

**MAINFIRST**



# MAINFIRST

**COMPARTIMENTS :**

MAINFIRST - TOP EUROPEAN IDEAS FUND

MAINFIRST - GERMANY FUND

MAINFIRST - EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

MAINFIRST - GLOBAL EQUITIES FUND

MAINFIRST - ABSOLUTE RETURN MULTI ASSET

MAINFIRST - GLOBAL DIVIDEND STARS

MAINFIRST - GLOBAL EQUITIES UNCONSTRAINED FUND

MAINFIRST - MEGATRENDS ASIA

**FONDS DE PLACEMENT DE DROIT LUXEMBOURGEOIS**

**R.C.S. LUXEMBOURG B 89173**

## **RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2025**

Fonds d'investissement luxembourgeois conforme à la partie I de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif, dans sa version actuellement en vigueur, constitué sous la forme juridique d'une société d'investissement à capital variable (SICAV).

**ETHENEA INDEPENDENT INVESTORS S.A.**

**R.C.S. LUXEMBOURG B-155427**

# MAINFIRST

## TABLE DES MATIÈRES

Rapport du gestionnaire de fonds / du conseil d'administration	Page	3
Rapport annuel consolidé de MainFirst avec les compartiments	Page	7
<b>MainFirst – Top European Ideas Fund</b>		
Répartition géographique par pays et répartition sectorielle	Page	11
Composition de l'actif net du compartiment	Page	14
Compte de résultat	Page	18
Composition de l'actif au 31 décembre 2025	Page	21
<b>MainFirst – Germany Fund</b>		
Répartition géographique par pays et répartition sectorielle	Page	25
Composition de l'actif net du compartiment	Page	27
Compte de résultat	Page	31
Composition de l'actif au 31 décembre 2025	Page	34
<b>MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced</b>		
Répartition géographique par pays et répartition sectorielle	Page	38-39
Composition de l'actif net du compartiment	Page	43
Compte de résultat	Page	49
Composition de l'actif au 31 décembre 2025	Page	54
<b>MainFirst – Global Equities Fund</b>		
Répartition géographique par pays et répartition sectorielle	Page	61
Composition de l'actif net du compartiment	Page	63
Compte de résultat	Page	67
Composition de l'actif au 31 décembre 2025	Page	70
<b>MainFirst – Absolute Return Multi Asset</b>		
Répartition géographique par pays et répartition sectorielle	Page	75-76
Composition de l'actif net du compartiment	Page	78
Compte de résultat	Page	82
Composition de l'actif au 31 décembre 2025	Page	85
<b>MainFirst – Global Dividend Stars</b>		
Répartition géographique par pays et répartition sectorielle	Page	92
Composition de l'actif net du compartiment	Page	95
Compte de résultat	Page	102
Composition de l'actif au 31 décembre 2025	Page	106
<b>MainFirst – Global Equities Unconstrained Fund</b>		
Répartition géographique par pays et répartition sectorielle	Page	110-111
Composition de l'actif net du compartiment	Page	113
Compte de résultat	Page	117
Composition de l'actif au 31 décembre 2025	Page	120
<b>MainFirst – Megatrends Asia</b>		
Répartition géographique par pays et répartition sectorielle	Page	123
Composition de l'actif net du compartiment	Page	125
Compte de résultat	Page	129
Composition de l'actif au 31 décembre 2025	Page	132

# MAINFIRST

## TABLE DES MATIÈRES

Notes au rapport annuel au 31 décembre 2025	Page	135
Rapport du Réviseur d'Entreprises agréé	Page	144
Notes complémentaires (non révisées)	Page	147
Annexe conformément au Règlement sur la publication d'informations et au règlement Taxonomie (non révisé)	Page	153
Administration, distribution et conseil	Page	229

Le prospectus accompagné du règlement de gestion, les fiches d'informations clés et la présentation des achats et ventes des compartiments respectifs ainsi que les rapports annuel et semestriel du fonds sont disponibles gratuitement par voie postale ou par courrier électronique auprès du siège de la Société de gestion, du dépositaire, ainsi que des établissements conformément aux dispositions de la directive européenne 2019/1160 art. 92 des pays de distribution respectifs ainsi qu'auprès du représentant et de l'agent payeur en Suisse. Des informations supplémentaires sont disponibles à tout moment auprès de la Société de gestion durant les heures normales de bureau.

Les souscriptions d'actions ne sont valables que lorsqu'elles reposent sur la version en vigueur du prospectus (annexes comprises), accompagné du dernier rapport annuel disponible et du dernier rapport semestriel éventuellement publié ultérieurement.

# MAINFIRST

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La direction du fonds produit le présent rapport sur ordre du Conseil d'administration :

### MAINFIRST – TOP EUROPEAN IDEAS FUND

#### Le réveil de l'Europe – Les valeurs secondaires ont enfin le vent en poupe

Les marchés d'actions européens ont connu une évolution globalement positive en 2025. Après une sous-performance chronique des valeurs secondaires par rapport aux grands indices ces dernières années, les petites et moyennes capitalisations européennes ont regagné du terrain l'an passé, bien que l'ampleur de la reprise ait été variable selon les pays.

Le fonds MainFirst – Top European Ideas a affiché une performance impressionnante de 24,76 % en 2025.

Plusieurs facteurs ont contribué à ce résultat : La BCE a poursuivi son cycle de baisse des taux amorcé l'année précédente, ce qui a profité en particulier aux valeurs secondaires sensibles aux taux d'intérêt. En Allemagne, le nouveau gouvernement fédéral a insufflé une nouvelle vigueur à l'économie, ce qui a eu un impact positif sur le sentiment des investisseurs. Nombre des entreprises du portefeuille ont en outre bénéficié de la normalisation progressive de la décote des valorisations, qui s'était accentuée l'année précédente.

Au fil de l'année, nous avons continué à étoffer le portefeuille selon des considérations stratégiques. Au début de l'année, l'allocation des actifs privilégiait encore les secteurs défensifs. Par la suite, le portefeuille a été recentré sur les titres appelés à bénéficier de la reprise de l'économie européenne. À la fin de l'année, les valeurs de l'assurance et financières, ainsi que certains titres des secteurs de la logistique et de l'industrie, constituaient les principales positions, contribuant notablement à la performance.

L'orientation stratégique en faveur des valeurs secondaires a porté ses fruits en 2025. Les petites et moyennes entreprises ont continué de se distinguer par leur flexibilité et leur pouvoir d'innovation supérieurs. La décote par rapport aux grandes capitalisations, qui avait atteint des niveaux records ces dernières années, a commencé à se normaliser. Nous continuons de penser que les valeurs secondaires recèlent un important potentiel de rattrapage et restons convaincus que le regain de faveur dont elles bénéficient va se poursuivre un moment encore.

### MAINFIRST – GERMANY FUND

#### Effet de rattrapage sur le marché allemand

2025 a été dans l'ensemble un bon millésime pour le marché allemand des actions. La constitution d'un nouveau gouvernement fédéral au début de l'année a insufflé un regain de vigueur à l'économie, qui s'est notamment traduit par une amélioration du sentiment des investisseurs. La BCE a poursuivi son cycle de baisse des taux, ce qui a profité en particulier aux segments du marché sensibles aux taux d'intérêt.

Le fonds MainFirst – Germany a tiré profit de cette évolution et a pu compenser sa performance négative de l'année précédente, au cours de laquelle il avait perdu plus de 4 %. La baisse des taux d'intérêt, l'amélioration de la conjoncture et le regain de confiance à l'égard des petites et moyennes entreprises ont soutenu la performance.

Le portefeuille a connu d'importants changements au cours de l'année. Au début de celle-ci, Commerzbank, Deutsche Bank, Allianz et Deutsche Post constituaient les principales positions. Par la suite, les pondérations des valeurs de l'assurance, telles que Talanx et Hannover Rück, ont été relevées. Les valeurs immobilières, comme LEG Immobilien et Vonovia, ont elles aussi nettement bénéficié de la baisse des taux d'intérêt. Fresenius Medical Care a montré des progrès convaincants sur le plan opérationnel, tandis que le fabricant de produits chimiques spécialisés Evonik Industries a bénéficié de la reprise économique.

La plupart des entreprises du portefeuille ont affiché de solides résultats d'exploitation l'an passé. Les valorisations des petites et moyennes capitalisations restent attrayantes en comparaison historique. Une baisse durable de la décote par rapport aux grandes capitalisations dépendra principalement de l'évolution des taux d'intérêt et de la dynamique conjoncturelle en Europe.

À la faveur de la poursuite de la baisse des taux de la BCE et de la reprise économique qui s'amorce sous l'impulsion du nouveau gouvernement fédéral, le marché allemand des actions, et notamment le segment des petites et moyennes capitalisations, continue selon nous d'offrir de belles perspectives.

### MAINFIRST – EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

L'année 2025 a de nouveau été marquée par une forte volatilité sur les marchés obligataires, attisée surtout par l'incertitude quant à l'évolution de la politique économique des États-Unis et aux conséquences de potentiels droits de douane pour leurs partenaires commerciaux. La Réserve fédérale a été confrontée au défi de trouver le juste équilibre entre soutien au marché du travail et maîtrise de l'inflation.

Le fonds MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced a enregistré un rendement positif en USD de 9,48 % en 2025, dépassant ainsi une nouvelle fois les attentes. Les obligations d'entreprises des pays émergents ont poursuivi leur tendance positive, soutenues par les solides fondamentaux des émetteurs et par des spreads de crédit attrayants par rapport aux obligations libellées en USD et en EUR.

# MAINFIRST

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La sélection de crédits a une fois de plus été l'un des principaux moteurs de la performance. Le fonds a tiré profit de la surpondération de secteurs tels que le pétrole et le gaz, les métaux et les mines, mais aussi la consommation. Du point de vue géographique, l'Amérique latine et le Proche-Orient, mais aussi l'Afrique et l'Asie centrale, ont notablement contribué à la performance.

Le fonds affiche un profil risque/rendement attrayant, avec une notation moyenne de BBB- et un rendement de 7,4 %. La durée modifiée s'établit à 6,2, contre 4,5 pour l'indice JPM CEMBI Broad Diversified. La surpondération de la durée reflète notre prévision d'un affaiblissement de l'économie américaine et d'une poursuite de la baisse des taux de la Fed. Le portefeuille se compose de 90 positions dans 26 pays, avec une répartition équilibrée entre titres investment grade et high yield.

Nous maintenons notre opinion favorable à l'égard des obligations d'entreprises des pays émergents. Les fondamentaux restent solides, à l'image de l'endettement net de la classe d'actifs, qui ressort à son plus bas niveau depuis plus de 10 ans. Les entreprises des marchés émergents continuent de bénéficier de la hausse des prix des matières premières. Selon nous, ces dernières devraient conserver une trajectoire ascendante, soutenues par la baisse du dollar (USD), des goulets d'étranglement du côté de l'offre et des facteurs géopolitiques. Dans ce contexte, les solides fondamentaux des entreprises émergentes et les valorisations attrayantes créent un profil risque/rendement asymétrique.

### MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES FUND

#### RÉTROSPECTIVE 2025

Nous vous présentons ici le douzième rapport annuel du fonds MainFirst – Global Equities pour l'année civile 2025.

Avec une performance de 4,32 %, le fonds est de nouveau resté en retrait par rapport à l'indice MSCI World en 2025. Ce résultat a été marqué par une volatilité inhabituelle au second semestre, lors duquel les valeurs technologiques ont subi des prises de bénéfices après avoir fortement progressé les mois précédents. L'exposition nette aux actions a été activement gérée au cours de l'année et le profil de risque a été ajusté en conséquence via le recours à des options de vente et à des investissements complémentaires en or.

Le MainFirst – Global Equities Fund se distingue de son fonds-frère MainFirst – Global Equities Unconstrained Fund par les caractéristiques suivantes :

- Recours opportuniste à des options de vente (put) à des fins de réduction des risques
- Sur les marchés baissiers uniquement : Couverture par des contrats à terme standardisés (*futures*) sur indices
- Ajout de métaux précieux, en particulier l'or
- Pondération plus élevée des valeurs défensives dans le portefeuille

Les investissements complémentaires en or, à hauteur de 10 % de l'actif du fonds, ont soutenu la performance au cours de l'année. L'or a franchi pour la première fois la barre des 4.000 USD l'once, à la faveur de la baisse des taux d'intérêt, de l'élargissement de la liquidité et des achats stratégiques des banques centrales. Dans le cadre d'un positionnement plus prudent, l'exposition nette aux actions a été ramenée à 77 % en octobre via l'achat d'options de vente sur le S&P 500, qui ont ensuite été revendues en novembre, de sorte que l'exposition aux actions est remontée à 87 %.

Du côté des actions, les contributions les plus importantes sont à mettre à l'actif des valeurs des semi-conducteurs. SK Hynix est devenu au cours des dernières années le premier fournisseur mondial de puces à large bande passante (High Bandwidth Memory), devant Nvidia, et a profité en tant que tel de la croissance structurelle de la demande des équipements d'IA. De son côté, Nvidia a affiché des résultats convaincants avec une croissance de 56 % de son chiffre d'affaires au deuxième trimestre et une progression confirmée de 62 % au troisième. TSMC a relevé ses prévisions de chiffre d'affaires, qui s'établissent désormais « aux alentours de 35 % » pour 2025. Le voyageur en ligne MakeMyTrip a également apporté sa contribution à la performance.

Le portefeuille a fait l'objet de plusieurs ajustements stratégiques au cours de l'année. Au vu de la forte demande d'infrastructures d'IA, nous avons ouvert des positions sur Oracle et Broadcom. Après avoir connu une brève correction, Axon Enterprise a également été ajouté. Fujikura, le leader japonais du marché de la fibre optique et des technologies de réseaux pour les centres de données, a fait son entrée dans le portefeuille en décembre, en même temps que HD Hyundai Electric. Du côté des ventes, nous avons liquidé nos positions sur Kuaishou, Prada, Ashtead, Proya, BYD, ZScaler et e.l.f. Beauty.

Les entreprises présentes dans notre portefeuille ont enregistré au cours de l'année une croissance organique du chiffre d'affaires supérieur à la moyenne. Nous continuons de considérer la croissance organique à long terme du chiffre d'affaires comme le meilleur indicateur de l'évolution du cours d'une entreprise. Le portefeuille devrait refléter cette évolution sur le long terme.

### MAINFIRST – ABSOLUTE RETURN MULTI ASSET

#### RÉTROSPECTIVE 2025

Avec un résultat annuel de 19,33 % en 2025, le fonds MainFirst Absolute Return Multi Asset a de nouveau nettement dépassé son objectif de performance de 5 % par an, réitérant ainsi sa belle progression de l'année précédente (+14 %).

# MAINFIRST

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'année a été marquée par un assouplissement des politiques monétaires, des signes de détente sur le front géopolitique et le maintien d'une forte dynamique d'investissement dans le secteur des technologies. La Réserve fédérale américaine (Fed) a abaissé son taux directeur de 25 points de base à plusieurs reprises au cours de l'année. Des signes de détente se sont également fait jour sur le plan géopolitique, les États-Unis et la Chine ayant conclu un accord douanier temporaire. Dans ce contexte, les grands indices d'actions américains, japonais et européens ont atteint de nouveaux records.

La sélection d'actions a une nouvelle fois été la principale source de performance. Dans le domaine de l'intelligence artificielle, notre hypothèse selon laquelle la croissance des équipements d'IA était fortement sous-évaluée s'est vérifiée. Nous prévoyons des investissements de l'ordre de 2.000 milliards de dollars dans ce secteur à l'horizon 2030. Nvidia a convaincu avec des taux de croissance de son chiffre d'affaires de 56 % à 62 %. SK Hynix s'est affirmé comme le premier fabricant mondial de puces HBM, fort d'une part de marché de 60 %, et a fourni la plus importante contribution individuelle, avec un gain de 24 % lors du seul mois de décembre.

Les métaux précieux ont une fois de plus notablement contribué à la performance. L'or a franchi la barre des 4.000 USD l'once, tandis que l'argent a atteint de nouveaux sommets historiques. Plus de 20 % des actifs du fonds étaient investis dans le secteur des ressources par le biais d'actions minières et de placements en or et en argent. Pan American Silver et Ivanhoe Mines ont fortement progressé. En ce qui concerne l'argent et le cuivre, la probabilité est forte que le déficit entre l'offre et la demande industrielle ne perdure.

Les risques ont fait l'objet d'une gestion active au cours de l'année. En octobre, l'exposition nette aux actions a été ramenée à 28 % via l'achat d'options de vente sur le S&P 500, qui ont été revendues en novembre lorsque les marchés ont connu une correction, de sorte que l'exposition aux actions est remontée à 44 %. Broadcom, Oracle et Axon Enterprise ont été ajoutés dans le courant de l'année. La chaîne de bijoux chinoise Laopu a offert une opportunité d'achat bienvenue.

Avec une période de taux fixe moyenne de 4 ans et un rendement de plus de 4 %, les obligations continuent d'offrir un solide potentiel de gains. Sur le segment obligataire, nous avons notamment ouvert des positions sur Symrise, Oracle, Caterpillar et Coty. Dans un contexte où la stabilité monétaire n'est pas acquise, nous maintenons une allocation importante aux matières premières. L'exposition nette aux devises a été relevée à 60 % au cours de l'année.

## MAINFIRST – GLOBAL DIVIDEND STARS

### Des dividendes de qualité dans un contexte exigeant

Les marchés d'actions mondiaux ont de nouveau connu une évolution positive en 2025, bien que l'allocation géographique et sectorielle ait fortement influé sur les performances. Les valeurs technologiques américaines ont poursuivi leur ascension sous l'impulsion de l'intelligence artificielle, tandis que les titres à dividendes et les secteurs défensifs ont continué de pâtir de la prédominance des valeurs de croissance.

Le fonds MainFirst – Global Dividend Stars a enregistré un rendement absolu de 2,82 % en 2025. Comme l'année précédente, la performance est restée en retrait par rapport au marché dans son ensemble, du fait principalement, cette fois encore, de l'écart entre les grandes capitalisations technologiques et les titres à dividendes élevés qui composent l'univers d'investissement du fonds.

Le portefeuille est, à dessein, largement diversifié et fait la part belle aux entreprises de qualité offrant des dividendes durables. À la fin de l'année, les principales positions étaient constituées par des entreprises des secteurs de la pharmacie, de la logistique, des services financiers, ainsi que de l'industrie et des biens de consommation. Par rapport à l'année précédente, la pondération des États-Unis a de nouveau été ajustée afin de tenir compte de l'évolution du marché.

L'évolution sectorielle est restée marquée par la prédominance des valeurs technologiques américaines. Au sein du portefeuille, les valeurs financières, comme JPMorgan Chase, ainsi que certains titres du secteur des biens de consommation ont fait partie des gagnants relatifs. Les facteurs négatifs ont notamment été l'essoufflement des secteurs défensifs européens et la persistance des importants écarts de valorisation entre les grandes et les petites capitalisations.

Bien que l'écart entre les grandes et les petites et moyennes capitalisations se soit maintenu, nous avons observé les premiers signes d'une normalisation. Un redressement des valorisations reste selon nous possible en cas d'embellie conjoncturelle. La qualité des entreprises présentes dans notre portefeuille et leur capacité à verser des dividendes stables et croissants constituent un gage de création de valeur sur le long terme.

## MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES UNCONSTRAINED FUND

### RÉTROSPECTIVE 2025

Au travers du rapport annuel 2025, nous retraçons la douzième année d'existence de la stratégie MainFirst – Global Equities Unconstrained.

Avec une performance de 18,4 %, le fonds a de nouveau affiché une progression convaincante en 2025. Le cours des actions a atteint un nouveau sommet historique au cours de l'année civile avec un plus haut de 19 %.

# MAINFIRST

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'année a été marquée par plusieurs développements majeurs. La Réserve fédérale américaine (Fed) a abaissé son taux directeur de 25 points de base à plusieurs reprises. Sur le plan géopolitique, les États-Unis et la Chine ont conclu un accord douanier temporaire et Pékin s'est engagé à fournir des terres rares aux fabricants américains pendant un an. Dans ce contexte, les grands indices d'actions ont atteint de nouveaux records.

Le thème de l'intelligence artificielle est resté le principal moteur de la performance. Notre hypothèse selon laquelle la croissance des équipements d'IA était fortement sous-évaluée s'est vérifiée à plusieurs reprises au cours de l'année. Nous prévoyons des investissements de l'ordre de 2.000 milliards de dollars dans ce secteur à l'horizon 2030. Nvidia a fait état d'une progression impressionnante de son chiffre d'affaires, avec des taux de croissance qui ont atteint jusqu'à 62 %. SK Hynix s'est affirmé comme le premier fabricant mondial de puces HBM, fort d'une part de marché de 60 %, et a fourni la plus importante contribution individuelle, avec un gain de 24 % lors du seul mois de décembre. TSMC a relevé ses prévisions de chiffre d'affaires, qui s'établissent désormais « aux alentours de 35 % », et a bénéficié du maintien de la forte demande de puces de 3 nanomètres.

Le thème des ressources a également été un important moteur de performance. Plus de 20 % des actifs du fonds étaient investis dans ce domaine. Pan American Silver, Hecla Mining et Ivanhoe Mines ont fortement progressé. En ce qui concerne l'argent et le cuivre, la probabilité est forte que le déficit structurel entre l'offre et la demande industrielle ne perdure.

Le portefeuille a fait l'objet de nombreux ajustements stratégiques au cours de l'année. Au vu de la forte demande d'infrastructures d'IA, nous avons ouvert des positions sur Oracle et Broadcom, ainsi que sur SAP et ServiceNow, à des fins de refinancement cependant, de manière à maintenir la pondération limitée du secteur des technologies. Après avoir connu une brève correction, Axon Enterprise a été intégré dans le portefeuille. Nous avons également ajouté Fujikura et HD Hyundai Electric en décembre. Dans le secteur de l'or, Newmont Mining a été remplacé par Equinox Gold. Nous avons par ailleurs liquidé nos positions sur Kuaishou, Prada, Ashtead, Proya, BYD, ZScaler et e.l.f. Beauty, entre autres.

Les entreprises présentes dans notre portefeuille ont enregistré au cours de l'année une croissance organique du chiffre d'affaires supérieur à la moyenne. Nous continuons de considérer la croissance organique à long terme du chiffre d'affaires comme le meilleur indicateur de l'évolution du cours d'une entreprise. Le portefeuille devrait refléter cette évolution sur le long terme.

### MAINFIRST – MEGATRENDS ASIA

#### Rétrospective 2025

Le fonds MainFirst – Megatrends Asia a poursuivi sa tendance positive avec une progression de 19,39 % en 2025.

L'année a été marquée par d'importantes mesures de soutien à l'économie dans la région. En Chine, le nouveau plan quinquennal est attendu avec fébrilité. Les détails déjà connus montrent une attention particulière portée à l'automatisation et à la numérisation de l'économie, ainsi qu'à la création de zones de libre-échange, et témoignent de l'aspiration de la Chine à renforcer son attrait auprès des investisseurs étrangers et à répartir plus largement la richesse entre la population. Les répercussions sur les marchés de biens de consommation sont énormes. Au Japon, le nouveau gouvernement a adopté un vaste plan de relance de 21,3 milliards de JPY sous l'impulsion de la Première ministre Sanae Takaichi.

Du côté des actions, les contributions les plus importantes sont à mettre à l'actif des valeurs des semi-conducteurs. SK Hynix est devenu au cours des dernières années le premier fournisseur mondial de puces à large bande passante (HBM), devant Nvidia. Portée par l'essor de l'IA, la demande de puces HBM est selon nous de nature structurelle plutôt que cyclique. TSMC, la principale position du fonds, a continué de gagner des parts de marché dans le domaine des processeurs de pointe et a relevé ses prévisions de chiffre d'affaires, qui s'établissent désormais « aux alentours de 35 % » pour 2025.

Le voyageur en ligne Trip.com a affiché des résultats convaincants, avec une croissance de 16 % de son chiffre d'affaires, soutenue par son activité d'intermédiation de voyages en Chine auprès des étrangers, particulièrement rentable, qui enregistre une progression remarquable de plus de 100 %. MakeMyTrip a également apporté sa contribution à la performance. Le fabricant d'articles de sport ASICS a convaincu avec une croissance organique de 21 % de son chiffre d'affaires et une dynamique positive dans toutes les régions. Fast Retailing (Uniqlo) a enregistré une croissance de 9,6 % de son chiffre d'affaires, avec une progression remarquable de 34 % des ventes en Europe.

En ce qui concerne les ajustements stratégiques, InnoScience Suzhou Technology, le premier fabricant mondial de semi-conducteurs au nitride de gallium, et Alchip, qui assure la conception des puces Trainium d'Amazon, ont été intégrés dans le portefeuille. CATL, le premier fabricant mondial de batteries, a bénéficié d'une hausse de 35 % de ses volumes de ventes et annoncé une nouvelle augmentation de ses capacités en Indonésie. Hyundai Electric a fait état d'un trimestre solide avec une progression de 26 % du chiffre d'affaires et de 71 % des entrées de commandes. Fujikura, le leader du marché de la fibre optique pour les centres de données, a été ajouté en décembre. Meituan, BYD et Proya, entre autres, ont été vendus.

La croissance organique moyenne du chiffre d'affaires des entreprises en portefeuille a une nouvelle fois soutenu la performance en 2025. Nous continuons de tabler sur une forte reprise à moyen terme et estimons que les marchés asiatiques en croissance recèlent un important potentiel.

# MAINFIRST

## Rapport annuel consolidé

### de MainFirst avec les compartiments

MainFirst – Top European Ideas Fund, MainFirst – Germany Fund, MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced, MainFirst – Global Equities Fund, MainFirst – Absolute Return Multi Asset, MainFirst – Global Dividend Stars, MainFirst – Global Equities Unconstrained Fund et MainFirst – Megatrends Asia

### Composition de l'actif net du fonds

au 31 décembre 2025

	EUR
Portefeuille-titres	1.277.387.899,34
(coût d'acquisition : 1.045.888.415,61 EUR)	
Avoirs bancaires <sup>1)</sup>	26.322.798,06
Plus-values latentes sur contrats à terme	43.205,64
Intérêts à recevoir	1.043.617,81
Dividendes à recevoir	9.777.638,49
Créances sur vente d'actions	1.149.390,57
Créances sur opérations sur titres	462.188,64
Autres actifs <sup>2)</sup>	1.209,35
	<b>1.316.187.947,90</b>
Engagements au titre du rachat d'actions	-2.076.216,13
Moins-values latentes sur contrats de change à terme	-2.973,07
Autres passifs <sup>3)</sup>	-1.660.862,33
	<b>-3.740.051,53</b>
<b>Actif net du fonds</b>	<b>1.312.447.896,37</b>

Pour la consolidation, les actifs libellés en dollars américains des compartiments MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced et MainFirst – Megatrends Asia ont été convertis en euros au taux de change en vigueur au 31 décembre 2025.  
1 EUR = 1,1757 USD

<sup>1)</sup> Voir les Notes au rapport.

<sup>2)</sup> Cette position inclut des frais d'établissement activés

<sup>3)</sup> Ce poste se compose essentiellement des commissions de gestion et de la taxe d'abonnement.

## Variation de l'actif net du fonds

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

EUR

Actif net du fonds en début de période considérée	1.239.647.020,07
Charges nettes ordinaires	-5.685.662,60
Péréquation des revenus et charges	2.125.376,12
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	242.850.901,05
Entrées de fonds résultant d'une fusion <sup>1)</sup>	5.006.463,47
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-334.700.319,53
Sorties de fonds résultant d'une fusion <sup>2)</sup>	-5.006.463,47
Sorties de fonds résultant d'une liquidation <sup>3)</sup>	-142.777,74
Plus-values réalisées	183.697.442,57
Moins-values réalisées	-88.049.502,21
Variation nette des plus-values latentes	77.350.328,16
Variation nette des moins-values latentes	10.956.805,01
Distribution	-876.682,26
Écart de conversion résultant du regroupement	-14.725.032,27
<b>Actif net du fonds à la fin de la période sous revue</b>	<b>1.312.447.896,37</b>

<sup>1)</sup> Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions A3 dans la catégorie d'actions A au sein du compartiment MainFirst – Top European Ideas Fund, entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions X dans la catégorie d'actions R au sein du compartiment MainFirst – Germany Fund, entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions B dans la catégorie d'actions A au sein du compartiment MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced, entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions D1 dans la catégorie d'actions C1 au sein du compartiment MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced, entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions X dans la catégorie d'actions R au sein du compartiment MainFirst – Global Equities Fund, entrées de fonds résultant de la fusion des catégories d'actions C, E, E1 et R dans la catégorie d'actions A au sein du compartiment MainFirst – Global Dividend Stars et entrées de fonds résultant de la fusion des catégories d'actions B1, D et F dans la catégorie d'actions B au sein du compartiment MainFirst – Global Dividend Stars.

<sup>2)</sup> Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions A3 dans la catégorie d'actions A au sein du compartiment MainFirst – Top European Ideas Fund, sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions X dans la catégorie d'actions R au sein du compartiment MainFirst – Germany Fund, sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions B dans la catégorie d'actions A au sein du compartiment MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced, sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions D1 dans la catégorie d'actions C1 au sein du compartiment MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced, sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions X dans la catégorie d'actions R au sein du compartiment MainFirst – Global Equities Fund, sorties de fonds résultant de la fusion des catégories d'actions B1, D et F dans la catégorie d'actions B au sein du compartiment MainFirst – Global Dividend Stars et sorties de fonds résultant de la fusion des catégories d'actions C, E, E1 et R dans la catégorie d'actions A au sein du compartiment MainFirst – Global Dividend Stars.

<sup>3)</sup> Sorties de fonds résultant de la liquidation de la catégorie d'actions V du compartiment MainFirst – Germany Fund, sorties de fonds résultant de la liquidation de la catégorie d'actions V du compartiment MainFirst – Global Equities Unconstrained Fund, sorties de fonds résultant de la liquidation de la catégorie d'actions V du compartiment MainFirst – Top European Ideas Fund et sorties de fonds résultant de la liquidation de la catégorie d'actions D du compartiment MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced.

# MAINFIRST

## Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

EUR

### Revenus

Dividendes	12.895.649,82
Intérêts sur les emprunts	3.503.086,30
Produits de remboursement de retenues à la source	31.615,17
Intérêts bancaires	708.273,28
Produits des prêts de titres	5.645,90
Produits du Swing Pricing <sup>1)</sup>	175.502,69
Autres revenus	417,49
Péréquation des revenus	-2.955.085,65
<b>Total des revenus</b>	<b>14.365.105,00</b>

### Charges

Charges d'intérêts	-113.723,26
Charges sur prêts de titres	-4.545,92
Commission forfaitaire	-16.456.036,21
Taxe d'abonnement	-467.916,20
Frais de publication et de révision	-245.118,75
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-31.919,91
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-116.704,81
Taxes nationales	-204.126,62
Frais d'établissement	-1.396,88
Autres charges <sup>2)</sup>	-3.238.988,57
Péréquation des charges	829.709,53
<b>Total des charges</b>	<b>-20.050.767,60</b>
<b>Charges nettes ordinaires</b>	<b>-5.685.662,60</b>

<sup>1)</sup> Voir les Notes au rapport.

<sup>2)</sup> Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de commissions de dépositaire.

# MAINFIRST – TOP EUROPEAN IDEAS FUND

Rapport annuel  
1<sup>er</sup> janvier 2025 - 31 décembre 2025

**La Société est habilitée à créer des catégories d'actions assorties de droits différents. Les catégories d'actions décrites ci-après sont actuellement disponibles :**

	<b>Actions A</b>	<b>Actions A3 <sup>1)</sup></b>	<b>Actions B</b>	<b>Actions C</b>
WKN :	A0MVL0	A1XAZF	A0MVL1	A0MVL2
Code ISIN :	LU0308864023	LU1006510504	LU0308864296	LU0308864965
Commission de souscription :	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %
Commission de rachat :	néant	néant	néant	néant
Commission forfaitaire :	jusqu'à 2,00 % p.a.	jusqu'à 2,00 % p.a.	jusqu'à 2,00 % p.a.	jusqu'à 1,40 % p.a.
Investissement ultérieur minimum :	néant	néant	néant	500.000 EUR
Affectation des résultats :	capitalisation	capitalisation	distribution	capitalisation
Devise :	EUR	USD	EUR	EUR

	<b>Actions R</b>	<b>Actions X</b>	<b>Actions V <sup>2)</sup></b>
WKN :	A1XAV6	A1XAV7	A2AGZ6
Code ISIN :	LU1004823552	LU1004823636	LU1394739491
Commission de souscription :	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %
Commission de rachat :	néant	néant	néant
Commission forfaitaire :	jusqu'à 1,20 % p.a.	jusqu'à 1,20 % p.a.	jusqu'à 2,00 % p.a.
Investissement ultérieur minimum :	néant	néant	néant
Affectation des résultats :	capitalisation	distribution	capitalisation
Devise :	EUR	EUR	EUR

<sup>1)</sup> La catégorie d'actions A3 a été fusionnée dans la catégorie d'actions A le 3 février 2025.

<sup>2)</sup> La catégorie d'actions V a été liquidée le 16 décembre 2025.

# MAINFIRST – TOP EUROPEAN IDEAS FUND

## Répartition géographique par pays <sup>1)</sup>

Allemagne	40,82 %
France	11,87 %
Autriche	9,58 %
Pays-Bas	8,23 %
Royaume-Uni	5,82 %
Danemark	5,50 %
Espagne	2,59 %
Suisse	2,57 %
Italie	1,01 %
Grèce	0,75 %
Portefeuille-titres	88,74 %
Avoirs bancaires	2,80 %
Solde des autres créances et engagements	8,46 %
	<b>100,00 %</b>

## Répartition sectorielle <sup>1)</sup>

Assurances	20,48 %
Banques	15,31 %
Automobiles et pièces détachées	8,71 %
Services financiers diversifiés	8,17 %
Énergie	6,82 %
Services professionnels et carburants	5,50 %
Matières premières, auxiliaires et carburants	5,08 %
Produits ménagers et de soin personnel	3,50 %
Biens d'investissement	3,12 %
Gestion et développement immobiliers	3,11 %
Santé : équipements et services de santé	2,61 %
Alimentation, boissons et tabac	1,69 %
Vente au détail de produits alimentaires et de consommation de base	1,07 %
Logiciels et services	1,03 %
Biens de consommation et habillement	0,91 %
Commerce de gros et de détail	0,83 %
Immobilier	0,50 %
Transports	0,30 %
Portefeuille-titres	88,74 %
Avoirs bancaires	2,80 %
Solde des autres créances et engagements	8,46 %
	<b>100,00 %</b>

<sup>1)</sup> En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – TOP EUROPEAN IDEAS FUND

## Évolution des 3 derniers exercices

### Actions A

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	71,91	561.397	-53.631,34	128,10
31.12.2024	39,40	337.142	-27.652,64	116,88
31.12.2025	36,79	253.630	-11.195,59 <sup>3)</sup>	145,06

### Actions A3

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR	Valeur par action USD
31.12.2023	1,38	15.134	-0,69	91,51	101,07 <sup>1)</sup>
31.12.2024	0,55	6.119	-879,32	90,25	93,67 <sup>2)</sup>
31.12.2025	-	-	-587,88 <sup>4)</sup>	-	-

### Actions B

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	11,48	84.655	-1.396,92	135,61
31.12.2024	8,41	68.524	-2.112,10	122,78
31.12.2025	9,96	65.684	-389,30	151,64

### Actions C

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	61,11	735.790	-153.297,93	83,05
31.12.2024	11,94	156.725	-46.739,82	76,19
31.12.2025	5,52	58.102	-8.810,59	95,05

### Actions R

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	47,83	250.304	-42.306,85	191,08
31.12.2024	25,83	147.059	-19.079,89	175,65
31.12.2025	5,98	27.221	-22.553,00	219,59

<sup>1)</sup> Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2023 : 1 EUR = 1,1045 USD

<sup>2)</sup> Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2024 : 1 EUR = 1,0379 USD

<sup>3)</sup> Ce poste comprend les flux de trésorerie générés par la fusion de la catégorie d'actions A3 dans la catégorie d'actions A.

<sup>4)</sup> Ce poste comprend les sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions A3 dans la catégorie d'actions A.

# MAINFIRST – TOP EUROPEAN IDEAS FUND

## Actions X

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	31,14	193.422	-2.624,00	161,01
31.12.2024	22,70	154.413	-5.829,19	147,03
31.12.2025	0,21	1.159	-27.456,43	182,93

## Actions V

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	1,96	11.215	-15.426,37	174,87
31.12.2024	0,00	15	-1.815,43	158,06
31.12.2025	-	-	-2,90 <sup>1)</sup>	-

<sup>1)</sup> Ce poste comprend les sorties de fonds résultant de la liquidation de la catégorie d'actions V.

# MAINFIRST – TOP EUROPEAN IDEAS FUND

## Composition de l'actif net du compartiment

au 31 décembre 2025

	EUR
Portefeuille-titres (coût d'acquisition : 47.411.988,19 EUR)	51.876.870,68
Avoirs bancaires <sup>1)</sup>	1.637.711,97
Intérêts à recevoir	17.262,59
Dividendes à recevoir	5.230.724,96
Créances sur vente d'actions	6.455,31
	<u>58.769.025,51</u>
Engagements au titre du rachat d'actions	-190.600,41
Autres passifs <sup>2)</sup>	-114.061,31
	<u>-304.661,72</u>
<b>Actif net du compartiment</b>	<u><b>58.464.363,79</b></u>

<sup>1)</sup> Voir les Notes au rapport.

<sup>2)</sup> Ce poste se compose essentiellement des commissions de gestion et de frais de gestion d'ordre général.

# MAINFIRST – TOP EUROPEAN IDEAS FUND

## Allocation aux catégories d'actions

### Actions A

Part de l'actif net du compartiment	36.791.781,62 EUR
Actions en circulation	253.629,830
Valeur par action	145,06 EUR

### Actions B

Part de l'actif net du compartiment	9.960.305,45 EUR
Actions en circulation	65.683,560
Valeur par action	151,64 EUR

### Actions C

Part de l'actif net du compartiment	5.522.808,93 EUR
Actions en circulation	58.101,850
Valeur par action	95,05 EUR

### Actions R

Part de l'actif net du compartiment	5.977.491,15 EUR
Actions en circulation	27.221,200
Valeur par action	219,59 EUR

### Actions X

Part de l'actif net du compartiment	211.976,64 EUR
Actions en circulation	1.158,790
Valeur par action	182,93 EUR

# MAINFIRST – TOP EUROPEAN IDEAS FUND

## Variation de l'actif net du compartiment

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Total EUR	Actions A EUR	Actions A3 EUR	Actions B EUR
Actif net du compartiment au début de la période sous revue	108.847.883,89	39.404.168,23	552.257,92	8.413.337,66
Résultat net ordinaire	925.400,54	543.751,62	-903,76	142.655,48
Péréquation des revenus et charges	1.197.379,78	126.696,92	0,03	1.063,33
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	8.797.148,64	3.193.376,34	47,40	1.269.840,78
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions A3 dans la catégorie d'actions A	587.928,74	587.928,74	0,00	0,00
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-79.789.952,77	-14.976.894,49	0,00	-1.659.144,67
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions A3 dans la catégorie d'actions A	-587.928,74	0,00	-587.928,74	0,00
Sorties de fonds résultant de la liquidation de la catégorie d'actions V	-2.898,18	0,00	0,00	0,00
Plus-values réalisées	20.971.396,16	8.980.545,57	31.664,65	2.127.107,06
Moins-values réalisées	-19.429.191,14	-7.952.814,88	-32.218,83	-1.804.268,43
Variation nette des plus-values latentes	-1.062.022,89	-596.642,57	-3.803,18	-172.085,33
Variation nette des moins-values latentes	18.170.797,42	7.481.666,14	40.884,51	1.682.500,22
Distribution	-161.577,66	0,00	0,00	-40.700,65
<b>Actif net du compartiment à la fin de la période sous revue</b>	<b>58.464.363,79</b>	<b>36.791.781,62</b>	<b>0,00</b>	<b>9.960.305,45</b>

	Actions C EUR	Actions R EUR	Actions X EUR	Actions V EUR
Actif net du compartiment au début de la période sous revue	11.940.696,30	25.831.489,68	22.703.563,22	2.370,88
Résultat net ordinaire	107.670,67	127.709,39	4.476,11	41,03
Péréquation des revenus et charges	157.757,49	138.011,37	773.850,64	0,00
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	138.681,31	437.537,49	3.757.665,32	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions A3 dans la catégorie d'actions A	0,00	0,00	0,00	0,00
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-8.949.273,42	-22.990.540,82	-31.214.099,37	0,00
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions A3 dans la catégorie d'actions A	0,00	0,00	0,00	0,00
Sorties de fonds résultant de la liquidation de la catégorie d'actions V	0,00	0,00	0,00	-2.898,18
Plus-values réalisées	2.265.242,82	2.426.614,52	5.138.525,32	1.696,22
Moins-values réalisées	-2.249.736,67	-2.566.562,92	-4.821.987,53	-1.601,88
Variation nette des plus-values latentes	6.244,01	-34.483,01	-261.173,24	-79,57
Variation nette des moins-values latentes	2.105.526,42	2.607.715,45	4.252.033,18	471,50
Distribution	0,00	0,00	-120.877,01	0,00
<b>Actif net du compartiment à la fin de la période sous revue</b>	<b>5.522.808,93</b>	<b>5.977.491,15</b>	<b>211.976,64</b>	<b>0,00</b>

# MAINFIRST – TOP EUROPEAN IDEAS FUND

## Évolution du nombre d'actions en circulation

	Actions A Volume	Actions A3 Volume	Actions B Volume	Actions C Volume
Actions en circulation au début de la période sous revue	337.142,220	6.118,900	68.524,090	156.725,280
Actions émises	23.831,360	0,510	8.928,350	1.663,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions A3 dans la catégorie d'actions A	4.763,067	0,000	0,000	0,000
Actions rachetées	-112.106,817	0,000	-11.768,880	-100.286,430
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions A3 dans la catégorie d'actions A	0,000	-6.119,410	0,000	0,000
Actions rachetées par suite de la liquidation de la catégorie d'actions V	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Actions en circulation à la fin de la période sous revue</b>	<b>253.629,830</b>	<b>0,000</b>	<b>65.683,560</b>	<b>58.101,850</b>

	Actions R Volume	Actions X Volume	Actions V Volume
Actions en circulation au début de la période sous revue	147.058,690	154.412,670	15,000
Actions émises	2.303,430	23.031,930	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions A3 dans la catégorie d'actions A	0,000	0,000	0,000
Actions rachetées	-122.140,920	-176.285,810	0,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions A3 dans la catégorie d'actions A	0,000	0,000	0,000
Actions rachetées par suite de la liquidation de la catégorie d'actions V	0,000	0,000	-15,000
<b>Actions en circulation à la fin de la période sous revue</b>	<b>27.221,200</b>	<b>1.158,790</b>	<b>0,000</b>

# MAINFIRST – TOP EUROPEAN IDEAS FUND

## Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Total EUR	Actions A EUR	Actions A3 EUR	Actions B EUR
<b>Revenus</b>				
Dividendes	3.576.218,13	1.402.522,52	234,79	324.732,08
Intérêts bancaires	82.235,47	34.557,73	50,07	8.326,04
Produits des prêts de titres	2.561,66	0,00	24,22	0,00
Produits du Swing Pricing <sup>1)</sup>	86.047,02	45.086,36	0,00	11.864,68
Péréquation des revenus	-1.771.527,80	-237.828,24	0,02	-7.425,67
<b>Total des revenus</b>	<b>1.975.534,48</b>	<b>1.244.338,37</b>	<b>309,10</b>	<b>337.497,13</b>
<b>Charges</b>				
Charges d'intérêts	-10.630,69	-4.426,81	-33,91	-997,31
Charges sur prêts de titres	-4.372,86	-3.303,86	0,00	-1.068,68
Commission forfaitaire	-1.231.961,56	-644.828,77	-887,11	-158.056,43
Taxe d'abonnement	-39.212,73	-18.110,64	-28,08	-5.052,68
Frais de publication et de révision	-38.236,05	-15.932,37	-3,47	-3.962,55
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-3.043,80	-1.261,43	-0,01	-308,24
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-13.718,10	-6.476,33	-22,67	-3.290,29
Taxes nationales	-19.538,04	-8.196,13	-8,51	-1.949,50
Autres charges <sup>2)</sup>	-263.568,13	-109.181,73	-229,05	-26.518,31
Péréquation des charges	574.148,02	111.131,32	-0,05	6.362,34
<b>Total des charges</b>	<b>-1.050.133,94</b>	<b>-700.586,75</b>	<b>-1.212,86</b>	<b>-194.841,65</b>
<b>Résultat net ordinaire</b>	<b>925.400,54</b>	<b>543.751,62</b>	<b>-903,76</b>	<b>142.655,48</b>
<b>Total des frais de transaction sur l'exercice <sup>1)</sup></b>	<b>312.863,85</b>			
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage <sup>1)</sup></b>		<b>2,02</b>	<b>0,21 <sup>3)</sup></b>	<b>2,08</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage <sup>1)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)		<b>2,02</b>	<b>2,06 <sup>4)</sup></b>	<b>2,08</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage <sup>1)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)		<b>2,02</b>	<b>2,06 <sup>4)</sup></b>	<b>2,08</b>
<b>Commission de performance suisse exprimée en pourcentage <sup>1)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>1)</sup> Voir les Notes au rapport.

<sup>2)</sup> Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de commissions de dépositaire.

<sup>3)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 3 février 2025.

<sup>4)</sup> Pour la période du 4 février 2024 au 3 février 2025.

# MAINFIRST – TOP EUROPEAN IDEAS FUND

## Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Actions C EUR	Actions R EUR	Actions X EUR	Actions V EUR
<b>Revenus</b>				
Dividendes	405.783,68	372.693,61	1.070.157,83	93,62
Intérêts bancaires	9.181,87	8.100,90	22.016,24	2,62
Produits des prêts de titres	69,77	277,96	2.189,71	0,00
Produits du Swing Pricing <sup>1)</sup>	6.581,33	7.386,89	15.124,32	3,44
Péréquation des revenus	-236.048,30	-187.865,31	-1.102.360,30	0,00
<b>Total des revenus</b>	<b>185.568,35</b>	<b>200.594,05</b>	<b>7.127,80</b>	<b>99,68</b>
<b>Charges</b>				
Charges d'intérêts	-1.199,64	-1.743,26	-2.229,53	-0,23
Charges sur prêts de titres	0,00	0,00	0,00	-0,32
Commission forfaitaire	-120.067,18	-84.889,56	-223.182,53	-49,98
Taxe d'abonnement	-1.005,56	-4.016,07	-10.999,48	-0,22
Frais de publication et de révision	-4.241,18	-3.032,28	-11.063,25	-0,95
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-326,96	-253,38	-893,70	-0,08
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-659,78	-1.558,15	-1.710,78	-0,10
Taxes nationales	-2.207,31	-1.935,22	-5.240,85	-0,52
Autres charges <sup>2)</sup>	-26.480,88	-25.310,68	-75.841,23	-6,25
Péréquation des charges	78.290,81	49.853,94	328.509,66	0,00
<b>Total des charges</b>	<b>-77.897,68</b>	<b>-72.884,66</b>	<b>-2.651,69</b>	<b>-58,65</b>
<b>Résultat net ordinaire</b>	<b>107.670,67</b>	<b>127.709,39</b>	<b>4.476,11</b>	<b>41,03</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage <sup>1)</sup></b>	<b>1,48</b>	<b>1,29</b>	<b>1,29</b>	<b>2,13 <sup>3)</sup></b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage <sup>1)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>1,48</b>	<b>1,29</b>	<b>1,29</b>	<b>2,22 <sup>4)</sup></b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage <sup>1)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>1,48</b>	<b>1,29</b>	<b>1,29</b>	<b>2,22 <sup>4)</sup></b>
<b>Commission de performance suisse exprimée en pourcentage <sup>1)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>1)</sup> Voir les Notes au rapport.

<sup>2)</sup> Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de commissions de dépositaire.

<sup>3)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 16 décembre 2025.

<sup>4)</sup> Pour la période du 17 décembre 2024 au 16 décembre 2025.

# MAINFIRST – TOP EUROPEAN IDEAS FUND

## Performance exprimée en pourcentage\*

État : 31 décembre 2025

Fonds	ISIN WKN	Devise de la catégorie d'actions	6 mois	1 an	3 ans	10 ans
MainFirst – Top European Ideas Fund - Actions A depuis le 16.07.2007	LU0308864023 A0MVL0	EUR	8,31 %	24,11 %	33,18 %	74,86 %
MainFirst – Top European Ideas Fund - Actions A3 depuis le 27.11.2014	LU1006510504 A1XAZF	USD	-	5,79 % <sup>1)</sup>	17,95 % <sup>2)</sup>	77,20 % <sup>3)</sup>
MainFirst – Top European Ideas Fund - Actions B depuis le 21.08.2009	LU0308864296 A0MVL1	EUR	8,29 %	24,05 %	33,09 %	74,85 %
MainFirst – Top European Ideas Fund - Actions C depuis le 16.07.2007	LU0308864965 A0MVL2	EUR	8,59 %	24,76 %	35,32 %	84,11 %
MainFirst – Top European Ideas Fund - Actions R depuis le 15.01.2014	LU1004823552 A1XAV6	EUR	8,70 %	25,01 %	36,16 %	87,81 %
MainFirst – Top European Ideas Fund - Actions X depuis le 15.01.2014	LU1004823636 A1XAV7	EUR	8,65 %	24,96 %	36,10 %	87,82 %
MainFirst – Top European Ideas Fund - Actions V depuis le 11.05.2016	LU1394739491 A2AGZ6	EUR	6,81 % <sup>4)</sup>	22,24 % <sup>5)</sup>	29,64 % <sup>6)</sup>	---

\* Sur la base des valeurs des actions publiées (méthode BVI et directive « Calcul et publication de la performance d'organismes de placement collectif » de l'AMAS du 16 mai 2008 (dans sa version du 5 août 2021)).

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais prélevés lors de la souscription et du rachat des actions.

<sup>1)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 3 février 2025.

<sup>2)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 3 février 2025.

<sup>3)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 3 février 2025.

<sup>4)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 16 décembre 2025.

<sup>5)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 16 décembre 2025.

<sup>6)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 16 décembre 2025.

# MAINFIRST – TOP EUROPEAN IDEAS FUND

## COMPOSITION DE L'ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2025

### Composition de l'actif au 31 décembre 2025

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>Actions, droits et bons de jouissance</b>								
<b>Valeurs mobilières négociées en Bourse</b>								
<b>Danemark</b>								
DK0060542181	ISS AS	DKK	0	56.100	110.630	217,2000	3.217.659,28	5,50
							<b>3.217.659,28</b>	<b>5,50</b>
<b>Allemagne</b>								
DE0008404005	Allianz SE	EUR	10.873	12.699	8.074	390,5000	3.152.897,00	5,39
DE0005104400	ATOSS Software SE	EUR	0	44.031	5.231	115,4000	603.657,40	1,03
DE000AUM0V10	AUMOVIO SE	EUR	13.703	0	13.703	42,9400	588.406,82	1,01
DE000BASF111	BASF SE	EUR	178.344	111.544	66.800	44,4300	2.967.924,00	5,08
DE000CBK1001	Commerzbank AG	EUR	276.920	188.956	87.964	36,1000	3.175.500,40	5,43
DE0005439004	Continental AG	EUR	27.406	4.900	22.506	67,9600	1.529.507,76	2,62
DE000EVNK013	Evonik Industries AG	EUR	267.567	201.700	65.867	13,3600	879.983,12	1,51
DE0005785802	Fresenius Medical Care AG	EUR	22.000	0	22.000	40,7600	896.720,00	1,53
DE0006602006	GEA Group AG	EUR	27.000	0	27.000	57,8000	1.560.600,00	2,67
DE000LEG1110	LEG Immobilien SE	EUR	29.200	0	29.200	62,2500	1.817.700,00	3,11
DE0006464506	Leifheit AG	EUR	0	165.178	35.113	15,2000	533.717,60	0,91
DE0006223407	ProCredit Holding AG	EUR	0	754.072	20.855	8,4400	176.016,20	0,30
DE000TLX1005	Talanx AG	EUR	6.620	45.598	28.455	113,8000	3.238.179,00	5,54
DE000TRAT0N7	TRATON SE	EUR	160.582	70.600	89.982	30,5000	2.744.451,00	4,69
							<b>23.865.260,30</b>	<b>40,82</b>
<b>France</b>								
FR0000120628	AXA S.A.	EUR	86.343	100.800	42.655	41,1400	1.754.826,70	3,00
FR0000120172	Carrefour S.A.	EUR	0	60.000	44.000	14,2150	625.460,00	1,07
FR0000120321	L'Oréal S.A.	EUR	10.058	6.700	3.960	366,9500	1.453.122,00	2,49
FR0000120271	TotalEnergies SE	EUR	58.969	76.200	55.049	56,4000	3.104.763,60	5,31
							<b>6.938.172,30</b>	<b>11,87</b>
<b>Grèce</b>								
GRS495003006	Aegean Airlines S.A.	EUR	0	287.717	12.022	14,4400	173.597,68	0,30
GRS536003007	Athens International Airport S.A.	EUR	0	73.110	24.785	10,7300	265.943,05	0,45
							<b>439.540,73</b>	<b>0,75</b>
<b>Italie</b>								
IT0005455875	INTERCOS S.p.A.	EUR	0	201.355	53.284	11,0600	589.321,04	1,01
							<b>589.321,04</b>	<b>1,01</b>
<b>Pays-Bas</b>								
NL0011872643	ASR Nederland NV	EUR	0	62.788	38.020	60,8800	2.314.657,60	3,96
NL0015435975	Davide Campari-Milano NV	EUR	450.329	0	450.329	5,5380	2.493.922,00	4,27
							<b>4.808.579,60</b>	<b>8,23</b>

<sup>1)</sup> ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – TOP EUROPEAN IDEAS FUND

## Composition de l'actif au 31 décembre 2025

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>Autriche</b>								
AT0000BAWAG2	BAWAG Group AG	EUR	0	44.946	22.001	129,0000	2.838.129,00	4,85
AT0000606306	Raiffeisen Bank International AG	EUR	113.295	41.100	72.195	38,3000	2.765.068,50	4,73
							<b>5.603.197,50</b>	<b>9,58</b>
<b>Suisse</b>								
CH0303692047	EDAG Engineering Group AG	EUR	0	75.042	45.415	5,0400	228.891,60	0,39
CH0022268228	EFG International AG	CHF	0	15.000	31.483	19,0600	645.440,44	1,10
CH0468525222	Medacta Group S.A.	CHF	0	10.261	3.759	156,4000	632.362,70	1,08
							<b>1.506.694,74</b>	<b>2,57</b>
<b>Espagne</b>								
ES0124244E34	Mapfre S.A.	EUR	351.266	0	351.266	4,3060	1.512.551,40	2,59
							<b>1.512.551,40</b>	<b>2,59</b>
<b>Royaume-Uni</b>								
GB00B132NW22	Ashmore Group Plc.	GBP	0	220.700	348.402	1,7650	704.871,08	1,21
GB0002374006	Diageo Plc.	GBP	53.700	0	53.700	16,0250	986.408,18	1,69
GB00B53P2009	Jupiter Fund Management Plc.	GBP	0	938.744	510.035	1,5860	927.230,07	1,59
GB0001367019	The British Land Co. Plc.	GBP	0	0	64.000	4,0140	294.470,43	0,50
GB00BJDQQ870	Watches Of Switzerland Group Plc.	GBP	0	0	88.100	4,7820	482.914,03	0,83
							<b>3.395.893,79</b>	<b>5,82</b>
<b>Valeurs mobilières négociées en Bourse</b>							<b>51.876.870,68</b>	<b>88,74</b>
<b>Actions, droits et bons de jouissance</b>							<b>51.876.870,68</b>	<b>88,74</b>
<b>Portefeuille-titres</b>							<b>51.876.870,68</b>	<b>88,74</b>
<b>Avoirs bancaires - Compte courant <sup>2)</sup></b>							<b>1.637.711,97</b>	<b>2,80</b>
<b>Solde des autres créances et engagements</b>							<b>4.949.781,14</b>	<b>8,46</b>
<b>Actif net du compartiment en EUR</b>							<b>58.464.363,79</b>	<b>100,00</b>

<sup>1)</sup> ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

<sup>2)</sup> Voir les Notes au rapport.

# MAINFIRST – TOP EUROPEAN IDEAS FUND

## Taux de change

À des fins d'évaluation, la valeur des actifs libellés en devise étrangère est convertie en euros sur la base des taux de change suivants au 31 décembre 2025. \*

Livre sterling	GBP	1	0,8724
Couronne danoise	DKK	1	7,4678
Couronne islandaise	ISK	1	147,0683
Couronne norvégienne	NOK	1	11,8070
Couronne suédoise	SEK	1	10,8101
Franc suisse	CHF	1	0,9297
Dollar US	USD	1	1,1757

\* Le dernier jour d'évaluation de l'exercice 2025 était le 30 décembre 2025. C'est pourquoi les taux de change du 29 décembre 2025 ont été utilisés pour la conversion des actifs libellés dans une devise étrangère.

# MAINFIRST – GERMANY FUND

Rapport annuel  
1<sup>er</sup> janvier 2025 - 31 décembre 2025

**La Société est habilitée à créer des catégories d'actions assorties de droits différents. Les catégories d'actions décrites ci-après sont actuellement disponibles :**

	<b>Actions A</b>	<b>Actions B</b>	<b>Actions C</b>	<b>Actions R</b>
WKN :	A0RAJN	A0RAJP	A0RAJQ	A1XAV8
Code ISIN :	LU0390221256	LU0390221686	LU0390221926	LU1004823719
Commission de souscription :	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %
Commission de rachat :	néant	néant	néant	néant
Commission forfaitaire :	jusqu'à 2,00 % p.a.	jusqu'à 2,00 % p.a.	jusqu'à 1,40 % p.a.	jusqu'à 1,20 % p.a.
Investissement ultérieur minimum :	néant	néant	500.000 EUR	néant
Affectation des résultats :	capitalisation	distribution	capitalisation	capitalisation
Devise :	EUR	EUR	EUR	EUR

	<b>Actions X <sup>1)</sup></b>	<b>Actions V <sup>2)</sup></b>
WKN :	A1XAV9	A2AGZ7
Code ISIN :	LU1004823800	LU1394739574
Commission de souscription :	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %
Commission de rachat :	néant	néant
Commission forfaitaire :	jusqu'à 1,20 % p.a.	jusqu'à 2,00 % p.a.
Investissement ultérieur minimum :	néant	néant
Affectation des résultats :	distribution	capitalisation
Devise :	EUR	EUR

<sup>1)</sup> La catégorie d'actions X a été fusionnée dans la catégorie d'actions R le 3 février 2025.

<sup>2)</sup> La catégorie d'actions V a été liquidée le 29 janvier 2025.

# MAINFIRST – GERMANY FUND

## Répartition géographique par pays <sup>1)</sup>

Allemagne	86,00 %
Luxembourg	2,82 %
Suisse	0,54 %
Portefeuille-titres	89,36 %
Avoirs bancaires	6,17 %
Solde des autres créances et engagements	4,47 %
	<b>100,00 %</b>

## Répartition sectorielle <sup>1)</sup>

Biens d'investissement	11,56 %
Automobiles et pièces détachées	11,53 %
Assurances	10,75 %
Matières premières, auxiliaires et carburants	7,88 %
Gestion et développement immobiliers	7,86 %
Services financiers diversifiés	6,79 %
Commerce de gros et de détail	5,43 %
Biens de consommation et habillement	4,36 %
Banques	4,31 %
Santé : équipements et services de santé	3,64 %
Énergie	3,23 %
Services professionnels et carburants	2,82 %
Logiciels et services	2,72 %
Produits ménagers et de soin personnel	2,53 %
Transports	1,80 %
Semi-conducteurs et machines pour la production de semi-conducteurs	1,20 %
Vente au détail de produits alimentaires et de consommation de base	0,95 %
Portefeuille-titres	89,36 %
Avoirs bancaires	6,17 %
Solde des autres créances et engagements	4,47 %
	<b>100,00 %</b>

<sup>1)</sup> En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – GERMANY FUND

## Évolution des 3 derniers exercices

### Actions A

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	105,00	464.687	-9.455,09	225,97
31.12.2024	73,54	341.938	-27.190,05	215,07
31.12.2025	66,09	274.550	-16.030,23	240,72

### Actions B

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	32,50	326.155	-1.675,74	99,65
31.12.2024	19,98	212.502	-11.075,67	94,01
31.12.2025	15,50	148.025	-6.552,18	104,72

### Actions C

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	5,85	36.261	-3.607,84	161,40
31.12.2024	3,74	24.194	-1.972,94 <sup>1)</sup>	154,46
31.12.2025	2,24	12.881	-2.021,32	173,83

### Actions R

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	6,86	65.945	-3.604,26	103,99
31.12.2024	7,36	73.767	847,80	99,73
31.12.2025	0,45	4.009	-7.874,83 <sup>2)</sup>	112,45

### Actions X

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	0,06	607	-6,11	99,48
31.12.2024	0,05	527	-7,91	94,71
31.12.2025	-	-	-51,23 <sup>3)</sup>	-

### Actions V

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	0,14	1.298	17,73	104,21
31.12.2024	0,13	1.359	6,07	98,93
31.12.2025	-	-	-138,77 <sup>4)</sup>	-

<sup>1)</sup> Ce poste comprend les flux de trésorerie générés par la fusion de la catégorie d'actions D dans la catégorie d'actions C au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

<sup>2)</sup> Ce poste comprend les flux de trésorerie générés par la fusion de la catégorie d'actions X dans la catégorie d'actions R au 3 février 2025.

<sup>3)</sup> Ce poste comprend les sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions X dans la catégorie d'actions R au 3 février 2025.

<sup>4)</sup> Ce poste comprend les sorties de fonds résultant de la liquidation de la catégorie d'actions V au 29 janvier 2025.

# MAINFIRST – GERMANY FUND

## Composition de l'actif net du compartiment

au 31 décembre 2025

	EUR
Portefeuille-titres (coût d'acquisition : 77.819.699,14 EUR)	75.324.290,75
Avoirs bancaires <sup>1)</sup>	5.200.622,70
Intérêts à recevoir	10.197,29
Dividendes à recevoir	3.959.408,98
Créances sur vente d'actions	69.365,43
	<b>84.563.885,15</b>
Engagements au titre du rachat d'actions	-154.746,20
Autres passifs <sup>2)</sup>	-128.987,47
	<b>-283.733,67</b>
<b>Actif net du compartiment</b>	<b>84.280.151,48</b>

<sup>1)</sup> Voir les Notes au rapport.

<sup>2)</sup> Ce poste se compose essentiellement des commissions de gestion et de la taxe d'abonnement.

# MAINFIRST – GERMANY FUND

## Allocation aux catégories d'actions

### Actions A

Part de l'actif net du compartiment	66.089.152,64 EUR
Actions en circulation	274.550,310
Valeur par action	240,72 EUR

### Actions B

Part de l'actif net du compartiment	15.501.162,65 EUR
Actions en circulation	148.025,340
Valeur par action	104,72 EUR

### Actions C

Part de l'actif net du compartiment	2.239.041,57 EUR
Actions en circulation	12.880,790
Valeur par action	173,83 EUR

### Actions R

Part de l'actif net du compartiment	450.794,62 EUR
Actions en circulation	4.008,990
Valeur par action	112,45 EUR

# MAINFIRST – GERMANY FUND

## Variation de l'actif net du compartiment

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Total EUR	Actions A EUR	Actions B EUR	Actions C EUR
Actif net du compartiment au début de la période sous revue	104.797.193,64	73.541.100,15	19.978.187,30	3.737.042,85
Résultat net ordinaire	888.789,91	688.508,98	157.139,08	35.250,82
Péréquation des revenus et charges	490.981,83	260.928,24	49.353,09	17.730,75
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	31.654.575,63	16.852.843,01	1.087.558,45	13.354.287,96
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions X dans la catégorie d'actions R	51.217,44	0,00	0,00	0,00
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-64.184.367,42	-32.883.071,34	-7.639.738,51	-15.375.603,52
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions X dans la catégorie d'actions R	-51.217,44	0,00	0,00	0,00
Sorties de fonds résultant de la liquidation de la catégorie d'actions V	-138.771,00	0,00	0,00	0,00
Plus-values réalisées	13.301.099,66	9.633.562,29	2.283.305,76	764.920,50
Moins-values réalisées	-11.480.140,74	-8.244.709,29	-2.113.479,84	-412.159,93
Variation nette des plus-values latentes	2.437.269,80	1.496.828,57	454.963,90	113.256,85
Variation nette des moins-values latentes	6.601.569,03	4.743.162,03	1.331.922,28	4.315,29
Distribution	-88.048,86	0,00	-88.048,86	0,00
<b>Actif net du compartiment à la fin de la période sous revue</b>	<b>84.280.151,48</b>	<b>66.089.152,64</b>	<b>15.501.162,65</b>	<b>2.239.041,57</b>

	Actions R EUR	Actions X EUR	Actions V EUR
Actif net du compartiment au début de la période sous revue	7.356.548,21	49.876,02	134.439,11
Résultat net ordinaire	8.153,67	-46,39	-216,25
Péréquation des revenus et charges	162.969,75	0,00	0,00
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	359.885,26	0,95	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions X dans la catégorie d'actions R	51.217,44	0,00	0,00
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-8.285.935,83	-18,22	0,00
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions X dans la catégorie d'actions R	0,00	-51.217,44	0,00
Sorties de fonds résultant de la liquidation de la catégorie d'actions V	0,00	0,00	-138.771,00
Plus-values réalisées	617.679,69	463,67	1.167,75
Moins-values réalisées	-701.904,78	-2.304,26	-5.582,64
Variation nette des plus-values latentes	369.131,72	703,18	2.385,58
Variation nette des moins-values latentes	513.049,49	2.542,49	6.577,45
Distribution	0,00	0,00	0,00
<b>Actif net du compartiment à la fin de la période sous revue</b>	<b>450.794,62</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

# MAINFIRST – GERMANY FUND

## Évolution du nombre d'actions en circulation

	Actions A Volume	Actions B Volume	Actions C Volume	Actions R Volume
Actions en circulation au début de la période sous revue	341.938,210	212.502,230	24.194,270	73.766,590
Actions émises	72.815,360	10.647,800	74.756,030	3.292,800
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions X dans la catégorie d'actions R	0,000	0,000	0,000	499,970
Actions rachetées	-140.203,260	-75.124,690	-86.069,510	-73.550,370
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions X dans la catégorie d'actions R	0,000	0,000	0,000	0,000
Actions rachetées par suite de la liquidation de la catégorie d'actions V	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Actions en circulation à la fin de la période sous revue</b>	<b>274.550,310</b>	<b>148.025,340</b>	<b>12.880,790</b>	<b>4.008,990</b>

	Actions X Volume	Actions V Volume
Actions en circulation au début de la période sous revue	526,610	1.359,000
Actions émises	0,010	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions X dans la catégorie d'actions R	0,000	0,000
Actions rachetées	-0,190	0,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions X dans la catégorie d'actions R	-526,430	0,000
Actions rachetées par suite de la liquidation de la catégorie d'actions V	0,000	-1.359,000
<b>Actions en circulation à la fin de la période sous revue</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>

# MAINFIRST – GERMANY FUND

## Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Total EUR	Actions A EUR	Actions B EUR	Actions C EUR
<b>Revenus</b>				
Dividendes	3.296.898,54	2.381.612,18	552.678,86	127.914,80
Intérêts bancaires	130.651,17	92.787,89	23.196,00	5.973,44
Produits du Swing Pricing <sup>1)</sup>	65.971,67	51.476,19	12.110,74	2.044,51
Autres revenus	417,49	295,20	76,52	15,08
Péréquation des revenus	-955.244,26	-535.517,77	-120.802,89	-68.730,30
<b>Total des revenus</b>	<b>2.538.694,61</b>	<b>1.990.653,69</b>	<b>467.259,23</b>	<b>67.217,53</b>
<b>Charges</b>				
Charges d'intérêts	-460,63	-363,53	-79,56	-12,37
Charges sur prêts de titres	-65,90	-51,66	-12,15	-1,74
Commission forfaitaire	-1.707.770,27	-1.283.324,33	-306.173,60	-65.906,23
Taxe d'abonnement	-51.353,32	-39.026,47	-9.146,02	-678,01
Frais de publication et de révision	-19.726,10	-14.376,32	-3.357,41	-1.182,06
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-4.137,46	-2.845,89	-659,11	-394,52
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-25.839,80	-15.806,46	-9.103,67	-552,86
Taxes nationales	-14.980,70	-10.783,09	-2.594,85	-646,45
Autres charges <sup>2)</sup>	-289.832,95	-210.156,49	-50.443,58	-13.592,02
Péréquation des charges	464.262,43	274.589,53	71.449,80	50.999,55
<b>Total des charges</b>	<b>-1.649.904,70</b>	<b>-1.302.144,71</b>	<b>-310.120,15</b>	<b>-31.966,71</b>
<b>Résultat net ordinaire</b>	<b>888.789,91</b>	<b>688.508,98</b>	<b>157.139,08</b>	<b>35.250,82</b>
<b>Total des frais de transaction sur l'exercice <sup>1)</sup></b>	<b>173.753,81</b>			
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage <sup>1)</sup></b>		<b>1,99</b>	<b>2,02</b>	<b>1,41</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage <sup>1)</sup></b>		<b>1,99</b>	<b>2,02</b>	<b>1,41</b>
(pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)				
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage <sup>1)</sup></b>		<b>1,99</b>	<b>2,02</b>	<b>1,41</b>
(pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)				
<b>Commission de performance suisse exprimée en pourcentage <sup>1)</sup></b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
(pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)				

<sup>1)</sup> Voir les Notes au rapport.

<sup>2)</sup> Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de commissions de dépositaire.

# MAINFIRST – GERMANY FUND

## Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Actions R EUR	Actions X EUR	Actions V EUR
<b>Revenus</b>			
Dividendes	234.692,70	0,00	0,00
Intérêts bancaires	8.649,83	13,64	30,37
Produits du Swing Pricing <sup>1)</sup>	340,23	0,00	0,00
Autres revenus	30,69	0,00	0,00
Péréquation des revenus	-230.193,30	0,00	0,00
<b>Total des revenus</b>	<b>13.520,15</b>	<b>13,64</b>	<b>30,37</b>
<b>Charges</b>			
Charges d'intérêts	-5,17	0,00	0,00
Charges sur prêts de titres	-0,35	0,00	0,00
Commission forfaitaire	-52.108,87	-42,47	-214,77
Taxe d'abonnement	-2.500,34	-2,46	-0,02
Frais de publication et de révision	-809,31	-0,35	-0,65
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-237,94	0,00	0,00
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-370,45	-1,72	-4,64
Taxes nationales	-953,76	-0,69	-1,86
Autres charges <sup>2)</sup>	-15.603,84	-12,34	-24,68
Péréquation des charges	67.223,55	0,00	0,00
<b>Total des charges</b>	<b>-5.366,48</b>	<b>-60,03</b>	<b>-246,62</b>
<b>Résultat net ordinaire</b>	<b>8.153,67</b>	<b>-46,39</b>	<b>-216,25</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage <sup>1)</sup></b>	<b>1,21</b>	<b>0,12 <sup>3)</sup></b>	<b>0,18 <sup>4)</sup></b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage <sup>1)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>1,21</b>	<b>1,26 <sup>5)</sup></b>	<b>2,23 <sup>6)</sup></b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage <sup>1)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>1,21</b>	<b>1,26 <sup>5)</sup></b>	<b>2,23 <sup>6)</sup></b>
<b>Commission de performance suisse exprimée en pourcentage <sup>1)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>1)</sup> Voir les Notes au rapport.

<sup>2)</sup> Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de commissions de dépositaire.

<sup>3)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 3 février 2025.

<sup>4)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 29 janvier 2025.

<sup>5)</sup> Pour la période du 4 février 2024 au 3 février 2025.

<sup>6)</sup> Pour la période du 30 janvier 2024 au 29 janvier 2025.

# MAINFIRST – GERMANY FUND

## Performance exprimée en pourcentage\*

État : 31 décembre 2025

Fonds	ISIN WKN	Devise de la catégorie d'actions	6 mois	1 an	3 ans	10 ans
MainFirst – Germany Fund - Actions A depuis le 05.06.2009	LU0390221256 A0RAJN	EUR	-2,17 %	11,92 %	18,44 %	38,07 %
MainFirst – Germany Fund - Actions B depuis le 02.01.2014	LU0390221686 A0RAJP	EUR	-2,18 %	11,89 %	18,40 %	38,06 %
MainFirst – Germany Fund - Actions C depuis le 17.10.2008	LU0390221926 A0RAJQ	EUR	-1,90 %	12,54 %	20,38 %	45,45 %
MainFirst – Germany Fund - Actions R depuis le 11.12.2017	LU1004823719 A1XAV8	EUR	-1,83 %	12,75 %	21,12 %	---
MainFirst – Germany Fund - Actions V depuis le 21.07.2017	LU1394739574 A2AGZ7	EUR	-	3,21 % <sup>1)</sup>	8,66 % <sup>2)</sup>	---
MainFirst – Germany Fund - Actions X depuis le 21.07.2017	LU1004823800 A1XAV9	EUR	-	2,72 % <sup>3)</sup>	10,3 % <sup>4)</sup>	---

\* Sur la base des valeurs des actions publiées (méthode BVI et directive « Calcul et publication de la performance d'organismes de placement collectif » de l'AMAS du 16 mai 2008 (dans sa version du 5 août 2021)).

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais prélevés lors de la souscription et du rachat des actions.

<sup>1)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 29 janvier 2025.

<sup>2)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 29 janvier 2025.

<sup>3)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 3 février 2025.

<sup>4)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 3 février 2025.

# MAINFIRST – GERMANY FUND

## COMPOSITION DE L'ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2025

### Composition de l'actif au 31 décembre 2025

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>Actions, droits et bons de jouissance</b>								
<b>Valeurs mobilières négociées en Bourse</b>								
<b>Allemagne</b>								
DE0005110001	All for One Group SE	EUR	0	41.652	2.180	42,9000	93.522,00	0,11
DE0008404005	Allianz SE	EUR	22.200	30.572	4.828	390,5000	1.885.334,00	2,24
DE0005104400	ATOSS Software SE	EUR	0	17.544	2.594	115,4000	299.347,60	0,36
DE000AUM0V10	AUMOVIO SE	EUR	34.220	1	34.219	42,9400	1.469.363,86	1,74
DE000BASF111	BASF SE	EUR	99.070	0	99.070	44,4300	4.401.680,10	5,22
DE0005200000	Beiersdorf AG	EUR	50.500	27.700	22.800	93,6800	2.135.904,00	2,53
DE000CBK1001	Commerzbank AG	EUR	282.677	188.220	94.457	36,1000	3.409.897,70	4,05
DE0005439004	Continental AG	EUR	44.671	19.432	50.439	67,9600	3.427.834,44	4,07
DE000DTR0CK8	Daimler Truck Holding AG	EUR	157.300	90.342	66.958	37,3200	2.498.872,56	2,96
DE0005140008	Deutsche Bank AG	EUR	63.044	200.248	126.676	33,1100	4.194.242,36	4,98
DE0008019001	Dte. Pfandbriefbank AG	EUR	0	112.900	362.658	4,2160	1.528.966,13	1,81
DE0005552004	Dte. Post AG	EUR	85.100	136.976	26.588	46,7300	1.242.457,24	1,47
DE0005565204	Dürr AG	EUR	0	71.300	96.361	22,5500	2.172.940,55	2,58
DE000A40ESU3	Einhell Germany AG -VZ-	EUR	0	8.198	2.332	84,2000	196.354,40	0,23
DE0005677108	Elmos Semiconductor SE	EUR	0	0	10.424	97,0000	1.011.128,00	1,20
DE000EVNK013	Evonik Industries AG	EUR	340.435	136.460	203.975	13,3600	2.725.106,00	3,23
DE0005772206	Fielmann Group AG	EUR	0	19.900	27.892	43,5500	1.214.696,60	1,44
DE0005785802	Fresenius Medical Care AG	EUR	10.800	42.999	75.196	40,7600	3.064.988,96	3,64
DE000A3E5D64	FUCHS SE -VZ-	EUR	0	5.400	36.359	38,1400	1.386.732,26	1,65
DE0006602006	GEA Group AG	EUR	9.900	12.700	36.512	57,8000	2.110.393,60	2,50
DE0005800601	GFT Technologies SE	EUR	0	57.184	28.611	18,9400	541.892,34	0,64
DE0008402215	Hannover Rück SE	EUR	23.027	13.444	9.583	266,2000	2.550.994,60	3,03
DE000A161408	HelloFresh SE	EUR	0	0	129.773	6,1580	799.142,13	0,95
DE000A1PHFF7	HUGO BOSS AG	EUR	0	46.700	64.176	36,1500	2.319.962,40	2,75
DE000A3E00M1	IONOS Group SE	EUR	0	64.293	50.876	26,7500	1.360.933,00	1,61
DE000JST4000	JOST Werke SE	EUR	0	61.848	7.439	54,1000	402.449,90	0,48
DE0006219934	Jungheinrich AG -VZ-	EUR	0	11.100	66.764	35,4200	2.364.780,88	2,81
DE0005470405	LANXESS AG	EUR	0	0	48.421	17,6200	853.178,02	1,01
DE000LEG1110	LEG Immobilien SE	EUR	51.849	12.400	64.460	62,2500	4.012.635,00	4,76
DE0006464506	Leifheit AG	EUR	0	143.736	35.851	15,2000	544.935,20	0,65
DE0006223407	ProCredit Holding AG	EUR	0	653.593	25.987	8,4400	219.330,28	0,26
DE0006969603	PUMA SE	EUR	0	0	36.340	22,3000	810.382,00	0,96
DE0007231334	Sixt SE -VZ-	EUR	0	0	5.323	53,0000	282.119,00	0,33
DE000TLX1005	Talanx AG	EUR	0	20.640	36.791	113,8000	4.186.815,80	4,97
DE000TRATON7	TRATON SE	EUR	64.055	70.159	143.217	30,5000	4.368.118,50	5,18
DE000A1ML7J1	Vonovia SE	EUR	187.488	80.941	106.547	24,5400	2.614.663,38	3,10
DE0008051004	Wüstenrot & Württembergische AG	EUR	0	284.645	29.700	14,5400	431.838,00	0,51
DE000ZAL1111	Zalando SE	EUR	79.710	24.000	132.590	25,3400	3.359.830,60	3,99
							<b>72.493.763,39</b>	<b>86,00</b>

<sup>1)</sup> ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – GERMANY FUND

## Composition de l'actif au 31 décembre 2025

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>Luxembourg</b>								
LU1704650164	BEFESA S.A.	EUR	0	60.300	80.568	29,5000	2.376.756,00	2,82
							<b>2.376.756,00</b>	<b>2,82</b>
<b>Suisse</b>								
CH0303692047	EDAG Engineering Group AG	EUR	0	44.084	90.034	5,0400	453.771,36	0,54
							<b>453.771,36</b>	<b>0,54</b>
<b>Valeurs mobilières négociées en Bourse</b>							<b>75.324.290,75</b>	<b>89,36</b>
<b>Actions, droits et bons de jouissance</b>							<b>75.324.290,75</b>	<b>89,36</b>
<b>Portefeuille-titres</b>							<b>75.324.290,75</b>	<b>89,36</b>
<b>Avoirs bancaires - Compte courant <sup>2)</sup></b>							<b>5.200.622,70</b>	<b>6,17</b>
<b>Solde des autres créances et engagements</b>							<b>3.755.238,03</b>	<b>4,47</b>
<b>Actif net du compartiment en EUR</b>							<b>84.280.151,48</b>	<b>100,00</b>

<sup>1)</sup> ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

<sup>2)</sup> Voir les Notes au rapport.

# MAINFIRST – GERMANY FUND

## Taux de change

Au 31 décembre 2025, tous les éléments d'actifs du compartiment étaient libellés en euros.

# MAINFIRST – EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

Rapport annuel  
1<sup>er</sup> janvier 2025 - 31 décembre 2025

**La Société est habilitée à créer des catégories d'actions assorties de droits différents. Les catégories d'actions décrites ci-après sont actuellement disponibles :**

	<b>Actions A</b>	<b>Actions A1</b>	<b>Actions A2</b>	<b>Actions B <sup>1)</sup></b>
WKN :	A1J5H6	A1J5H7	A1J5H8	A1J5H9
Code ISIN :	LU0816909013	LU0816909286	LU0816909369	LU0816909443
Commission de souscription :	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %
Commission de rachat :	néant	néant	néant	néant
Commission forfaitaire :	jusqu'à 1,40 % p.a.	jusqu'à 1,40 % p.a.	jusqu'à 1,40 % p.a.	jusqu'à 1,40 % p.a.
Investissement ultérieur minimum :	néant	néant	néant	néant
Affectation des résultats :	capitalisation	capitalisation	capitalisation	distribution
Devise :	USD	CHF	EUR	USD

	<b>Actions C</b>	<b>Actions C1</b>	<b>Actions C2</b>	<b>Actions D <sup>3)</sup></b>
WKN :	A1J5JC	A1J5JD	A1J5JE	A1J5JF
Code ISIN :	LU0816909955	LU0816910292	LU0816910375	LU0816910458
Commission de souscription :	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %
Commission de rachat :	néant	néant	néant	néant
Commission forfaitaire :	jusqu'à 1,00 % p.a.	jusqu'à 1,00 % p.a.	jusqu'à 1,00 % p.a.	jusqu'à 1,00 % p.a.
Investissement ultérieur minimum :	500.000 USD	500.000,00 CHF	500.000 EUR	500.000 USD
Affectation des résultats :	capitalisation	capitalisation	capitalisation	distribution
Devise :	USD	CHF	EUR	USD

	<b>Actions D1 <sup>2)</sup></b>	<b>Actions D2</b>	<b>Actions R</b>	<b>Actions R2</b>
WKN :	A1J5JG	A1J5JH	A1XAWB	A1XAWF
Code ISIN :	LU0816910615	LU0816910706	LU1004824014	LU1004824444
Commission de souscription :	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %
Commission de rachat :	néant	néant	néant	néant
Commission forfaitaire :	jusqu'à 1,00 % p.a.	jusqu'à 1,00 % p.a.	jusqu'à 1,00 % p.a.	jusqu'à 1,00 % p.a.
Investissement ultérieur minimum :	500.000 CHF	500.000 EUR	néant	néant
Affectation des résultats :	distribution	distribution	capitalisation	capitalisation
Devise :	CHF	EUR	USD	EUR

	<b>Actions F</b>
WKN :	A1XAWC
Code ISIN :	LU1004824105
Commission de souscription :	néant
Commission de rachat :	néant
Commission forfaitaire :	jusqu'à 1,00 % p.a.
Investissement ultérieur minimum :	15.000.000 USD
Affectation des résultats :	distribution
Devise :	USD

<sup>1)</sup> La catégorie d'actions B a été fusionnée dans la catégorie d'actions A le 3 février 2025.

<sup>2)</sup> La catégorie d'actions D1 a été fusionnée dans la catégorie d'actions C1 le 3 février 2025.

<sup>3)</sup> La catégorie d'actions D a été lancée le 7 octobre 2025.

# MAINFIRST – EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

## Répartition géographique par pays <sup>1)</sup>

États-Unis d'Amérique	17,40 %
Luxembourg	14,23 %
Îles Caïmans	8,08 %
Mexique	7,10 %
Canada	5,06 %
Chili	4,80 %
Kazakhstan	3,87 %
Pologne	3,78 %
Émirats arabes unis	3,30 %
Pays-Bas	3,29 %
Koweït	2,94 %
Singapour	2,84 %
Colombie	2,31 %
Trinité-et-Tobago	2,29 %
Espagne	2,12 %
Irlande	1,83 %
Pérou	1,66 %
Mongolie	1,56 %
Royaume-Uni	0,73 %
Turquie	0,63 %
Togo	0,59 %
Bahreïn	0,45 %
Hongrie	0,45 %
Bermudes	0,43 %
Indonésie	0,29 %
Iles Vierges (GB)	0,08 %
Portefeuille-titres	92,11 %
Avoirs bancaires	6,64 %
Solde des autres créances et engagements	1,25 %
	<b>100,00 %</b>

<sup>1)</sup> En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

## Répartition sectorielle <sup>1)</sup>

Banques	16,37 %
Énergie	15,50 %
Matières premières, auxiliaires et carburants	15,30 %
Emprunts d'État	12,64 %
Commerce de gros et de détail	6,46 %
Services aux collectivités	4,37 %
Divers	3,36 %
Services financiers diversifiés	2,95 %
Gestion et développement immobiliers	2,95 %
Transports	2,52 %
Automobiles et pièces détachées	2,43 %
Biens d'investissement	2,12 %
Alimentation, boissons et tabac	1,83 %
Santé : équipements et services de santé	1,30 %
Services à la consommation	1,21 %
Services professionnels et carburants	0,39 %
Matériel et équipement informatique	0,39 %
Immobilier	0,02 %
Portefeuille-titres	92,11 %
Avoirs bancaires	6,64 %
Solde des autres créances et engagements	1,25 %
	<b>100,00 %</b>

## Évolution des 3 derniers exercices

### Actions A

Date	Actif net du compartiment en millions d'USD	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'USD	Valeur par action USD
31.12.2023	10,35	81.100	-2.005,65	127,59
31.12.2024	9,07	65.606	-2.045,68	138,24
31.12.2025	8,35	55.381	-1.455,95 <sup>2)</sup>	150,74

### Actions A1

Date	Actif net du compartiment en millions d'USD	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'USD	Valeur par action USD	Valeur par action CHF
31.12.2023	1,75	14.843	-171,30	117,62	98,97 <sup>3)</sup>
31.12.2024	1,81	15.969	117,94	113,20	102,62 <sup>4)</sup>
31.12.2025	1,72	12.673	-399,95	135,41	107,08 <sup>5)</sup>

<sup>1)</sup> En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

<sup>2)</sup> Ce poste comprend les flux de trésorerie générés par la fusion de la catégorie d'actions B dans la catégorie d'actions A au 3 février 2025.

<sup>3)</sup> Converti en dollars américains au taux de change du 31 décembre 2023 : 1 USD = 0,8415 CHF

<sup>4)</sup> Converti en dollars américains au taux de change du 31 décembre 2024 : 1 USD = 0,9065 CHF

<sup>5)</sup> Converti en dollars américains au taux de change du 31 décembre 2025 : 1 USD = 0,7908 CHF

# MAINFIRST – EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

## Actions A2

Date	Actif net du compartiment en millions d'USD	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'USD	Valeur par action USD	Valeur par action EUR
31.12.2023	3,75	31.616	-1.747,17	118,49	107,28 <sup>1)</sup>
31.12.2024	3,43	28.912	-327,13 <sup>7)</sup>	118,49	114,16 <sup>2)</sup>
31.12.2025	2,69	18.843	-1.287,80	142,99	121,62 <sup>3)</sup>

## Actions B

Date	Actif net du compartiment en millions d'USD	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'USD	Valeur par action USD
31.12.2023	0,85	10.333	-222,43	81,99
31.12.2024	0,56	6.543	-311,23	85,40
31.12.2025	-	-	-561,47 <sup>4)</sup>	-

## Actions C

Date	Actif net du compartiment en millions d'USD	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'USD	Valeur par action USD
31.12.2023	4,95	36.970	-9.485,36	134,01
31.12.2024	4,68	32.117	-665,14	145,84
31.12.2025	4,12	25.782	-972,56	159,67

## Actions C1

Date	Actif net du compartiment en millions d'USD	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'USD	Valeur par action USD	Valeur par action CHF
31.12.2023	2,57	20.827	-76,24	123,17	103,64 <sup>6)</sup>
31.12.2024	2,05	17.207	-421,41	119,16	108,02 <sup>7)</sup>
31.12.2025	1,30	9.068	-1.104,47 <sup>5)</sup>	143,02	113,09 <sup>8)</sup>

## Actions C2

Date	Actif net du compartiment en millions d'USD	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'USD	Valeur par action USD	Valeur par action EUR
31.12.2023	3,07	24.672	-4.339,26	124,42	112,65 <sup>1)</sup>
31.12.2024	1,46	11.702	-1.514,85	124,91	120,35 <sup>2)</sup>
31.12.2025	1,52	10.040	-194,49	151,36	128,74 <sup>3)</sup>

<sup>1)</sup> Converti en dollars américains au taux de change du 31 décembre 2023 : 1 USD = 0,9054 EUR

<sup>2)</sup> Converti en dollars américains au taux de change du 31 décembre 2024 : 1 USD = 0,9635 EUR

<sup>3)</sup> Converti en dollars américains au taux de change du 31 décembre 2025 : 1 USD = 0,8506 EUR

<sup>4)</sup> Ce poste comprend les sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions B dans la catégorie d'actions A au 3 février 2025.

<sup>5)</sup> Ce poste comprend les flux de trésorerie générés par la fusion de la catégorie d'actions D1 dans la catégorie d'actions C1 au 3 février 2025.

<sup>6)</sup> Converti en dollars américains au taux de change du 31 décembre 2023 : 1 USD = 0,8415 CHF

<sup>7)</sup> Converti en dollars américains au taux de change du 31 décembre 2024 : 1 USD = 0,9065 CHF

<sup>8)</sup> Converti en dollars américains au taux de change du 31 décembre 2025 : 1 USD = 0,7908 CHF

# MAINFIRST – EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

## Actions D

Date	Actif net du compartiment en millions d'USD	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'USD	Valeur par action USD
31.12.2023	2,26	26.714	-16.108,12	84,72
31.12.2024	0,73	8.200	-1.621,10	88,65
31.12.2025	-	-	-719,73 <sup>1)</sup>	-

## Actions D1

Date	Actif net du compartiment en millions d'USD	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'USD	Valeur par action USD	Valeur par action CHF
31.12.2023	0,07	850	-2.964,76	77,54	65,25 <sup>2)</sup>
31.12.2024	0,06	850	0,00	73,36	66,50 <sup>3)</sup>
31.12.2025	-	-	-62,17 <sup>4)</sup>	-	-

## Actions D2

Date	Actif net du compartiment en millions d'USD	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'USD	Valeur par action USD	Valeur par action EUR
31.12.2023	4,49	52.627	-1.315,45	85,28	77,21 <sup>5)</sup>
31.12.2024	4,37	52.451	-14,77	83,24	80,20 <sup>6)</sup>
31.12.2025	5,23	52.479	2,32	99,59	84,71 <sup>7)</sup>

## Actions R

Date	Actif net du compartiment en millions d'USD	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'USD	Valeur par action USD
31.12.2023	14,76	116.768	10.194,36	126,38
31.12.2024	15,54	112.902	-480,59	137,67
31.12.2025	11,00	72.901	-5.414,95	150,95

## Actions R2

Date	Actif net du compartiment en millions d'USD	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'USD	Valeur par action USD	Valeur par action EUR
31.12.2023	4,13	43.650	-433,24	94,73	85,77 <sup>5)</sup>
31.12.2024	4,40	46.179	239,99 <sup>8)</sup>	95,34	91,86 <sup>6)</sup>
31.12.2025	0,54	4.709	-4.019,33	115,73	98,43 <sup>7)</sup>

<sup>1)</sup> Ce poste comprend les sorties de fonds résultant de la liquidation de la catégorie d'actions D au 7 octobre 2025.

<sup>2)</sup> Converti en dollars américains au taux de change du 31 décembre 2023 : 1 USD = 0,8415 CHF

<sup>3)</sup> Converti en dollars américains au taux de change du 31 décembre 2024 : 1 USD = 0,9065 CHF

<sup>4)</sup> Ce poste comprend les sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions D1 dans la catégorie d'actions C1 au 3 février 2025.

<sup>5)</sup> Converti en dollars américains au taux de change du 31 décembre 2023 : 1 USD = 0,9054 EUR

<sup>6)</sup> Converti en dollars américains au taux de change du 31 décembre 2024 : 1 USD = 0,9635 EUR

<sup>7)</sup> Converti en dollars américains au taux de change du 31 décembre 2025 : 1 USD = 0,8506 EUR

<sup>8)</sup> Ce poste comprend les flux de trésorerie générés par la fusion de la catégorie d'actions R1 dans la catégorie d'actions R2 au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

# MAINFIRST – EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

<b>Actions F</b>				
Date	Actif net du compartiment en millions d'USD	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'USD	Valeur par action USD
31.12.2023	8,27	75.894	7.589,43	108,99
31.12.2024	10,43	93.434	1.913,90	111,58
31.12.2025	10,04	81.686	-1.335,67	122,89

# MAINFIRST – EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

## Composition de l'actif net du compartiment

au 31 décembre 2025

	USD
Portefeuille-titres	42.859.911,93
(coût d'acquisition : 54.507.414,16 USD)	
Avoirs bancaires <sup>1)</sup>	3.086.442,40
Intérêts à recevoir	701.109,25
Créances sur vente d'actions	2.860,95
Créances sur opérations sur titres	10.021,35
	<b>46.660.345,88</b>
Engagements au titre du rachat d'actions	-89.016,97
Moins-values latentes sur contrats de change à terme	-3.495,44
Autres passifs <sup>2)</sup>	-61.747,78
	<b>-154.260,19</b>
<b>Actif net du compartiment</b>	<b>46.506.085,69</b>

<sup>1)</sup> Voir les Notes au rapport.

<sup>2)</sup> Ce poste se compose essentiellement des commissions de gestion et de gestion du risque.

# MAINFIRST – EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

## Allocation aux catégories d'actions

### Actions A

Part de l'actif net du compartiment	8.347.976,89 USD
Actions en circulation	55.381,010
Valeur par action	150,74 USD

### Actions A1

Part de l'actif net du compartiment	1.716.067,13 USD
Actions en circulation	12.672,940
Valeur par action	135,41 USD
Valeur par action	107,08 CHF <sup>1)</sup>

### Actions A2

Part de l'actif net du compartiment	2.694.361,15 USD
Actions en circulation	18.842,740
Valeur par action	142,99 USD
Valeur par action	121,62 EUR <sup>2)</sup>

### Actions C

Part de l'actif net du compartiment	4.116.570,90 USD
Actions en circulation	25.781,760
Valeur par action	159,67 USD

### Actions C1

Part de l'actif net du compartiment	1.296.982,50 USD
Actions en circulation	9.068,420
Valeur par action	143,02 USD
Valeur par action	113,09 CHF <sup>1)</sup>

### Actions C2

Part de l'actif net du compartiment	1.519.726,90 USD
Actions en circulation	10.040,400
Valeur par action	151,36 USD
Valeur par action	128,74 EUR <sup>2)</sup>

### Actions D2

Part de l'actif net du compartiment	5.226.619,24 USD
Actions en circulation	52.479,040
Valeur par action	99,59 USD
Valeur par action	84,71 EUR <sup>2)</sup>

### Actions R

Part de l'actif net du compartiment	11.004.060,74 USD
Actions en circulation	72.900,800
Valeur par action	150,95 USD

<sup>1)</sup> Converti en dollars américains au taux de change du 31 décembre 2025 : 1 USD = 0,7908 CHF

<sup>2)</sup> Converti en dollars américains au taux de change du 31 décembre 2025 : 1 USD = 0,8506 EUR

# MAINFIRST – EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

## Allocation aux catégories d'actions

### Actions R2

Part de l'actif net du compartiment	544 977,37 USD
Actions en circulation	4 709,220
Valeur par action	115,73 USD
Valeur par action	98,43 EUR <sup>1)</sup>

### Actions F

Part de l'actif net du compartiment	10.038.742,87 USD
Actions en circulation	81.685,910
Valeur par action	122,89 USD

<sup>1)</sup> Converti en dollars américains au taux de change du 31 décembre 2025 : 1 USD = 0,8506 EUR

# MAINFIRST – EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

## Variation de l'actif net du compartiment

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Total USD	Actions A USD	Actions A1 USD	Actions A2 USD
Actif net du compartiment au début de la période sous revue	58.584.261,42	9.069.248,89	1.807.609,15	3.425.923,13
Résultat net ordinaire	2.255.293,93	373.919,55	72.371,80	113.332,08
Péréquation des revenus et charges	248.080,81	21.357,66	6.091,56	17.221,89
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	5.922.078,38	216.750,08	0,00	1.277.572,74
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions B dans la catégorie d'actions A	559.692,93	559.692,93	0,00	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions D1 dans la catégorie d'actions C1	62.172,29	0,00	0,00	0,00
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-23.447.335,06	-2.232.390,34	-399.949,17	-2.565.371,46
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions B dans la catégorie d'actions A	-559.692,93	0,00	0,00	0,00
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions D1 dans la catégorie d'actions C1	-62.172,29	0,00	0,00	0,00
Sorties de fonds résultant de la liquidation de la catégorie d'actions D	-956,56	0,00	0,00	0,00
Plus-values réalisées	4.232.557,95	433.727,47	255.058,07	530.601,15
Moins-values réalisées	-3.278.832,30	-457.066,14	-145.047,36	-256.063,28
Variation nette des plus-values latentes	671.531,58	130.496,93	70.681,14	40.920,43
Variation nette des moins-values latentes	1.390.965,08	232.239,86	49.251,94	110.224,47
Distribution	-71.559,54	0,00	0,00	0,00
<b>Actif net du compartiment à la fin de la période sous revue</b>	<b>46.506.085,69</b>	<b>8.347.976,89</b>	<b>1.716.067,13</b>	<b>2.694.361,15</b>

	Actions B USD	Actions C USD	Actions C1 USD	Actions C2 USD
Actif net du compartiment au début de la période sous revue	558.708,15	4.683.850,41	2.050.432,90	1.461.760,01
Résultat net ordinaire	1.904,74	199.867,37	59.679,37	69.780,64
Péréquation des revenus et charges	0,46	32.766,98	30.166,37	19.147,74
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	272,71	453.767,68	60.714,93	2.788.963,89
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions B dans la catégorie d'actions A	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions D1 dans la catégorie d'actions C1	0,00	0,00	62.172,29	0,00
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-2.046,69	-1.426.326,58	-1.227.352,76	-2.983.453,42
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions B dans la catégorie d'actions A	-559.692,93	0,00	0,00	0,00
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions D1 dans la catégorie d'actions C1	0,00	0,00	0,00	0,00
Sorties de fonds résultant de la liquidation de la catégorie d'actions D	0,00	0,00	0,00	0,00
Plus-values réalisées	6.341,47	257.085,30	302.787,41	288.290,35
Moins-values réalisées	-2.731,31	-277.266,14	-155.666,46	-223.844,07
Variation nette des plus-values latentes	-3.943,50	68.576,78	21.722,20	59.373,82
Variation nette des moins-values latentes	1.186,90	124.249,10	92.326,25	39.707,94
Distribution	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Actif net du compartiment à la fin de la période sous revue</b>	<b>0,00</b>	<b>4.116.570,90</b>	<b>1.296.982,50</b>	<b>1.519.726,90</b>

# MAINFIRST – EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

## Variation de l'actif net du compartiment

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Actions D USD	Actions D1 USD	Actions D2 USD	Actions R USD
Actif net du compartiment au début de la période sous revue	726.949,58	62.357,06	4.366.047,80	15.543.627,07
Résultat net ordinaire	27,54	230,12	246.098,50	548.904,78
Péréquation des revenus et charges	9.670,66	0,00	-20,01	53.575,91
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	894,45	0,00	5.846,19	1.045.706,59
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions B dans la catégorie d'actions A	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions D1 dans la catégorie d'actions C1	0,00	0,00	0,00	0,00
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-719.672,00	0,00	-3.530,62	-6.460.653,91
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions B dans la catégorie d'actions A	0,00	0,00	0,00	0,00
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions D1 dans la catégorie d'actions C1	0,00	-62.172,29	0,00	0,00
Sorties de fonds résultant de la liquidation de la catégorie d'actions D	-956,56	0,00	0,00	0,00
Plus-values réalisées	53.406,19	4.806,24	767.145,80	548.466,13
Moins-values réalisées	-54.851,62	-6.243,93	-338.076,38	-574.618,05
Variation nette des plus-values latentes	-11.821,58	-457,87	81.422,82	65.962,63
Variation nette des moins-values latentes	-3.628,93	1.480,67	173.226,95	233.089,59
Distribution	-17,73	0,00	-71.541,81	0,00
<b>Actif net du compartiment à la fin de la période sous revue</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5.226.619,24</b>	<b>11.004.060,74</b>

	Actions R2 USD	Actions F USD
Actif net du compartiment au début de la période sous revue	4.402.623,52	10.425.123,75
Résultat net ordinaire	26.139,30	543.038,14
Péréquation des revenus et charges	24.895,04	33.206,55
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	71.589,12	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions B dans la catégorie d'actions A	0,00	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions D1 dans la catégorie d'actions C1	0,00	0,00
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-4.090.922,88	-1.335.665,23
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions B dans la catégorie d'actions A	0,00	0,00
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions D1 dans la catégorie d'actions C1	0,00	0,00
Sorties de fonds résultant de la liquidation de la catégorie d'actions D	0,00	0,00
Plus-values réalisées	303.110,32	481.732,05
Moins-values réalisées	-267.102,93	-520.254,63
Variation nette des plus-values latentes	3.887,70	144.710,08
Variation nette des moins-values latentes	70.758,18	266.852,16
Distribution	0,00	0,00
<b>Actif net du compartiment à la fin de la période sous revue</b>	<b>544.977,37</b>	<b>10.038.742,87</b>

Les notes annexes font partie intégrante de ce rapport annuel.

# MAINFIRST – EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

## Évolution du nombre d'actions en circulation

	Actions A Volume	Actions A1 Volume	Actions A2 Volume	Actions B Volume
Actions en circulation au début de la période sous revue	65.606,050	15.968,570	28.912,180	6.542,560
Actions émises	1.532,630	0,000	9.158,800	3,200
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions B dans la catégorie d'actions A	4.028,630	0,000	0,000	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions D1 dans la catégorie d'actions C1	0,000	0,000	0,000	0,000
Actions rachetées	-15.786,300	-3.295,630	-19.228,240	-24,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions B dans la catégorie d'actions A	0,000	0,000	0,000	-6.521,760
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions D1 dans la catégorie d'actions C1	0,000	0,000	0,000	0,000
Actions rachetées par suite de la liquidation de la catégorie d'actions D	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Actions en circulation à la fin de la période sous revue</b>	<b>55.381,010</b>	<b>12.672,940</b>	<b>18.842,740</b>	<b>0,000</b>

	Actions C Volume	Actions C1 Volume	Actions C2 Volume	Actions D Volume
Actions en circulation au début de la période sous revue	32.116,760	17.207,000	11.702,400	8.200,000
Actions émises	2.900,000	450,480	18.583,000	10,200
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions B dans la catégorie d'actions A	0,000	0,000	0,000	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions D1 dans la catégorie d'actions C1	0,000	523,941	0,000	0,000
Actions rachetées	-9.235,000	-9.113,001	-20.245,000	-8.200,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions B dans la catégorie d'actions A	0,000	0,000	0,000	0,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions D1 dans la catégorie d'actions C1	0,000	0,000	0,000	0,000
Actions rachetées par suite de la liquidation de la catégorie d'actions D	0,000	0,000	0,000	-10,200
<b>Actions en circulation à la fin de la période sous revue</b>	<b>25.781,760</b>	<b>9.068,420</b>	<b>10.040,400</b>	<b>0,000</b>

	Actions D1 Volume	Actions D2 Volume	Actions R Volume	Actions R2 Volume
Actions en circulation au début de la période sous revue	850,000	52.451,490	112.902,270	46.178,660
Actions émises	0,000	65,660	7.155,530	736,050
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions B dans la catégorie d'actions A	0,000	0,000	0,000	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions D1 dans la catégorie d'actions C1	0,000	0,000	0,000	0,000
Actions rachetées	0,000	-38,110	-47.157,000	-42.205,490
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions B dans la catégorie d'actions A	0,000	0,000	0,000	0,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions D1 dans la catégorie d'actions C1	-850,000	0,000	0,000	0,000
Actions rachetées par suite de la liquidation de la catégorie d'actions D	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Actions en circulation à la fin de la période sous revue</b>	<b>0,000</b>	<b>52.479,040</b>	<b>72.900,800</b>	<b>4.709,220</b>

	Actions F Volume
Actions en circulation au début de la période sous revue	93.433,550
Actions émises	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions B dans la catégorie d'actions A	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions D1 dans la catégorie d'actions C1	0,000
Actions rachetées	-11.747,640
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions B dans la catégorie d'actions A	0,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions D1 dans la catégorie d'actions C1	0,000
Actions rachetées par suite de la liquidation de la catégorie d'actions D	0,000
<b>Actions en circulation à la fin de la période sous revue</b>	<b>81.685,910</b>

# MAINFIRST – EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

## Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Total USD	Actions A USD	Actions A1 USD	Actions A2 USD
<b>Revenus</b>				
Dividendes	1.412,28	252,59	53,11	80,43
Intérêts sur les emprunts	3.091.705,41	531.743,86	109.441,09	182.449,34
Intérêts bancaires	51.693,95	9.039,27	1.880,25	3.056,38
Produits du Swing Pricing <sup>1)</sup>	27.610,14	4.636,87	973,66	1.527,85
Péréquation des revenus	-322.867,81	-30.209,43	-8.805,59	-25.041,55
<b>Total des revenus</b>	<b>2.849.553,97</b>	<b>515.463,16</b>	<b>103.542,52</b>	<b>162.072,45</b>
<b>Charges</b>				
Charges d'intérêts	-2.915,70	-510,12	-105,52	-165,72
Charges sur prêts de titres	-125,99	-19,68	-3,99	-7,50
Commission forfaitaire	-452.162,33	-114.564,13	-25.416,00	-40.990,59
Taxe d'abonnement	-19.094,04	-3.788,02	-874,48	-1.437,55
Frais de publication et de révision	-4.522,78	-777,27	-159,37	-267,94
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-1.033,13	-180,64	-37,39	-61,44
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-10.995,64	-2.048,35	-308,94	-1.413,11
Taxes nationales	-19.442,98	-3.399,93	-697,39	-1.202,98
Autres charges <sup>2)</sup>	-158.754,45	-25.107,24	-6.281,67	-11.013,20
Péréquation des charges	74.787,00	8.851,77	2.714,03	7.819,66
<b>Total des charges</b>	<b>-594.260,04</b>	<b>-141.543,61</b>	<b>-31.170,72</b>	<b>-48.740,37</b>
<b>Résultat net ordinaire</b>	<b>2.255.293,93</b>	<b>373.919,55</b>	<b>72.371,80</b>	<b>113.332,08</b>
<b>Total des frais de transaction sur l'exercice <sup>1)</sup></b>	<b>27.622,99</b>			
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage <sup>1)</sup></b>		<b>1,78</b>	<b>1,95</b>	<b>1,95</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage <sup>1)</sup></b>		<b>1,78</b>	<b>1,95</b>	<b>1,95</b>
(pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)				
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage <sup>1)</sup></b>		<b>1,78</b>	<b>1,95</b>	<b>1,95</b>
(pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)				
<b>Commission de performance suisse exprimée en pourcentage <sup>1)</sup></b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
(pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)				

<sup>1)</sup> Voir les Notes au rapport.

<sup>2)</sup> Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de frais de licence.

# MAINFIRST – EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

## Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Actions B USD	Actions C USD	Actions C1 USD	Actions C2 USD
<b>Revenus</b>				
Dividendes	0,00	135,02	47,19	45,77
Intérêts sur les emprunts	3.081,85	287.699,37	114.503,06	111.320,31
Intérêts bancaires	12,33	4.895,15	1.863,68	2.019,19
Produits du Swing Pricing <sup>1)</sup>	0,00	2.567,27	868,40	2.374,65
Péréquation des revenus	-0,74	-41.609,81	-39.149,45	-24.492,28
<b>Total des revenus</b>	<b>3.093,44</b>	<b>253.687,00</b>	<b>78.132,88</b>	<b>91.267,64</b>
<b>Charges</b>				
Charges d'intérêts	-1,57	-278,20	-103,59	-117,12
Charges sur prêts de titres	-1,99	-10,01	-4,23	-3,08
Commission forfaitaire	-696,94	-45.010,02	-18.922,12	-18.698,53
Taxe d'abonnement	-25,96	-460,60	-150,85	-223,75
Frais de publication et de révision	-5,69	-420,35	-166,53	-169,44
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-0,01	-98,51	-36,53	-51,08
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-95,73	-1.005,62	-556,64	-444,68
Taxes nationales	-22,39	-1.844,27	-765,02	-603,39
Autres charges <sup>2)</sup>	-338,70	-13.534,88	-6.731,08	-6.520,47
Péréquation des charges	0,28	8.842,83	8.983,08	5.344,54
<b>Total des charges</b>	<b>-1.188,70</b>	<b>-53.819,63</b>	<b>-18.453,51</b>	<b>-21.487,00</b>
<b>Résultat net ordinaire</b>	<b>1.904,74</b>	<b>199.867,37</b>	<b>59.679,37</b>	<b>69.780,64</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage <sup>1)</sup></b>	<b>0,21 <sup>3)</sup></b>	<b>1,37</b>	<b>1,51</b>	<b>1,50</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage <sup>1)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>1,70 <sup>4)</sup></b>	<b>1,37</b>	<b>1,51</b>	<b>1,50</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage <sup>1)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>1,70 <sup>4)</sup></b>	<b>1,37</b>	<b>1,51</b>	<b>1,50</b>
<b>Commission de performance suisse exprimée en pourcentage <sup>1)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>1)</sup> Voir les Notes au rapport.

<sup>2)</sup> Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de frais de licence.

<sup>3)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 3 février 2025.

<sup>4)</sup> Pour la période du 4 février 2024 au 3 février 2025.

# MAINFIRST – EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

## Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Actions D USD	Actions D1 USD	Actions D2 USD	Actions R USD
<b>Revenus</b>				
Dividendes	0,02	0,00	155,09	315,01
Intérêts sur les emprunts	12.613,46	343,17	306.488,76	729.433,63
Intérêts bancaires	100,77	1,38	5.370,69	11.656,60
Produits du Swing Pricing <sup>1)</sup>	0,53	0,00	2.861,39	5.759,48
Péréquation des revenus	-12.668,26	0,00	26,34	-69.583,10
<b>Total des revenus</b>	<b>46,52</b>	<b>344,55</b>	<b>314.902,27</b>	<b>677.581,62</b>
<b>Charges</b>				
Charges d'intérêts	-5,44	-0,16	-302,14	-667,09
Charges sur prêts de titres	-1,54	-0,23	-9,14	-33,50
Commission forfaitaire	-1.921,19	-54,30	-47.850,99	-93.874,81
Taxe d'abonnement	-19,62	-0,57	-509,38	-6.003,83
Frais de publication et de révision	-19,43	-0,62	-443,64	-1.064,99
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-1,57	0,00	-106,28	-225,24
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-130,34	-8,77	-621,55	-2.353,49
Taxes nationales	-58,50	-2,49	-1.926,58	-4.370,75
Autres charges <sup>2)</sup>	-858,95	-47,29	-17.027,74	-36.090,33
Péréquation des charges	2.997,60	0,00	-6,33	16.007,19
<b>Total des charges</b>	<b>-18,98</b>	<b>-114,43</b>	<b>-68.803,77</b>	<b>-128.676,84</b>
<b>Résultat net ordinaire</b>	<b>27,54</b>	<b>230,12</b>	<b>246.098,50</b>	<b>548.904,78</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage <sup>1)</sup></b>	<b>1,11 <sup>4)</sup></b>	<b>0,18 <sup>3)</sup></b>	<b>1,41</b>	<b>1,24</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage <sup>1)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>1,28 <sup>6)</sup></b>	<b>1,31 <sup>5)</sup></b>	<b>1,41</b>	<b>1,24</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage <sup>1)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>1,28 <sup>6)</sup></b>	<b>1,31 <sup>5)</sup></b>	<b>1,41</b>	<b>1,24</b>
<b>Commission de performance suisse exprimée en pourcentage <sup>1)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>1)</sup> Voir les Notes au rapport.

<sup>2)</sup> Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de frais de licence.

<sup>3)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 3 février 2025.

<sup>4)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 7 octobre 2025.

<sup>5)</sup> Pour la période du 4 février 2024 au 3 février 2025.

<sup>6)</sup> Pour la période du 8 octobre 2024 au 7 octobre 2025.

# MAINFIRST – EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

## Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Actions R2 USD	Actions F USD
<b>Revenus</b>		
Dividendes	22,11	305,94
Intérêts sur les emprunts	64.547,80	638.039,71
Intérêts bancaires	917,26	10.881,00
Produits du Swing Pricing <sup>1)</sup>	393,56	5.646,48
Péréquation des revenus	-33.209,27	-38.124,67
<b>Total des revenus</b>	<b>32.671,46</b>	<b>616.748,46</b>
<b>Charges</b>		
Charges d'intérêts	-48,65	-610,38
Charges sur prêts de titres	-8,88	-22,22
Commission forfaitaire	-8.133,37	-36.029,34
Taxe d'abonnement	-403,83	-5.195,60
Frais de publication et de révision	-98,97	-928,54
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-19,32	-215,12
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-429,51	-1.578,91
Taxes nationales	-532,67	-4.016,62
Autres charges <sup>2)</sup>	-5.171,19	-30.031,71
Péréquation des charges	8.314,23	4.918,12
<b>Total des charges</b>	<b>-6.532,16</b>	<b>-73.710,32</b>
<b>Résultat net ordinaire</b>	<b>26.139,30</b>	<b>543.038,14</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage <sup>1)</sup></b>	<b>1,45</b>	<b>0,77</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage <sup>1)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>1,45</b>	<b>0,77</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage <sup>1)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>1,45</b>	<b>0,77</b>
<b>Commission de performance suisse exprimée en pourcentage <sup>1)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>1)</sup> Voir les Notes au rapport.

<sup>2)</sup> Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de frais de licence.

# MAINFIRST – EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

## Performance exprimée en pourcentage\*

État : 31 décembre 2025

Fonds	ISIN WKN	Devise de la catégorie d'actions	6 mois	1 an	3 ans	10 ans
MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced - Actions A1 depuis le 12.10.2012	LU0816909286 A1J5H7	CHF	3,04 %	4,35 %	12,85 %	9,68 %
MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced - Actions A2 depuis le 12.10.2012	LU0816909369 A1J5H8	EUR	4,14 %	6,53 %	20,59 %	20,52 %
MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced - Actions A depuis le 12.10.2012	LU0816909013 A1J5H6	USD	5,52 %	9,04 %	28,69 %	48,91 %
MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced - Actions C1 depuis le 12.10.2012	LU0816910292 A1J5JD	CHF	3,19 %	4,69 %	14,49 %	14,03 %
MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced - Actions C2 depuis le 12.10.2012	LU0816910375 A1J5JE	EUR	4,30 %	6,97 %	22,08 %	25,37 %
MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced - Actions C depuis le 12.10.2012	LU0816909955 A1J5JC	USD	5,73 %	9,48 %	30,36 %	55,56 %
MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced - Actions D2 depuis le 22.08.2013	LU0816910706 A1J5JH	EUR	4,50 %	7,24 %	22,74 %	26,56 %
MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced - Actions F depuis le 08.06.2023	LU1004824105 A1XAWC	USD	6,06 %	10,14 %	31,31 % <sup>8)</sup>	---
MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced - Actions R2 depuis le 26.08.2019	LU1004824444 A1XAWF	EUR	4,52 %	7,16 %	22,81 %	---
MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced - Actions R depuis le 26.03.2014	LU1004824014 A1XAWB	USD	5,82 %	9,64 %	30,80 %	57,28 %
MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced - Actions B depuis le 27.05.2014	LU0816909443 A1J5H9	USD	---	0,49 % <sup>1)</sup>	18,58 % <sup>2)</sup>	37,14 % <sup>3)</sup>
MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced - Actions D1 depuis le 04.08.2014	LU0816910615 A1J5JG	CHF	---	0,26 % <sup>1)</sup>	6,77 % <sup>2)</sup>	7,17 % <sup>3)</sup>
MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced - Actions D depuis le 29.05.2013	LU0816910458 A1J5JF	USD	4,30 % <sup>4)</sup>	7,92 % <sup>5)</sup>	28,49 % <sup>6)</sup>	53,24 % <sup>7)</sup>

\* Sur la base des valeurs des actions publiées (méthode BVI et directive « Calcul et publication de la performance d'organismes de placement collectif » de l'AMAS du 16 mai 2008 (dans sa version du 5 août 2021)).

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais prélevés lors de la souscription et du rachat des actions.

<sup>1)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 3 février 2025.

<sup>2)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 3 février 2025.

<sup>3)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 3 février 2025.

<sup>4)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 7 octobre 2025.

<sup>5)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 7 octobre 2025.

<sup>6)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 7 octobre 2025.

<sup>7)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 7 octobre 2025.

<sup>8)</sup> Depuis le lancement.

# MAINFIRST – EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

## COMPOSITION DE L'ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2025

### Composition de l'actif au 31 décembre 2025

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché USD	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>Actions, droits et bons de jouissance</b>								
<b>Valeurs mobilières non cotées</b>								
<b>Îles Caïmans</b>								
N/A	Odebrecht Holdco Contingent Value Right	USD	1.269.850	0	1.269.850	0,0010	1.269,85	0,00
							<b>1.269,85</b>	<b>0,00</b>
<b>Luxembourg</b>								
USL269151134	FORESEA Holding S.A.	USD	0	0	21	0,0100	0,21	0,00
USL269151217	FORESEA Holding S.A.	USD	0	0	196	0,0100	1,96	0,00
							<b>2,17</b>	<b>0,00</b>
<b>Valeurs mobilières non cotées</b>							<b>1.272,02</b>	<b>0,00</b>
<b>Actions, droits et bons de jouissance</b>							<b>1.272,02</b>	<b>0,00</b>
<b>Obligations</b>								
<b>Valeurs mobilières négociées en Bourse</b>								
<b>USD</b>								
XS3061312909	5,000 % Abu Dhabi Developmental Holding Company PJSC Reg.S. v.25(2035)		200.000	0	200.000	101,6380	203.276,00	0,44
XS2911046147	4,750 % Abu Dhabi National Energy Co. PJSC Reg.S. Green Bond v.24(2037)		0	0	900.000	98,1530	883.377,00	1,90
XS3114010922	4,937 % Alinma Sukuk Ltd. EMTN Reg.S. v.25(2030)		1.000.000	0	1.000.000	101,7430	1.017.430,00	2,19
XS2625207571	5,375 % Bank Gospodarstwa Krajowego Reg.S. v.23(2033)		0	200.000	1.100.000	103,2950	1.136.245,00	2,44
XS2851607403	5,750 % Bank Gospodarstwa Krajowego Reg.S. v.24(2034)		0	0	200.000	105,0000	210.000,00	0,45
XS2851609102	6,250 % Bank Gospodarstwa Krajowego Reg.S. v.24(2054)		0	0	400.000	103,8810	415.524,00	0,89
XS2063540038	4,700 % Banque ouest-africaine de développement Reg.S. v.19(2031)		0	0	300.000	92,1960	276.588,00	0,59
USY00601AA55	9,500 % Boroo Investments Pte. Ltd. Reg.S. v.25(2032)		1.200.000	0	1.200.000	98,0700	1.176.840,00	2,53
USN15516AE23	5,875 % Braskem Netherlands Finance B.V. Reg.S. v.19(2050)		400.000	0	850.000	34,5980	294.083,00	0,63
XS3169052183	5,761 % BSF Finance EMTN Reg.S. Fix-to-Float v.25(2035)		1.200.000	0	1.200.000	100,1600	1.201.920,00	2,58
XS2265369491	2,750 % Burgan Bank K.P.S.C. Reg.S. Fix-to-Float v.20(2031)		0	400.000	1.400.000	97,5200	1.365.280,00	2,94
XS3138731297	4,625 % CBQ Finance Ltd. EMTN Reg.S. v.25(2030)		200.000	0	200.000	100,2330	200.466,00	0,43
XS2282587414	0,000 % Central China Real Estate Ltd. DL-Notes 2021(21/25)		0	0	800.000	1,8500	14.800,00	0,03
XS2917067204	5,250 % CJSC Development Bank of Kazakhstan Reg.S. v.24(2029)		0	0	200.000	102,2500	204.500,00	0,44
XS1883879006	5,625 % DP World Ltd. Reg.S. v.18(2048)		0	0	200.000	98,6020	197.204,00	0,42
XS2495359403	0,000 % Easy Tactic Ltd. v.22(2028)		0	0	1.083.626	3,2500	35.217,85	0,08

<sup>1)</sup> ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

## Composition de l'actif au 31 décembre 2025

ISIN	Valeurs mobilières	Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché USD	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>USD (suite)</b>							
US279158AQ26	5,875 % Ecopetrol S.A. v.21(2051)	0	0	900.000	71,6730	645.057,00	1,39
US279158AS81	8,875 % Ecopetrol S.A. v.23(2033)	0	0	400.000	106,7360	426.944,00	0,92
XS3185295071	4,540 % El Sukuk Company Ltd. EMTN Reg.S. Sustainability Bond v.25(2031)	1.000.000	0	1.000.000	99,7480	997.480,00	2,14
XS3096211076	4,380 % First Abu Dhabi Bank P.J.S.C EMTN Reg.S. v.25(2030)	250.000	0	250.000	100,8300	252.075,00	0,54
XS2542166744	6,510 % GreenSaif Pipelines Bidco S.à.r.l. Reg.S. v.23(2042)	0	400.000	1.200.000	109,4690	1.313.628,00	2,82
XS2821801201	5,750 % Gulf International Bank B.S.C. EMTN Reg.S. v.24(2029)	0	400.000	200.000	104,1020	208.204,00	0,45
XS1807299331	6,375 % JSC National Company KazMunayGas Reg.S. v.18(2048)	0	1.395.000	305.000	100,7300	307.226,50	0,66
USY51478AA66	6,875 % LLPL Capital Plc. Ltd. Reg.S. v.19(2039)	0	615.440	140.460	104,2420	146.418,31	0,31
XS2744911756	11,500 % Mongolian Mortgage Corporation HFC LLC Reg.S. v.24(2027)	0	0	715.000	101,3220	724.452,30	1,56
XS2634075399	7,500 % MVM Energetika Zrt. Reg.S. Green Bond v.23(2028)	200.000	0	200.000	105,7620	211.524,00	0,45
USP7808BAB38	5,625 % Petróleos del Perú - PETROPERU S.A. Reg.S. v.17(2047)	0	0	400.000	64,0070	256.028,00	0,55
USN7163RAQ67	3,832 % Prosus NV Reg.S. v.20(2051)	0	0	1.600.000	67,3230	1.077.168,00	2,32
XS2276735326	0,000 % Shimao Group Holdings Ltd. Reg.S. v.21(2031)	0	0	2.700.000	6,5000	175.500,00	0,38
XS2708721233	0,000 % Sunac China Holdings Ltd. Reg.S. v.23(2025)	1.235	0	42.399	14,9350	6.332,28	0,01
XS2708721589	0,000 % Sunac China Holdings Ltd. Reg.S. v.23(2026)	1.290	0	42.554	14,9670	6.368,98	0,01
XS2708721829	0,000 % Sunac China Holdings Ltd. Reg.S. v.23(2027)	2.689	0	85.420	14,7500	12.599,41	0,03
XS2708722397	0,000 % Sunac China Holdings Ltd. Reg.S. v.23(2028)	4.198	0	128.594	14,9530	19.228,72	0,04
XS2708722637	0,000 % Sunac China Holdings Ltd. Reg.S. v.23(2029)	4.364	0	129.061	14,9040	19.235,31	0,04
XS2708722983	0,000 % Sunac China Holdings Ltd. Reg.S. v.23(2030)	2.129	0	60.850	15,1250	9.203,51	0,02
US912810TG31	2,875 % États-Unis d'Amérique v.22(2052)	0	0	1.500.000	70,5313	1.057.968,75	2,27
US912810TD00	2,250 % États-Unis d'Amérique v.22(2052)	0	600.000	1.900.000	61,2813	1.164.343,75	2,50
US912797PM34	0,000 % États-Unis d'Amérique v.25(2026)	1.000.000	0	1.000.000	99,5101	995.101,00	2,14
US912797SB42	0,000 % États-Unis d'Amérique v.25(2026)	1.000.000	0	1.000.000	99,3063	993.063,00	2,14
US91282CPL99	3,375 % États-Unis d'Amérique v.25(2027)	1.000.000	0	1.000.000	99,8594	998.593,75	2,15

<sup>1)</sup> ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

## Composition de l'actif au 31 décembre 2025

ISIN	Valeurs mobilières	Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché USD	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>USD (suite)</b>							
XS2293750670	0,000 % Zhenro Properties Group Ltd. Reg.S. Green Bond v.21(2026)	0	0	500.000	0,2500	1.250,00	0,00
						<b>20.857.744,42</b>	<b>44,82</b>
<b>Valeurs mobilières négociées en Bourse</b>						<b>20.857.744,42</b>	<b>44,82</b>

## Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés

<b>USD</b>							
USE0351QAC62	6,875 % ACI Airport SudAmerica S.A. Reg.S. v.21(2034)	0	26.986	991.348	99,5000	986.391,41	2,12
USL0183EAA30	9,875 % Ambipar Lux S.à r.l. Reg.S. Green Bond v.24(2031)	0	244.000	356.000	22,4200	79.815,20	0,17
USL0183EAB13	10,875 % Ambipar Lux S.à r.l. Reg.S. Green Bond v.25(2033)	1.000.000	400.000	600.000	16,7820	100.692,00	0,22
XS2932787687	11,125 % Aragvi Finance International DAC Reg.S. v.24(2029)	0	400.000	850.000	100,0060	850.051,00	1,83
USL04168AA59	8,750 % Auna S.A./Oncosalud S.A.C. Reg.S. v.25(2032)	600.000	0	600.000	100,6310	603.786,00	1,30
XS3189694345	4,650 % Baiterek National Managing Holding JSC Reg.S. v.25(2030)	1.300.000	0	1.300.000	99,2000	1.289.600,00	2,77
USU13518AC64	0,000 % Canacol Energy Ltd. Reg.S. v.21(2028)	0	200.000	600.000	28,6670	172.002,00	0,37
USP3465UAA62	0,000 % Ceagro Agricola Ltda. Reg.S. v.10(2021)	0	0	1.340.000	0,0100	134,00	0,00
USP2195VBA28	6,180 % Celulosa Arauco y Constitución S.A. Reg.S. Sustainability Bond v.25(2032)	200.000	0	200.000	103,3290	206.658,00	0,44
USL1567LAB91	5,672 % Chile Electricity Lux MPC II S.à r.l. Reg.S. v.25(2035)	485.436	0	485.436	103,6630	503.217,00	1,08
USP3143NBR46	6,300 % Corporación Nacional del Cobre de Chile Reg.S. v.23(2053)	0	0	500.000	102,7650	513.825,00	1,10
USP3143NBW31	6,780 % Corporación Nacional del Cobre de Chile Reg.S. v.25(2055)	500.000	0	500.000	107,7430	538.715,00	1,16
USP3691NBM13	6,658 % El Puerto de Liverpool S.A.B. de C.V. Reg.S. v.25(2037)	1.400.000	200.000	1.200.000	107,2860	1.287.432,00	2,77
USP3742RAX81	3,830 % Empresa de los Ferrocarriles del Estado Reg.S. v.21(2061)	0	400.000	1.400.000	69,7350	976.290,00	2,10
USG371E72B25	4,250 % Fresnillo Plc. Reg.S. v.20(2050)	0	0	200.000	79,8810	159.762,00	0,34
USC35898AB82	7,875 % Frontera Energy Corporation Reg.S. v.21(2028)	0	0	1.700.000	65,9640	1.121.388,00	2,41
XS2911134604	9,000 % GDZ Elektrik Dagitim A.S. Reg.S. v.24(2029)	0	1.200.000	300.000	97,4140	292.242,00	0,63
USU37016AC37	9,500 % Gran Tierra Energy Inc. Reg.S. v.23(2029)	0	200.000	325.000	69,3749	225.468,30	0,48
USP55409AB50	5,650 % Industrias Peñoles S.A.B. de C.V. Reg.S. v.19(2049)	0	400.000	1.200.000	94,6850	1.136.220,00	2,44
XS3178780014	5,535 % KIB Sukuk Ltd. EMTN Reg.S. Fix-to-Float v.25(2036)	1.000.000	800.000	200.000	100,1250	200.250,00	0,43

<sup>1)</sup> ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

## Composition de l'actif au 31 décembre 2025

ISIN	Valeurs mobilières	Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché USD	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>USD (suite)</b>							
XS2278474924	5,500 % Liquid Telecommunications Financing PLC Reg.S. v.21(2026)	0	0	200.000	90,5000	181.000,00	0,39
USL626A6AA24	7,250 % MC Brazil Downstream Trading S.à.r.l. Reg.S. v.21(2031)	0	208.740	1.540.487	88,1190	1.357.461,38	2,92
US91087BAX82	6,338 % Mexique v.23(2053)	0	400.000	700.000	95,4780	668.346,00	1,44
USL65266AC91	7,850 % Movida Europe S.A. Reg.S. v.24(2029)	0	600.000	1.200.000	94,3660	1.132.392,00	2,43
USL71626AA05	0,000 % Offshore Drilling Holding S.A. Reg.S. v.13(2024)	0	0	1.741.283	0,1270	2.211,43	0,00
USP7S30QAA22	7,875 % Port of Spain Waterfront Development Ltd. Reg.S. v.25(2040)	1.086.666	23.333	1.063.333	100,0380	1.063.737,40	2,29
USN7163RAY91	4,987 % Prosus NV Reg.S. v.22(2052)	0	0	200.000	79,9310	159.862,00	0,34
USL7909CAD94	6,950 % Raizen Fuels Finance S.A. Reg.S. Green Bond v.24(2054)	400.000	0	1.400.000	75,1350	1.051.890,00	2,26
USU76198AC19	8,450 % Resorts World Las Vegas LLC/RWLV Capital Inc. Reg.S. v.23(2030)	0	0	500.000	99,1050	495.525,00	1,07
USU8215PAA31	9,000 % SierraCol Energy Andina LLC/ SierraCol Energy Arauca LLC/ Colombia Energy Developm Reg.S. v.25(2030)	590.000	0	590.000	94,5910	558.086,90	1,20
XS0908502452	0,000 % UkrLandFarming Plc. v.13(2018)	0	0	21.813	1,2720	277,46	0,00
USL96308AA64	9,200 % Vamos Europe S.A. Reg.S. v.25(2031)	500.000	0	500.000	96,1080	480.540,00	1,03
USP98047AE63	8,500 % Volcan Compania Minera S.A.A. Reg.S. v.25(2032)	500.000	0	500.000	102,7940	513.970,00	1,11
						<b>18.909.238,48</b>	<b>40,64</b>
<b>Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés</b>						<b>18.909.238,48</b>	<b>40,64</b>
<b>Valeurs mobilières non cotées</b>							
<b>USD</b>							
USL01795AH34	1,000 % Andrade Gutierrez International S.A. Reg.S. v.22(2040)	15	0	1.190	1,0000	11,90	0,00
USL26915AA33	7,500 % FORESEA Holding S.A. Reg.S. v.23(2030)	0	0	1.262	98,6480	1.244,94	0,00
XS3173672364	0,000 % Kaisa Group Holdings Ltd. v.25(2049)	300.000	0	300.000	4,3750	13.125,00	0,03
XS3173671713	0,000 % Kaisa Group Holdings Ltd. v.25(2049)	1.300.000	0	1.300.000	4,0000	52.000,00	0,11
XS2436038546	1,000 % PT MNC Asia Holding TBK EMTN FRN v.22(2027)	0	0	1.534.000	8,8400	135.605,60	0,29
XS2231089546	0,000 % Redco Properties Group Ltd. EMTN Reg.S. v.20(2024)	0	0	1.000.000	1,0000	10.000,00	0,02
USL9116PAG83	0,000 % Tonon Luxembourg S.A. Reg.S. v.17(2024)	0	0	1.301.761	0,0100	130,18	0,00
						<b>212.117,62</b>	<b>0,45</b>
<b>Valeurs mobilières non cotées</b>						<b>212.117,62</b>	<b>0,45</b>
<b>Obligations</b>						<b>39.979.100,52</b>	<b>85,91</b>

<sup>1)</sup> ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

## Composition de l'actif au 31 décembre 2025

ISIN	Valeurs mobilières	Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché USD	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>Obligations convertibles</b>							
<b>Valeurs mobilières négociées en Bourse</b>							
<b>USD</b>							
XS2708723791	0,000 % Sunac China Holdings Ltd./ Sunac China Holdings Ltd. Reg.S. Stufenzins-CV v.23(2032)	0	0	54.820	13,6840	7.501,57	0,02
						7.501,57	0,02
<b>Valeurs mobilières négociées en Bourse</b>						<b>7.501,57</b>	<b>0,02</b>
<b>Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés</b>							
<b>USD</b>							
USP2000GAA15	7,625 % BBVA México S.A. Reg.S. Fix-to-Float v.25(2035)	200.000	0	200.000	105,2390	210.478,00	0,45
US32076VAD55	0,375 % First Majestic Silver Corporation/ First Majestic Silver Corporation CV v.21(2027)	200.000	0	850.000	124,5500	1.058.675,00	2,28
US500688AH90	3,125 % Kosmos Energy Ltd./Kosmos Energy Ltd. CV v.24(2030)	200.000	0	200.000	41,6424	83.284,80	0,18
XS2546248373	4,500 % Sasol Financing USA LLC/Sasol Ltd. Reg.S. CV v.22(2027)	400.000	0	400.000	96,4690	385.876,00	0,83
XS2725834043	4,250 % Stillwater Mining Co./Sibanye Stillwater Ltd. Reg.S. CV v.23(2028)	0	600.000	400.000	283,4310	1.133.724,02	2,44
						2.872.037,82	6,18
<b>Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés</b>						<b>2.872.037,82</b>	<b>6,18</b>
<b>Obligations convertibles</b>						<b>2.879.539,39</b>	<b>6,20</b>
<b>Portefeuille-titres</b>						<b>42.859.911,93</b>	<b>92,11</b>
<b>Avoirs bancaires - Compte courant <sup>2)</sup></b>						<b>3.086.442,40</b>	<b>6,64</b>
<b>Solde des autres créances et engagements</b>						<b>559.731,36</b>	<b>1,25</b>
<b>Actifs nets du Compartiment en USD</b>						<b>46.506.085,69</b>	<b>100,00</b>

## Opérations de change à terme

Les opérations de change à terme suivantes étaient en cours au 31 décembre 2025 :

Devise	Contrepartie		Montant en devise	Valeur de marché USD	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
CHF/USD	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises achetées	2.415.700,00	3.073.932,36	6,61
EUR/USD	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises achetées	8.440.700,00	9.951.061,98	21,40
USD/CHF	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises vendues	32.100,00	40.846,64	0,09

<sup>1)</sup> ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

<sup>2)</sup> Voir les Notes au rapport.

# MAINFIRST – EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED

## Taux de change

Pour l'évaluation des actifs en devises étrangères, le taux de change suivant a été appliqué au 31 décembre 2025 pour la conversion en dollars américains. \*

Livre sterling	GBP	1	0,7420
Euro	EUR	1	0,8506
Franc suisse	CHF	1	0,7908

\* Le dernier jour d'évaluation de l'exercice 2025 était le 30 décembre 2025. C'est pourquoi les taux de change du 29 décembre 2025 ont été utilisés pour la conversion des actifs libellés dans une devise étrangère.

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES FUND

Rapport annuel  
1<sup>er</sup> janvier 2025 - 31 décembre 2025

**La Société est habilitée à créer des catégories d'actions assorties de droits différents. Les catégories d'actions décrites ci-après sont actuellement disponibles :**

	<b>Actions A</b>	<b>Actions B</b>	<b>Actions C</b>	<b>Actions D</b>
WKN :	A1KCCM	A1KCCN	A1KCCP	A1KCCQ
Code ISIN :	LU0864709349	LU0864710354	LU0864710602	LU0864711089
Commission de souscription :	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %
Commission de rachat :	néant	néant	néant	néant
Commission forfaitaire :	jusqu'à 2,00 % p.a.	jusqu'à 2,00 % p.a.	jusqu'à 1,40 % p.a.	jusqu'à 1,40 % p.a.
Investissement ultérieur minimum :	néant	néant	500.000 EUR	500.000 EUR
Affectation des résultats :	capitalisation	distribution	capitalisation	distribution
Devise :	EUR	EUR	EUR	EUR

	<b>Actions R</b>	<b>Actions X <sup>1)</sup></b>
WKN :	A1XAWH	A1XAWJ
Code ISIN :	LU1004824790	LU1004824873
Commission de souscription :	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %
Commission de rachat :	néant	néant
Commission forfaitaire :	jusqu'à 1,20 % p.a.	jusqu'à 1,20 % p.a.
Investissement ultérieur minimum :	néant	néant
Affectation des résultats :	capitalisation	distribution
Devise :	EUR	EUR

<sup>1)</sup> La catégorie d'actions X a été fusionnée dans la catégorie d'actions R le 3 février 2025.

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES FUND

## Répartition géographique par pays <sup>1)</sup>

États-Unis d'Amérique	47,53 %
Suisse	7,82 %
Allemagne	7,20 %
Corée du Sud	6,21 %
Îles Caïmans	5,95 %
Taiwan	5,39 %
Japon	3,47 %
Hong Kong	2,89 %
Royaume-Uni	2,69 %
Canada	2,64 %
Chine	1,78 %
Luxembourg	1,46 %
Île Maurice	1,27 %
France	1,02 %
Inde	0,93 %
Portefeuille-titres	98,25 %
Avoirs bancaires	1,76 %
Solde des autres créances et engagements	-0,01 %
	<b>100,00 %</b>

## Répartition sectorielle <sup>1)</sup>

Semi-conducteurs et machines pour la production de semi-conducteurs	21,16 %
Logiciels et services	14,38 %
Services financiers diversifiés	12,50 %
Biens d'investissement	8,34 %
Commerce de gros et de détail	7,91 %
Médias et divertissements	7,10 %
Services à la consommation	6,41 %
Biens de consommation et habillement	5,30 %
Alimentation, boissons et tabac	4,45 %
Santé : équipements et services de santé	3,45 %
Automobiles et pièces détachées	3,15 %
Matières premières, auxiliaires et carburants	2,64 %
Matériel et équipement informatique	1,46 %
Portefeuille-titres	98,25 %
Avoirs bancaires	1,76 %
Solde des autres créances et engagements	-0,01 %
	<b>100,00 %</b>

<sup>1)</sup> En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES FUND

## Évolution des 3 derniers exercices

### Actions A

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	129,17	413.309	-10.925,09	312,54
31.12.2024	151,08	362.779	-17.924,16	416,44
31.12.2025	148,56	343.850	-8.105,97	432,05

### Actions B

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	26,67	145.969	-3.820,95	182,72
31.12.2024	28,95	119.494	-5.448,39	242,27
31.12.2025	29,58	118.259	-286,76	250,15

### Actions C

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	6,62	20.061	-5.152,59	329,91
31.12.2024	13,29	30.061	3.983,82	441,99
31.12.2025	7,19	15.596	-2.811,99	461,08

### Actions D

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	10,96	57.823	-11.384,66	189,62
31.12.2024	24,54	97.073	10.068,80	252,81
31.12.2025	25,47	97.043	-7,43	262,51

### Actions R

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	72,46	527.114	-3.979,83	137,47
31.12.2024	89,58	485.362	-6.483,60	184,55
31.12.2025	109,13	565.560	14.615,39 <sup>1)</sup>	192,95

### Actions X

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	1,74	12.563	584,80	138,19
31.12.2024	1,32	7.134	-876,82	184,63
31.12.2025	-	-	-1.384,96 <sup>2)</sup>	-

<sup>1)</sup> Ce poste comprend les flux de trésorerie générés par la fusion de la catégorie d'actions X dans la catégorie d'actions R au 3 février 2025.

<sup>2)</sup> Ce poste comprend les sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions X dans la catégorie d'actions R au 3 février 2025.

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES FUND

## Composition de l'actif net du compartiment

au 31 décembre 2025

	EUR
Portefeuille-titres	314.404.359,28
(coût d'acquisition : 252.464.903,32 EUR)	
Avoirs bancaires <sup>1)</sup>	5.636.470,54
Intérêts à recevoir	28.085,35
Dividendes à recevoir	156.985,40
Créances sur vente d'actions	484.505,78
	<u>320.710.406,35</u>
Engagements au titre du rachat d'actions	-383.860,91
Autres passifs <sup>2)</sup>	-394.074,49
	<u>-777.935,40</u>
<b>Actif net du compartiment</b>	<b><u>319.932.470,95</u></b>

<sup>1)</sup> Voir les Notes au rapport.

<sup>2)</sup> Ce poste se compose essentiellement des commissions de gestion et de la taxe d'abonnement.

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES FUND

## Allocation aux catégories d'actions

### Actions A

Part de l'actif net du compartiment	148.559.318,00 EUR
Actions en circulation	343.850,170
Valeur par action	432,05 EUR

### Actions B

Part de l'actif net du compartiment	29.582.819,47 EUR
Actions en circulation	118.259,380
Valeur par action	250,15 EUR

### Actions C

Part de l'actif net du compartiment	7.190.719,35 EUR
Actions en circulation	15.595,500
Valeur par action	461,08 EUR

### Actions D

Part de l'actif net du compartiment	25.474.392,26 EUR
Actions en circulation	97.043,280
Valeur par action	262,51 EUR

### Actions R

Part de l'actif net du compartiment	109.125.221,87 EUR
Actions en circulation	565.560,090
Valeur par action	192,95 EUR

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES FUND

## Variation de l'actif net du compartiment

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Total EUR	Actions A EUR	Actions B EUR	Actions C EUR
Actif net du compartiment au début de la période sous revue	308.747.556,17	151.077.023,43	28.950.084,95	13.286.831,79
Charges nettes ordinaires	-3.548.255,87	-2.106.494,33	-423.849,98	-63.464,50
Péréquation des revenus et charges	-76.533,88	-63.294,92	-1.769,97	-51.265,54
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	76.678.778,95	17.536.546,93	3.408.973,86	38.024.513,68
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions X dans la catégorie d'actions R	1.420.452,44	0,00	0,00	0,00
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-74.660.510,30	-25.642.521,01	-3.695.736,27	-40.836.503,18
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions X dans la catégorie d'actions R	-1.420.452,44	0,00	0,00	0,00
Plus-values réalisées	36.542.967,50	17.099.305,24	3.316.082,45	2.004.879,57
Moins-values réalisées	-22.070.042,69	-10.424.873,50	-2.027.045,68	-853.719,26
Variation nette des plus-values latentes	7.936.631,29	5.277.751,69	1.001.003,96	-3.276.299,48
Variation nette des moins-values latentes	-9.388.083,69	-4.194.125,53	-821.689,93	-1.044.253,73
Distribution	-230.036,53	0,00	-123.233,92	0,00
<b>Actif net du compartiment à la fin de la période sous revue</b>	<b>319.932.470,95</b>	<b>148.559.318,00</b>	<b>29.582.819,47</b>	<b>7.190.719,35</b>

	Actions D EUR	Actions R EUR	Actions X EUR
Actif net du compartiment au début de la période sous revue	24.541.159,31	89.575.371,74	1.317.084,95
Charges nettes ordinaires	-224.850,74	-728.446,10	-1.150,22
Péréquation des revenus et charges	-47,85	39.835,54	8,86
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	5.330,80	17.646.044,68	57.369,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions X dans la catégorie d'actions R	0,00	1.420.452,44	0,00
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-12.759,50	-4.451.109,73	-21.880,61
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions X dans la catégorie d'actions R	0,00	0,00	-1.420.452,44
Plus-values réalisées	2.840.077,92	11.275.091,65	7.530,67
Moins-values réalisées	-1.736.109,29	-7.027.755,54	-539,42
Variation nette des plus-values latentes	867.089,26	4.006.612,29	60.473,57
Variation nette des moins-values latentes	-698.695,04	-2.630.875,10	1.555,64
Distribution	-106.802,61	0,00	0,00
<b>Actif net du compartiment à la fin de la période sous revue</b>	<b>25.474.392,26</b>	<b>109.125.221,87</b>	<b>0,00</b>

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES FUND

## Évolution du nombre d'actions en circulation

	Actions A Volume	Actions B Volume	Actions C Volume	Actions D Volume
Actions en circulation au début de la période sous revue	362.778,730	119.494,390	30.061,220	97.073,280
Actions émises	41.581,300	14.089,850	81.842,330	20,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions X dans la catégorie d'actions R	0,000	0,000	0,000	0,000
Actions rachetées	-60.509,860	-15.324,860	-96.308,050	-50,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions X dans la catégorie d'actions R	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Actions en circulation à la fin de la période sous revue</b>	<b>343.850,170</b>	<b>118.259,380</b>	<b>15.595,500</b>	<b>97.043,280</b>

	Actions R Volume	Actions X Volume
Actions en circulation au début de la période sous revue	485.361,860	7.133,650
Actions émises	96.779,390	300,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions X dans la catégorie d'actions R	7.324,683	0,000
Actions rachetées	-23.905,843	-111,990
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions X dans la catégorie d'actions R	0,000	-7.321,660
<b>Actions en circulation à la fin de la période sous revue</b>	<b>565.560,090</b>	<b>0,000</b>

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES FUND

## Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Total EUR	Actions A EUR	Actions B EUR	Actions C EUR
<b>Revenus</b>				
Dividendes	1.486.644,24	704.681,25	136.198,24	62.545,75
Produits de remboursement de retenues à la source	14.663,75	6.746,81	1.309,56	1.384,87
Intérêts bancaires	205.042,72	97.329,83	18.819,56	8.538,97
Produits des prêts de titres	875,24	418,51	80,95	63,77
Péréquation des revenus	-18.708,19	-24.155,90	238,34	-34.654,45
<b>Total des revenus</b>	<b>1.688.517,76</b>	<b>785.020,50</b>	<b>156.646,65</b>	<b>37.878,91</b>
<b>Charges</b>				
Charges d'intérêts	-36.264,81	-17.005,65	-3.307,61	-1.807,20
Commission forfaitaire	-4.164.089,53	-2.416.063,02	-468.942,27	-141.480,37
Taxe d'abonnement	-141.652,26	-76.015,60	-14.826,64	-1.009,62
Frais de publication et de révision	-57.289,16	-27.174,56	-5.272,15	-2.366,83
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-7.436,90	-3.533,60	-687,01	-232,33
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-22.893,60	-13.936,86	-6.371,53	-534,75
Taxes nationales	-96.675,06	-46.044,44	-8.898,67	-4.586,47
Autres charges <sup>1)</sup>	-805.714,38	-379.191,92	-73.722,38	-35.245,83
Péréquation des charges	95.242,07	87.450,82	1.531,63	85.919,99
<b>Total des charges</b>	<b>-5.236.773,63</b>	<b>-2.891.514,83</b>	<b>-580.496,63</b>	<b>-101.343,41</b>
<b>Charges nettes ordinaires</b>	<b>-3.548.255,87</b>	<b>-2.106.494,33</b>	<b>-423.849,98</b>	<b>-63.464,50</b>
<b>Total des frais de transaction sur l'exercice <sup>2)</sup></b>	<b>483.964,26</b>			
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b>		<b>1,99</b>	<b>2,00</b>	<b>1,46</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)		<b>1,99</b>	<b>2,00</b>	<b>1,46</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)		<b>1,99</b>	<b>2,00</b>	<b>1,46</b>
<b>Commission de performance suisse exprimée en pourcentage <sup>2)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>1)</sup> Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de commissions de dépositaire.

<sup>2)</sup> Voir les Notes au rapport.

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES FUND

## Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Actions D EUR	Actions R EUR	Actions X EUR
<b>Revenus</b>			
Dividendes	117.161,77	465.795,07	262,16
Produits de remboursement de retenues à la source	1.104,49	4.103,78	14,24
Intérêts bancaires	16.176,76	64.099,51	78,09
Produits des prêts de titres	68,18	240,57	3,26
Péréquation des revenus	-50,20	39.908,16	5,86
<b>Total des revenus</b>	<b>134.461,00</b>	<b>574.147,09</b>	<b>363,61</b>
<b>Charges</b>			
Charges d'intérêts	-2.831,73	-11.293,09	-19,53
Commission forfaitaire	-277.848,47	-858.600,47	-1.154,93
Taxe d'abonnement	-2.549,39	-47.185,17	-65,84
Frais de publication et de révision	-4.506,64	-17.919,72	-49,26
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-587,09	-2.396,85	-0,02
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-292,96	-1.742,41	-15,09
Taxes nationales	-7.667,06	-29.470,82	-7,60
Autres charges <sup>1)</sup>	-63.126,45	-254.240,96	-186,84
Péréquation des charges	98,05	-79.743,70	-14,72
<b>Total des charges</b>	<b>-359.311,74</b>	<b>-1.302.593,19</b>	<b>-1.513,83</b>
<b>Charges nettes ordinaires</b>	<b>-224.850,74</b>	<b>-728.446,10</b>	<b>-1.150,22</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b>	<b>1,44</b>	<b>1,22</b>	<b>0,11 <sup>3)</sup></b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b>	<b>1,44</b>	<b>1,22</b>	<b>1,20 <sup>4)</sup></b>
(pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)			
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b>	<b>1,44</b>	<b>1,22</b>	<b>1,20 <sup>4)</sup></b>
(pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)			
<b>Commission de performance suisse exprimée en pourcentage <sup>2)</sup></b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
(pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)			

<sup>1)</sup> Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de commissions de dépositaire.

<sup>2)</sup> Voir les Notes au rapport.

<sup>3)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 3 février 2025.

<sup>4)</sup> Pour la période du 4 février 2024 au 3 février 2025.

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES FUND

## Performance exprimée en pourcentage\*

État : 31 décembre 2025

Fonds	ISIN WKN	Devise de la catégorie d'actions	6 mois	1 an	3 ans	10 ans
MainFirst – Global Equities Fund - Actions A depuis le 01.03.2013	LU0864709349 A1KCCM	EUR	3,16 %	3,75 %	60,31 %	156,04 %
MainFirst – Global Equities Fund - Actions B depuis le 12.11.2015	LU0864710354 A1KCCN	EUR	3,15 %	3,73 %	60,29 %	156,38 %
MainFirst – Global Equities Fund - Actions C depuis le 01.03.2013	LU0864710602 A1KCCP	EUR	3,44 %	4,32 %	62,95 %	169,71 %
MainFirst – Global Equities Fund - Actions D depuis le 09.12.2015	LU0864711089 A1KCCQ	EUR	3,44 %	4,32 %	62,95 %	168,87 %
MainFirst – Global Equities Fund - Actions R depuis le 04.06.2018	LU1004824790 A1XAWH	EUR	3,55 %	4,55 %	64,00 %	---
MainFirst – Global Equities Fund - Actions X depuis le 09.05.2018	LU1004824873 A1XAWJ	EUR	-	5,08 % <sup>1)</sup>	64,83 % <sup>2)</sup>	---

\* Sur la base des valeurs des actions publiées (méthode BVI et directive « Calcul et publication de la performance d'organismes de placement collectif » de l'AMAS du 16 mai 2008 (dans sa version du 5 août 2021)).

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais prélevés lors de la souscription et du rachat des actions.

<sup>1)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 3 février 2025.

<sup>2)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 3 février 2025.

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES FUND

## COMPOSITION DE L'ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2025

### Composition de l'actif au 31 décembre 2025

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>Actions, droits et bons de jouissance</b>								
<b>Valeurs mobilières négociées en Bourse</b>								
<b>Îles Caïmans</b>								
US81141R1005	Sea Ltd. ADR	USD	22.682	0	22.682	128,3500	2.476.171,39	0,77
KYG9066F1019	Trip.com Group Ltd.	HKD	30.400	41.500	190.800	571,0000	11.908.315,84	3,72
KYG9830T1067	Xiaomi Corporation	HKD	2.148.600	1.064.600	1.084.000	39,3600	4.663.588,67	1,46
							<b>19.048.075,90</b>	<b>5,95</b>
<b>Chine</b>								
CNE100003662	Contemporary Amperex Technology Co. Ltd.	CNH	0	0	126.652	368,9416	5.683.397,16	1,78
							<b>5.683.397,16</b>	<b>1,78</b>
<b>Allemagne</b>								
DE0007164600	SAP SE	EUR	0	17.465	35.677	208,3500	7.433.302,95	2,32
							<b>7.433.302,95</b>	<b>2,32</b>
<b>France</b>								
FR0000121972	Schneider Electric SE	EUR	34.267	20.431	13.836	235,9500	3.264.604,20	1,02
							<b>3.264.604,20</b>	<b>1,02</b>
<b>Hong Kong</b>								
HK0388045442	Hongkong Exchanges and Clearing Ltd.	HKD	207.300	0	207.300	408,6000	9.258.348,64	2,89
							<b>9.258.348,64</b>	<b>2,89</b>
<b>Inde</b>								
INE280A01028	Titan Co. Ltd.	INR	79.356	0	79.356	3.974,1000	2.987.532,20	0,93
							<b>2.987.532,20</b>	<b>0,93</b>
<b>Japon</b>								
JP3118000003	ASICS Corporation	JPY	156.200	0	156.200	3.755,0000	3.191.390,61	1,00
JP3548600000	Disco Corporation	JPY	0	0	17.500	48.170,0000	4.586.735,40	1,43
JP3811000003	Fujikura Ltd.	JPY	35.200	0	35.200	17.440,0000	3.340.243,57	1,04
							<b>11.118.369,58</b>	<b>3,47</b>
<b>Canada</b>								
CA46579R1047	Ivanhoe Mines Ltd.	CAD	403.003	0	858.589	15,8300	8.449.775,49	2,64
							<b>8.449.775,49</b>	<b>2,64</b>

<sup>1)</sup> ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES FUND

## Composition de l'actif au 31 décembre 2025

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>Luxembourg</b>								
LU1778762911	SPOTIFY TECHNOLOGY S.A.	USD	11.700	2.182	9.518	576,6800	4.668.572,12	1,46
							<b>4.668.572,12</b>	<b>1,46</b>
<b>Île Maurice</b>								
MU0295S00016	MakeMyTrip Ltd.	USD	30.216	0	57.919	82,2100	4.049.945,56	1,27
							<b>4.049.945,56</b>	<b>1,27</b>
<b>Suisse</b>								
CH0010570767	Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli AG	CHF	515	683	1.141	11.590,0000	14.224.147,57	4,45
CH0210483332	Compagnie Financière Richemont SA	CHF	9.051	30.603	58.293	172,0500	10.787.684,90	3,37
							<b>25.011.832,47</b>	<b>7,82</b>
<b>Corée du Sud</b>								
KR7267260008	HD Hyundai Electric Co. Ltd.	KRW	7.296	0	7.296	774.000,0000	3.334.843,74	1,04
KR7000660001	SK Hynix Inc.	KRW	0	10.586	43.049	651.000,0000	16.549.838,46	5,17
							<b>19.884.682,20</b>	<b>6,21</b>
<b>Taiwan</b>								
TW0002330008	Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	TWD	37.000	0	418.000	1.520,0000	17.228.606,60	5,39
							<b>17.228.606,60</b>	<b>5,39</b>
<b>États-Unis d'Amérique</b>								
US0231351067	Amazon.com Inc.	USD	3.976	0	71.476	232,5300	14.136.526,56	4,42
US05464C1018	Axon Enterprise Inc.	USD	14.597	4.146	22.773	572,1100	11.081.620,34	3,46
US11135F1012	Broadcom Inc.	USD	32.704	0	32.704	349,8500	9.731.644,47	3,04
US23804L1035	Datadog Inc.	USD	0	0	43.338	137,4800	5.067.711,35	1,58
US58733R1023	Mercadolibre Inc.	USD	2.700	0	2.700	2.020,8800	4.640.959,43	1,45
US30303M1027	Meta Platforms Inc.	USD	15.917	9.860	19.547	665,9500	11.071.978,10	3,46
US5949181045	Microsoft Corporation	USD	8.393	15.715	23.337	487,4800	9.676.210,56	3,02
US67066G1040	NVIDIA Corporation	USD	62.535	11.774	122.869	187,5400	19.599.261,94	6,13
US68389X1054	Oracle Corporation	USD	37.490	0	37.490	197,2100	6.288.511,44	1,97
US75734B1008	Reddit Inc.	USD	10.936	6.202	35.165	233,3600	6.979.760,48	2,18
US81762P1021	ServiceNow Inc.	USD	56.180	0	56.180	154,2300	7.369.772,39	2,30
US8334451098	Snowflake Inc.	USD	0	4.255	21.142	222,0500	3.993.009,36	1,25
US8636671013	Stryker Corporation	USD	17.125	4.938	36.618	354,1200	11.029.315,44	3,45
US88160R1014	Tesla Inc.	USD	11.565	17.751	26.114	454,4300	10.093.548,54	3,15
US98980G1022	Zscaler Inc.	USD	32.088	13.578	32.088	227,4200	6.206.900,54	1,94
							<b>136.966.730,94</b>	<b>42,80</b>

<sup>1)</sup> ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES FUND

## Composition de l'actif au 31 décembre 2025

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>Royaume-Uni</b>								
GB00BD6K4575	Compass Group Plc.	GBP	316.411	0	316.411	23,7000	8.595.759,63	2,69
							<b>8.595.759,63</b>	<b>2,69</b>
<b>Valeurs mobilières négociées en Bourse</b>							<b>283.649.535,64</b>	<b>88,64</b>
<b>Actions, droits et bons de jouissance</b>							<b>283.649.535,64</b>	<b>88,64</b>
<b>Certificats</b>								
<b>Valeurs mobilières négociées en Bourse</b>								
<b>Allemagne</b>								
DE000A0S9GB0	Dte. Börse Commodities GmbH/Gold Unze 999 Zert. v.07(2199)	EUR	13.511	68.612	129.794	120,3700	15.623.303,78	4,88
							<b>15.623.303,78</b>	<b>4,88</b>
<b>États-Unis d'Amérique</b>								
FR0013416716	Amundi Physical Metals PLC/Gold Unze 999 Zert. v.19(2118)	EUR	7.185	54.305	102.744	147,2740	15.131.519,86	4,73
							<b>15.131.519,86</b>	<b>4,73</b>
<b>Valeurs mobilières négociées en Bourse</b>							<b>30.754.823,64</b>	<b>9,61</b>
<b>Certificats</b>							<b>30.754.823,64</b>	<b>9,61</b>
<b>Portefeuille-titres</b>							<b>314.404.359,28</b>	<b>98,25</b>
<b>Avoirs bancaires - Compte courant <sup>2)</sup></b>							<b>5.636.470,54</b>	<b>1,76</b>
<b>Solde des autres créances et engagements</b>							<b>-108.358,87</b>	<b>-0,01</b>
<b>Actif net du compartiment en EUR</b>							<b>319.932.470,95</b>	<b>100,00</b>

<sup>1)</sup> ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

<sup>2)</sup> Voir les Notes au rapport.

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES FUND

## Taux de change

À des fins d'évaluation, la valeur des actifs libellés en devise étrangère est convertie en euros sur la base des taux de change suivants au 31 décembre 2025. \*

Dollar australien	AUD	1	1,7543
Livre sterling	GBP	1	0,8724
China Renminbi Offshore	CNH	1	8,2217
Couronne danoise	DKK	1	7,4678
Dollar de Hong Kong	HKD	1	9,1488
Roupie indienne	INR	1	105,5616
Yen japonais	JPY	1	183,7854
Dollar canadien	CAD	1	1,6085
Couronne suédoise	SEK	1	10,8101
Franc suisse	CHF	1	0,9297
Won sud-coréen	KRW	1	1.693,3639
Dollar taïwanais	TWD	1	36,8782
Dollar US	USD	1	1,1757

\* Le dernier jour d'évaluation de l'exercice 2025 était le 30 décembre 2025. C'est pourquoi les taux de change du 29 décembre 2025 ont été utilisés pour la conversion des actifs libellés dans une devise étrangère.

# MAINFIRST – ABSOLUTE RETURN MULTI ASSET

Rapport annuel  
1<sup>er</sup> janvier 2025 - 31 décembre 2025

La Société est habilitée à créer des catégories d'actions assorties de droits différents. Les catégories d'actions décrites ci-après sont actuellement disponibles :

	<b>Actions A</b>	<b>Actions B</b>	<b>Actions C</b>	<b>Actions D</b>
WKN :	A1KCCD	A1KCCE	A1KCCF	A1KCCG
Code ISIN :	LU0864714000	LU0864714422	LU0864714935	LU0864715312
Commission de souscription :	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %
Commission de rachat :	néant	néant	néant	néant
Commission forfaitaire :	jusqu'à 1,70 % p.a.	jusqu'à 1,70 % p.a.	jusqu'à 1,20 % p.a.	jusqu'à 1,20 % p.a.
Investissement ultérieur minimum :	néant	néant	500.000 EUR	500.000 EUR
Affectation des résultats :	capitalisation	distribution	capitalisation	distribution
Devise :	EUR	EUR	EUR	EUR

	<b>Actions R</b>	<b>Actions X</b>
WKN :	A1XAWK	A1XAWL
Code ISIN :	LU1004824956	LU1004825508
Commission de souscription :	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %
Commission de rachat :	néant	néant
Commission forfaitaire :	jusqu'à 1,20 % p.a.	jusqu'à 1,20 % p.a.
Investissement ultérieur minimum :	néant	néant
Affectation des résultats :	capitalisation	distribution
Devise :	EUR	EUR

# MAINFIRST – ABSOLUTE RETURN MULTI ASSET

## Répartition géographique par pays <sup>1)</sup>

États-Unis d'Amérique	35,18 %
Canada	9,61 %
Allemagne	8,96 %
Japon	5,03 %
Pays-Bas	3,94 %
Îles Caïmans	3,09 %
Corée du Sud	2,92 %
France	2,79 %
Suisse	2,59 %
Institutions supranationales	2,35 %
Chine	2,02 %
Autriche	1,92 %
Mexique	1,82 %
Taiïwan	1,67 %
Chili	1,47 %
Hong Kong	1,35 %
Norvège	1,17 %
Danemark	1,16 %
Irlande	1,05 %
Luxembourg	0,99 %
Île Maurice	0,80 %
Royaume-Uni	0,73 %
Islande	0,42 %
Portefeuille-titres	93,03 %
Contrats à terme	0,06 %
Avoirs bancaires	5,84 %
Solde des autres créances et engagements	1,07 %
	<b>100,00 %</b>

<sup>1)</sup> En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – ABSOLUTE RETURN MULTI ASSET

## Répartition sectorielle <sup>1)</sup>

Matières premières, auxiliaires et carburants	24,04 %
Logiciels et services	9,09 %
Biens d'investissement	8,62 %
Semi-conducteurs et machines pour la production de semi-conducteurs	6,80 %
Commerce de gros et de détail	6,00 %
Emprunts d'État	5,72 %
Divers	5,57 %
Biens de consommation et habillement	3,70 %
Banques	3,45 %
Alimentation, boissons et tabac	3,01 %
Services à la consommation	2,84 %
Santé : équipements et services de santé	2,44 %
Médias et divertissements	2,24 %
Transports	2,13 %
Services professionnels et carburants	1,48 %
Produits ménagers et de soin personnel	1,42 %
Services financiers diversifiés	1,35 %
Automobiles et pièces détachées	1,11 %
Vente au détail de produits alimentaires et de consommation de base	1,04 %
Matériel et équipement informatique	0,98 %
Portefeuille-titres	93,03 %
Contrats à terme	0,06 %
Avoirs bancaires	5,84 %
Solde des autres créances et engagements	1,07 %
	<b>100,00 %</b>

<sup>1)</sup> En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – ABSOLUTE RETURN MULTI ASSET

## Évolution des 3 derniers exercices

### Actions A

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	20,28	153.501	-8.915,57	132,10
31.12.2024	17,31	115.353	-5.332,03	150,10
31.12.2025	18,64	104.630	-1.583,46	178,11

### Actions B

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	4,99	50.155	-2.212,18	99,49
31.12.2024	4,16	37.140	-1.364,14	111,97
31.12.2025	6,31	47.951	1.113,24	131,63

### Actions C

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	32,35	231.498	-11.619,04	139,73
31.12.2024	26,65	166.977	-9.813,73	159,63
31.12.2025	32,22	169.132	339,44	190,48

### Actions D

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	9,25	85.070	-6.378,40	108,72
31.12.2024	10,47	85.070	0,00	123,02
31.12.2025	10,43	71.721	-1.708,67	145,44

### Actions R

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	4,92	44.250	-3.525,36	111,21
31.12.2024	5,08	39.923	-492,94	127,31
31.12.2025	6,43	42.244	355,36	152,23

### Actions X

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	2,76	28.001	-5.448,02	98,46
31.12.2024	3,13	28.001	0,00	111,65
31.12.2025	0,00	1	-3.515,12	240,05

# MAINFIRST – ABSOLUTE RETURN MULTI ASSET

## Composition de l'actif net du compartiment

au 31 décembre 2025

	EUR
Portefeuille-titres	68.884.641,99
(coût d'acquisition : 57.237.885,34 EUR)	
Avoirs bancaires <sup>1)</sup>	4.323.310,33
Plus-values latentes sur contrats à terme	43.205,64
Intérêts à recevoir	337.728,84
Dividendes à recevoir	43.196,30
Créances sur vente d'actions	156.476,00
Créances sur opérations sur titres	453.664,91
	<u>74.242.224,01</u>
Engagements au titre du rachat d'actions	-129.226,81
Autres passifs <sup>2)</sup>	-86.822,02
	<u>-216.048,83</u>
<b>Actif net du compartiment</b>	<u><b>74.026.175,18</b></u>

<sup>1)</sup> Voir les Notes au rapport.

<sup>2)</sup> Ce poste se compose essentiellement des commissions de gestion et de la taxe d'abonnement.

# MAINFIRST – ABSOLUTE RETURN MULTI ASSET

## Allocation aux catégories d'actions

### Actions A

Part de l'actif net du compartiment	18.635.342,20 EUR
Actions en circulation	104.629,530
Valeur par action	178,11 EUR

### Actions B

Part de l'actif net du compartiment	6.311.517,01 EUR
Actions en circulation	47.950,510
Valeur par action	131,63 EUR

### Actions C

Part de l'actif net du compartiment	32.216.784,80 EUR
Actions en circulation	169.131,990
Valeur par action	190,48 EUR

### Actions D

Part de l'actif net du compartiment	10.431.230,89 EUR
Actions en circulation	71.721,000
Valeur par action	145,44 EUR

### Actions R

Part de l'actif net du compartiment	6.431.060,23 EUR
Actions en circulation	42.244,310
Valeur par action	152,23 EUR

### Actions X

Part de l'actif net du compartiment	240,05 EUR
Actions en circulation	1,000
Valeur par action	240,05 EUR

# MAINFIRST – ABSOLUTE RETURN MULTI ASSET

## Variation de l'actif net du compartiment

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Total EUR	Actions A EUR	Actions B EUR	Actions C EUR
Actif net du compartiment au début de la période sous revue	66.801.274,12	17.313.901,47	4.158.613,69	26.654.149,15
Charges nettes ordinaires	-3.965,97	-65.990,85	-22.454,45	47.364,91
Péréquation des revenus et charges	12.209,35	106,11	929,98	-737,94
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	8.410.856,80	2.361.423,05	1.647.198,73	2.598.899,11
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-13.410.073,23	-3.944.884,71	-533.956,43	-2.259.463,79
Plus-values réalisées	10.873.718,57	2.610.198,16	875.832,10	4.550.515,38
Moins-values réalisées	-4.626.282,23	-1.107.889,69	-376.261,73	-1.920.673,95
Variation nette des plus-values latentes	4.686.759,91	1.135.162,34	449.662,94	1.953.517,91
Variation nette des moins-values latentes	1.445.792,91	333.316,32	164.187,03	593.214,02
Distribution	-164.115,05	0,00	-52.234,85	0,00
<b>Actif net du compartiment à la fin de la période sous revue</b>	<b>74.026.175,18</b>	<b>18.635.342,20</b>	<b>6.311.517,01</b>	<b>32.216.784,80</b>

	Actions D EUR	Actions R EUR	Actions X EUR
Actif net du compartiment au début de la période sous revue	10.465.723,26	5.082.691,65	3.126.194,90
Charges nettes ordinaires	15.545,96	21.328,31	240,15
Péréquation des revenus et charges	207,32	-884,38	12.588,26
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	0,00	1.803.335,91	0,00
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-1.708.672,00	-1.447.976,30	-3.515.120,00
Plus-values réalisées	1.497.835,95	899.198,06	440.138,92
Moins-values réalisées	-651.247,19	-379.711,00	-190.498,67
Variation nette des plus-values latentes	676.138,41	353.550,76	118.727,55
Variation nette des moins-values latentes	218.178,33	99.527,22	37.369,99
Distribution	-82.479,15	0,00	-29.401,05
<b>Actif net du compartiment à la fin de la période sous revue</b>	<b>10.431.230,89</b>	<b>6.431.060,23</b>	<b>240,05</b>

# MAINFIRST – ABSOLUTE RETURN MULTI ASSET

## Évolution du nombre d'actions en circulation

	Actions A Volume	Actions B Volume	Actions C Volume	Actions D Volume
Actions en circulation au début de la période sous revue	115.352,590	37.139,840	166.976,900	85.070,000
Actions émises	14.284,230	15.353,370	15.439,510	0,000
Actions rachetées	-25.007,290	-4.542,700	-13.284,420	-13.349,000
<b>Actions en circulation à la fin de la période sous revue</b>	<b>104.629,530</b>	<b>47.950,510</b>	<b>169.131,990</b>	<b>71.721,000</b>

	Actions R Volume	Actions X Volume
Actions en circulation au début de la période sous revue	39.923,410	28.001,000
Actions émises	12.869,170	0,000
Actions rachetées	-10.548,270	-28.000,000
<b>Actions en circulation à la fin de la période sous revue</b>	<b>42.244,310</b>	<b>1,000</b>

# MAINFIRST – ABSOLUTE RETURN MULTI ASSET

## Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Total EUR	Actions A EUR	Actions B EUR	Actions C EUR
<b>Revenus</b>				
Dividendes	204.507,12	49.021,49	16.591,26	85.289,68
Intérêts sur les emprunts	873.414,27	211.497,05	68.356,20	363.613,70
Produits de remboursement de retenues à la source	2.891,80	739,69	181,02	1.155,76
Intérêts bancaires	66.930,06	16.089,52	5.336,47	27.908,98
Produits des prêts de titres	1.899,26	484,98	118,24	763,42
Péréquation des revenus	-41.960,75	1.364,12	4.282,75	2.569,36
<b>Total des revenus</b>	<b>1.107.681,76</b>	<b>279.196,85</b>	<b>94.865,94</b>	<b>481.300,90</b>
<b>Charges</b>				
Charges d'intérêts	-780,83	-188,65	-62,45	-329,18
Commission forfaitaire	-863.687,69	-270.164,90	-88.310,25	-322.909,85
Taxe d'abonnement	-19.200,30	-8.415,31	-2.772,10	-2.941,75
Frais de publication et de révision	-19.987,26	-4.780,18	-1.586,41	-8.334,36
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-2.585,59	-610,89	-212,54	-1.085,00
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-8.723,90	-4.409,77	-1.383,76	-1.790,27
Taxes nationales	-11.440,31	-2.796,29	-893,93	-4.712,46
Autres charges <sup>1)</sup>	-214.993,25	-52.351,48	-16.886,22	-90.001,70
Péréquation des charges	29.751,40	-1.470,23	-5.212,73	-1.831,42
<b>Total des charges</b>	<b>-1.111.647,73</b>	<b>-345.187,70</b>	<b>-117.320,39</b>	<b>-433.935,99</b>
<b>Charges nettes ordinaires</b>	<b>-3.965,97</b>	<b>-65.990,85</b>	<b>-22.454,45</b>	<b>47.364,91</b>
<b>Total des frais de transaction sur l'exercice <sup>2)</sup></b>	<b>97.874,93</b>			
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b>		<b>2,07</b>	<b>2,07</b>	<b>1,51</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b>		<b>2,07</b>	<b>2,07</b>	<b>1,51</b>
(pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)				
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b>		<b>2,07</b>	<b>2,07</b>	<b>1,51</b>
(pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)				
<b>Commission de performance suisse exprimée en pourcentage <sup>2)</sup></b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
(pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)				

<sup>1)</sup> Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de commissions de dépositaire.

<sup>2)</sup> Voir les Notes au rapport.

# MAINFIRST – ABSOLUTE RETURN MULTI ASSET

## Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Actions D EUR	Actions R EUR	Actions X EUR
<b>Revenus</b>			
Dividendes	28.061,90	16.404,44	9.138,35
Intérêts sur les emprunts	122.377,19	70.466,40	37.103,73
Produits de remboursement de retenues à la source	455,90	223,22	136,21
Intérêts bancaires	9.255,66	5.424,21	2.915,22
Produits des prêts de titres	298,42	145,04	89,16
Péréquation des revenus	-4.108,56	3.312,13	-49.380,55
<b>Total des revenus</b>	<b>156.340,51</b>	<b>95.975,44</b>	<b>2,12</b>
<b>Charges</b>			
Charges d'intérêts	-107,98	-67,25	-25,32
Commission forfaitaire	-108.084,29	-48.681,17	-25.537,23
Taxe d'abonnement	-954,69	-2.881,46	-1.234,99
Frais de publication et de révision	-2.744,36	-1.600,55	-941,40
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-350,62	-202,96	-123,58
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-567,18	-408,55	-164,37
Taxes nationales	-1.639,06	-890,60	-507,97
Autres charges <sup>1)</sup>	-30.247,61	-17.486,84	-8.019,40
Péréquation des charges	3.901,24	-2.427,75	36.792,29
<b>Total des charges</b>	<b>-140.794,55</b>	<b>-74.647,13</b>	<b>238,03</b>
<b>Charges nettes ordinaires</b>	<b>15.545,96</b>	<b>21.328,31</b>	<b>240,15</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b>	<b>1,51</b>	<b>1,30</b>	<b>1,24</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>1,51</b>	<b>1,30</b>	<b>1,24</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>1,51</b>	<b>1,30</b>	<b>1,24</b>
<b>Commission de performance suisse exprimée en pourcentage <sup>2)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>1)</sup> Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de commissions de dépositaire.

<sup>2)</sup> Voir les Notes au rapport.

# MAINFIRST – ABSOLUTE RETURN MULTI ASSET

## Performance exprimée en pourcentage\*

État : 31 décembre 2025

Fonds	ISIN WKN	Devise de la catégorie d'actions	6 mois	1 an	3 ans	10 ans
MainFirst – Absolute Return Multi Asset - Actions A depuis le 29.04.2013	LU0864714000 A1KCCD	EUR	12,97 %	18,66 %	42,36 %	58,46 %
MainFirst – Absolute Return Multi Asset - Actions B depuis le 29.04.2015	LU0864714422 A1KCCE	EUR	12,97 %	18,66 %	42,35 %	58,47 %
MainFirst – Absolute Return Multi Asset - Actions C depuis le 29.04.2013	LU0864714935 A1KCCF	EUR	13,29 %	19,33 %	44,72 %	67,24 %
MainFirst – Absolute Return Multi Asset - Actions D depuis le 09.12.2015	LU0864715312 A1KCCG	EUR	13,29 %	19,33 %	44,72 %	66,20 %
MainFirst – Absolute Return Multi Asset - Actions R depuis le 07.08.2017	LU1004824956 A1XAWK	EUR	13,41 %	19,58 %	45,63 %	---
MainFirst – Absolute Return Multi Asset - Actions X depuis le 11.05.2016	LU1004825508 A1XAWL	EUR	105,84 %	117,04 %	164,35 %	---

\* Sur la base des valeurs des actions publiées (méthode BVI et directive « Calcul et publication de la performance d'organismes de placement collectif » de l'AMAS du 16 mai 2008 (dans sa version du 5 août 2021)).

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais prélevés lors de la souscription et du rachat des actions.

# MAINFIRST – ABSOLUTE RETURN MULTI ASSET

## COMPOSITION DE L'ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2025

### Composition de l'actif au 31 décembre 2025

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>Actions, droits et bons de jouissance</b>								
<b>Valeurs mobilières négociées en Bourse</b>								
<b>Îles Caïmans</b>								
KYG9066F1019	Trip.com Group Ltd.	HKD	12.500	7.500	25.000	571,0000	1.560.313,92	2,11
KYG9830T1067	Xiaomi Corporation	HKD	169.000	0	169.000	39,3600	727.072,40	0,98
							<b>2.287.386,32</b>	<b>3,09</b>
<b>Chine</b>								
CNE100006WS8	Contemporary Amperex Technology Co. Ltd.	HKD	19.000	5.000	14.000	503,0000	769.718,43	1,04
CNE100006JG0	Laopu Gold Co. Ltd.	HKD	10.500	0	10.500	629,5000	722.471,80	0,98
							<b>1.492.190,23</b>	<b>2,02</b>
<b>France</b>								
FR0000121972	Schneider Electric SE	EUR	3.504	6	3.498	235,9500	825.353,10	1,11
							<b>825.353,10</b>	<b>1,11</b>
<b>Hong Kong</b>								
HK0388045442	Hongkong Exchanges and Clearing Ltd.	HKD	22.400	0	22.400	408,6000	1.000.419,73	1,35
							<b>1.000.419,73</b>	<b>1,35</b>
<b>Irlande</b>								
IE0004906560	Kerry Group Plc.	EUR	5.422	6.422	10.000	77,5000	775.000,00	1,05
							<b>775.000,00</b>	<b>1,05</b>
<b>Japon</b>								
JP3118000003	ASICS Corporation	JPY	35.000	0	35.000	3.755,0000	715.100,33	0,97
JP3548600000	Disco Corporation	JPY	500	500	3.000	48.170,0000	786.297,50	1,06
JP3802300008	Fast Retailing Co. Ltd.	JPY	3.000	0	3.000	56.940,0000	929.453,59	1,26
JP3837800006	Hoya Corporation	JPY	10.000	0	10.000	23.685,0000	1.288.731,31	1,74
							<b>3.719.582,73</b>	<b>5,03</b>
<b>Canada</b>								
CA0084741085	Agnico Eagle Mines Ltd.	CAD	0	5.000	7.500	235,3000	1.097.140,19	1,48
CA46579R1047	Ivanhoe Mines Ltd.	CAD	120.000	0	175.000	15,8300	1.722.256,76	2,33
CA6979001089	Pan American Silver Corporation	USD	42.534	2.453	40.081	52,6900	1.796.264,26	2,43
							<b>4.615.661,21</b>	<b>6,24</b>
<b>Luxembourg</b>								
LU1778762911	SPOTIFY TECHNOLOGY S.A.	USD	1.500	0	1.500	576,6800	735.748,92	0,99
							<b>735.748,92</b>	<b>0,99</b>

<sup>1)</sup> ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – ABSOLUTE RETURN MULTI ASSET

## Composition de l'actif au 31 décembre 2025

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>Île Maurice</b>								
MU0295S00016	MakeMyTrip Ltd.	USD	8.500	0	8.500	82,2100	594.356,55	0,80
							<b>594.356,55</b>	<b>0,80</b>
<b>Pays-Bas</b>								
NL0015000IY2	Universal Music Group N.V	EUR	41.779	0	41.779	22,0700	922.062,53	1,25
							<b>922.062,53</b>	<b>1,25</b>
<b>Suisse</b>								
CH0010570767	Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli AG	CHF	10	20	50	11.590,0000	623.319,35	0,84
CH0210483332	Compagnie Financière Richemont SA	CHF	1.000	0	7.000	172,0500	1.295.417,88	1,75
							<b>1.918.737,23</b>	<b>2,59</b>
<b>Corée du Sud</b>								
KR7000660001	SK Hynix Inc.	KRW	0	3.567	3.933	651.000,0000	1.512.009,91	2,04
							<b>1.512.009,91</b>	<b>2,04</b>
<b>Taiwan</b>								
TW0002330008	Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	TWD	0	20.000	30.000	1.520,0000	1.236.502,87	1,67
							<b>1.236.502,87</b>	<b>1,67</b>
<b>États-Unis d'Amérique</b>								
US0231351067	Amazon.com Inc.	USD	1.500	1.000	7.500	232,5300	1.483.350,34	2,00
US05464C1018	Axon Enterprise Inc.	USD	2.720	0	2.720	572,1100	1.323.585,27	1,79
US11135F1012	Broadcom Inc.	USD	2.374	0	2.374	349,8500	706.425,02	0,95
US23804L1035	Datadog Inc.	USD	6.150	1.150	5.000	137,4800	584.672,96	0,79
US58733R1023	Mercadolibre Inc.	USD	557	0	557	2.020,8800	957.412,74	1,29
US5949181045	Microsoft Corporation	USD	878	1.030	3.378	487,4800	1.400.618,73	1,89
US67066G1040	NVIDIA Corporation	USD	0	2.500	5.000	187,5400	797.567,41	1,08
US68389X1054	Oracle Corporation	USD	3.919	0	3.919	197,2100	657.366,67	0,89
US81762P1021	ServiceNow Inc.	USD	5.000	0	5.000	154,2300	655.907,12	0,89
US88160R1014	Tesla Inc.	USD	5.135	3.000	2.135	454,4300	825.217,36	1,11
US98980G1022	Zscaler Inc.	USD	3.701	0	3.701	227,4200	715.898,12	0,97
							<b>10.108.021,74</b>	<b>13,65</b>
<b>Royaume-Uni</b>								
GB00BD6K4575	Compass Group Plc.	GBP	20.000	0	20.000	23,7000	543.328,75	0,73
							<b>543.328,75</b>	<b>0,73</b>
<b>Valeurs mobilières négociées en Bourse</b>							<b>32.286.361,82</b>	<b>43,61</b>
<b>Actions, droits et bons de jouissance</b>							<b>32.286.361,82</b>	<b>43,61</b>

<sup>1)</sup> ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – ABSOLUTE RETURN MULTI ASSET

## Composition de l'actif au 31 décembre 2025

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>Obligations</b>								
<b>Valeurs mobilières négociées en Bourse</b>								
<b>EUR</b>								
FR001400P728	3,125 %	APRR EMTN Reg.S. v.24(2034)	0	0	600.000	96,9250	581.550,00	0,79
XS3187006302	2,500 %	Autobahnen- und Schnellstraßen-Finanzierungs-AG EMTN Reg.S. v.25(2030)	1.000.000	0	1.000.000	99,5070	995.070,00	1,34
DE000A4DFKP0	2,750 %	DZ HYP AG EMTN Pfe. v.25(2034)	800.000	0	800.000	97,2810	778.248,00	1,05
FR001400SZ94	3,500 %	Ile-de-France Mobilités EMTN Reg.S. Green Bond v.24(2039)	0	0	700.000	94,4120	660.884,00	0,89
XS2792180197	4,625 %	Islandsbanki hf. Reg.S. v.24(2028)	0	0	300.000	103,5450	310.635,00	0,42
XS2211183244	1,539 %	Prosus NV Reg.S. v.20(2028)	0	0	500.000	96,2740	481.370,00	0,65
XS2901969902	3,375 %	Royal Schiphol Group NV EMTN Reg.S. v.24(2036)	0	0	700.000	96,9660	678.762,00	0,92
							<b>4.486.519,00</b>	<b>6,06</b>
<b>USD</b>								
US14913UAJ97	4,850 %	Caterpillar Financial Services Corporation v.24(2029)	0	0	500.000	102,8970	437.598,88	0,59
US219868CJ38	5,000 %	Corporacion Andina de Fomento v.24(2029)	0	0	1.000.000	103,0780	876.737,26	1,18
US24422ETH26	2,650 %	John Deere Capital Corporation v.16(2026)	500.000	0	500.000	99,4870	423.096,88	0,57
XS3081949144	4,125 %	Kommunalbanken AS Reg.S. v.25(2030)	1.000.000	0	1.000.000	101,5390	863.647,19	1,17
XS2777428371	4,625 %	KommuneKredit Reg.S. v.24(2027)	1.000.000	0	1.000.000	101,0420	859.419,92	1,16
US50064FAX24	4,500 %	Corée v.24(2029)	0	0	750.000	102,2580	652.322,02	0,88
US515110CF96	4,625 %	Landwirtschaftliche Rentenbank v.24(2029)	0	500.000	400.000	103,1660	350.994,30	0,47
USP6629MAA01	4,250 %	Mexico City Airport Trust Reg.S. Green Bond v.16(2026)	0	0	600.000	99,6770	508.685,89	0,69
US65562QBW42	4,375 %	Nordic Investment Bank v.23(2028)	0	0	1.000.000	101,6690	864.752,91	1,17
US94106LBV09	4,875 %	Waste Management Inc. v.23(2029)	0	0	400.000	102,7720	349.653,82	0,47
							<b>6.186.909,07</b>	<b>8,35</b>
<b>Valeurs mobilières négociées en Bourse</b>							<b>10.673.428,07</b>	<b>14,41</b>
<b>Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés</b>								
<b>EUR</b>								
XS3224609290	2,875 %	Alphabet Inc. v.25(2031)	1.000.000	0	1.000.000	98,9600	989.600,00	1,34
XS3064423174	3,000 %	Alphabet Inc. v.25(2033)	500.000	0	500.000	98,1800	490.900,00	0,66
XS3231164586	2,541 %	Caterpillar Financial Services Corporation EMTN Reg.S. v.25(2028)	1.000.000	0	1.000.000	99,5000	995.000,00	1,34
XS2856800938	3,875 %	Chile Social Bond v.24(2031)	0	0	400.000	102,4250	409.700,00	0,55
XS3092557126	3,500 %	REWE International Finance BV Reg.S. v.25(2032)	400.000	0	400.000	99,5120	398.048,00	0,54

<sup>1)</sup> ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – ABSOLUTE RETURN MULTI ASSET

## Composition de l'actif au 31 décembre 2025

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>EUR (suite)</b>								
XS2679898184	4,875 %	REWE International Finance B.V. Sustainability Linked Bond v.23(2030)	0	0	400.000	106,4440	425.776,00	0,58
XS3178086230	3,250 %	Symrise AG Reg.S. v.25(2032)	600.000	0	600.000	99,1180	594.708,00	0,80
DE000WBP0BN3	2,750 %	Wüstenrot Bausparkasse AG EMTN Reg.S. Pfe. v.25(2032)	700.000	0	700.000	98,6780	690.746,00	0,93
							<b>4.994.478,00</b>	<b>6,74</b>
<b>USD</b>								
US013051EM50	1,300 %	Alberta v.20(2030)	0	0	1.750.000	89,5430	1.332.825,13	1,80
US168863CA49	3,125 %	Chili v.16(2026)	0	0	800.000	99,8630	679.513,48	0,92
US22160KAP03	1,600 %	Costco Wholesale Corporation v.20(2030)	0	0	1.000.000	90,8070	772.365,40	1,04
USU2206AAA08	6,625 %	Coty Inc./HFC Prestige Products Inc./HFC Prestige International US LLC Reg.S. v.23(2030)	500.000	0	500.000	102,7920	437.152,33	0,59
USP55409AA77	4,150 %	Industrias Peñoles S.A.B. de C.V. Reg.S. v.19(2029)	0	0	1.000.000	98,3000	836.097,64	1,13
US573284AW62	2,400 %	Martin Marietta Materials Inc. v.21(2031)	0	0	500.000	90,4300	384.579,40	0,52
US676167CN72	3,750 %	Oesterreichische Kontrollbank AG v.24(2029)	0	500.000	500.000	100,3280	426.673,47	0,58
US683234EV67	3,900 %	Ontario v.25(2030)	750.000	0	750.000	100,2610	639.582,80	0,86
US683234ET12	4,700 %	Ontario v.25(2030)	600.000	0	600.000	103,3900	527.634,60	0,71
US68389XBV64	2,950 %	Oracle Corporation v.20(2030)	0	0	1.250.000	92,4290	982.701,79	1,33
US68389XDK81	4,800 %	Oracle Corporation v.25(2032)	300.000	0	300.000	96,5820	246.445,52	0,33
US863667BK67	4,700 %	Stryker Corporation v.25(2028)	600.000	0	600.000	101,5470	518.229,14	0,70
US742718FH71	3,000 %	The Procter & Gamble Co. v.20(2030)	0	0	750.000	96,5780	616.088,29	0,83
US911365BM59	3,875 %	United Rentals North America Inc. v.19(2027)	500.000	0	500.000	99,3250	422.407,93	0,57
US94106LBP31	1,500 %	Waste Management Inc. v.20(2031)	1.000.000	0	1.000.000	87,5370	744.552,18	1,01
							<b>9.566.849,10</b>	<b>12,92</b>
<b>Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés</b>							<b>14.561.327,10</b>	<b>19,66</b>
<b>Obligations</b>							<b>25.234.755,17</b>	<b>34,07</b>
<b>Certificats</b>								
<b>Valeurs mobilières négociées en Bourse</b>								
<b>Allemagne</b>								
DE000A0S9GB0	Dte. Börse Commodities GmbH/Gold Unze 999 Zert. v.07(2199)	EUR	2.000	17.000	30.000	120,3700	3.611.100,00	4,88
							<b>3.611.100,00</b>	<b>4,88</b>

<sup>1)</sup> ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – ABSOLUTE RETURN MULTI ASSET

## Composition de l'actif au 31 décembre 2025

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>États-Unis d'Amérique</b>								
JE00B1VS3333	Wisdom Tree Metal Securities Ltd./Silber Feinunze Zert. v.07(2199)	EUR	0	0	50.000	59,1100	2.955.500,00	3,99
DE000A2T0VS9	XTrackers ETC PLC/Silber Feinunze Zert. v.20(2080)	EUR	0	55.000	45.000	92,9150	4.181.175,00	5,65
							<b>7.136.675,00</b>	<b>9,64</b>
<b>Valeurs mobilières négociées en Bourse</b>							<b>10.747.775,00</b>	<b>14,52</b>
<b>Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés</b>								
<b>Allemagne</b>								
DE000EWG2LD7	Boerse Stuttgart Commodities GmbH/ Gold Unze 999 Zert. v.17(2199)	EUR	0	10.000	5.000	123,1500	615.750,00	0,83
							<b>615.750,00</b>	<b>0,83</b>
<b>Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés</b>							<b>615.750,00</b>	<b>0,83</b>
<b>Certificats</b>							<b>11.363.525,00</b>	<b>15,35</b>
<b>Portefeuille-titres</b>							<b>68.884.641,99</b>	<b>93,03</b>
<b>Contrats à terme</b>								
<b>Positions longues</b>								
<b>USD</b>								
	EUR/USD Future Mars 2026		125	0	125		43.205,64	0,06
							<b>43.205,64</b>	<b>0,06</b>
<b>Positions longues</b>							<b>43.205,64</b>	<b>0,06</b>
<b>Contrats à terme</b>							<b>43.205,64</b>	<b>0,06</b>
<b>Avoirs bancaires - Compte courant <sup>2)</sup></b>							<b>4.323.310,33</b>	<b>5,84</b>
<b>Solde des autres créances et engagements</b>							<b>775.017,22</b>	<b>1,07</b>
<b>Actif net du compartiment en EUR</b>							<b>74.026.175,18</b>	<b>100,00</b>

## Contrats à terme

			Volume	Engagements EUR	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>Positions longues</b>					
<b>USD</b>					
	EUR/USD Future Mars 2026		125	15.682.146,81	21,18
				<b>15.682.146,81</b>	<b>21,18</b>
<b>Positions longues</b>				<b>15.682.146,81</b>	<b>21,18</b>
<b>Contrats à terme</b>				<b>15.682.146,81</b>	<b>21,18</b>

<sup>1)</sup> ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

<sup>2)</sup> Voir les Notes au rapport.

# MAINFIRST – ABSOLUTE RETURN MULTI ASSET

## Taux de change

À des fins d'évaluation, la valeur des actifs libellés en devise étrangère est convertie en euros sur la base des taux de change suivants au 31 décembre 2025. \*

Dollar australien	AUD	1	1,7543
Livre sterling	GBP	1	0,8724
China Renminbi Offshore	CNH	1	8,2217
Couronne danoise	DKK	1	7,4678
Dollar de Hong Kong	HKD	1	9,1488
Roupie indienne	INR	1	105,5616
Yen japonais	JPY	1	183,7854
Dollar canadien	CAD	1	1,6085
Couronne suédoise	SEK	1	10,8101
Franc suisse	CHF	1	0,9297
Won sud-coréen	KRW	1	1.693,3639
Dollar taïwanais	TWD	1	36,8782
Dollar US	USD	1	1,1757

\* Le dernier jour d'évaluation de l'exercice 2025 était le 30 décembre 2025. C'est pourquoi les taux de change du 29 décembre 2025 ont été utilisés pour la conversion des actifs libellés dans une devise étrangère.

# MAINFIRST – GLOBAL DIVIDEND STARS

Rapport annuel  
1<sup>er</sup> janvier 2025 - 31 décembre 2025

**La Société est habilitée à créer des catégories d'actions assorties de droits différents. Les catégories d'actions décrites ci-après sont actuellement disponibles :**

	<b>Actions A</b>	<b>Actions B</b>	<b>Actions B1 <sup>1)</sup></b>	<b>Actions C <sup>2)</sup></b>
WKN :	A14VLR	A14VLS	A2PFR5	A14VLT
Code ISIN :	LU1238901240	LU1238901323	LU1963826406	LU1238901596
Commission de souscription :	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %
Commission de rachat :	néant	néant	néant	néant
Commission forfaitaire :	jusqu'à 1,70 % p.a.	jusqu'à 1,70 % p.a.	jusqu'à 1,70 % p.a.	jusqu'à 1,20 % p.a.
Investissement ultérieur minimum :	néant	néant	néant	500.000 EUR
Affectation des résultats :	capitalisation	distribution	distribution	capitalisation
Devise :	EUR	EUR	CHF	EUR
	<b>Actions D <sup>1)</sup></b>	<b>Actions E <sup>2)</sup></b>	<b>Actions E1 <sup>2)</sup></b>	<b>Actions F <sup>1)</sup></b>
WKN :	A14VLU	A2PFRY	A2PFR6	A2PFRZ
Code ISIN :	LU1238901679	LU1963825697	LU1963826588	LU1963825770
Commission de souscription :	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %
Commission de rachat :	néant	néant	néant	néant
Commission forfaitaire :	jusqu'à 1,20 % p.a.	jusqu'à 1,20 % p.a.	jusqu'à 1,20 % p.a.	jusqu'à 1,20 % p.a.
Investissement ultérieur minimum :	500.000 EUR	2.500.000 EUR	2.500.000 CHF	2.500.000 EUR
Affectation des résultats :	distribution	capitalisation	capitalisation	distribution
Devise :	EUR	EUR	CHF	EUR
	<b>Actions R <sup>2)</sup></b>			
WKN :	A14VLV			
Code ISIN :	LU1238901752			
Commission de souscription :	jusqu'à 5,00 %			
Commission de rachat :	néant			
Commission forfaitaire :	jusqu'à 0,95 % p.a.			
Investissement ultérieur minimum :	néant			
Affectation des résultats :	capitalisation			
Devise :	EUR			

<sup>1)</sup> Les catégories d'actions B1, D et F ont été fusionnées dans la catégorie d'actions B le 15 décembre 2025.

<sup>2)</sup> Les catégories d'actions C, E, E1 et R ont été fusionnées dans la catégorie d'actions A le 15 décembre 2025.

# MAINFIRST – GLOBAL DIVIDEND STARS

## Répartition géographique par pays <sup>1)</sup>

États-Unis d'Amérique	36,18 %
Suisse	12,72 %
Allemagne	9,30 %
Japon	6,68 %
Italie	6,24 %
Royaume-Uni	4,45 %
France	4,05 %
Belgique	3,50 %
Pays-Bas	2,47 %
Australie	2,44 %
Espagne	2,34 %
Curacao	1,64 %
Danemark	1,19 %
Portefeuille-titres	93,20 %
Avoirs bancaires	6,80 %
Solde des autres créances et engagements	0,00 %
	<b>100,00 %</b>

## Répartition sectorielle <sup>1)</sup>

Produits pharmaceutiques, biotechnologies et biosciences	15,85 %
Biens d'investissement	14,47 %
Alimentation, boissons et tabac	10,88 %
Transports	8,22 %
Produits ménagers et de soin personnel	6,19 %
Services financiers diversifiés	5,55 %
Énergie	5,22 %
Services professionnels et carburants	4,55 %
Banques	4,26 %
Matières premières, auxiliaires et carburants	4,19 %
Services à la consommation	3,44 %
Santé : équipements et services de santé	3,26 %
Biens de consommation et habillement	2,88 %
Assurances	2,63 %
Commerce de gros et de détail	1,61 %
Portefeuille-titres	93,20 %
Avoirs bancaires	6,80 %
Solde des autres créances et engagements	0,00 %
	<b>100,00 %</b>

<sup>1)</sup> En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – GLOBAL DIVIDEND STARS

## Évolution des 3 derniers exercices

### Actions A

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	9,30	57.949	-1.811,49	160,48
31.12.2024	9,81	59.742	323,31	164,16
31.12.2025	6,88	40.742	-3.062,20 <sup>1)</sup>	168,79

### Actions B

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	9,33	73.697	-1.321,93	126,64
31.12.2024	5,02	40.279	-4.192,44	124,56
31.12.2025	4,09	32.801	-894,74 <sup>2)</sup>	124,77

### Actions B1

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR	Valeur par action CHF
31.12.2023	1,13	9.334	125,43	120,74	112,22 <sup>4)</sup>
31.12.2024	0,95	8.348	-113,93	114,29	107,54 <sup>5)</sup>
31.12.2025	-	-	-939,82 <sup>3)</sup>	-	-

### Actions C

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	1,46	8.761	-391,92	167,16
31.12.2024	1,19	6.941	-307,99	171,86
31.12.2025	-	-	-1.192,12 <sup>6)</sup>	-

### Actions D

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	0,69	5.204	-2.262,04	132,24
31.12.2024	0,29	2.229	-391,13	130,76
31.12.2025	-	-	-291,37 <sup>7)</sup>	-

<sup>1)</sup> Ce poste comprend les flux de trésorerie générés par la fusion des catégories d'actions C, E, E1 et R dans la catégorie d'actions A au 15 décembre 2025.

<sup>2)</sup> Ce poste comprend les flux de trésorerie générés par la fusion des catégories d'actions B1, D et F dans la catégorie d'actions B au 15 décembre 2025.

<sup>3)</sup> Ce poste comprend les sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions B1 dans la catégorie d'actions B au 15 décembre 2025.

<sup>4)</sup> Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2023 : 1 EUR = 0,9294 CHF

<sup>5)</sup> Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2024 : 1 EUR = 0,9409 CHF

<sup>6)</sup> Ce poste comprend les sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions C dans la catégorie d'actions A au 15 décembre 2025.

<sup>7)</sup> Ce poste comprend les sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions D dans la catégorie d'actions B au 15 décembre 2025.

# MAINFIRST – GLOBAL DIVIDEND STARS

## Actions E

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	5,47	39.270	-1.357,95	139,23
31.12.2024	4,34	30.190	-1.288,98	143,86
31.12.2025	-	-	-4.393,76 <sup>1)</sup>	-

## Actions E1

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR	Valeur par action CHF
31.12.2023	1,10	7.675	111,24	143,30	133,18 <sup>3)</sup>
31.12.2024	0,94	6.581	-153,13	142,57	134,14 <sup>4)</sup>
31.12.2025	-	-	-953,87 <sup>2)</sup>	-	-

## Actions F

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	6,91	56.212	1.484,40	122,87
31.12.2024	3,08	25.178	-3.800,16	122,13
31.12.2025	-	-	-3.128,58 <sup>5)</sup>	-

## Actions R

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	4,56	42.865	244,16	106,43
31.12.2024	0,05	498	-4.655,19	110,26
31.12.2025	-	-	-54,85 <sup>6)</sup>	-

<sup>1)</sup> Ce poste comprend les sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions E dans la catégorie d'actions A au 15 décembre 2025.

<sup>2)</sup> Ce poste comprend les sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions E1 dans la catégorie d'actions A au 15 décembre 2025.

<sup>3)</sup> Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2023 : 1 EUR = 0,9294 CHF

<sup>4)</sup> Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2024 : 1 EUR = 0,9409 CHF

<sup>5)</sup> Ce poste comprend les sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions F dans la catégorie d'actions B au 15 décembre 2025.

<sup>6)</sup> Ce poste comprend les sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions R dans la catégorie d'actions A au 15 décembre 2025.

# MAINFIRST – GLOBAL DIVIDEND STARS

## Composition de l'actif net du compartiment

au 31 décembre 2025

	EUR
Portefeuille-titres	10.225.564,08
(coût d'acquisition : 9.335.206,89 EUR)	
Avoirs bancaires <sup>1)</sup>	746.306,45
Intérêts à recevoir	2.553,52
Dividendes à recevoir	48.875,68
Créances sur vente d'actions	18,58
	<u>11.023.318,31</u>
Engagements au titre du rachat d'actions	-22.264,44
Autres passifs <sup>2)</sup>	-31.362,10
	<u>-53.626,54</u>
<b>Actif net du compartiment</b>	<u><b>10.969.691,77</b></u>

<sup>1)</sup> Voir les Notes au rapport.

<sup>2)</sup> Ce poste se compose essentiellement des commissions de gestion et de frais de fusion.

# MAINFIRST – GLOBAL DIVIDEND STARS

## Allocation aux catégories d'actions

### Actions A

Part de l'actif net du compartiment	6.876.946,42 EUR
Actions en circulation	40.742,300
Valeur par action	168,79 EUR

### Actions B

Part de l'actif net du compartiment	4.092.745,35 EUR
Actions en circulation	32.801,480
Valeur par action	124,77 EUR

# MAINFIRST – GLOBAL DIVIDEND STARS

## Variation de l'actif net du compartiment

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Total EUR	Actions A EUR	Actions B EUR	Actions B1 EUR
Actif net du compartiment au début de la période sous revue	25.674.190,29	9.807.256,31	5.017.152,69	954.155,58
Charges nettes ordinaires	-25.618,99	-20.897,13	-13.425,51	-1.476,96
Péréquation des revenus et charges	37.186,49	13.123,25	3.854,30	-414,91
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	922.855,66	125.252,75	215.715,35	156.815,99
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions C dans la catégorie d'actions A	210.980,17	210.980,17	0,00	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions E dans la catégorie d'actions A	165.329,98	165.329,98	0,00	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions E1 dans la catégorie d'actions A	916.696,47	916.696,47	0,00	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions R dans la catégorie d'actions A	10.244,87	10.244,87	0,00	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions B1 dans la catégorie d'actions B	733.610,27	0,00	733.610,27	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions D dans la catégorie d'actions B	257.231,58	0,00	257.231,58	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions F dans la catégorie d'actions B	123.839,62	0,00	123.839,62	0,00
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-15.834.170,96	-4.490.704,94	-2.225.139,64	-363.029,66
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions C dans la catégorie d'actions A	-210.980,17	0,00	0,00	0,00
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions E dans la catégorie d'actions A	-165.329,98	0,00	0,00	0,00
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions E1 dans la catégorie d'actions A	-916.696,47	0,00	0,00	0,00
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions R dans la catégorie d'actions A	-10.244,87	0,00	0,00	0,00
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions B1 dans la catégorie d'actions B	-733.610,27	0,00	0,00	-733.610,27
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions D dans la catégorie d'actions B	-257.231,58	0,00	0,00	0,00
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions F dans la catégorie d'actions B	-123.839,62	0,00	0,00	0,00
Plus-values réalisées	3.929.597,54	1.773.033,54	850.116,14	195.420,67
Moins-values réalisées	-1.603.819,15	-701.758,83	-345.398,04	-121.285,15
Variation nette des plus-values latentes	-2.943.832,85	-1.357.439,52	-632.184,35	-124.134,57
Variation nette des moins-values latentes	950.393,69	425.829,50	207.136,80	57.512,05
Distribution	-137.089,95	0,00	-99.763,86	-19.952,77
<b>Actif net du compartiment à la fin de la période sous revue</b>	<b>10.969.691,77</b>	<b>6.876.946,42</b>	<b>4.092.745,35</b>	<b>0,00</b>

# MAINFIRST – GLOBAL DIVIDEND STARS

## Variation de l'actif net du compartiment

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Actions C EUR	Actions D EUR	Actions E EUR	Actions E1 EUR
Actif net du compartiment au début de la période sous revue	1.192.945,70	291.404,04	4.343.115,97	938.248,20
Charges nettes ordinaires	686,43	885,86	1.317,54	6.259,50
Péréquation des revenus et charges	2.836,99	167,94	9.363,10	262,24
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	0,00	0,00	0,00	31.390,67
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions C dans la catégorie d'actions A	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions E dans la catégorie d'actions A	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions E1 dans la catégorie d'actions A	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions R dans la catégorie d'actions A	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions B1 dans la catégorie d'actions B	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions D dans la catégorie d'actions B	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions F dans la catégorie d'actions B	0,00	0,00	0,00	0,00
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-981.142,70	-34.138,69	-4.228.427,80	-68.565,60
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions C dans la catégorie d'actions A	-210.980,17	0,00	0,00	0,00
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions E dans la catégorie d'actions A	0,00	0,00	-165.329,98	0,00
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions E1 dans la catégorie d'actions A	0,00	0,00	0,00	-916.696,47
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions R dans la catégorie d'actions A	0,00	0,00	0,00	0,00
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions B1 dans la catégorie d'actions B	0,00	0,00	0,00	0,00
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions D dans la catégorie d'actions B	0,00	-257.231,58	0,00	0,00
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions F dans la catégorie d'actions B	0,00	0,00	0,00	0,00
Plus-values réalisées	123.745,15	59.351,04	438.664,93	212.620,50
Moins-values réalisées	-50.087,10	-24.452,61	-137.757,19	-128.144,17
Variation nette des plus-values latentes	-101.851,04	-43.721,55	-352.275,42	-136.814,45
Variation nette des moins-values latentes	23.846,74	15.022,81	91.328,85	61.439,58
Distribution	0,00	-7.287,26	0,00	0,00
<b>Actif net du compartiment à la fin de la période sous revue</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

# MAINFIRST – GLOBAL DIVIDEND STARS

## Variation de l'actif net du compartiment

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Actions F EUR	Actions R EUR
Actif net du compartiment au début de la période sous revue	3.075.053,36	54.858,44
Charges nettes ordinaires	979,98	51,30
Péréquation des revenus et charges	7.657,71	335,87
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	393.274,05	406,85
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions C dans la catégorie d'actions A	0,00	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions E dans la catégorie d'actions A	0,00	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions E1 dans la catégorie d'actions A	0,00	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions R dans la catégorie d'actions A	0,00	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions B1 dans la catégorie d'actions B	0,00	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions D dans la catégorie d'actions B	0,00	0,00
Entrées de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions F dans la catégorie d'actions B	0,00	0,00
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-3.398.010,96	-45.010,97
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions C dans la catégorie d'actions A	0,00	0,00
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions E dans la catégorie d'actions A	0,00	0,00
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions E1 dans la catégorie d'actions A	0,00	0,00
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions R dans la catégorie d'actions A	0,00	-10.244,87
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions B1 dans la catégorie d'actions B	0,00	0,00
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions D dans la catégorie d'actions B	0,00	0,00
Sorties de fonds résultant de la fusion de la catégorie d'actions F dans la catégorie d'actions B	-123.839,62	0,00
Plus-values réalisées	264.100,95	12.544,62
Moins-values réalisées	-88.407,40	-6.528,66
Variation nette des plus-values latentes	-187.245,26	-8.166,69
Variation nette des moins-values latentes	66.523,25	1.754,11
Distribution	-10.086,06	0,00
<b>Actif net du compartiment à la fin de la période sous revue</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

# MAINFIRST – GLOBAL DIVIDEND STARS

## Évolution du nombre d'actions en circulation

	Actions A Volume	Actions B Volume	Actions B1 Volume	Actions C Volume
Actions en circulation au début de la période sous revue	59.742,160	40.278,770	8.348,360	6.941,400
Actions émises	755,439	1.792,700	1.435,400	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions C dans la catégorie d'actions A	1.254,071	0,000	0,000	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions E dans la catégorie d'actions A	982,729	0,000	0,000	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions E1 dans la catégorie d'actions A	5.448,738	0,000	0,000	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions R dans la catégorie d'actions A	60,893	0,000	0,000	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions B1 dans la catégorie d'actions B	0,000	5.898,476	0,000	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions D dans la catégorie d'actions B	0,000	2.068,278	0,000	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions F dans la catégorie d'actions B	0,000	995,766	0,000	0,000
Actions rachetées	-27.501,730	-18.232,510	-3.258,290	-5.750,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions C dans la catégorie d'actions A	0,000	0,000	0,000	-1.191,400
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions E dans la catégorie d'actions A	0,000	0,000	0,000	0,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions E1 dans la catégorie d'actions A	0,000	0,000	0,000	0,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions R dans la catégorie d'actions A	0,000	0,000	0,000	0,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions B1 dans la catégorie d'actions B	0,000	0,000	-6.525,470	0,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions D dans la catégorie d'actions B	0,000	0,000	0,000	0,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions F dans la catégorie d'actions B	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Actions en circulation à la fin de la période sous revue</b>	<b>40.742,300</b>	<b>32.801,480</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>

	Actions D Volume	Actions E Volume	Actions E1 Volume	Actions F Volume
Actions en circulation au début de la période sous revue	2.228,520	30.190,000	6.580,930	25.178,000
Actions émises	0,000	0,000	221,320	3.099,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions C dans la catégorie d'actions A	0,000	0,000	0,000	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions E dans la catégorie d'actions A	0,000	0,000	0,000	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions E1 dans la catégorie d'actions A	0,000	0,000	0,000	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions R dans la catégorie d'actions A	0,000	0,000	0,000	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions B1 dans la catégorie d'actions B	0,000	0,000	0,000	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions D dans la catégorie d'actions B	0,000	0,000	0,000	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions F dans la catégorie d'actions B	0,000	0,000	0,000	0,000
Actions rachetées	-268,520	-29.080,000	-495,000	-27.273,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions C dans la catégorie d'actions A	0,000	0,000	0,000	0,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions E dans la catégorie d'actions A	0,000	-1.110,000	0,000	0,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions E1 dans la catégorie d'actions A	0,000	0,000	-6.307,250	0,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions R dans la catégorie d'actions A	0,000	0,000	0,000	0,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions B1 dans la catégorie d'actions B	0,000	0,000	0,000	0,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions D dans la catégorie d'actions B	-1.960,000	0,000	0,000	0,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions F dans la catégorie d'actions B	0,000	0,000	0,000	-1.004,000
<b>Actions en circulation à la fin de la période sous revue</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>

# MAINFIRST – GLOBAL DIVIDEND STARS

## Évolution du nombre d'actions en circulation

	Actions R Volume
Actions en circulation au début de la période sous revue	497,530
Actions émises	3,740
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions C dans la catégorie d'actions A	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions E dans la catégorie d'actions A	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions E1 dans la catégorie d'actions A	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions R dans la catégorie d'actions A	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions B1 dans la catégorie d'actions B	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions D dans la catégorie d'actions B	0,000
Actions émises par suite de la fusion de la catégorie d'actions F dans la catégorie d'actions B	0,000
Actions rachetées	-411,270
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions C dans la catégorie d'actions A	0,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions E dans la catégorie d'actions A	0,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions E1 dans la catégorie d'actions A	0,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions R dans la catégorie d'actions A	-90,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions B1 dans la catégorie d'actions B	0,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions D dans la catégorie d'actions B	0,000
Actions rachetées par suite de la fusion de la catégorie d'actions F dans la catégorie d'actions B	0,000
<b>Actions en circulation à la fin de la période sous revue</b>	<b>0,000</b>

# MAINFIRST – GLOBAL DIVIDEND STARS

## Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Total EUR	Actions A EUR	Actions B EUR	Actions B1 EUR
<b>Revenus</b>				
Dividendes	366.300,01	184.625,97	86.391,05	17.248,31
Intérêts bancaires	13.985,87	7.080,39	3.539,52	716,53
Péréquation des revenus	-84.066,57	-39.802,54	1.591,00	-1.738,47
<b>Total des revenus</b>	<b>296.219,31</b>	<b>151.903,82</b>	<b>91.521,57</b>	<b>16.226,37</b>
<b>Charges</b>				
Charges d'intérêts	-7.092,08	-3.366,62	-1.651,76	-274,75
Commission forfaitaire	-204.718,42	-118.131,61	-58.625,21	-11.407,78
Taxe d'abonnement	-6.872,49	-3.784,21	-1.944,96	-367,42
Frais de publication et de révision	-23.361,93	-9.846,58	-5.127,79	-1.078,63
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-374,14	-187,85	-92,32	-19,75
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-9.439,00	-4.160,58	-2.537,37	-245,34
Taxes nationales	-13.095,20	-6.799,82	-3.143,46	-611,07
Autres charges <sup>1)</sup>	-103.765,12	-53.202,97	-26.378,91	-5.851,97
Péréquation des charges	46.880,08	26.679,29	-5.445,30	2.153,38
<b>Total des charges</b>	<b>-321.838,30</b>	<b>-172.800,95</b>	<b>-104.947,08</b>	<b>-17.703,33</b>
<b>Charges nettes ordinaires</b>	<b>-25.618,99</b>	<b>-20.897,13</b>	<b>-13.425,51</b>	<b>-1.476,96</b>
<b>Total des frais de transaction sur l'exercice <sup>2)</sup></b>	<b>37.760,31</b>			
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b>		<b>2,47</b>	<b>2,52</b>	<b>2,39 <sup>3)</sup></b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)		<b>2,47</b>	<b>2,52</b>	<b>2,48 <sup>4)</sup></b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)		<b>2,47</b>	<b>2,52</b>	<b>2,48 <sup>4)</sup></b>
<b>Commission de performance suisse exprimée en pourcentage <sup>2)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>1)</sup> Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de commissions d'agent payeur.

<sup>2)</sup> Voir les Notes au rapport.

<sup>3)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 15 décembre 2025.

<sup>4)</sup> Pour la période du 16 décembre 2024 au 15 décembre 2025.

# MAINFIRST – GLOBAL DIVIDEND STARS

## Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Actions C EUR	Actions D EUR	Actions E EUR	Actions E1 EUR
<b>Revenus</b>				
Dividendes	11.832,79	6.062,27	21.942,21	19.502,38
Intérêts bancaires	410,37	251,13	694,36	819,60
Péréquation des revenus	-7.689,48	-692,10	-19.077,83	-406,57
<b>Total des revenus</b>	<b>4.553,68</b>	<b>5.621,30</b>	<b>3.558,74</b>	<b>19.915,41</b>
<b>Charges</b>				
Charges d'intérêts	-253,42	-93,08	-691,93	-297,95
Commission forfaitaire	-4.326,69	-2.692,06	-2.603,62	-4.546,13
Taxe d'abonnement	-43,42	-26,03	-126,40	-429,13
Frais de publication et de révision	-919,98	-346,70	-2.873,38	-1.142,95
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-11,03	-6,86	-16,86	-22,31
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-271,40	-82,40	-940,93	-275,77
Taxes nationales	-380,74	-209,42	-673,14	-662,77
Autres charges <sup>1)</sup>	-2.513,06	-1.803,05	-4.029,67	-6.423,23
Péréquation des charges	4.852,49	524,16	9.714,73	144,33
<b>Total des charges</b>	<b>-3.867,25</b>	<b>-4.735,44</b>	<b>-2.241,20</b>	<b>-13.655,91</b>
<b>Charges nettes ordinaires</b>	<b>686,43</b>	<b>885,86</b>	<b>1.317,54</b>	<b>6.259,50</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b>	<b>1,64 <sup>3)</sup></b>	<b>1,84 <sup>3)</sup></b>	<b>0,89 <sup>3)</sup></b>	<b>1,49 <sup>3)</sup></b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>1,72 <sup>4)</sup></b>	<b>1,91 <sup>4)</sup></b>	<b>0,96 <sup>4)</sup></b>	<b>1,53 <sup>4)</sup></b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>1,72 <sup>4)</sup></b>	<b>1,91 <sup>4)</sup></b>	<b>0,96 <sup>4)</sup></b>	<b>1,53 <sup>4)</sup></b>
<b>Commission de performance suisse exprimée en pourcentage <sup>2)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	-	-	-	-

<sup>1)</sup> Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de commissions d'agent payeur.

<sup>2)</sup> Voir les Notes au rapport.

<sup>3)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 15 décembre 2025.

<sup>4)</sup> Pour la période du 16 décembre 2024 au 15 décembre 2025.

# MAINFIRST – GLOBAL DIVIDEND STARS

## Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Actions F EUR	Actions R EUR
<b>Revenus</b>		
Dividendes	17.700,70	994,33
Intérêts bancaires	442,42	31,55
Péréquation des revenus	-15.445,62	-804,96
<b>Total des revenus</b>	<b>2.697,50</b>	<b>220,92</b>
<b>Charges</b>		
Charges d'intérêts	-445,47	-17,10
Commission forfaitaire	-2.104,72	-280,60
Taxe d'abonnement	-135,04	-15,88
Frais de publication et de révision	-1.981,70	-44,22
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-16,28	-0,88
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-894,62	-30,59
Taxes nationales	-580,12	-34,66
Autres charges <sup>1)</sup>	-3.347,48	-214,78
Péréquation des charges	7.787,91	469,09
<b>Total des charges</b>	<b>-1.717,52</b>	<b>-169,62</b>
<b>Charges nettes ordinaires</b>	<b>979,98</b>	<b>51,30</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b>	<b>0,96 <sup>3)</sup></b>	<b>1,55 <sup>3)</sup></b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>1,02 <sup>4)</sup></b>	<b>1,60 <sup>4)</sup></b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>1,02 <sup>4)</sup></b>	<b>1,60 <sup>4)</sup></b>
<b>Commission de performance suisse exprimée en pourcentage <sup>2)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>1)</sup> Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de commissions d'agent payeur.

<sup>2)</sup> Voir les Notes au rapport.

<sup>3)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 15 décembre 2025.

<sup>4)</sup> Pour la période du 16 décembre 2024 au 15 décembre 2025.

# MAINFIRST – GLOBAL DIVIDEND STARS

## Performance exprimée en pourcentage\*

État : 31.12.2025

Fonds	ISIN WKN	Devise de la catégorie d'actions	6 mois	1 an	3 ans	10 ans
MainFirst – Global Dividend Stars - Actions A depuis le 30.12.2016	LU1238901240 A14VLR	EUR	5,82 %	2,82 %	13,81 %	---
MainFirst – Global Dividend Stars - Actions B depuis le 30.12.2016	LU1238901323 A14VLS	EUR	5,79 %	2,79 %	13,81 %	---
MainFirst – Global Dividend Stars - Actions B1 depuis le 01.07.2019	LU1963826406 A2PFR5	CHF	4,39 % <sup>1)</sup>	0,33 % <sup>2)</sup>	6,11 % <sup>3)</sup>	---
MainFirst – Global Dividend Stars - Actions C depuis le 30.12.2016	LU1238901596 A14VLT	EUR	5,75 % <sup>1)</sup>	3,04 % <sup>2)</sup>	15,23 % <sup>3)</sup>	---
MainFirst – Global Dividend Stars - Actions D depuis le 30.12.2016	LU1238901679 A14VLU	EUR	5,77 % <sup>1)</sup>	3,05 % <sup>2)</sup>	15,34 % <sup>3)</sup>	---
MainFirst – Global Dividend Stars - Actions E1 depuis le 08.07.2019	LU1963826588 A2PFR6	CHF	4,89 % <sup>1)</sup>	1,3 % <sup>2)</sup>	9,28 % <sup>3)</sup>	---
MainFirst – Global Dividend Stars - Actions E depuis le 01.07.2019	LU1963825697 A2PFRY	EUR	6,01 % <sup>1)</sup>	3,54 % <sup>2)</sup>	16,91 % <sup>3)</sup>	---
MainFirst – Global Dividend Stars - Actions F depuis le 01.07.2019	LU1963825770 A2PFRZ	EUR	6,01 % <sup>1)</sup>	3,56 % <sup>2)</sup>	16,93 % <sup>3)</sup>	---
MainFirst – Global Dividend Stars - Actions R depuis le 12.05.2022	LU1238901752 A14VLV	EUR	5,89 % <sup>1)</sup>	3,24 % <sup>2)</sup>	15,82 % <sup>3)</sup>	---

\* Sur la base des valeurs des actions publiées (méthode BVI et directive « Calcul et publication de la performance d'organismes de placement collectif » de l'AMAS du 16 mai 2008 (dans sa version du 5 août 2021)).

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais prélevés lors de la souscription et du rachat des actions.

<sup>1)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 15 décembre 2025.

<sup>2)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 15 décembre 2025

<sup>3)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 15 décembre 2025

# MAINFIRST – GLOBAL DIVIDEND STARS

## COMPOSITION DE L'ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2025

### Composition de l'actif au 31 décembre 2025

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>Actions, droits et bons de jouissance</b>								
<b>Valeurs mobilières négociées en Bourse</b>								
<b>Australie</b>								
AU000000RIO1	Rio Tinto Ltd.	AUD	0	3.100	3.200	147,0100	268.159,38	2,44
							<b>268.159,38</b>	<b>2,44</b>
<b>Belgique</b>								
BE0974293251	Anheuser-Busch InBev S.A./NV	EUR	0	7.700	7.000	54,9200	384.440,00	3,50
							<b>384.440,00</b>	<b>3,50</b>
<b>Curacao</b>								
AN8068571086	SLB Ltd.	USD	0	4.500	5.500	38,5500	180.339,37	1,64
							<b>180.339,37</b>	<b>1,64</b>
<b>Danemark</b>								
DK0062498333	Novo-Nordisk AS	DKK	3.000	0	3.000	325,2500	130.660,97	1,19
							<b>130.660,97</b>	<b>1,19</b>
<b>Allemagne</b>								
DE000A1EWWW0	adidas AG	EUR	700	0	700	169,0500	118.335,00	1,08
DE0005552004	Dte. Post AG	EUR	0	15.500	11.000	46,7300	514.030,00	4,69
DE0007231334	Sixt SE -VZ-	EUR	0	17.700	7.300	53,0000	386.900,00	3,53
							<b>1.019.265,00</b>	<b>9,30</b>
<b>France</b>								
FR0000120628	AXA S.A.	EUR	1.000	9.000	7.000	41,1400	287.980,00	2,63
FR0011726835	Gaztransport Technigaz	EUR	0	2.300	1.000	156,2000	156.200,00	1,42
							<b>444.180,00</b>	<b>4,05</b>
<b>Italie</b>								
IT0005331019	Carel Industries S.p.A.	EUR	4.000	29.438	17.562	24,5500	431.147,10	3,93
IT0001078911	Interpump Group S.p.A.	EUR	3.000	7.000	5.420	46,7800	253.547,60	2,31
							<b>684.694,70</b>	<b>6,24</b>
<b>Japon</b>								
JP3802400006	Fanuc Corporation	JPY	0	8.850	10.000	6.084,0000	331.038,27	3,02
JP3205800000	Kao Corporation	JPY	0	5.000	6.000	6.261,0000	204.401,44	1,86
JP3358000002	Shimano Inc.	JPY	0	900	2.200	16.535,0000	197.931,94	1,80
							<b>733.371,65</b>	<b>6,68</b>

<sup>1)</sup> ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – GLOBAL DIVIDEND STARS

## Composition de l'actif au 31 décembre 2025

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>Pays-Bas</b>								
NL0015435975	Davide Campari-Milano NV	EUR	0	3.000	49.000	5,5380	271.362,00	2,47
							<b>271.362,00</b>	<b>2,47</b>
<b>Suisse</b>								
CH0360674466	Galenica AG	CHF	1.400	4.000	3.400	97,7000	357.298,05	3,26
CH0038863350	Nestlé S.A.	CHF	1.000	3.400	3.300	78,7400	279.490,16	2,55
CH0012005267	Novartis AG	CHF	300	2.700	2.100	109,6000	247.563,73	2,26
CH0012032048	Roche Holding AG Droits de jouissance	CHF	300	800	900	328,2000	317.715,39	2,90
CH0418792922	Sika AG	CHF	0	100	1.100	162,6000	192.384,64	1,75
							<b>1.394.451,97</b>	<b>12,72</b>
<b>Espagne</b>								
ES0137650018	Fluidra S.A.	EUR	0	26.900	11.000	23,3600	256.960,00	2,34
							<b>256.960,00</b>	<b>2,34</b>
<b>États-Unis d'Amérique</b>								
US00287Y1091	AbbVie Inc.	USD	2.200	900	1.300	229,7400	254.029,09	2,32
US30231G1022	Exxon Mobil Corporation	USD	0	2.200	2.300	120,9900	236.690,48	2,16
US3142111034	Federated Hermes Inc.	USD	0	5.600	7.500	53,0300	338.287,83	3,08
US45167R1041	IDEX Corporation	USD	0	1.200	1.500	179,2800	228.731,82	2,09
US4523081093	Illinois Tool Works Inc.	USD	0	1.550	400	250,8300	85.338,10	0,78
US4781601046	Johnson & Johnson	USD	3.300	1.600	1.700	206,9100	299.180,91	2,73
US46625H1005	JPMorgan Chase & Co.	USD	700	1.300	1.700	323,4200	467.648,21	4,26
US5797802064	McCormick & Co. Inc.	USD	5.000	500	4.500	68,4800	262.107,68	2,39
US5801351017	McDonald's Corporation	USD	0	500	750	308,0300	196.497,83	1,79
US5534981064	MSA Safety Inc.	USD	600	1.300	1.700	162,5700	235.067,62	2,14
US1912161007	The Coca-Cola Co.	USD	0	3.200	4.500	70,0700	268.193,42	2,44
US5184391044	The Estée Lauder Companies Inc.	USD	0	9.000	1.600	105,8400	144.036,74	1,31
US4370761029	The Home Depot Inc.	USD	0	100	600	346,3500	176.754,27	1,61
US7427181091	The Procter & Gamble Co.	USD	800	1.100	2.700	144,0500	330.811,43	3,02
US94106L1098	Waste Management Inc.	USD	1.400	0	1.400	222,1200	264.496,04	2,41
US9884981013	Yum! Brands, Inc.	USD	0	1.500	1.400	152,1800	181.212,89	1,65
							<b>3.969.084,36</b>	<b>36,18</b>

<sup>1)</sup> ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – GLOBAL DIVIDEND STARS

## Composition de l'actif au 31 décembre 2025

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>Royaume-Uni</b>								
GB0009895292	AstraZeneca Plc.	GBP	0	3.250	3.100	137,5000	488.594,68	4,45
							<b>488.594,68</b>	<b>4,45</b>
<b>Valeurs mobilières négociées en Bourse</b>							<b>10.225.564,08</b>	<b>93,20</b>
<b>Actions, droits et bons de jouissance</b>							<b>10.225.564,08</b>	<b>93,20</b>
<b>Portefeuille-titres</b>							<b>10.225.564,08</b>	<b>93,20</b>
<b>Avoirs bancaires - Compte courant <sup>2)</sup></b>							<b>746.306,45</b>	<b>6,80</b>
<b>Solde des autres créances et engagements</b>							<b>-2.178,76</b>	<b>0,00</b>
<b>Actif net du compartiment en EUR</b>							<b>10.969.691,77</b>	<b>100,00</b>

<sup>1)</sup> ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

<sup>2)</sup> Voir les Notes au rapport.

# MAINFIRST – GLOBAL DIVIDEND STARS

## Taux de change

---

À des fins d'évaluation, la valeur des actifs libellés en devise étrangère est convertie en euros sur la base des taux de change suivants au 31 décembre 2025.\*

Dollar australien	AUD	1	1,7543
Livre sterling	GBP	1	0,8724
Couronne danoise	DKK	1	7,4678
Yen japonais	JPY	1	183,7854
Couronne norvégienne	NOK	1	11,8070
Couronne suédoise	SEK	1	10,8101
Franc suisse	CHF	1	0,9297
Dollar US	USD	1	1,1757

\* Le dernier jour d'évaluation de l'exercice 2025 était le 30 décembre 2025. C'est pourquoi les taux de change du 29 décembre 2025 ont été utilisés pour la conversion des actifs libellés dans une devise étrangère.

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES UNCONSTRAINED FUND

Rapport annuel  
1<sup>er</sup> janvier 2025 - 31 décembre 2025

La Société est habilitée à créer des catégories d'actions assorties de droits différents. Les catégories d'actions décrites ci-après sont actuellement disponibles :

	<b>Actions A</b>	<b>Actions B</b>	<b>Actions C</b>	<b>Actions R</b>
WKN :	A2N6SA	A2N6SB	A2N6SC	A2PFCA
Code ISIN :	LU1856130205	LU1856130460	LU1856130627	LU1856131278
Commission de souscription :	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %
Commission de rachat :	néant	néant	néant	néant
Commission forfaitaire :	jusqu'à 2,00 % p.a.	jusqu'à 2,00 % p.a.	jusqu'à 1,40 % p.a.	jusqu'à 1,20 % p.a.
Investissement ultérieur minimum :	néant	néant	500.000 EUR	néant
Affectation des résultats :	capitalisation	distribution	capitalisation	capitalisation
Devise :	EUR	EUR	EUR	EUR

	<b>Actions V <sup>1)</sup></b>
WKN :	A2PNTG
Code ISIN :	LU1856131435
Commission de souscription :	jusqu'à 5,00 %
Commission de rachat :	néant
Commission forfaitaire :	jusqu'à 2,00 % p.a.
Investissement ultérieur minimum :	néant
Affectation des résultats :	capitalisation
Devise :	EUR

## Répartition géographique par pays <sup>2)</sup>

États-Unis d'Amérique	44,02 %
Canada	17,56 %
Corée du Sud	8,43 %
Îles Caïmans	7,30 %
Taiwan	5,44 %
Japon	5,03 %
Chine	2,98 %
Hong Kong	2,73 %
Suisse	2,68 %
Luxembourg	1,36 %
Île Maurice	1,03 %
Inde	0,77 %
Portefeuille-titres	99,33 %
Avoirs bancaires	0,86 %
Solde des autres créances et engagements	-0,19 %
	<b>100,00 %</b>

<sup>1)</sup> La catégorie d'actions V a été liquidée le 29 janvier 2025.

<sup>2)</sup> En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES UNCONSTRAINED FUND

## Répartition sectorielle <sup>1)</sup>

Semi-conducteurs et machines pour la production de semi-conducteurs	23,91 %
Matières premières, auxiliaires et carburants	22,37 %
Logiciels et services	11,65 %
Biens d'investissement	11,51 %
Commerce de gros et de détail	7,83 %
Biens de consommation et habillement	5,17 %
Automobiles et pièces détachées	4,84 %
Services à la consommation	4,41 %
Médias et divertissements	3,33 %
Services financiers diversifiés	2,73 %
Matériel et équipement informatique	1,58 %
Portefeuille-titres	99,33 %
Avoirs bancaires	0,86 %
Solde des autres créances et engagements	-0,19 %
	<b>100,00 %</b>

<sup>1)</sup> En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES UNCONSTRAINED FUND

## Évolution des 3 derniers exercices

### Actions A

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	136,89	726.918	14.919,63	188,31
31.12.2024	204,38	823.724	22.440,54	248,12
31.12.2025	282,42	960.739	35.974,13	293,96

### Actions B

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	3,70	20.206	1.230,78	183,06
31.12.2024	7,63	31.783	2.601,52	240,08
31.12.2025	13,19	46.623	3.744,32	283,00

### Actions C

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	179,46	960.163	6.640,51	186,90
31.12.2024	230,95	932.751	-5.092,08	247,60
31.12.2025	259,36	879.319	-13.651,31	294,95

### Actions R

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	34,14	186.685	-6.010,27	182,89
31.12.2024	56,19	231.418	10.065,31	242,79
31.12.2025	87,29	301.208	17.773,85	289,81

### Actions V

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2023	0,00	1	-982,60	211,99
31.12.2024	0,00	1	0,00	279,11
31.12.2025	-	-	-0,29 <sup>1)</sup>	-

<sup>1)</sup> Ce poste comprend les sorties de fonds résultant de la liquidation de la catégorie d'actions V au 29 janvier 2025.

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES UNCONSTRAINED FUND

## Composition de l'actif net du compartiment

au 31 décembre 2025

	EUR
Portefeuille-titres	637.819.952,99
(coût d'acquisition : 490.144.290,47 EUR)	
Avoirs bancaires <sup>1)</sup>	5.542.486,28
Intérêts à recevoir	35.352,38
Dividendes à recevoir	263.124,81
Créances sur vente d'actions	410.754,59
	<b>644.071.671,05</b>
Engagements au titre du rachat d'actions	-1.045.881,13
Autres passifs <sup>2)</sup>	-762.993,27
	<b>-1.808.874,40</b>
<b>Actif net du compartiment</b>	<b>642.262.796,65</b>

<sup>1)</sup> Voir les Notes au rapport.

<sup>2)</sup> Ce poste se compose essentiellement des commissions de gestion et de la taxe d'abonnement.

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES UNCONSTRAINED FUND

## Allocation aux catégories d'actions

### Actions A

Part de l'actif net du compartiment	282.415.651,57 EUR
Actions en circulation	960.739,230
Valeur par action	293,96 EUR

### Actions B

Part de l'actif net du compartiment	13.194.411,49 EUR
Actions en circulation	46.623,130
Valeur par action	283,00 EUR

### Actions C

Part de l'actif net du compartiment	259.358.718,04 EUR
Actions en circulation	879.319,130
Valeur par action	294,95 EUR

### Actions R

Part de l'actif net du compartiment	87.294.015,55 EUR
Actions en circulation	301.208,250
Valeur par action	289,81 EUR

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES UNCONSTRAINED FUND

## Variation de l'actif net du compartiment

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Total EUR	Actions A EUR	Actions B EUR	Actions C EUR
Actif net du compartiment au début de la période sous revue	499.145.972,51	204.378.504,38	7.630.391,78	230.950.214,99
Charges nettes ordinaires	-5.562.435,59	-3.246.736,16	-156.856,87	-1.731.484,96
Péréquation des revenus et charges	244.483,88	198.327,26	26.790,43	-22.456,13
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	109.095.994,29	70.863.093,10	8.364.943,38	2.739.749,27
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-65.255.008,70	-34.888.962,65	-4.620.625,84	-16.391.057,26
Sorties de fonds résultant de la liquidation de la catégorie d'actions V	-294,95	0,00	0,00	0,00
Plus-values réalisées	83.992.146,71	36.344.516,18	1.517.773,27	35.408.693,62
Moins-values réalisées	-23.003.900,54	-10.002.905,90	-429.840,81	-9.567.998,43
Variation nette des plus-values latentes	55.549.396,71	24.020.537,77	1.082.174,12	23.032.239,47
Variation nette des moins-values latentes	-11.908.608,94	-5.250.722,41	-185.389,24	-5.059.182,53
Distribution	-34.948,73	0,00	-34.948,73	0,00
<b>Actif net du compartiment à la fin de la période sous revue</b>	<b>642.262.796,65</b>	<b>282.415.651,57</b>	<b>13.194.411,49</b>	<b>259.358.718,04</b>

	Actions R EUR	Actions V EUR
Actif net du compartiment au début de la période sous revue	56.186.582,25	279,11
Charges nettes ordinaires	-427.357,63	0,03
Péréquation des revenus et charges	41.822,32	0,00
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	27.128.208,54	0,00
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-9.354.362,95	0,00
Sorties de fonds résultant de la liquidation de la catégorie d'actions V	0,00	-294,95
Plus-values réalisées	10.717.799,74	3.363,90
Moins-values réalisées	-2.999.793,00	-3.362,40
Variation nette des plus-values latentes	7.414.432,01	13,34
Variation nette des moins-values latentes	-1.413.315,73	0,97
Distribution	0,00	0,00
<b>Actif net du compartiment à la fin de la période sous revue</b>	<b>87.294.015,55</b>	<b>0,00</b>

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES UNCONSTRAINED FUND

## Évolution du nombre d'actions en circulation

	Actions A Volume	Actions B Volume	Actions C Volume	Actions R Volume
Actions en circulation au début de la période sous revue	823.723,630	31.783,140	932.751,050	231.417,770
Actions émises	272.390,710	33.725,210	10.352,080	104.246,360
Actions rachetées	-135.375,110	-18.885,220	-63.784,000	-34.455,880
Actions rachetées par suite de la liquidation de la catégorie d'actions V	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Actions en circulation à la fin de la période sous revue</b>	<b>960.739,230</b>	<b>46.623,130</b>	<b>879.319,130</b>	<b>301.208,250</b>

	Actions V Volume
Actions en circulation au début de la période sous revue	1,000
Actions émises	0,000
Actions rachetées	0,000
Actions rachetées par suite de la liquidation de la catégorie d'actions V	-1,000
<b>Actions en circulation à la fin de la période sous revue</b>	<b>0,000</b>

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES UNCONSTRAINED FUND

## Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Total EUR	Actions A EUR	Actions B EUR	Actions C EUR
<b>Revenus</b>				
Dividendes	3.209.851,99	1.375.959,54	55.378,83	1.376.732,38
Produits de remboursement de retenues à la source	13.864,49	5.750,11	214,28	6.323,24
Intérêts bancaires	124.992,34	54.085,71	2.229,79	52.754,07
Produits des prêts de titres	309,74	128,59	4,82	140,93
Péréquation des revenus	177.284,49	117.216,80	14.866,56	-13.681,84
<b>Total des revenus</b>	<b>3.526.303,05</b>	<b>1.553.140,75</b>	<b>72.694,28</b>	<b>1.422.268,78</b>
<b>Charges</b>				
Charges d'intérêts	-50.745,65	-21.867,26	-915,22	-21.530,99
Commission forfaitaire	-7.081.386,97	-3.757.936,29	-154.025,47	-2.577.787,83
Taxe d'abonnement	-184.605,06	-120.261,48	-5.089,76	-23.338,46
Frais de publication et de révision	-69.663,94	-30.007,91	-1.238,90	-29.623,20
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-11.734,64	-5.056,73	-212,44	-4.967,05
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-22.647,30	-13.034,16	-4.349,75	-1.554,19
Taxes nationales	-18.101,26	-7.696,96	-311,73	-7.853,05
Autres charges <sup>1)</sup>	-1.228.085,45	-528.472,06	-21.750,89	-523.236,94
Péréquation des charges	-421.768,37	-315.544,06	-41.656,99	36.137,97
<b>Total des charges</b>	<b>-9.088.738,64</b>	<b>-4.799.876,91</b>	<b>-229.551,15</b>	<b>-3.153.753,74</b>
<b>Charges nettes ordinaires</b>	<b>-5.562.435,59</b>	<b>-3.246.736,16</b>	<b>-156.856,87</b>	<b>-1.731.484,96</b>
<b>Total des frais de transaction sur l'exercice <sup>2)</sup></b>	<b>935.871,34</b>			
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b>		<b>1,92</b>	<b>1,96</b>	<b>1,37</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)		<b>1,92</b>	<b>1,96</b>	<b>1,37</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)		<b>1,92</b>	<b>1,96</b>	<b>1,37</b>
<b>Commission de performance suisse exprimée en pourcentage <sup>2)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>1)</sup> Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de commissions de dépositaire.

<sup>2)</sup> Voir les Notes au rapport.

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES UNCONSTRAINED FUND

## Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Actions R EUR	Actions V EUR
<b>Revenus</b>		
Dividendes	401.781,18	0,06
Produits de remboursement de retenues à la source	1.576,86	0,00
Intérêts bancaires	15.922,77	0,00
Produits des prêts de titres	35,40	0,00
Péréquation des revenus	58.882,97	0,00
<b>Total des revenus</b>	<b>478.199,18</b>	<b>0,06</b>
<b>Charges</b>		
Charges d'intérêts	-6.432,18	0,00
Commission forfaitaire	-591.637,37	-0,01
Taxe d'abonnement	-35.915,36	0,00
Frais de publication et de révision	-8.793,93	0,00
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-1.498,42	0,00
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-3.709,20	0,00
Taxes nationales	-2.239,52	0,00
Autres charges <sup>1)</sup>	-154.625,54	-0,02
Péréquation des charges	-100.705,29	0,00
<b>Total des charges</b>	<b>-905.556,81</b>	<b>-0,03</b>
<b>Charges nettes ordinaires</b>	<b>-427.357,63</b>	<b>0,03</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b>	<b>1,17</b>	<b>0,01 <sup>3)</sup></b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>1,17</b>	<b>1,85 <sup>4)</sup></b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>1,17</b>	<b>1,85 <sup>4)</sup></b>
<b>Commission de performance suisse exprimée en pourcentage <sup>2)</sup></b> (pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>1)</sup> Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de commissions de dépositaire.

<sup>2)</sup> Voir les Notes au rapport.

<sup>3)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 29 janvier 2025.

<sup>4)</sup> Pour la période du 30 janvier 2024 au 29 janvier 2025.

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES UNCONSTRAINED FUND

## Performance exprimée en pourcentage\*

État : 31 décembre 2025

Fonds	ISIN WKN	Devise de la catégorie d'actions	6 mois	1 an	3 ans	10 ans
MainFirst – Global Equities Unconstrained Fund - Actions A depuis le 12.10.2018	LU1856130205 A2N6SA	EUR	15,62 %	18,48 %	101,87 %	---
MainFirst – Global Equities Unconstrained Fund - Actions B depuis le 25.10.2018	LU1856130460 A2N6SB	EUR	15,60 %	18,43 %	101,77 %	---
MainFirst – Global Equities Unconstrained Fund - Actions C depuis le 12.10.2018	LU1856130627 A2N6SC	EUR	15,94 %	19,12 %	105,19 %	---
MainFirst – Global Equities Unconstrained Fund - Actions R depuis le 27.02.2019	LU1856131278 A2PFCA	EUR	16,05 %	19,37 %	106,47 %	---
MainFirst – Global Equities Unconstrained Fund depuis le 16.08.2019	LU1856131435 A2PNTG	EUR	-	5,68 % <sup>1)</sup>	105,43 % <sup>2)</sup>	-

\* Sur la base des valeurs des actions publiées (méthode BVI et directive « Calcul et publication de la performance d'organismes de placement collectif » de l'AMAS du 16 mai 2008 (dans sa version du 5 août 2021)).

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais prélevés lors de la souscription et du rachat des actions.

<sup>1)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 29 janvier 2025.

<sup>2)</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 29 janvier 2025.

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES UNCONSTRAINED FUND

## COMPOSITION DE L'ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2025

### Composition de l'actif au 31 décembre 2025

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>Actions, droits et bons de jouissance</b>								
<b>Valeurs mobilières négociées en Bourse</b>								
<b>Îles Caïmans</b>								
US81141R1005	Sea Ltd. ADR	USD	76.800	0	76.800	128,3500	8.384.179,64	1,31
KYG9066F1019	Trip.com Group Ltd.	HKD	97.700	0	454.200	571,0000	28.347.783,32	4,41
KYG9830T1067	Xiaomi Corporation	HKD	4.792.200	2.427.600	2.364.600	39,3600	10.172.990,56	1,58
							<b>46.904.953,52</b>	<b>7,30</b>
<b>Chine</b>								
CNE100003662	Contemporary Amperex Technology Co. Ltd.	CNH	0	0	283.709	368,9416	12.731.191,97	1,98
CNE100006JG0	Laopu Gold Co. Ltd.	HKD	93.000	0	93.000	629,5000	6.399.035,94	1,00
							<b>19.130.227,91</b>	<b>2,98</b>
<b>Hong Kong</b>								
HK0388045442	Hongkong Exchanges and Clearing Ltd.	HKD	392.700	0	392.700	408,6000	17.538.608,34	2,73
							<b>17.538.608,34</b>	<b>2,73</b>
<b>Inde</b>								
INE280A01028	Titan Co. Ltd.	INR	130.792	0	130.792	3.974,1000	4.923.954,23	0,77
							<b>4.923.954,23</b>	<b>0,77</b>
<b>Japon</b>								
JP3118000003	ASICS Corporation	JPY	226.700	0	226.700	3.755,0000	4.631.806,99	0,72
JP3548600000	Disco Corporation	JPY	0	0	55.900	48.170,0000	14.651.343,36	2,28
JP3811000003	Fujikura Ltd.	JPY	137.300	0	137.300	17.440,0000	13.028.847,78	2,03
							<b>32.311.998,13</b>	<b>5,03</b>
<b>Canada</b>								
CA0084741085	Agnico Eagle Mines Ltd.	CAD	0	77.626	186.372	235,3000	27.263.494,93	4,24
CA29446Y5020	Equinox Gold Corporation	USD	1.760.123	0	1.760.123	14,1900	21.243.638,15	3,31
CA46579R1047	Ivanhoe Mines Ltd.	CAD	1.489.881	0	2.962.225	15,8300	29.152.640,19	4,54
CA6979001089	Pan American Silver Corporation	USD	397.581	653.084	784.489	52,6900	35.157.544,79	5,47
							<b>112.817.318,06</b>	<b>17,56</b>
<b>Luxembourg</b>								
LU1778762911	SPOTIFY TECHNOLOGY S.A.	USD	17.814	0	17.814	576,6800	8.737.754,12	1,36
							<b>8.737.754,12</b>	<b>1,36</b>
<b>Île Maurice</b>								
MU0295S00016	MakeMyTrip Ltd.	USD	42.143	0	94.357	82,2100	6.597.847,21	1,03
							<b>6.597.847,21</b>	<b>1,03</b>

<sup>1)</sup> ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES UNCONSTRAINED FUND

## Composition de l'actif au 31 décembre 2025

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>Suisse</b>								
CH0210483332	Compagnie Financière Richemont SA	CHF	30.312	54.794	93.042	172,0500	17.218.324,30	2,68
							<b>17.218.324,30</b>	<b>2,68</b>
<b>Corée du Sud</b>								
KR7267260008	HD Hyundai Electric Co. Ltd.	KRW	28.477	0	28.477	774.000,0000	13.016.220,55	2,03
KR7000660001	SK Hynix Inc.	KRW	35.401	114.056	106.867	651.000,0000	41.084.150,31	6,40
							<b>54.100.370,86</b>	<b>8,43</b>
<b>Taiwan</b>								
TW0002330008	Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	TWD	142.000	0	847.000	1.520,0000	34.910.597,59	5,44
							<b>34.910.597,59</b>	<b>5,44</b>
<b>États-Unis d'Amérique</b>								
US0231351067	Amazon.com Inc.	USD	47.054	19.764	140.790	232,5300	27.845.452,67	4,34
US03831W1080	Applovin Corporation	USD	32.511	0	32.511	693,7100	19.182.789,67	2,99
US05464C1018	Axon Enterprise Inc.	USD	65.390	28.707	72.192	572,1100	35.129.510,18	5,47
US11135F1012	Broadcom Inc.	USD	97.473	0	97.473	349,8500	29.004.787,83	4,52
US23804L1035	Datadog Inc.	USD	0	0	66.871	137,4800	7.819.533,11	1,22
US4227041062	Hecla Mining Co.	USD	1.863.814	0	1.863.814	19,4900	30.897.112,24	4,81
US58733R1023	Mercadolibre Inc.	USD	4.309	0	4.309	2.020,8800	7.406.627,47	1,15
US5949181045	Microsoft Corporation	USD	6.415	32.489	24.634	487,4800	10.213.985,13	1,59
US67066G1040	NVIDIA Corporation	USD	76.346	49.876	212.249	187,5400	33.856.576,90	5,27
US68389X1054	Oracle Corporation	USD	79.087	0	79.087	197,2100	13.265.924,36	2,07
US75734B1008	Reddit Inc.	USD	15.420	21.000	63.851	233,3600	12.673.530,12	1,97
US8334451098	Snowflake Inc.	USD	0	0	62.285	222,0500	11.763.531,73	1,83
US88160R1014	Tesla Inc.	USD	26.878	0	80.378	454,4300	31.067.597,64	4,84
US98980G1022	Zscaler Inc.	USD	64.627	37.530	64.627	227,4200	12.501.039,67	1,95
							<b>282.627.998,72</b>	<b>44,02</b>
<b>Valeurs mobilières négociées en Bourse</b>							<b>637.819.952,99</b>	<b>99,33</b>
<b>Actions, droits et bons de jouissance</b>							<b>637.819.952,99</b>	<b>99,33</b>
<b>Portefeuille-titres</b>							<b>637.819.952,99</b>	<b>99,33</b>
<b>Avoirs bancaires - Compte courant <sup>2)</sup></b>							<b>5.542.486,28</b>	<b>0,86</b>
<b>Solde des autres créances et engagements</b>							<b>-1.099.642,62</b>	<b>-0,19</b>
<b>Actif net du compartiment en EUR</b>							<b>642.262.796,65</b>	<b>100,00</b>

<sup>1)</sup> ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

<sup>2)</sup> Voir les Notes au rapport.

# MAINFIRST – GLOBAL EQUITIES UNCONSTRAINED FUND

## Taux de change

À des fins d'évaluation, la valeur des actifs libellés en devise étrangère est convertie en euros sur la base des taux de change suivants au 31 décembre 2025. \*

Dollar australien	AUD	1	1,7543
Livre sterling	GBP	1	0,8724
China Renminbi Offshore	CNH	1	8,2217
Couronne danoise	DKK	1	7,4678
Dollar de Hong Kong	HKD	1	9,1488
Roupie indienne	INR	1	105,5616
Yen japonais	JPY	1	183,7854
Dollar canadien	CAD	1	1,6085
Franc suisse	CHF	1	0,9297
Won sud-coréen	KRW	1	1.693,3639
Dollar taïwanais	TWD	1	36,8782
Dollar US	USD	1	1,1757

\* Le dernier jour d'évaluation de l'exercice 2025 était le 30 décembre 2025. C'est pourquoi les taux de change du 29 décembre 2025 ont été utilisés pour la conversion des actifs libellés dans une devise étrangère.

# MAINFIRST – MEGATRENDS ASIA

Rapport annuel  
1<sup>er</sup> janvier 2025 - 31 décembre 2025

**La Société est habilitée à créer des catégories d'actions assorties de droits différents. Les catégories d'actions décrites ci-après sont actuellement disponibles :**

	<b>Actions A</b>	<b>Actions A1</b>	<b>Actions C1</b>	<b>Actions R</b>
WKN :	A3D00N	A3D00E	A3D00H	A3D00D
Code ISIN :	LU2381585830	LU2381585913	LU2381586309	LU2381586648
Commission de souscription :	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %
Commission de rachat :	néant	néant	néant	néant
Commission forfaitaire :	jusqu'à 1,80 % p.a.	jusqu'à 1,80 % p.a.	jusqu'à 1,30 % p.a.	jusqu'à 1,50 % p.a.
Investissement ultérieur minimum :	néant	néant	500.000 EUR	néant
Affectation des résultats :	capitalisation	capitalisation	capitalisation	capitalisation
Devise :	USD	EUR	EUR	USD

## Répartition géographique par pays <sup>1)</sup>

Îles Caïmans	22,50 %
Japon	21,77 %
Corée du Sud	17,89 %
Taiwan	12,99 %
Chine	8,91 %
Hong Kong	4,30 %
Indonésie	3,97 %
Inde	3,63 %
Île Maurice	3,38 %
Portefeuille-titres	99,34 %
Avoirs bancaires	0,74 %
Solde des autres créances et engagements	-0,08 %
	<b>100,00 %</b>

## Répartition sectorielle <sup>1)</sup>

Semi-conducteurs et machines pour la production de semi-conducteurs	34,88 %
Commerce de gros et de détail	11,95 %
Matériel et équipement informatique	11,28 %
Biens de consommation et habillement	10,14 %
Biens d'investissement	10,06 %
Services à la consommation	7,90 %
Services financiers diversifiés	4,30 %
Matières premières, auxiliaires et carburants	3,97 %
Santé : équipements et services de santé	3,42 %
Médias et divertissements	1,44 %
Portefeuille-titres	99,34 %
Avoirs bancaires	0,74 %
Solde des autres créances et engagements	-0,08 %
	<b>100,00 %</b>

<sup>1)</sup> En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – MEGATRENDS ASIA

## Évolution des 3 derniers exercices

### Actions A

Date	Actif net du compartiment en millions d'USD	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'USD	Valeur par action USD
31.12.2023	0,86	11.486	27,49	75,22
31.12.2024	1,61	19.585	595,73	82,39
31.12.2025	3,08	27.780	880,39	110,73

### Actions A1

Date	Actif net du compartiment en millions d'USD	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'USD	Valeur par action USD	Valeur par action EUR
31.12.2023	0,96	11.101	100,96	86,93	78,71 <sup>1)</sup>
31.12.2024	1,19	12.479	115,02	95,20	91,72 <sup>2)</sup>
31.12.2025	2,14	16.790	554,99	127,73	108,64 <sup>3)</sup>

### Actions C1

Date	Actif net du compartiment en millions d'USD	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'USD	Valeur par action USD	Valeur par action EUR
31.12.2023	60,53	687.727	-5.626,62	88,02	79,69 <sup>1)</sup>
31.12.2024	68,36	705.218	1.586,57	96,94	93,40 <sup>2)</sup>
31.12.2025	91,29	696.306	-900,56	131,10	111,51 <sup>3)</sup>

### Actions R

Date	Actif net du compartiment en millions d'USD	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'USD	Valeur par action USD
31.12.2023	0,33	4.404	-1.403,43	75,52
31.12.2024	0,65	7.792	243,68	82,97
31.12.2025	1,03	9.164	206,68	111,94

<sup>1)</sup> Converti en dollars américains au taux de change du 31 décembre 2023 : 1 USD = 0,9054 EUR

<sup>2)</sup> Converti en dollars américains au taux de change du 31 décembre 2024 : 1 USD = 0,9635 EUR

<sup>3)</sup> Converti en dollars américains au taux de change du 31 décembre 2025 : 1 USD = 0,8506 EUR

# MAINFIRST – MEGATRENDS ASIA

## Composition de l'actif net du compartiment

au 31 décembre 2025

	USD
Portefeuille-titres	96.874.642,61
(coût d'acquisition : 76.553.087,60 USD)	
Avoirs bancaires <sup>1)</sup>	717.993,23
Intérêts à recevoir	18.933,92
Dividendes à recevoir	88.556,50
Créances sur vente d'actions	22.786,81
Autres actifs <sup>2)</sup>	1.421,83
	<b>97.724.334,90</b>
Engagements au titre du rachat d'actions	-86.910,34
Autres passifs <sup>3)</sup>	-105.861,98
	<b>-192.772,32</b>
<b>Actif net du compartiment</b>	<b>97.531.562,58</b>

<sup>1)</sup> Voir les Notes au rapport.

<sup>2)</sup> Cette position inclut des frais d'établissement activés

<sup>3)</sup> Ce poste se compose essentiellement des commissions de gestion et de gestion du risque.

# MAINFIRST – MEGATRENDS ASIA

## Allocation aux catégories d'actions

### Actions A

Part de l'actif net du compartiment	3.076.068,48 USD
Actions en circulation	27.779,820
Valeur par action	110,73 USD

### Actions A1

Part de l'actif net du compartiment	2.144.494,26 USD
Actions en circulation	16.789,910
Valeur par action	127,73 USD
Valeur par action	108,64 EUR <sup>1)</sup>

### Actions C1

Part de l'actif net du compartiment	91.285.224,49 USD
Actions en circulation	696.306,000
Valeur par action	131,10 USD
Valeur par action	111,51 EUR <sup>1)</sup>

### Actions R

Part de l'actif net du compartiment	1.025.775,35 USD
Actions en circulation	9.163,580
Valeur par action	111,94 USD

<sup>1)</sup> Converti en dollars américains au taux de change du 31 décembre 2025 : 1 USD = 0,8506 EUR

# MAINFIRST – MEGATRENDS ASIA

## Variation de l'actif net du compartiment

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Total USD	Actions A USD	Actions A1 USD	Actions C1 USD
Actif net du compartiment au début de la période sous revue	71.810.176,81	1.613.662,46	1.188.007,57	68.361.941,51
Charges nettes ordinaires	-326.648,16	-26.187,86	-21.535,58	-273.687,72
Péréquation des revenus et charges	10.183,65	5.096,21	4.040,12	-686,00
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	2.649.587,13	912.453,76	826.054,38	469.161,71
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-1.908.088,78	-32.066,48	-271.068,36	-1.369.719,09
Plus-values réalisées	12.328.959,41	303.563,15	211.777,86	11.731.622,74
Moins-values réalisées	-3.582.700,71	-90.054,50	-65.992,16	-3.402.474,75
Variation nette des plus-values latentes	11.962.688,96	280.380,63	193.973,47	11.398.527,88
Variation nette des moins-values latentes	4.587.404,27	109.221,11	79.236,96	4.370.538,21
<b>Actif net du compartiment à la fin de la période sous revue</b>	<b>97.531.562,58</b>	<b>3.076.068,48</b>	<b>2.144.494,26</b>	<b>91.285.224,49</b>

	Actions R USD
Actif net du compartiment au début de la période sous revue	646.565,27
Charges nettes ordinaires	-5.237,00
Péréquation des revenus et charges	1.733,32
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	441.917,28
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-235.234,85
Plus-values réalisées	81.995,66
Moins-values réalisées	-24.179,30
Variation nette des plus-values latentes	89.806,98
Variation nette des moins-values latentes	28.407,99
<b>Actif net du compartiment à la fin de la période sous revue</b>	<b>1.025.775,35</b>

# MAINFIRST – MEGATRENDS ASIA

## Évolution du nombre d'actions en circulation

	Actions A Volume	Actions A1 Volume	Actions C1 Volume	Actions R Volume
Actions en circulation au début de la période sous revue	19.585,050	12.478,550	705.218,000	7.792,410
Actions émises	8.495,090	6.665,480	4.458,000	4.155,920
Actions rachetées	-300,320	-2.354,120	-13.370,000	-2.784,750
<b>Actions en circulation à la fin de la période sous revue</b>	<b>27.779,820</b>	<b>16.789,910</b>	<b>696.306,000</b>	<b>9.163,580</b>

# MAINFIRST – MEGATRENDS ASIA

## Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Total USD	Actions A USD	Actions A1 USD	Actions C1 USD
<b>Revenus</b>				
Dividendes	886.511,39	21.240,43	15.283,15	843.870,87
Produits de remboursement de retenues à la source	229,42	5,16	3,66	218,86
Intérêts bancaires	47.577,04	1.192,53	810,68	45.260,46
Péréquation des revenus	16.171,68	7.641,02	4.892,36	62,67
<b>Total des revenus</b>	<b>950.489,53</b>	<b>30.079,14</b>	<b>20.989,85</b>	<b>889.412,86</b>
<b>Charges</b>				
Charges d'intérêts	-6.194,29	-152,04	-105,73	-5.896,24
Commission forfaitaire	-961.524,94	-35.394,50	-25.795,82	-892.662,40
Taxe d'abonnement	-10.322,02	-1.116,88	-772,62	-8.098,83
Frais de publication et de révision	-15.292,84	-366,21	-256,34	-14.566,37
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-2.032,36	-49,17	-33,48	-1.936,60
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-4.809,43	-175,10	-2.124,66	-2.487,22
Taxes nationales	-16.176,09	-381,10	-271,36	-15.409,26
Frais d'établissement	-1.642,31	-40,07	-27,95	-1.562,72
Autres charges <sup>1)</sup>	-232.788,08	-5.854,70	-4.204,99	-221.104,27
Péréquation des charges	-26.355,33	-12.737,23	-8.932,48	623,33
<b>Total des charges</b>	<b>-1.277.137,69</b>	<b>-56.267,00</b>	<b>-42.525,43</b>	<b>-1.163.100,58</b>
<b>Charges nettes ordinaires</b>	<b>-326.648,16</b>	<b>-26.187,86</b>	<b>-21.535,58</b>	<b>-273.687,72</b>
<b>Total des frais de transaction sur l'exercice <sup>2)</sup></b>	<b>165.506,78</b>			
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b>		<b>2,13</b>	<b>2,31</b>	<b>1,48</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b>		<b>2,13</b>	<b>2,31</b>	<b>1,48</b>
(pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)				
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b>		<b>2,13</b>	<b>2,31</b>	<b>1,48</b>
(pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)				
<b>Commission de performance suisse exprimée en pourcentage <sup>2)</sup></b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
(pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)				

<sup>1)</sup> Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de commissions de dépositaire.

<sup>2)</sup> Voir les Notes au rapport.

# MAINFIRST – MEGATRENDS ASIA

## Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

	Actions R USD
<b>Revenus</b>	
Dividendes	6.116,94
Produits de remboursement de retenues à la source	1,74
Intérêts bancaires	313,37
Péréquation des revenus	3.575,63
<b>Total des revenus</b>	<b>10.007,68</b>
<b>Charges</b>	
Charges d'intérêts	-40,28
Commission forfaitaire	-7.672,22
Taxe d'abonnement	-333,69
Frais de publication et de révision	-103,92
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-13,11
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-22,45
Taxes nationales	-114,37
Frais d'établissement	-11,57
Autres charges <sup>1)</sup>	-1.624,12
Péréquation des charges	-5.308,95
<b>Total des charges</b>	<b>-15.244,68</b>
<b>Charges nettes ordinaires</b>	<b>-5.237,00</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b>	<b>1,74</b>
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b>	<b>1,74</b>
(pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	
<b>Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage <sup>2)</sup></b>	<b>1,74</b>
(pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	
<b>Commission de performance suisse exprimée en pourcentage <sup>2)</sup></b>	<b>-</b>
(pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025)	

<sup>1)</sup> Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de commissions de dépositaire.

<sup>2)</sup> Voir les Notes au rapport.

# MAINFIRST – MEGATRENDS ASIA

## Performance exprimée en pourcentage\*

État : 31 décembre 2025

Fonds	ISIN WKN	Devise de la catégorie d'actions	6 mois	1 an	3 ans	10 ans
MainFirst – Megatrends Asia - Actions A1 depuis le 29.10.2021	LU2381585913 A3D00E	EUR	13,23 %	18,44 %	48,21 %	---
MainFirst – Megatrends Asia - Actions A depuis le 29.10.2021	LU2381585830 A3D00N	USD	13,54 %	34,39 %	63,61 %	---
MainFirst – Megatrends Asia - Actions C1 depuis le 29.10.2021	LU2381586309 A3D00H	EUR	13,75 %	19,39 %	51,06 %	---
MainFirst – Megatrends Asia - Actions R depuis le 29.10.2021	LU2381586648 A3D00D	USD	13,80 %	34,91 %	65,28 %	---

\* Sur la base des valeurs des actions publiées (méthode BVI et directive « Calcul et publication de la performance d'organismes de placement collectif » de l'AMAS du 16 mai 2008 (dans sa version du 5 août 2021)).

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais prélevés lors de la souscription et du rachat des actions.

# MAINFIRST – MEGATRENDS ASIA

## COMPOSITION DE L'ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2025

### Composition de l'actif au 31 décembre 2025

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché USD	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>Actions, droits et bons de jouissance</b>								
<b>Valeurs mobilières négociées en Bourse</b>								
<b>Îles Caimans</b>								
KYG022421088	Alchip Technologies Ltd.	TWD	27.000	0	27.000	3.485,0000	2.999.807,24	3,08
KYG532631028	Kuaishou Technology	HKD	126.700	465.700	169.900	64,5000	1.408.268,54	1,44
US81141R1005	Sea Ltd. ADR	USD	10.555	11.287	29.608	128,3500	3.800.186,80	3,90
KYG9066F1019	Trip.com Group Ltd.	HKD	50.800	0	105.000	571,0000	7.704.736,52	7,90
KYG9830T1067	Xiaomi Corporation	HKD	731.200	379.200	1.192.000	39,3600	6.029.256,08	6,18
							<b>21.942.255,18</b>	<b>22,50</b>
<b>Chine</b>								
CNE100003662	Contemporary Amperex Technology Co. Ltd.	CNH	0	32.500	60.106	368,9416	3.171.102,64	3,25
CNE100006QG5	Innoscence Suzhou Technology Holding Co. Ltd.	HKD	216.600	0	216.600	78,1500	2.175.303,30	2,23
CNE100006JG0	Laopu Gold Co. Ltd.	HKD	41.300	0	41.300	629,5000	3.341.013,04	3,43
							<b>8.687.418,98</b>	<b>8,91</b>
<b>Hong Kong</b>								
HK0388045442	Hongkong Exchanges and Clearing Ltd.	HKD	79.800	0	79.800	408,6000	4.190.189,25	4,30
							<b>4.190.189,25</b>	<b>4,30</b>
<b>Inde</b>								
INE280A01028	Titan Co. Ltd.	INR	17.886	0	80.074	3.974,1000	3.544.221,61	3,63
							<b>3.544.221,61</b>	<b>3,63</b>
<b>Japon</b>								
JP3122400009	Advantest Corporation	JPY	0	45.800	18.200	19.635,0000	2.286.060,94	2,34
JP3118000003	ASICS Corporation	JPY	125.000	0	125.000	3.755,0000	3.002.655,20	3,08
JP3548600000	Disco Corporation	JPY	6.600	8.500	11.600	48.170,0000	3.574.539,87	3,67
JP3802300008	Fast Retailing Co. Ltd.	JPY	7.300	0	12.500	56.940,0000	4.553.160,78	4,67
JP3811000003	Fujikura Ltd.	JPY	26.300	0	26.300	17.440,0000	2.934.186,67	3,01
JP3837800006	Hoya Corporation	JPY	0	0	22.000	23.685,0000	3.333.355,09	3,42
JP3571400005	Tokyo Electron Ltd.	JPY	0	13.400	7.000	34.320,0000	1.536.847,69	1,58
							<b>21.220.806,24</b>	<b>21,77</b>
<b>Île Maurice</b>								
MU0295S00016	MakeMyTrip Ltd.	USD	15.734	852	40.109	82,2100	3.297.360,89	3,38
							<b>3.297.360,89</b>	<b>3,38</b>

<sup>1)</sup> ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

# MAINFIRST – MEGATRENDS ASIA

## Composition de l'actif au 31 décembre 2025

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché USD	en % de l'ANC <sup>1)</sup>
<b>Corée du Sud</b>								
KR7267260008	HD Hyundai Electric Co. Ltd.	KRW	6.900	0	6.900	774.000,0000	3.707.970,52	3,80
KR7005930003	Samsung Electronics Co. Ltd.	KRW	9.910	3.838	59.766	119.900,0000	4.975.303,69	5,10
KR7000660001	SK Hynix Inc.	KRW	12.631	32.488	19.406	651.000,0000	8.771.285,29	8,99
							<b>17.454.559,50</b>	<b>17,89</b>
<b>Taïwan</b>								
TW0002454006	MediaTek Inc.	TWD	15.000	6.000	84.000	1.420,0000	3.802.720,74	3,90
TW0002330008	Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	TWD	25.000	22.000	183.000	1.520,0000	8.867.914,16	9,09
							<b>12.670.634,90</b>	<b>12,99</b>
<b>Valeurs mobilières négociées en Bourse</b>							<b>93.007.446,55</b>	<b>95,37</b>
<b>Nouvelles émissions dont la négociation en bourse est prévue</b>								
<b>Indonésie</b>								
ID1000106602	PT Aneka Tambang [Persero] Tbk	IDR	9.285.200	2.926.500	20.569.800	3.150,0000	3.867.196,06	3,97
							<b>3.867.196,06</b>	<b>3,97</b>
<b>Nouvelles émissions dont la négociation en bourse est prévue</b>							<b>3.867.196,06</b>	<b>3,97</b>
<b>Actions, droits et bons de jouissance</b>							<b>96.874.642,61</b>	<b>99,34</b>
<b>Portefeuille-titres</b>							<b>96.874.642,61</b>	<b>99,34</b>
<b>Avoirs bancaires - Compte courant <sup>2)</sup></b>							<b>717.993,23</b>	<b>0,74</b>
<b>Solde des autres créances et engagements</b>							<b>-61.073,26</b>	<b>-0,08</b>
<b>Actifs nets du Compartiment en USD</b>							<b>97.531.562,58</b>	<b>100,00</b>

<sup>1)</sup> ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

<sup>2)</sup> Voir les Notes au rapport.

# MAINFIRST – MEGATRENDS ASIA

## Taux de change

Pour l'évaluation des actifs en devises étrangères, le taux de change suivant a été appliqué au 31 décembre 2025 pour la conversion en dollars américains. \*

China Renminbi Offshore	CNH	1	6,9930
Euro	EUR	1	0,8506
Dollar de Hong Kong	HKD	1	7,7816
Roupie indienne	INR	1	89,7862
Rupiah indonésienne	IDR	1	16.755,0000
Yen japonais	JPY	1	156,3200
Won sud-coréen	KRW	1	1.440,3027
Dollar taïwanais	TWD	1	31,3670

\* Le dernier jour d'évaluation de l'exercice 2025 était le 30 décembre 2025. C'est pourquoi les taux de change du 29 décembre 2025 ont été utilisés pour la conversion des actifs libellés dans une devise étrangère.

**NOTES AU RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2025****1.) GÉNÉRALITÉS**

MainFirst (la « Société », la « SICAV ») est une Société d'investissement à capital variable (SICAV) constituée le 26 septembre 2002 pour une durée indéterminée de droit luxembourgeois conformément aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et à ses dispositions modificatives et supplétives ultérieures ainsi qu'au Livre I de la loi du 20 décembre 2002 sur les organismes de placement collectif. La Société est notamment soumise aux dispositions du Livre premier de la loi susmentionnée.

Les statuts ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, accompagnés de l'avis légal d'émission et de vente d'actions (« Notice légale »), et publiés au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (« Mémorial ») du 24 octobre 2002.

Les statuts de la Société de gestion ont été modifiés en dernier lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et publiés au Mémorial.

Conformément aux Statuts, le Conseil d'administration peut décider librement d'émettre des Actions dans les différents Compartiments du portefeuille de la Société. Des patrimoines séparés sont créés pour chaque Compartiment et investis selon les objectifs de placement du Compartiment concerné. La Société est donc constituée sous forme d'un fonds parapluie et permet à l'investisseur de choisir entre différents objectifs de placement et d'investir, en conséquence, dans un ou plusieurs Compartiments du fonds.

La Société de gestion du fonds est ETHENEA Independent Investors S.A. (la « Société de gestion »), une société anonyme de droit luxembourgeois sise au 16, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach. Elle a été constituée le 10 septembre 2010 pour une durée illimitée. Ses statuts ont été publiés dans le Mémorial le 15 septembre 2010. Des modifications des statuts de la Société de gestion ont pris effet le 26 novembre 2025 et ont été publiées au RESA le 24 décembre 2025. La Société de gestion est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro R.C.S. B-155427. La dernière version des statuts a été publiée le 01.04.2026.

**2.) PRINCIPALES RÈGLES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION; CALCUL DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE**

Les présents comptes annuels sont établis sous la responsabilité du Conseil d'administration de la Société d'investissement, conformément aux dispositions légales et aux règlements relatifs à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

1. L'actif net de la Société d'investissement est libellé en euros (EUR) (la « devise de référence »).
2. La valeur d'une Action (« valeur liquidative de l'Action ») est libellée dans la devise indiquée dans la Partie Spéciale concernée du Prospectus Complet (« devise de base du Compartiment »), pour autant que la Partie Spéciale concernée du Prospectus Complet ne précise pas de devises différentes pour certaines Classes d'Actions du Compartiment concerné (« devise de la Classe d'Actions »).
3. La valeur liquidative de l'Action est calculée par la Société de gestion ou par son délégué sous le contrôle du Dépositaire chaque Jour Ouvré au Luxembourg, à l'exception du 24 décembre et du 31 décembre de chaque année (« Jour de Valorisation »). Elle est publiée à la date du jour de Bourse précédent et arrondie à la deuxième décimale la plus proche. Le Conseil d'administration peut fixer des règles différentes pour des Compartiments individuels, sous réserve que la valeur liquidative de l'Action soit toujours calculée au moins deux fois par mois.

4. Pour calculer la valeur liquidative de l'Action, la valeur des actifs appartenant au Fonds après déduction des passifs du fonds (« Actif net du fonds ») est calculée chaque Jour de Valorisation et divisée par le nombre d'Actions du Fonds en circulation audit Jour de Valorisation. La Société d'investissement peut toutefois décider de calculer la valeur nette d'inventaire par action les 24 et 31 décembre d'une année sans que le calcul effectué soit considéré comme un calcul de la valeur nette d'inventaire par action un jour d'évaluation au sens de la phrase 1 précédente du présent point 4. Par conséquent, les actionnaires ne peuvent demander la souscription, le rachat ni la conversion d'actions sur la base d'une valeur nette d'inventaire par action calculée le 24 et/ou le 31 décembre d'une année.
5. Pour calculer la valeur par action, la valeur des actifs du compartiment concerné, minorée des engagements de ce dernier (« Actif net du compartiment »), est calculée chaque jour d'évaluation, puis divisée par le nombre d'actions du compartiment concerné en circulation ce jour d'évaluation.
6. Dans la mesure où les rapports annuels et semestriels et autres statistiques financières doivent contenir des informations sur l'actif net de la Société en vertu de prescriptions légales ou des dispositions des présents Statuts, les avoirs des différents Compartiments sont convertis dans la devise de référence. L'actif net de chaque Compartiment est calculé selon les principes suivants :

- a) Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs sont évalués au dernier cours disponible permettant une évaluation fiable du jour de Bourse précédant le jour d'évaluation.

La Société de gestion peut décider, pour certains Compartiments, que les titres, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés (« dérivés ») et autres investissements admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs sont évalués au dernier cours de clôture disponible permettant une évaluation fiable. Cette disposition est plus spécifiquement mentionnée dans le prospectus du compartiment concerné.

Dans le cas de titres, d'instruments du marché monétaire, d'instruments financiers dérivés (« dérivés ») et autres investissements admis à la cote officielle de différentes bourses de valeurs, celle présentant la liquidité la plus élevée fait office de référence.

- b) Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements qui ne sont pas admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs (ou dont le cours boursier n'est pas considéré comme représentatif, du fait par exemple d'un manque de liquidité) mais qui sont négociés sur un marché réglementé, sont évalués à un prix qui ne sera pas inférieur au cours acheteur ni supérieur au cours vendeur du jour de transaction précédant le jour d'évaluation et que la Société d'investissement juge en toute bonne foi comme étant le meilleur cours de réalisation possible.

La Société de gestion peut déterminer pour les différents compartiments que les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements qui ne sont pas admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs (ou dont le cours boursier n'est pas considéré comme représentatif, du fait par exemple d'un manque de liquidité) mais qui sont négociés sur un marché réglementé, sont évalués au dernier prix disponible sur ce dernier, et que la Société de gestion juge en toute bonne foi comme étant le meilleur cours de réalisation possible pour ces titres. Cette disposition est plus spécifiquement mentionnée dans le prospectus du compartiment concerné.

- c) Les produits dérivés négociés de gré à gré sont évalués quotidiennement sur une base définie par la Société d'investissement et vérifiable.
- d) Les parts d'OPCVM ou d'OPC sont en principe évaluées au dernier prix de rachat constaté avant le jour d'évaluation, ou au dernier cours disponible permettant une évaluation fiable. Si le rachat de parts d'autres fonds est suspendu ou qu'aucun prix de rachat n'est défini, les parts concernées sont évaluées, comme tous les autres actifs, à leur valeur de marché, qui sera déterminée en toute bonne foi par la Société d'investissement selon les règles de valorisation généralement reconnues et contrôlables.
- e) Si les cours ne reflètent pas les conditions du marché, si les instruments financiers mentionnés au point b) ne sont pas négociés sur un marché réglementé ou en l'absence de cours pour les instruments financiers autres que ceux spécifiés aux points a) à d), ces instruments financiers, au même titre que l'ensemble des autres actifs autorisés par la loi, seront évalués à leur valeur de marché, telle que déterminée en toute bonne foi par la Société de gestion selon des normes d'évaluation généralement reconnues et contrôlables (par ex. modèles d'évaluation adaptés aux conditions de marché en vigueur).
- f) Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale majorée des intérêts.
- g) Les créances, par exemple les créances en intérêts et les engagements différés, sont normalement estimées à leur valeur nominale.
- h) La valeur de marché des titres, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés (« dérivés ») et autres investissements libellés dans une devise autre que la devise du Compartiment concerné est convertie dans la devise du Compartiment au taux de change déterminé sur la base du fixing WM/Reuters de 17h00 (16h00 à Londres) le jour d'ouverture des bourses précédant la Date de valorisation. Les gains et pertes découlant de transactions sur devises sont ajoutés ou déduits.

## NOTES AU RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2025

La Société de gestion peut déterminer pour les différents compartiments que les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres actifs libellés dans une devise autre que celle du compartiment concerné sont convertis dans la devise du compartiment au taux de change du jour d'évaluation. Les gains et pertes découlant de transactions sur devises sont ajoutés ou déduits. Cette disposition est plus spécifiquement mentionnée dans le prospectus du compartiment concerné.

L'actif net d'un compartiment est réduit du montant des distributions versées, le cas échéant, à ses actionnaires.

7. Le calcul de la valeur nette d'inventaire par action est effectué conformément aux critères cités ci-dessus. Dans le cas où un Compartiment comporte différentes Classes d'Actions, le calcul de la valeur liquidative de l'Action qui en résulte au sein du Compartiment concerné est effectué séparément pour chaque Classe d'Actions selon les critères énoncés ci-dessus.
8. Dans le cadre des transactions sur des produits dérivés cotés en Bourse, le fonds est tenu, aux fins de couverture des risques, de produire des sûretés sous forme d'avoirs bancaires ou de valeurs mobilières. Les sûretés sous forme d'avoirs bancaires représentent :

AEMF - Marge initiale / Marge de variation à la fin de l'exercice le 31 décembre 2025 :

Dénomination du fonds	Contrepartie	Marge initiale	Marge de variation
MainFirst – Absolute Return Multi Asset	DZ PRIVATBANK S.A.	337.500 USD	-82 828,12 USD

Les tableaux publiés dans le présent rapport peuvent présenter, pour des raisons mathématiques, des différences d'arrondis de plus ou moins un nombre entier (devise, pourcentage, etc.).

### 3.) FISCALITÉ

#### Fiscalité de la Société d'investissement

Le fonds n'est soumis à aucune imposition sur ses revenus et ses bénéfices au Grand-Duché de Luxembourg. L'actif de la société n'est assujéti, au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à la taxe d'abonnement, qui s'élève actuellement à 0,05 % par an. Une taxe d'abonnement réduite de 0,01 % p.a. s'applique (i) aux compartiments ou catégories d'actions dont les actions sont exclusivement émises à l'intention d'actionnaires institutionnels au sens de l'article 174 de la loi du 17 décembre 2010, (ii) aux actionnaires dont l'objectif exclusif consiste à investir dans des instruments du marché monétaire (Instrument du marché monétaire), des dépôts à terme auprès d'institutions de crédit, ou les deux. La taxe d'abonnement est payable trimestriellement sur la base de l'actif net du compartiment à la fin de chaque trimestre.

Le pourcentage de la taxe d'abonnement applicable au compartiment ou aux catégories d'actions concernés est indiqué dans l'annexe correspondante au prospectus. Une exonération de la taxe d'abonnement s'applique notamment lorsque l'actif du compartiment est investi dans d'autres fonds de placement de droit luxembourgeois eux-mêmes assujéti à la taxe d'abonnement.

Les revenus du fonds (en particulier les intérêts et les dividendes) peuvent être soumis à un impôt à la source ou à une taxe d'évaluation dans les pays dans lesquels l'actif du compartiment est investi. Le fonds peut également être assujéti à un impôt sur les plus-values réalisées ou non réalisées de ses placements dans les pays source. Ni le dépositaire ni la Société de gestion ne sont tenus de demander des attestations fiscales.

#### Fiscalité des rendements des actions de la société d'investissement chez l'actionnaire

Les actionnaires qui ne résident pas ou n'ont jamais résidé fiscalement au Grand-Duché de Luxembourg et qui n'y possèdent pas d'établissement stable ni de représentant permanent ne sont pas soumis à l'impôt sur les bénéfices luxembourgeois au titre des revenus perçus sur les actions qu'ils détiennent dans le compartiment concerné ou des gains réalisés sur la vente de celles-ci.

Les personnes physiques qui résident fiscalement au Grand-Duché de Luxembourg sont assujétiées à l'impôt sur le revenu progressif luxembourgeois. Les sociétés ayant leur résidence fiscale au Grand-Duché de Luxembourg sont soumises à l'impôt sur les sociétés au titre des revenus distribués par les parts du fonds.

Il est recommandé aux personnes intéressées et aux investisseurs de s'informer au sujet des lois et règlements s'appliquant à l'imposition de l'actif du fonds, à la souscription, à l'achat, à la détention, au rachat ou au transfert d'Actions, et de demander conseil à des tiers extérieurs, en particulier à un conseiller fiscal.

### 4.) AFFECTATION DES RÉSULTATS

La Société d'investissement peut distribuer les revenus générés par le fonds aux actionnaires de ce dernier ou de ses compartiments ou capitaliser ces revenus dans le compartiment. Les informations relatives au compartiment figurent dans l'annexe correspondante du prospectus.

### 5.) INFORMATIONS RELATIVES AUX COMMISSIONS ET CHARGES

Des informations relatives aux commissions de gestion et de dépositaire sont disponibles dans le prospectus en vigueur.

### 6.) COMMISSION DE PERFORMANCE

#### **MainFirst – Top European Ideas Fund, MainFirst – Germany Fund, MainFirst – Global Equities Fund, MainFirst – Global Dividend Stars, MainFirst – Global Equities Unconstrained Fund und MainFirst – Megatrends Asia**

Le Gestionnaire d'investissement perçoit en outre une rémunération dépendant de ses performances (« commission de performance ») égale à 15 % de l'augmentation de la valeur par Action du Compartiment qui résulte de l'activité de ce dernier. La commission de performance est versée à la Société de gestion ; elle est calculée séparément pour le Compartiment selon la formule suivante :

On entend par « valeur brute par Action » dans les explications suivantes la valeur liquidative de l'Action sans calculer la commission de performance contenue dans ladite Action. Cela signifie que les comparaisons de performances se basent sur la valeur liquidative de l'Action après déduction de tous les coûts mais sans tenir compte de la commission de performance.

La commission de performance est égale à 15 % de la différence positive entre la variation en pourcentage de la valeur brute par Action de la Classe concernée et la variation en pourcentage de l'Indice de référence. La commission de performance est calculée sur la base des Actions en circulation de cette même Classe. Aucune commission de performance n'est perçue pour les Actions des Classes V et W.

La différence de rendement quotidienne entre la variation en pourcentage de la valeur brute par Action de la classe concernée et la variation en pourcentage de l'indice de référence se calcule comme suit :

Rendement de la valeur brute par Action - rendement de l'Indice de référence = différence de rendement.

En outre, lors du calcul de la commission de performance, il est fait application d'un mécanisme prévoyant que celle-ci ne peut être prélevée que si la différence cumulée depuis la date de création du Compartiment, calculée avec la méthode susmentionnée, a atteint une nouvelle valeur maximale (High Watermark). La période de référence du High Watermark s'étend sur toute la durée de vie des différentes catégories d'actions du Compartiment. Pour ce faire, on se réfère à la différence entre l'ancienne et la nouvelle valeur cumulée la plus haute (avant prélèvement de la commission de performance). La commission de performance due au prorata de l'année sur la surperformance de la classe d'Actions au moment d'un rachat d'Actions est reportée et conservée pour ces Actions (« cristallisation ») et versée au gestionnaire d'investissement à la fin de la période de calcul. La commission de performance des différentes classes d'Actions est calculée chaque Date de valorisation par comparaison du pourcentage d'évolution de la valeur de l'Action augmentée de la commission de performance par Action intégrée à la valeur actuelle de l'Action (valeur brute par Action) et du pourcentage de modification de l'indice de performance sur la base des Actions actuellement en circulation. Aux Dates de Valorisation où la différence de rendement quotidienne dépasse le High Watermark, le montant total calculé change. Aux Dates de Valorisation où la différence de rendement quotidienne est inférieure au High Watermark, le montant total calculé dans chaque Classe d'Actions est liquidé. Le montant de la commission de performance déjà cristallisée sur les rachats d'Actions en cours d'année est conservé en cas de recul futur de l'évolution de valeur.

La commission de performance à payer est prélevée sur le Compartiment à la fin de l'exercice (période de calcul : 1er janvier – 31 décembre de chaque année). Entre-temps, des provisions pour la commission de performance sont constituées lors de chaque calcul de valeur liquidative du Compartiment. Ces provisions sont incluses dans la valeur liquidative. Une autre commission de performance est due uniquement si et dans la mesure où, à la fin de l'exercice, le High Watermark constaté lors du dernier paiement de la commission de performance a été dépassé.

La commission de performance est calculée annuellement. La base du calcul initial de la rémunération liée à la performance est la somme des souscriptions reçues au cours de la période d'émission initiale. Après la période de souscription initiale, le calcul de la rémunération en fonction de la performance est effectué par comparaison du pourcentage d'évolution de la valeur de l'Action augmentée de la commission de performance par Action intégrée à la valeur actuelle de l'Action (valeur brute par Action) et du pourcentage de modification de l'indice de performance et de la différence de rendement applicable.

Si la Société ou le Compartiment est liquidé, la valeur liquidative à retenir est celle qui a été observée à la date où la décision de dissolution a été prise.

Dans le cas des classes d'Actions libellées dans une autre devise que la devise du Compartiment (par ex. devise du Compartiment EUR, devise de la classe CHF), la commission de performance est calculée en tenant compte de l'évolution de valeur de l'Action et de l'évolution de l'indice de référence dans la devise du Compartiment. Les fluctuations de change n'ont donc aucune incidence directe sur le montant de la commission de performance dans la devise du Compartiment.

#### **MainFirst – Absolute Return Multi Asset**

Le Gestionnaire d'investissement perçoit en outre une rémunération dépendant de ses performances (« commission de performance ») égale à 15 % de l'augmentation de la valeur par Action du Compartiment qui résulte de l'activité de ce dernier. La commission de performance est versée à la Société de gestion ; elle est calculée séparément pour le Compartiment selon la formule suivante :

On entend par « valeur brute par Action » dans les explications suivantes la valeur liquidative de l'Action sans calculer la commission de performance contenue dans ladite Action. Cela signifie que les comparaisons de performances se basent sur la valeur liquidative de l'Action après déduction de tous les coûts mais sans tenir compte de la commission de performance.

# MAINFIRST

## NOTES AU RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2025

La commission de performance est égale à 15 % de la différence positive entre la variation en pourcentage de la valeur brute par Action de la Classe concernée et la variation en pourcentage de la valeur de référence (5 % par an). La commission de performance est calculée sur la base des Actions en circulation de cette même Classe. Aucune commission de performance n'est perçue pour les Actions des Classes V et W.

La différence de rendement quotidienne entre la variation en pourcentage de la valeur brute par Action de la Classe concernée et la variation en pourcentage de la Valeur de référence se calcule comme suit :

Rendement de la valeur brute par Action - Valeur de référence = différence de rendement.

La Valeur de référence de 5 % par an est déterminée au jour près pour la date de considération en question, en tenant compte de l'effet des intérêts composés en vertu de la Convention sur le dénombrement des jours ACT/ACT.

En outre, lors du calcul de la commission de performance, il est fait application d'un mécanisme prévoyant que celle-ci ne peut être prélevée que si la différence cumulée depuis la date de création du Compartiment, calculée avec la méthode susmentionnée, a atteint une nouvelle valeur maximale (High Watermark). La période de référence du High Watermark s'étend sur toute la durée de vie des différentes catégories d'actions du Compartiment. Pour ce faire, on se réfère à la différence entre l'ancienne et la nouvelle valeur cumulée la plus haute (avant prélèvement de la commission de performance). La commission de performance due au prorata de l'année sur la surperformance de la classe d'Actions au moment d'un rachat d'Actions est reportée et conservée pour ces Actions (« cristallisation ») et versée au gestionnaire d'investissement à la fin de la période de calcul. La commission de performance des différentes classes d'Actions est calculée chaque Date de valorisation par comparaison du pourcentage d'évolution de la valeur de l'Action augmentée de la commission de performance par Action intégrée à la valeur actuelle de l'Action (valeur brute par Action) et du pourcentage de modification de la valeur de référence sur la base des Actions actuellement en circulation. Aux Dates de Valorisation où la différence de rendement quotidienne dépasse le High Watermark, le montant total calculé change. Aux Dates de Valorisation où la différence de rendement quotidienne est inférieure au High Watermark, le montant total calculé dans chaque Classe d'Actions est liquidé. Le montant de la commission de performance déjà cristallisée sur les rachats d'Actions en cours d'année est conservé en cas de recul futur de l'évolution de valeur.

La commission de performance à payer est prélevée sur le Compartiment à la fin de l'exercice (période de calcul : 1er janvier – 31 décembre de chaque année). Entre-temps, des provisions pour la commission de performance sont constituées lors de chaque calcul de valeur liquidative du Compartiment. Ces provisions sont incluses dans la valeur liquidative. Une autre commission de performance est due uniquement si et dans la mesure où, à la fin de l'exercice, le High Watermark constaté lors du dernier paiement de la commission de performance a été dépassé.

La commission de performance est calculée annuellement. La base du calcul initial de la rémunération liée à la performance est la somme des souscriptions reçues au cours de la période d'émission initiale. Après la période de souscription initiale, le calcul de la rémunération en fonction de la performance est effectué par comparaison du pourcentage d'évolution de la valeur de l'Action augmentée de la commission de performance par Action intégrée à la valeur actuelle de l'Action (valeur brute par Action) et du pourcentage de modification de la valeur de référence et de la différence de rendement applicable.

Si la Société ou le Compartiment est liquidé, la valeur liquidative à retenir est celle qui a été observée à la date où la décision de dissolution a été prise.

Pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2025, la commission de performance suivante a été calculée pour les compartiments de la Société :

Compartiment	Commission de performance en devise	Commission de performance en pour cent
MainFirst – Top European Ideas Fund	0,00 EUR	0,00 %
MainFirst – Germany Fund	0,00 EUR	0,00 %
MainFirst – Global Equities Fund	0,00 EUR	0,00 %
MainFirst – Absolute Return Multi Asset	0,00 EUR	0,00 %
MainFirst – Global Dividend Stars (Actions R)	0,00 EUR	0,00 %
MainFirst – Global Equities Unconstrained Fund	0,00 EUR	0,00 %
MainFirst – Megatrends Asia	0,00 EUR	0,00 %

### 7.) PÉRÉQUATION DES REVENUS ET CHARGES

Le résultat net ordinaire intègre une péréquation des revenus et des charges. Cette péréquation des revenus et des charges a été appliquée, au cours de la période considérée, à tous les revenus nets constatés que le souscripteur d'actions paie dans le cadre du prix de souscription et que le cédant perçoit dans le cadre du prix de rachat.

## NOTES AU RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2025

### 8.) TOTAL DES FRAIS SUR ENCOURS (TOTAL EXPENSE RATIO, TER)

La méthode de calcul suivante du BVI est appliquée pour le calcul du total des frais sur encours (TER) :

$$\text{TER} = \frac{\text{Frais totaux dans la devise du compartiment}}{\text{Volume moyen net du compartiment}} \times 100$$

(Base : ANC\* calculé quotidiennement)

\* ANC = Actif net du compartiment

Le TER indique le niveau total des coûts imputés à l'actif net du compartiment. Outre la commission de gestion et de dépositaire ainsi que la taxe d'abonnement, tous les autres frais à l'exception des coûts de transaction encourus par le fonds seront pris en considération. Il exprime le montant total de ces coûts en pourcentage du volume moyen du fonds au cours de l'exercice. (Les éventuelles commissions de performance en lien direct avec le TER sont indiquées séparément.) Dans la mesure où le compartiment concerné investit dans le fonds-cible, il est renoncé à calculer un TER synthétique.

### 9.) COMPTES COURANTS (BANCAIRES OU NON) DES COMPARTIMENTS CONCERNÉS

Tous les comptes courants des différents compartiments (y compris ceux libellés dans des devises différentes) qui ne forment en fait et en droit que les éléments d'un compte courant unique, sont présentés dans la composition de l'actif net du fonds en tant que compte courant unique. Les comptes courants en devises étrangères sont convertis, le cas échéant, dans la devise du compartiment concerné. Les conditions du compte unique concerné servent de base au calcul des taux.

### 10.) PRÉSENTATION DE L'ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE DE TITRES

Une présentation contenant des informations détaillées concernant tous les achats et ventes de valeurs mobilières, prêts sur reconnaissance de dette et produits dérivés, y compris les opérations sans mouvements de trésorerie, effectués pendant la période considérée, dès lors qu'ils ne sont pas cités dans les états financiers, est disponible gratuitement sur demande au siège de la Société de gestion.

### 11.) TAUX DE ROTATION DU PORTEFEUILLE (TOR)

La deuxième directive relative aux droits des actionnaires (SRD II) impose aux gestionnaires d'actifs de publier certaines informations. Dans le cadre de la communication d'informations propres au fonds, le présent document indique les taux de rotation du portefeuille (TOR) pour la même période que les rapports annuels des fonds présentés.

Les chiffres de rotation sont calculés selon la méthode suivante reprise de la CSSF :

Rotation =  $((\text{Total 1} - \text{Total 2}) / M) \times 100$ , où : Total 1 = somme de toutes les opérations sur valeurs mobilières (achats et ventes) réalisées au cours de la période ; Total 2 = somme de tous les nouveaux investissements et rachats réalisés pendant la période sous revue ; M = actif net moyen du compartiment concerné.

Le TOR pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025 pour les compartiments suivants est de :

Compartiment	Ratio de rotation - Méthodologie CSSF
MainFirst – Top European Ideas Fund	151,55
MainFirst – Germany Fund	65,95
MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced	61,41
MainFirst – Global Equities Fund	66,35
MainFirst – Absolute Return Multi Asset	98,43
MainFirst – Global Dividend Stars	36,47
MainFirst – Global Equities Unconstrained Fund	112,53
MainFirst – Megatrends Asia	102,94

## NOTES AU RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2025

### 12.) ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PÉRIODE SOUS REVUE

#### 1. Regroupement de catégories d'actions

Les catégories d'actions suivantes ont été fusionnées le 3 février 2025 :

Compartiment	Catégorie d'actions absorbée	Catégorie d'actions absorbante	Ratio d'échange
MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced	LU0816909443 / A1J5H9 Actions B	LU0816909013 / A1J5H6 Actions A	1 : 0,617721
MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced	LU0816910615 / A1J5JG Actions D1 CHF	LU0816910292 / A1J5JD Actions C1 CHF	1 : 0,616402
MainFirst – Germany Fund	LU1004823800 / A1XAV9 Actions X	LU1004823719 / A1XAV8 Actions R	1 : 0,949727
MainFirst – Global Equities Fund	LU1004824873 / A1XAWJ Actions X	LU1004824790 / A1XAWH Actions R	1 : 1,000413
MainFirst – Top European Ideas Fund	LU1006510504 / A1XAZF Actions A3	LU0308864023 / A0MVLO Actions A	1 : 0,778354

#### 2. Modification du prospectus

Le prospectus a été actualisé avec effet au 8 août 2025. Les modifications suivantes ont été apportées :

- **MainFirst – Global Equities Fund, MainFirst – Global Equities Unconstrained Fund, MainFirst – Absolute Return Multi Asset et MainFirst – Megatrends Asia** : SPSW Capital GmbH (filiale de Laiqon AG), sise An der Alster 42, D-20099 Hambourg, remplace MainFirst Affiliated Fund Managers (Deutschland) GmbH en tant que gestionnaire des compartiments susmentionnés.
- **MainFirst – Germany Fund, MainFirst – Top European Ideas Fund et MainFirst – Global Dividend Stars** : Ajustement des critères d'exclusion énoncés dans l'annexe RTS selon la nouvelle norme BVI.
- En ce qui concerne les opérations de prêt de titres, une fourchette commune de 0-5 % a été adoptée pour tous les compartiments.
- Ajustements de forme et modifications rédactionnelles

#### 3. Regroupement de catégories d'actions

Les catégories d'actions suivantes ont été fusionnées le 16 décembre 2025 :

Compartiment	Catégorie d'actions absorbée	Catégorie d'actions absorbante	Ratio d'échange
MainFirst – Global Dividend Stars	Actions B1 / LU1963826406 / A2PFR5	LU1238901323 / A14VLS / Actions B	1 : 0,903916
MainFirst – Global Dividend Stars	Actions D / LU1238901679 / A14VLU	LU1238901323 / A14VLS / Actions B	1 : 1,055238
MainFirst – Global Dividend Stars	Actions F / LU1963825770 / A2PFRZ	LU1238901323 / A14VLS / Actions B	1 : 0,991799
MainFirst – Global Dividend Stars	Actions C / LU1238901596 / A14VLT	LU1238901240 / A14VLR / Actions A	1 : 1,052603
MainFirst – Global Dividend Stars	Actions E1 / LU1963826588 / A2PFR6	LU1238901240 / A14VLR / Actions A	1 : 0,863885
MainFirst – Global Dividend Stars	Actions E / LU1963825697 / A2PFRY	LU1238901240 / A14VLR / Actions A	1 : 0,885342
MainFirst – Global Dividend Stars	Actions R / LU1238901752 / A14VLV	LU1238901240 / A14VLR / Actions A	1 : 0,676593

### Guerre en Ukraine :

Sous l'effet des mesures prises dans le monde entier en réaction à l'entrée de troupes russes en Ukraine fin février 2022, les places boursières européennes, en particulier, ont enregistré des pertes significatives. À moyen terme, les marchés financiers et l'économie mondiale font face à un avenir marqué principalement par l'incertitude. Il est impossible d'anticiper les conséquences du conflit qui se poursuit en Ukraine sur l'actif du fonds et de ses compartiments.

Au moment de l'établissement du présent rapport, de l'avis de la Société de gestion, il n'existait aucune raison de s'opposer au maintien en activité du fonds et de ses compartiments et le fonds ne présentait aucun problème de valorisation ni de liquidité.

La Société de gestion a mis en place des mesures de surveillance et des contrôles qui permettent d'évaluer en temps réel les incidences sur le fonds et ses compartiments.

Aucune modification ni aucun autre événement majeur n'ont eu lieu au cours de la période sous revue.

### 13.) ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS APRÈS LA PÉRIODE SOUS REVUE

Depuis le 01.01.2026, Fairway Asset Management AG exerce la fonction de conseiller en investissement pour le compartiment MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced.

Le prospectus a été actualisé avec effet au 2 janvier 2026. Les modifications suivantes ont été apportées :

- Modifications dues au changement de forme transfrontière et au changement de raison sociale correspondant de la DZ PRIVATBANK S.A. en DZ PRIVATBANK AG, déjà notifiés. En conséquence, les services prestés précédemment par DZ PRIVATBANK S.A. pour le compte du fonds seront assurés à l'avenir, et dans la continuité, par la DZ PRIVATBANK AG, succursale du Luxembourg, fondée le 2 janvier 2026.
- Ajustements de forme et modification rédactionnelle.

Le prospectus a été actualisé avec effet au 16 avril 2026. Les modifications suivantes ont été apportées :

- En ce qui concerne le compartiment **MAINFIRST – TOP EUROPEAN IDEAS FUND**, l'indice de référence actuel (M7EU Index (MSCI Europe Net Total Return EUR Index)) sera remplacé par l'indice STOXX EUROPE 600 (Net Return) EUR (SXXR Index) avec effet au 1er juillet 2026.
- S'agissant du compartiment **MAINFIRST – GLOBAL DIVIDEND STARS**, l'indice de référence actuel est supprimé sans être remplacé. En conséquence, la commission de performance est elle aussi supprimée.
- Par ailleurs, le prospectus et les statuts ont été mis en conformité avec la directive OPCVM VI, en plus de divers ajustements de forme et modifications rédactionnelles.

Avec effet au 2 janvier 2026, la DZ PRIVATBANK S.A. a subi un changement de forme transfrontière avec le déplacement de son siège depuis le Luxembourg vers l'Allemagne. Sa forme juridique de société a changé en conséquence, passant d'une société anonyme luxembourgeoise (S.A.) à une société anonyme allemande (*Aktiengesellschaft*, AG). La société anonyme allemande transformée agira sous la dénomination DZ PRIVATBANK AG. À compter du 2 janvier 2026, les services assurés précédemment par la DZ PRIVATBANK S.A. sont assurés par la DZ PRIVATBANK AG, Succursale Luxembourg, fondée le 2 janvier 2026.

Aucune autre modification ni aucun autre événement majeur n'ont eu lieu après la période sous revue.

### 14.) SWING PRICING

Un Compartiment peut subir une dilution de la valeur liquidative de l'Action en raison d'investisseurs qui achètent ou vendent des Actions d'un Compartiment à un prix ne reflétant pas les coûts de transAction et autres coûts qui sont encourus du fait que le gestionnaire des investissements effectue des transActions pour tenir compte des entrées et/ou sorties de fonds. Pour pallier cet effet et dans le but de protéger les intérêts des Actionnaires, il pourra être fait appel à un procédé d'ajustement (swing pricing).

Dans le cas où les Fonds entrants ou sortants d'un Compartiment dépassent une Date de valorisation donnée un montant limite fixé au préalable par le Conseil d'administration, la valeur liquidative de l'Action pourra être ajustée en conséquence à la hausse ou à la baisse. Le montant limite sera réexaminé régulièrement par le Conseil d'administration et réajusté le cas échéant. Le montant des entrées et sorties nettes respectives sera évalué sur la base des informations les plus récentes disponibles au moment de la détermination de la valeur liquidative. Le procédé de Swing Pricing peut être appliqué à tous les Compartiments. Le montant de cet ajustement de prix sera fixé par le Conseil d'administration sur la base des coûts de transAction du Compartiment concerné et d'autres coûts. Cet ajustement peut varier d'un Compartiment à l'autre et ne dépassera pas 1 % de la valeur liquidative de l'Action originelle. L'ajustement de prix en vigueur pour un Compartiment donné est disponible sur simple demande au siège de la Société.

Au 31 décembre 2025, le swing pricing était activé pour les compartiments suivants :

MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced, MainFirst – Top European Ideas Fund et MainFirst – Germany Fund.

# MAINFIRST

## NOTES AU RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2025

### 15.) PRÊT DE TITRES

Les revenus des opérations de prêt de titres (nets) sont présentés dans l'état des produits et charges du compartiment concerné sous la rubrique « Revenus des opérations de prêt de titres ».

Si la garantie a pris la forme d'espèces, elle pourra être réinvestie par le compartiment concerné. Au 31 décembre 2025, les compartiments n'avaient aucune opération de prêt de titres en cours :

Compartiment	Devise du compartiment	en devise du compartiment						Compte de résultat du prêt de titres (conformément au compte de résultat)
		Produit total des prêts de titres	dont :		Charges du compartiment			
			Part de l'agent de prêt (JP Morgan)	Part du Compartiment	Part du Compartiment à la société de gestion	Frais de transaction pour le prêt de titres	SOMME	
MainFirst – Top European Ideas Fund	EUR	837,73	209,43	628,30	2.355,50	84,00	2.439,50	-1.811,20
MainFirst – Germany Fund	EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	-65,90	-65,90	-65,90
MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced	USD	222,25	55,56	166,69	-31,55	324,23	292,68	-125,99
MainFirst – Global Equities Fund	EUR	1.870,55	467,64	1.402,91	275,67	252,00	527,67	875,24
MainFirst – Absolute Return Multi Asset	EUR	3.361,43	840,36	2.521,07	474,81	147,00	621,81	1.899,26
MainFirst – Global Dividend Stars	EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MainFirst – Global Equities Unconstrained Fund	EUR	572,23	143,06	429,17	77,43	42,00	119,43	309,74
MainFirst – Megatrends Asia	USD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
				<b>A</b>			<b>B</b>	<b>=A-B</b>

Les revenus de la société de gestion provenant d'opérations de prêt de titres (nets) sont présentés dans l'état des produits et charges du compartiment concerné sous la rubrique « Revenus des opérations de prêt de titres ». Les compartiments concernés reçoivent un paiement compensatoire pour la perte de dividendes.



**Shape the future  
with confidence**

**Ernst & Young**  
Société anonyme  
35E, Avenue John F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg  
Tél. : +352 42 124 1  
www.ey.com/en\_lu

B.P. 780  
L-2017 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg 847771  
TVA LU 16063074

Autorisations d'établissement :  
00117514/13, 00117514/14, 00117514/15, 00117514/17, 00117514/18, 00117514/19

## **Rapport du Réviseur d'entreprises agréé**

À l'attention des actionnaires  
de MainFirst  
4, rue Thomas Edison  
L-1445 Strassen  
Luxembourg

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de MainFirst (le « fonds ») et de chacun de ses compartiments, comprenant la composition de l'actif net et l'état de l'actif au 31 décembre 2025, le compte de résultat et les variations de l'actif net du fonds pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe comprenant un résumé des principaux principes et méthodes comptables.

À notre avis, les comptes annuels ci-joints restituent, en conformité avec les exigences légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg en matière d'établissement et de présentation des comptes annuels, un aperçu réel et fidèle de l'actif et de la situation financière du fonds et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de l'actif net du compartiment pour l'exercice clos à cette date.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué nos travaux de révision conformément à la loi relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et selon les normes internationales de révision (International Standards on Auditing, « ISA ») adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg (« CSSF »). Nos responsabilités en matière d'audit des comptes annuels relatives à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA telles qu'adoptées au Luxembourg par la CSSF sont décrites plus en détail au chapitre « Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé relative à l'audit des comptes annuels ». Nous sommes par ailleurs indépendants du fonds, conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables (incluant les Normes internationales d'indépendance) du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le « code IESBA ») adopté pour le Luxembourg par la CSSF et aux règles de déontologie que nous sommes tenus de respecter dans le cadre de l'audit des comptes annuels. Nous avons respecté toutes les autres obligations professionnelles en conformité avec ces règles de déontologie. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Autres informations**

Les autres informations relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration du fonds. Les autres informations comprennent l'aperçu des caractéristiques des catégories d'actions, la répartition géographique par pays, la répartition économique, l'évolution sur les trois derniers exercices, l'allocation aux catégories d'actions, l'évolution du nombre d'actions en circulation, les notes supplémentaires, l'annexe au titre des Règlements sur la publication d'informations et sur la taxonomie ainsi que les informations relatives à l'administration, à la distribution et au conseil, mais elles ne comprennent pas les comptes annuels ni notre rapport du réviseur d'entreprises agréé les concernant. Notre opinion d'audit relative aux comptes annuels ne couvre pas les autres informations et nous ne fournissons aucune garantie quant à celles-ci.



**Shape the future  
with confidence**

Dans le cadre de l'audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et à déterminer s'il existe des incohérences majeures entre ces dernières et les comptes annuels ou les conclusions de l'audit et si ces autres informations semblent présentées de manière incorrecte. Si nous arrivons à la conclusion, sur la base de nos travaux, que les autres informations sont présentées de manière incorrecte, nous sommes dans l'obligation de le signaler. Nous n'avons aucune remarque à ce sujet.

### **Responsabilité du Conseil d'administration du fonds à l'égard des comptes annuels**

Le Conseil d'administration du fonds est tenu de préparer et de présenter fidèlement les comptes annuels conformément aux exigences légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg en matière de préparation et de présentation des comptes annuels et est tenu de réaliser les contrôles internes qu'il estime nécessaires aux fins de la préparation de comptes annuels exempts d'anomalies significatives, qu'elles soient intentionnelles ou non.

Lors de la préparation des comptes annuels, le Conseil d'administration du fonds est tenu d'évaluer la capacité du fonds et de chacun de ses compartiments à poursuivre ses activités et, si cela est pertinent, de communiquer des faits en relation avec la poursuite de l'activité et d'utiliser l'hypothèse de continuité de l'exploitation en tant que principe comptable, à condition que le Conseil d'administration du fonds ou de l'un de ses compartiments n'ait l'intention, ou n'ait pas d'autre solution réaliste que de liquider le fonds ou de cesser son activité.

### **Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé relative à l'audit des comptes annuels**

L'objectif de notre audit consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels dans leur ensemble ne contiennent pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non, et à établir à ce sujet un rapport du Réviseur d'entreprises agréé qui contient notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un degré d'assurance élevé, mais non à une garantie que toute anomalie significative sera détectée lors d'un audit effectué conformément à la loi du 23 juillet 2016 et selon les normes ISA adoptées pour le Luxembourg par la CSSF. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si l'on peut raisonnablement craindre que, isolément ou globalement, elles influent sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces comptes annuels.

Dans le cadre d'un audit des comptes annuels conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique pendant toute la durée de l'audit. En outre :

- Nous déterminons et évaluons le risque que des anomalies significatives affectent les comptes annuels et nous concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit répondant à ces risques et nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative procédant d'une fraude est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut s'accompagner de collusion, d'établissement de faux, d'omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou de soustraction au contrôle interne.
- Nous acquérons une connaissance du contrôle interne concerné par l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du fonds.
- Nous apprécions l'adéquation des méthodes comptables appliquées par le Conseil d'administration du fonds ainsi que la vraisemblance des estimations comptables et des notes correspondantes.



**Shape the future  
with confidence**

- Nous nous formons un avis sur le caractère judicieux de l'adoption du principe comptable de la continuité d'exploitation par le Conseil d'administration du fonds et, en nous fondant sur les éléments probants recueillis, sur l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds ou de l'un de ses compartiments à continuer son exploitation. Si nous concluons qu'il existe une incertitude significative, nous sommes tenus, dans le rapport du Réviseur d'entreprises agréé, d'effectuer un renvoi vers les notes concernées aux comptes annuels ou, si ce renvoi est inapproprié, de modifier notre opinion. Ces conclusions reposent sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date d'établissement du rapport du Réviseur d'entreprises agréé. Cependant, des événements ou des conditions ultérieurs peuvent conduire le fonds ou l'un de ses compartiments à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels (y compris les notes y afférentes), et nous vérifions si les comptes annuels reflètent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils assurent une présentation fidèle.

Nous communiquons aux responsables du contrôle, notamment l'étendue et du calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que toute constatation d'audit importante, et notamment toute faiblesse significative affectant le contrôle interne décelée au cours de notre audit.

Ernst & Young  
Société anonyme  
Cabinet de révision agréé

Dr. Rafael Escher

Luxembourg, le 27 avril 2026

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (NON RÉVISÉES)

### 1.) GESTION DES RISQUES

La Société de gestion applique un processus de gestion des risques qui lui permet de contrôler et de mesurer à tout moment le risque associé aux investissements et la contribution de ceux-ci au profil de risque général du portefeuille d'investissement des fonds qu'elle gère. Conformément à la Loi du 17 décembre 2010 et aux exigences de contrôle prudentiel applicables fixées par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »), la Société de gestion rend régulièrement compte à la CSSF du processus de gestion des risques appliqué. La Société de gestion veille, dans le cadre du processus de gestion des risques et au moyen de méthodes ciblées et appropriées, à ce que le risque global lié aux instruments dérivés n'excède pas la valeur nette totale des portefeuilles gérés. À cet effet, la Société de gestion s'appuie sur les méthodes suivantes :

#### Approche par les engagements (Commitment Approach) :

Grâce à la méthode d'approche par les engagements, les positions sur instruments financiers dérivés sont converties dans leurs équivalents en valeur de base correspondant via l'approche delta. À cet égard, les effets de compensation et de couverture entre les instruments financiers dérivés et leurs valeurs de base sont pris en considération. La somme des équivalents des valeurs de base ne doit pas dépasser la valeur nette totale du portefeuille du fonds.

#### Approche VaR :

L'indicateur de Value-at-Risk (VaR) est un concept mathématique et statistique, employé en tant que mesure standard du risque au sein du secteur financier. La VaR indique la perte maximale qu'un portefeuille, au cours d'une période de temps donnée (appelée période de détention), associée à une probabilité définie (appelée indice de confiance) ne peut dépasser.

#### Approche VaR relative :

S'agissant de l'approche de VaR relative, la VaR du fonds ne peut excéder la VaR d'un portefeuille de référence dans une proportion supérieure à un facteur dépendant du profil de risque du fonds. Le facteur maximum autorisé par les autorités de réglementation est de 200 %. À cet égard, le portefeuille de référence constitue une image fidèle de la politique d'investissement du fonds.

#### Approche VaR absolue :

S'agissant de l'approche VaR absolue, la VaR (indice de confiance de 99 %, 20 jours de détention) du fonds ne peut dépasser un pourcentage de l'actif du fonds dépendant du profil de risque du fonds. La limite maximale autorisée par les autorités de réglementation est fixée à 20 % de l'actif du fonds.

Pour des fonds dont la détermination des risques totaux se fait via des approches VaR, la Société de gestion évalue le niveau escompté de l'effet de levier. En fonction de chaque situation de marché, ce niveau de l'effet de levier peut différer de la valeur réelle à la hausse comme à la baisse. Il est porté à la connaissance de l'investisseur qu'aucune conclusion au titre du niveau de risque du fonds ne peut se faire sur la base de ces informations. Par ailleurs, le niveau escompté publié de l'effet de levier ne doit clairement pas être entendu comme une limite d'investissement. La méthode utilisée pour calculer le risque global et, si applicable, la divulgation du portefeuille de référence et du niveau escompté de l'effet de levier ainsi que de sa méthode de calcul sont présentées dans l'annexe spécifique au fonds.

Conformément au prospectus en vigueur à la fin de l'exercice, les compartiments mentionnés ci-dessous sont régi par le processus de risque suivant :

OPCVM	Processus de gestion des risques appliqué
MainFirst – Top European Ideas Fund	VaR relative
MainFirst – Global Equities Fund	VaR relative
MainFirst – Global Equities Unconstrained Fund	VaR relative

#### Calcul de la VaR relative pour MainFirst – Top European Ideas Fund

Au cours de la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et le 31 décembre 2025, l'approche de la VaR relative a été appliquée au titre du contrôle et de la mesure des risques totaux associés aux produits dérivés. Le portefeuille de référence correspondant est composé à 100 % du STOXX Europe 600 (Net Return) EUR. Une valeur relative de 200 % par rapport au portefeuille de référence a été appliquée comme limite interne maximale. Le recours à la VaR associé à la limite maximale interne a correspondu au cours de la période correspondante à une valeur minimale de 36,79 %, une valeur maximale de 52,13 % et une valeur moyenne de 42,54 %. La VaR a été déterminée sur la base d'une simulation historique, en appliquant les normes de calcul d'un indice de confiance unilatéral de 99 %, une durée de détention de 20 jours ainsi qu'une période d'observation (historique) de 250 jours.

L'effet de levier a présenté les valeurs suivantes au cours de la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et le 31 décembre 2025 :

Effet de levier minimum :	0,00 %
Effet de levier maximum :	0,00 %
Effet de levier moyen (médian) :	0,00 % (0,00 %)
Méthode de calcul :	Méthode de valorisation nominale (somme des valeurs nominales de l'ensemble des produits dérivés)

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (NON RÉVISÉES)

### Calcul de la VaR relative pour MainFirst – Global Equities Fund

Au cours de la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et le 31 décembre 2025, l'approche de la VaR relative a été appliquée au titre du contrôle et de la mesure des risques totaux associés aux produits dérivés. Le portefeuille de référence correspondant est composé à 100 % de l'indice MSCI World Net Total Return EUR (MSDEWIN INDEX). Une valeur relative de 200 % par rapport au portefeuille de référence a été appliquée comme limite interne maximale. Le recours à la VaR associé à la limite maximale interne a correspondu au cours de la période correspondante à une valeur minimale de 35,49 %, une valeur maximale de 57,45 % et une valeur moyenne de 47,65 %. La VaR a été déterminée sur la base d'une simulation historique, en appliquant les normes de calcul d'un indice de confiance unilatéral de 99 %, une durée de détention de 20 jours ainsi qu'une période d'observation (historique) de 250 jours.

L'effet de levier a présenté les valeurs suivantes au cours de la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et le 31 décembre 2025 :

Effet de levier minimum :	0,00 %
Effet de levier maximum :	64,10 %
Effet de levier moyen (médian) :	13,67 % (0,00 %)
Méthode de calcul :	Méthode de valorisation nominale (somme des valeurs nominales de l'ensemble des produits dérivés)

### Calcul de la VaR relative pour MainFirst – Global Equities Unconstrained Fund

Au cours de la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et le 31 décembre 2025, l'approche de la VaR relative a été appliquée au titre du contrôle et de la mesure des risques totaux associés aux produits dérivés. Le portefeuille de référence correspondant est composé à 100 % de l'indice MSCI World Net Total Return EUR (MSDEWIN INDEX). Une valeur relative de 200 % par rapport au portefeuille de référence a été appliquée comme limite interne maximale. Le recours à la VaR associé à la limite maximale interne a correspondu au cours de la période correspondante à une valeur minimale de 52,37 %, une valeur maximale de 73,57 % et une valeur moyenne de 64,12 %. La VaR a été déterminée sur la base d'une simulation historique, en appliquant les normes de calcul d'un indice de confiance unilatéral de 99 %, une durée de détention de 20 jours ainsi qu'une période d'observation (historique) de 250 jours.

L'effet de levier a présenté les valeurs suivantes au cours de la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et le 31 décembre 2025 :

Effet de levier minimum :	0,00 %
Effet de levier maximum :	0,00 %
Effet de levier moyen (médian) :	0,00 % (0,00 %)
Méthode de calcul :	Méthode de valorisation nominale (somme des valeurs nominales de l'ensemble des produits dérivés)

Il convient de noter que, lors du recours à l'effet de levier, aucune couverture et aucune compensation de positions ne sont prises en considération. Les instruments dérivés utilisés à des fins de couverture des positions et qui ont donc permis de réduire les risques du fonds dans son ensemble ont également engendré une augmentation de l'effet de levier. L'effet de levier qui en résulte est donc avant tout un indicateur du recours aux dérivés, et non du risque lié à ces instruments.

Au cours de la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et le 31 décembre 2025, l'approche par les engagements a été appliquée au titre du contrôle et de la mesure des risques totaux associés aux produits dérivés pour les compartiments suivants :

MainFirst – Germany Fund  
MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced  
MainFirst – Absolute Return Multi Asset  
MainFirst – Global Dividend Stars  
MainFirst – Megatrends Asia

## 2.) Classification en vertu du règlement SFDR (règlement (UE) 2019/2088)

L'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 et l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (Taxonomie de l'UE) s'appliquent aux compartiments suivants au 31 décembre 2025 :

MainFirst – Top European Ideas Fund  
MainFirst – Germany Fund  
MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced  
MainFirst – Global Equities Fund  
MainFirst – Absolute Return Multi Asset  
MainFirst – Global Dividend Stars  
MainFirst – Global Equities Unconstrained Fund  
MainFirst – Megatrends Asia

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (NON RÉVISÉES)

Des informations plus détaillées concernant la promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales et, le cas échéant, des objectifs d'investissement durable du gestionnaire du fonds, conformément à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie de l'UE) pour ces Compartiments, sont présentées dans l'Annexe suivante (Annexe conformément au Règlement sur la publication d'informations et au règlement Taxonomie).

### 3.) INFORMATIONS RELATIVES À LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La Société de gestion, ETHENEA Independent Investors S.A., a mis en place et applique un système de rémunération conforme aux dispositions légales. Le système de rémunération est conçu de manière à être compatible avec une gestion du risque solide et efficace, à ne pas encourager une prise de risque non conforme au profil de risque, aux conditions contractuelles ou aux statuts des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (ci-après « OPCVM ») gérés et à ne pas empêcher ETHENEA Independent Investors S.A. d'agir dans le meilleur intérêt de l'OPCVM.

La rémunération des collaborateurs se compose d'un salaire annuel fixe approprié et d'une part variable liée à la performance et aux résultats.

La rémunération totale des 31,58 collaborateurs d'ETHENEA Independent Investors S.A. s'élève à 5.038.500,00 EUR au 31 décembre 2024. La rémunération susmentionnée se rapporte à l'ensemble des OPCVM gérés par ETHENEA Independent Investors S.A. Tous les collaborateurs se consacrent à plein temps à la gestion de l'ensemble des fonds, ce qui rend une ventilation par fonds impossible.

La rémunération totale est répartie comme suit :

Montant total de la rémunération des employés versée au cours de l'exercice écoulé au 31 décembre 2024 :	5.038.500,00 EUR
Dont rémunération fixe :	4.438.900,00 EUR
Dont rémunération variable :	599.600,00 EUR
Rémunérations directement prélevées sur le Fonds :	0,00 EUR
Nombre de salariés :	31,58

Des informations complémentaires concernant la politique de rémunération en vigueur sont disponibles gratuitement sur le site Internet de la Société de gestion, [www.ethenea.com](http://www.ethenea.com), à la rubrique « Mentions légales ». Les investisseurs peuvent obtenir une copie papier gratuitement sur simple demande.

#### Informations sur la rémunération des agents en cas d'externalisation

La Société de gestion ETHENEA Independent Investors S.A. a externalisé la fonction de gestionnaire de fonds. La Société de gestion ne verse pas de rémunération directe du Compartiment aux agents de la société d'externalisation.

Les sous-traitants ont eux-mêmes publié les informations suivantes :

La rémunération totale des 13,9 employés de MainFirst Affiliated Fund Managers (Deutschland) GmbH en tant que gestionnaire des compartiments MainFirst – Top European Ideas Fund, MainFirst – Germany Fund, MainFirst – Global Equities Fund, MainFirst – Absolute Return Multi Asset, MainFirst – Global Dividend Stars, MainFirst – Global Equities Unconstrained Fund et MainFirst – Megatrends Asia jusqu'au 7 août 2025 s'élève à 5.018.955,48 EUR au 31 décembre 2024.

La rémunération totale est répartie comme suit :

Montant total de la rémunération des employés de la société d'externalisation versée au cours de l'exercice écoulé au 31 décembre 2024 :	5.018.955,48 EUR
Dont rémunération fixe :	4.028.072,48 EUR
Dont rémunération variable :	990.883,00 EUR
Rémunérations directement prélevées sur le Fonds :	0,00 EUR
Nombre de salariés de l'entreprise de sous-traitance :	13,9

Depuis le 8 août 2025, SPSW Capital GmbH (filiale de Laiqon AG) assure la gestion des compartiments MainFirst – Global Equities Fund, MainFirst – Global Equities Unconstrained Fund, MainFirst – Absolute Return Multi Asset et MainFirst – Megatrends Asia, qui étaient jusqu'ici gérés par MainFirst Affiliated Fund Managers (Deutschland) GmbH.

La rémunération totale des 22 employés de SPSW Capital GmbH en tant que gestionnaire des compartiments susmentionnés s'élève à 3.857.031,08 EUR au 31 décembre 2025.

La rémunération totale est répartie comme suit :

Montant total de la rémunération des employés de la société d'externalisation versée au cours de l'exercice écoulé au 31 décembre 2025 :	3.857.031,08 EUR
Dont rémunération fixe :	2.116.910,80 EUR
Dont rémunération variable :	1.740.120,28 EUR
Rémunérations directement prélevées sur le Fonds :	0,00 EUR
Nombre de salariés de l'entreprise de sous-traitance :	22

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (NON RÉVISÉES)

La rémunération totale des 6,5 employés de MainFirst Affiliated Fund Managers (Switzerland) AG en tant que gestionnaires du compartiment MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced s'élève à 2.618.780,48 CHF au 31 décembre 2024.

La rémunération totale est répartie comme suit :

Montant total de la rémunération des employés de la société d'externalisation versée au cours de l'exercice écoulé au 31 décembre 2024 :	2.618.780,48 CHF
Dont rémunération fixe :	1.934.261,22 CHF
Dont rémunération variable :	684.519,26 CHF
Rémunérations directement prélevées sur le Fonds :	0,00 CHF
Nombre de salariées de l'entreprise de sous-traitance :	7,15

### 4.) INFORMATIONS À L'ATTENTION DES INVESTISSEURS SUISSES

#### a. Généralités

Le prospectus accompagné des fiches d'informations de base et des rapports annuel et semestriel ainsi que la présentation des achats et ventes des Compartiments respectifs au cours de la période sous revue sont disponibles sur le site Internet [www.ethenea.com](http://www.ethenea.com).

En Suisse, vous pouvez les obtenir rapidement auprès de la DZ PRIVATBANK (Schweiz) AG, Bellerivestrasse 36, CH-8008 Zurich et d'IPConcept (Schweiz) AG, Bellerivestrasse 36, CH-8008 Zurich.

#### b. Total des frais sur encours (Total Expense Ratio, TER) en vertu de la Directive de l'Asset Management Association Switzerland du 16 mai 2008 (version du 5 août 2021) :

Les commissions et frais encourus dans le cadre de la gestion du placement collectif de capitaux doivent être publiés sous la forme d'un ratio international connu sous le nom de « Total Expense Ratio (TER) ». Ce ratio exprime rétrospectivement la totalité des commissions et frais prélevés en continu sur les actifs des organismes de placement collectif (charges d'exploitation) sous la forme d'un pourcentage des actifs nets ; il est en principe calculé selon la formule suivante :

$$\text{TER} = \frac{\text{Total charges d'exploitation en UC}^*}{\text{Actif net moyen en UC}^*} \times 100$$

\* UC = Unités dans la monnaie de compte de l'organisme de placement collectif

S'agissant de compartiments nouvellement créés, le TER est calculé pour la première fois sur la base du compte de résultat publié dans le premier rapport annuel ou semestriel. Le cas échéant, les charges d'exploitation doivent être converties sur une période mensuelle de 12 mois. La moyenne de la valeur de fin de mois de la période considérée fait office de valeur moyenne applicable à l'actif du fonds.

$$\text{Charges d'exploitation annualisées exprimées} = \frac{\text{Charges d'exploitation en UC}^*}{\text{Nombre de mois}} \times 12$$

\* UC = Unités dans la monnaie de compte de l'organisme de placement collectif

En vertu de la Directive de l'Asset Management Association Switzerland du 16 mai 2008 (version du 5 août 2021), les TER suivants ont été établis pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et le 31 décembre 2025 :

Compartiment	TER suisse		
	Avec commission de performance au prorata en %	Sans commission de performance au prorata en %	Commission de performance au prorata en %
<b>MainFirst – Top European Ideas Fund</b>			
Actions A	2,02	2,02	---
Actions A3	2,06 <sup>1)</sup>	2,06 <sup>1)</sup>	---
Actions B	2,08	2,08	---
Actions C	1,48	1,48	---
Actions R	1,29	1,29	---
Actions X	1,29	1,29	---
Actions V	2,22 <sup>2)</sup>	2,22 <sup>2)</sup>	---

<sup>1)</sup> Pour la période du 4 février 2024 au 3 février 2025

<sup>2)</sup> Pour la période du 17 décembre 2024 au 16 décembre 2025.

# MAINFIRST

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (NON RÉVISÉES)

TER suisse			
Compartiment	Avec commission de performance au prorata en %	Sans commission de performance au prorata en %	Commission de performance au prorata en %
<b>MainFirst – Germany Fund</b>			
Actions A	1,99	1,99	---
Actions B	2,02	2,02	---
Actions C	1,41	1,41	---
Actions R	1,21	1,21	---
Actions X	1,26 <sup>1)</sup>	1,26 <sup>1)</sup>	---
Actions V	2,23 <sup>2)</sup>	2,23 <sup>2)</sup>	---
<b>MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced</b>			
Actions A	1,78	1,78	---
Actions A1	1,95	1,95	---
Actions A2	1,95	1,95	---
Actions B	1,70 <sup>3)</sup>	1,70 <sup>3)</sup>	---
Actions C	1,37	1,37	---
Actions C1	1,51	1,51	---
Actions C2	1,50	1,50	---
Actions D	1,28 <sup>4)</sup>	1,28 <sup>4)</sup>	---
Actions D1	1,31 <sup>5)</sup>	1,31 <sup>5)</sup>	---
Actions D2	1,41	1,41	---
Actions R	1,24	1,24	---
Actions R2	1,45	1,45	---
Actions F	0,77	0,77	---
<b>MainFirst – Global Equities Fund</b>			
Actions A	1,99	1,99	---
Actions B	2,00	2,00	---
Actions C	1,46	1,46	---
Actions D	1,44	1,44	---
Actions R	1,22	1,22	---
Actions X	1,20 <sup>6)</sup>	1,20 <sup>6)</sup>	---
<b>MainFirst – Absolute Return Multi Asset</b>			
Actions A	2,07	2,07	---
Actions B	2,07	2,07	---
Actions C	1,51	1,51	---
Actions D	1,51	1,51	---
Actions R	1,30	1,30	---
Actions X	1,24	1,24	---
<b>MainFirst – Global Dividend Stars</b>			
Actions A	2,47	2,47	---
Actions B	2,52	2,52	---
Actions B1	2,48 <sup>1)</sup>	2,48 <sup>1)</sup>	---
Actions C	1,72 <sup>1)</sup>	1,72 <sup>1)</sup>	---

<sup>1)</sup> Pour la période du 4 février 2024 au 3 février 2025

<sup>2)</sup> Pour la période du 30 janvier 2024 au 29 janvier 2025

<sup>3)</sup> Pour la période du 4 février 2024 au 3 février 2025.

<sup>4)</sup> Pour la période du 8 octobre 2024 au 7 octobre 2025.

<sup>5)</sup> Pour la période du 4 février 2024 au 3 février 2025.

<sup>6)</sup> Pour la période du 4 février 2024 au 3 février 2025.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (NON RÉVISÉES)

TER suisse			
Compartiment	Avec commission de performance au prorata en %	Sans commission de performance au prorata en %	Commission de performance au prorata en %
<b>MainFirst – Global Dividend Stars (suite)</b>			
Actions D	1,91 <sup>1)</sup>	1,91 <sup>1)</sup>	---
Actions E	0,96 <sup>1)</sup>	0,96 <sup>1)</sup>	---
Actions E1	1,53 <sup>1)</sup>	1,53 <sup>1)</sup>	---
Actions F	1,02 <sup>1)</sup>	1,02 <sup>1)</sup>	---
Actions R	1,60 <sup>1)</sup>	1,04 <sup>1)</sup>	---
<b>MainFirst – Global Equities Unconstrained Fund</b>			
Actions A	1,92	1,92	---
Actions B	1,96	1,96	---
Actions C	1,37	1,37	---
Actions R	1,17	1,17	---
Actions V	1,85 <sup>2)</sup>	1,85 <sup>2)</sup>	---
<b>MainFirst – Megatrends Asia</b>			
Actions A	2,13	2,13	---
Actions A1	2,31	2,31	---
Actions C1	1,48	1,48	---
Actions R	1,74	1,74	---

<sup>1)</sup> Pour la période du 16 décembre 2024 au 15 décembre 2025.

<sup>2)</sup> Pour la période du 30 janvier 2024 au 29 janvier 2025.

### c.) Informations à l'attention des investisseurs

Des commissions pour la distribution du fonds de placement (frais de gestion de portefeuille) peuvent être versées aux distributeurs et aux gérants de portefeuille sur la commission de gestion du fonds. Des rétrocessions imputées sur la commission de gestion peuvent être octroyées aux investisseurs institutionnels détenant, du point de vue économique, les parts du fonds pour des tiers.

### d.) Modifications apportées au prospectus au cours de la période sous revue

Les publications relatives à des modifications apportées au prospectus seront mises à disposition sur demande sur le site [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com).

## 5.) ANNEXE - INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES REQUISES PAR LE RÈGLEMENT (UE - 2015/2365) SUR LA TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES

La société conclut des opérations de financement sur titres (lesquelles incluent, en vertu de l'article 3 du règlement (UE) 2015/2365, les opérations de mise et prise en pension, les opérations de prêt de titres ou de produits, les opérations d'achat et de revente, les opérations de vente et de rachat ainsi que les opérations de prêt sur marge (Lombard)). Conformément à l'article 13 du Règlement, l'implication de la Société dans des opérations de financement sur titres et des swaps de rendement total était limitée (ainsi que, par conséquent, le risque auquel elle était exposée à cet égard) aux activités de prêt de titres décrites ci-dessous, pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

### Généralités

Aucune opération de prêt de titres n'était en cours au 31 décembre 2025. En outre, la société n'avait reçu aucune garantie pour de telles opérations à cette date.

### Revenus et coûts

Tous les produits liés aux opérations de prêt de titres effectuées ont été répartis entre la société, l'agent de prêt de titres et ETHENEA Independent Investors S.A.. Les produits et charges générés par les opérations de prêt de titres au cours de l'exercice sont présentés au point 15 des notes annexes aux états financiers.

Les revenus générés par le prêt de titres sont répartis comme suit entre les différentes parties impliquées :

Rendements bruts 100 %		
	Part des rendements bruts	
50,25 %	24,75 %	25 %
Actif du compartiment	Société de gestion, ETHENEA Independent Investors S.A.	Agent de prêt de titres, J.P.Morgan Bank SE, Luxembourg Branch

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit : [MainFirst – Top European Ideas Fund](#)

Identifiant d'entité juridique : [529900NKA8J0S2ICSL27](#)

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

#### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●● <input checked="" type="checkbox"/> Non
<p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif <b>environnemental</b> : %</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif <b>social</b> : %</p>	<p><input type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0,00 % d'investissements durables</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</b></p>



#### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales suivantes :

- Limitation des dommages causés à l'environnement
- Ralentissement du changement climatique
- Protection des droits humains
- Protection du droit du travail
- Protection de la santé
- Réduction de la violence armée
- Réduction de la corruption
- Lutte contre les pratiques commerciales contraires à l'éthique

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

- Promotion de la bonne gouvernance d'entreprise
- Limitation du travail des enfants et du travail forcé

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

2025

Le fonds MainFirst – Top European Ideas n'utilise pas de stratégie Best In Class dans son processus ESG. Tous les critères d'exclusion obligatoires ont été respectés. Le système ne permet pas de violer les critères d'exclusion.

Le fonds MainFirst – Top European Ideas tient compte des PIN suivantes (1, 2, 3, 10, 14).

PIN n° 1 « Émission de gaz à effet de serre » (Scope 1, Scope 2, Scope 3)

Scope 1 (tCO<sub>2</sub>eq) : 1.910,8

Scope 2 (tCO<sub>2</sub>eq) : 567,0

Scope 3 (tCO<sub>2</sub>eq) : 106.500,0

PIN n° 2 « Empreinte CO<sub>2</sub> »

Total scope 1+2 (tCO<sub>2</sub>eq/EURm) : 42,4

Total scope 1+2+3 (tCO<sub>2</sub>eq/EURm) : 1.862,1

PIN n° 3 « Intensité de GES »

Total Scope 1 + 2 (tCO<sub>2</sub>eq/EURm) : 48,0

Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO<sub>2</sub>eq/EURm) : 2.112,6

PIN N° 10 : « Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales »

Aucune violation n'a été constatée dans le compartiment.

PIN N° 14 « Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) »

Aucune violation n'a été constatée dans le compartiment.

L'évolution des indicateurs de durabilité a été calculée et fournie par la gestion externalisée du fonds ou par le conseiller en investissement sollicité.

### ● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

- 2024

Le fonds MainFirst – Top European Ideas n'utilise pas de stratégie Best In Class dans son processus ESG.

Tous les critères d'exclusion obligatoires ont été respectés. Du côté du système, il n'est pas possible de violer les critères d'exclusion.

Le fonds MainFirst – Top European Ideas tient compte des PIN suivantes (1, 2, 3, 10, 14).

PIN n° 1 « Émission de gaz à effet de serre » (Scope 1, Scope 2, Scope 3)

Scope 1 (tCO<sub>2</sub>eq) : 4.923,1

Scope 2 (tCO<sub>2</sub>eq) : 984,2

Scope 3 (tCO<sub>2</sub>eq) : 27.220,5

PIN n° 2 « Empreinte CO<sub>2</sub> »

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

Total scope 1+2 (tCO<sub>2</sub>eq/EURm) : 54,3

Total scope 1+2+3 (tCO<sub>2</sub>eq/EURm) : 304,4

PIN n° 3 « Intensité de GES »

Total Scope 1 + 2 (tCO<sub>2</sub>eq/EURm) : 69,3

Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO<sub>2</sub>eq/EURm) : 360,8

PIN N° 10 : « Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales »

Aucune violation n'a été constatée dans le compartiment.

PIN N° 14 « Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) »

Aucune violation n'a été constatée dans le compartiment.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption passive et active.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

*La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Dans le cadre de l'article 7 du règlement (UE) 2019/2088, le compartiment tient compte des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité figurant à l'Annexe 1 et au Tableau I de cette annexe du règlement (UE) 2022/1288 du Parlement européen et du Conseil du 6 avril 2022.

Les incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité sont prises en compte dans le processus d'investissement :

- N° 1 : « Émission de gaz à effet de serre » (Scope 1, Scope 2, Scope 3, émissions totales)
- N° 2 : « Empreinte carbone »
- N° 3 : « Intensité de gaz à effet de serre »
- N° 4 : « Exposition à des sociétés opérant dans le secteur des combustibles fossiles »
- N° 10 : « Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales »
- N° 14 : « Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) »

Pour identifier, mesurer et évaluer les incidences négatives en matière de durabilité, les gestionnaires de portefeuille ont recours aux analyses externes de Sustainability, ainsi que, si nécessaire, aux documents publics des entreprises et aux notes prises lors de dialogues directs avec les dirigeants des entreprises.

Cela permet d'analyser en détail les incidences négatives sur la durabilité et d'en tenir compte dans les décisions d'investissement.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)



La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01.01.2025 - 31.12.2025

### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Prise en considération en moyenne de quatre jours de référence (31.03.2025, 30.06.2025, 30.09.2025 et 31.12.2025) :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Commerzbank AG	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	4,98	Allemagne
BAWAG Group AG	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	4,94	Autriche
Talanx AG	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	4,55	Allemagne
ISS AS	SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	4,53	Danemark
TotalEnergies SE	SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	4,44	France
ASR Nederland NV	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	4,33	Pays-Bas
TRATON SE	SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	4,06	Allemagne
AXA S.A.	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	3,82	France
Swiss Re AG	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	3,78	Suisse
BASF SE	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	3,32	Allemagne
Evonik Industries AG	SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	3,04	Allemagne
Dte. Post AG	TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	3,02	Allemagne
Danone S.A.	SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	3,00	France
Davide Campari-Milano NV	HÔTELLERIE ET RESTAURATION	2,52	Pays-Bas
Deutsche Bank AG	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	2,51	Allemagne

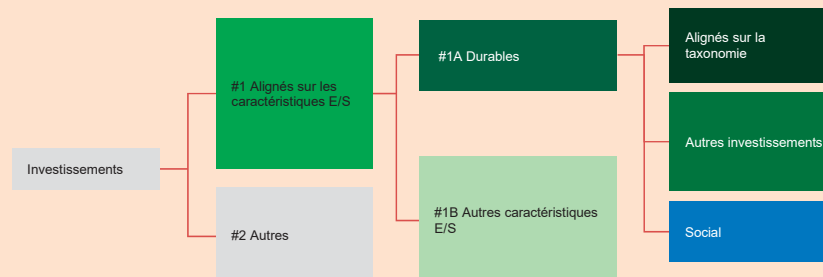


### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés à la durabilité est représentée dans le graphique suivant :

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier. La part de ces investissements s'élève à 86,12 % à la date de référence.

La catégorie #2 Autres investissements inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables. La part de ces investissements s'élève à 13,88 % à la date de référence.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux – la part de ces investissements s'élève à 0,00 % à la date de référence ;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables. La part de ces investissements s'élève à 86,12 % à la date de référence.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

En outre, au cours de la période sous revue, 0,42 % des investissements ont été réalisés dans le secteur des combustibles fossiles. Cette part englobe les entreprises réalisant un chiffre d'affaires dans le domaine des combustibles fossiles, y compris l'extraction, la transformation, le stockage et le transport de produits du pétrole, de gaz naturel ainsi que de charbon thermique et métallurgique.

Prise en considération en moyenne de quatre jours de référence (31.03.2025, 30.06.2025, 30.09.2025 et 31.12.2025) :

Secteur	Sous-secteur	% d'actifs
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Sociétés de participation	26,02
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Gestionnaire du fonds	1,08
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Établissements de crédit (hors établissements de crédit spécialisés)	13,87
SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Recherche et développement dans les domaines des sciences naturelles, de l'ingénierie, de l'agronomie et de la médecine	0,75
SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Bureaux d'ingénierie	0,51
SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Administration et gestion d'entreprises et de sociétés	28,06
HÔTELLERIE ET RESTAURATION	Restaurants, bars, snack-bars, cafés, glaciers, etc.	2,52
IMMOBILIER ET LOGEMENT	Location ou mise à bail de bâtiments et d'appartements détenus en propre ou en location-bail	0,34
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Commerce de gros de produits cosmétiques et de soins personnels	1,04

# MAINFIRST

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Vente au détail à distance et par Internet	0,53
INFORMATION ET COMMUNICATION	Fourniture de services de conseil dans le domaine des technologies de l'information	0,81
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Production de verre creux	1,12
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de véhicules automobiles et de moteurs de véhicules automobiles	1,24
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de matières plastiques de base	0,71
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'articles en plastique	1,37
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Production de spiritueux	1,35
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de produits pharmaceutiques	0,13
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres produits chimiques	3,32
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Traitement des huiles minérales	0,42
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	Prestation d'autres services pour le transport aérien	0,31
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	Transport aérien de passagers	0,31
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	Autres services postaux, de messagerie et de courrier express	3,02

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

Dans l'optique de la conformité à la taxonomie de l'UE, les critères concernant le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage aux énergies entièrement renouvelables ou aux carburants à faible émission de CO2 d'ici fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

La part des investissements conformes à la taxonomie a été calculée sur la base du portefeuille total ou du portefeuille total à l'exclusion des émetteurs souverains. La valorisation des investissements au regard de l'allocation d'actifs précédemment citée en « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S », « #2 Autres investissements » et « #1A Investissements durables » n'a pas été prise en compte.

#### Le produit financier a-t-il investi dans des activités conformes à la taxonomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire<sup>1</sup> ?

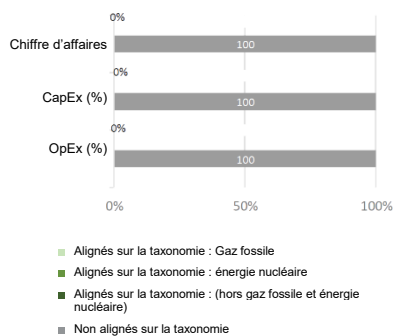
- Oui
- Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

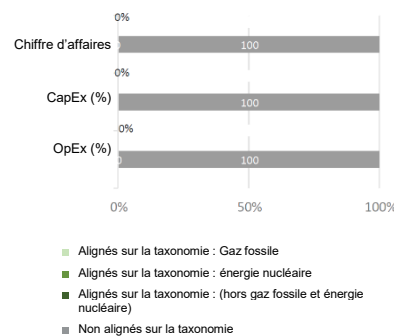
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

Les graphiques ci-dessous indiquent en vert le pourcentage minimum d'investissements conformes à la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport aux investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, obligations souveraines incluses\*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines\*



Ce graphique représente 100,00 % du total des investissements.

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » excluent les positions à risque sur les États.

<sup>1</sup> Les activités dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à atténuer le changement climatique (« protection du climat ») et n'affectent pas de manière significative un objectif de la taxonomie de l'UE - voir explication dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)


- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Activités habilitantes : 0 %

Activités transitoires : 0 %

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période sous revue	Période du 01.01.2025 au 31.12.2025	Période du 01.01.2024 au 31.12.2024	Période du 01.01.2023 au 31.12.2023
Alignés sur la taxonomie	0,00 %	0,00 %	0,00 %

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables. À la date de référence du rapport, cette part s'élève à : 0 %.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables. À la date de référence du rapport, cette part s'élève à : 0 %.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Il s'agit des investissements pour lesquels aucune donnée n'est disponible et des liquidités. Les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la satisfaction de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales dans le cas du « #1 Investissements alignés sur les caractéristiques E/S » ne s'appliquent pas systématiquement au « #2 Autres investissements ».

Une protection sociale et environnementale minimale existe pour les investissements pour lesquels un contrôle est possible de la part du Pacte mondial des Nations unies. Il s'agit par exemple des Actions, mais pas des liquidités ni des produits dérivés.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le processus d'engagement repose sur les trois piliers suivants :

- Dialogue direct ;
- Processus d'engagement-formel;
- Engagement de l'entreprise.

MainFirst s'efforce d'entretenir un dialogue continu - direct ou indirect - avec la direction, jusqu'au conseil d'administration de chaque entreprise. Il s'agit d'un échange constructif et critique sur des questions stratégiques et liées au développement durable. Notre objectif est d'améliorer le profil ESG à l'échelle de l'entreprise grâce à cet engagement. Pour nous, cela inclut l'exercice actif du droit de vote. Nous nous efforçons d'exercer tous les droits de vote qui nous sont confiés à titre fiduciaire. Nos engagements se concentrent sur les questions de gouvernance. Nous entrons en contact avec les entreprises pour les inciter, par exemple, à augmenter leur taux de recyclage, à réduire leurs émissions de CO2 ou à diminuer leur consommation de ressources (gaz, électricité, etc.). MainFirst applique une politique qui traite des principes et des stratégies d'exercice des droits de vote. Cette politique inclut également la prise en compte des aspects ESG, qui sont déterminants dans l'exercice des droits de vote de MainFirst. Les aspects ESG ont une influence sur la valeur et la réputation d'une entreprise, ainsi que sur sa capacité à générer des revenus à long terme.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

- C'est pourquoi nous tenons à ce que nos entreprises soient attentives aux facteurs de risque sociaux et environnementaux pertinents, c'est-à-dire qu'elles les intègrent dans leurs stratégies à moyen et long terme.
- Nous soutenons les propositions à l'Assemblée générale visant à améliorer l'empreinte environnementale et à réduire les risques ESG.
- Notre droit de vote doit être utilisé pour faire progresser la prévention des risques ESG et améliorer la transparence des entreprises (par exemple sur le changement climatique, la consommation d'eau, la diversité, les violations des droits humains et la gouvernance d'entreprise, l'éthique des affaires, le code de conduite, les pratiques environnementales et sociales).

Nous pouvons nous opposer à la réélection ou à la décharge du conseil d'administration ou de surveillance, par exemple suite à une prévention insuffisante des risques ESG.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si le Compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit : **MainFirst – Germany Fund**

Identifiant d'entité juridique : **529900SMCY0HEH4IUUV58**

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> <b>Oui</b>	<input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : %  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  <input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : %	<input type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0,00 % d'investissements durables  <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  <input type="checkbox"/> ayant un objectif social  <input checked="" type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</b>



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales suivantes :

- Limitation des dommages causés à l'environnement
- Ralentissement du changement climatique
- Protection des droits humains
- Protection du droit du travail
- Protection de la santé
- Réduction de la violence armée
- Réduction de la corruption
- Lutte contre les pratiques commerciales contraires à l'éthique

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

- Promotion de la bonne gouvernance d'entreprise
- Limitation du travail des enfants et du travail forcé

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

2025

Le fonds MainFirst – Germany n'utilise pas de stratégie Best In Class dans son processus ESG.

Tous les critères d'exclusion obligatoires ont été respectés. Le système ne permet pas de violer les critères d'exclusion.

Le fonds MainFirst – Germany tient compte des PIN suivantes (1, 2, 3, 10, 14).

PIN n° 1 « Émission de gaz à effet de serre » (Scope 1, Scope 2, Scope 3)

Scope 1 (tCO<sub>2</sub>eq) : 3.827,6

Scope 2 (tCO<sub>2</sub>eq) : 1.908,6

Scope 3 (tCO<sub>2</sub>eq) : 126.053,6

PIN n° 2 « Empreinte CO<sub>2</sub> »

Total scope 1+2 (tCO<sub>2</sub>eq/EURm) : 68,1

Total scope 1+2+3 (tCO<sub>2</sub>eq/EURm) : 1.563,6

PIN N° 3 : « Intensité de GES »

Total Scope 1 + 2 (tCO<sub>2</sub>eq/EURm) : 83,9

Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO<sub>2</sub>eq/EURm) : 1.794,2

PIN N° 10 : « Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales »

Aucune violation n'a été constatée dans le compartiment.

PIN N° 14 : « Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) »

Aucune violation n'a été constatée dans le compartiment.

L'évolution des indicateurs de durabilité a été calculée et fournie par la gestion externalisée du fonds ou par le conseiller en investissement sollicité.

### ● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

2024

Le fonds MainFirst – Germany n'utilise pas de stratégie Best In Class dans son processus ESG. Tous les critères d'exclusion obligatoires ont été respectés. Du côté du système, il n'est pas possible de violer les critères d'exclusion.

Le fonds MainFirst – Germany tient compte des PIN suivantes (1, 2, 3, 10, 14). PIN n° 1 « Émission de gaz à effet de serre » (Scope 1, Scope 2, Scope 3)

Scope 1 (tCO<sub>2</sub>eq) : 1.978,0

Scope 2 (tCO<sub>2</sub>eq) : 1.008,4

Scope 3 (tCO<sub>2</sub>eq) : 62.852,8

PIN n° 2 « Empreinte CO<sub>2</sub> »

Total scope 1+2 (tCO<sub>2</sub>eq/EURm) : 28,5

Total scope 1+2+3 (tCO<sub>2</sub>eq/EURm) : 628,3

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

PIN N° 3 : « Intensité de GES »

Total Scope 1 + 2 (tCO<sub>2</sub>eq/EURm) : 46,0

Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO<sub>2</sub>eq/EURm) : 576,8

PIN N° 10 : « Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales »

Aucune violation n'a été constatée dans le compartiment.

PIN N° 14 : « Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) »

Aucune violation n'a été constatée dans le compartiment.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption passive et active.

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

*La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Dans le cadre de l'article 7 du règlement (UE) 2019/2088, le compartiment tient compte des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité figurant à l'Annexe 1 et au Tableau I de cette annexe du règlement (UE) 2022/1288 du Parlement européen et du Conseil du 6 avril 2022. Les incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité sont prises en compte dans le processus d'investissement :

- N° 1 : « Émission de gaz à effet de serre » (Scope 1, Scope 2, Scope 3, émissions totales)
- N° 2 : « Empreinte carbone »
- N° 3 : « Intensité de gaz à effet de serre »
- N° 10 : « Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales »
- N° 14 : « Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) »

Pour identifier, mesurer et évaluer les incidences négatives en matière de durabilité, les gestionnaires de portefeuille ont recours aux analyses externes de Sustainalytics, ainsi que, si nécessaire, aux documents publics des entreprises et aux notes prises lors de dialogues directs avec les dirigeants des entreprises.

Cela permet d'analyser en détail les incidences négatives sur la durabilité et d'en tenir compte dans les décisions d'investissement.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)



La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01.01.2025 - 31.12.2025

### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Prise en considération en moyenne de quatre jours de référence (31.03.2025, 30.06.2025, 30.09.2025 et 31.12.2025) :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Talanx AG	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	5,04	Allemagne
Deutsche Bank AG	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	4,88	Allemagne
TRATON SE	SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	4,60	Allemagne
LEG Immobilien SE	SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	4,53	Allemagne
Fresenius Medical Care AG	SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	4,47	Allemagne
Commerzbank AG	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	4,39	Allemagne
Evonik Industries AG	SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	4,08	Allemagne
Allianz SE	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	3,98	Allemagne
Zalando SE	COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	3,92	Allemagne
Dte. Post AG	TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	3,81	Allemagne
Vonovia SE	SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	3,27	Allemagne
Continental AG	SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	3,26	Allemagne
Bayer. Motoren Werke AG	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	3,25	Allemagne
Hannover Rück SE	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	3,08	Allemagne
Daimler Truck Holding AG	SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	2,82	Allemagne

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

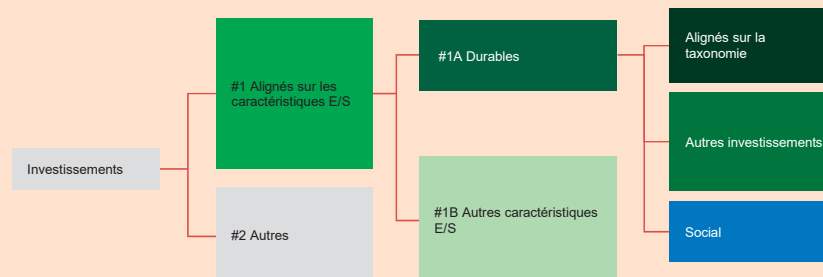


### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés à la durabilité est représentée dans le graphique suivant :

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier. La part de ces investissements s'élève à 86,08 % à la date de référence.

La catégorie #2 Autres investissements inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables. La part de ces investissements s'élève à 13,92 % à la date de référence.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux – la part de ces investissements s'élève à 0,00 % à la date de référence ;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables. La part de ces investissements s'élève à 86,08 % à la date de référence.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

En outre, au cours de la période sous revue, 0,0 % des investissements ont été réalisés dans le secteur des combustibles fossiles. Cette part englobe les entreprises réalisant un chiffre d'affaires dans le domaine des combustibles fossiles, y compris l'extraction, la transformation, le stockage et le transport de produits du pétrole, de gaz naturel ainsi que de charbon thermique et métallurgique.

Prise en considération en moyenne de quatre jours de référence (31.03.2025, 30.06.2025, 30.09.2025 et 31.12.2025) :

Secteur	Sous-secteur	% d'actifs
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Sociétés de participation	11,99
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Établissements de crédit (hors établissements de crédit spécialisés)	11,09
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Réassurance	3,08
SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Bureaux d'ingénierie	0,55
SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Administration et gestion d'entreprises et de sociétés	37,60
PRESTATION D'AUTRES SERVICES ÉCONOMIQUES	Autre mise à disposition de ressources humaines	0,17
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Autres commerces de détail en magasin (à l'exception des antiquités et des biens d'occasion)	1,37
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Vente au détail à distance et par Internet	4,81
INFORMATION ET COMMUNICATION	Fourniture de services de conseil dans le domaine des technologies de l'information	0,90
INFORMATION ET COMMUNICATION	Autres services de technologies de l'information	1,63

# MAINFIRST

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de véhicules automobiles et de moteurs de véhicules automobiles	3,25
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de matières plastiques de base	1,93
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'articles en plastique	1,06
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de chaussures	0,77
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Production de savons, de détergents, de produits de nettoyage et de polissage	2,24
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de composants électroniques	0,82
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres produits chimiques	1,31
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de machines diverses d'usage général non citées ailleurs	0,17
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres vêtements	2,28
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	Autres services postaux, de messagerie et de courrier express	3,81

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

Dans l'optique de la conformité à la taxonomie de l'UE, les critères concernant le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage aux énergies entièrement renouvelables ou aux carburants à faible émission de CO2 d'ici fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

La part des investissements conformes à la taxonomie a été calculée sur la base du portefeuille total ou du portefeuille total à l'exclusion des émetteurs souverains. La valorisation des investissements au regard de l'allocation d'actifs précédemment citée en « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S », « #2 Autres investissements » et « #1A Investissements durables » n'a pas été prise en compte.

#### Le produit financier a-t-il investi dans des activités conformes à la taxonomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire<sup>1</sup> ?

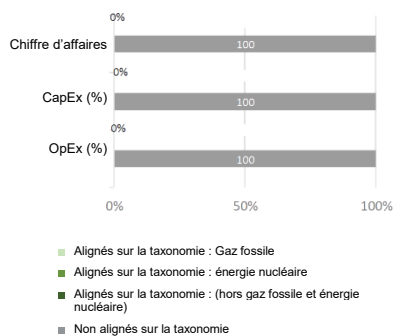
- Oui
- Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

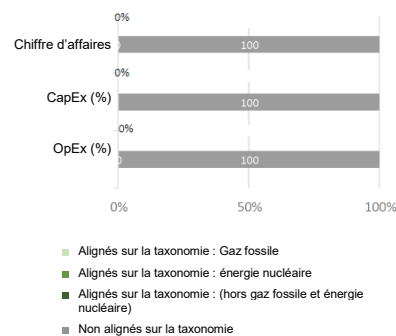
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

Les graphiques ci-dessous indiquent en vert le pourcentage minimum d'investissements conformes à la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport aux investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

#### 1. Alignement des investissements sur la taxonomie, obligations souveraines incluses\*



#### 2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines\*



Ce graphique représente 100,00 % du total des investissements.

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » excluent les positions à risque sur les États.

<sup>1</sup> Les activités dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à atténuer le changement climatique (« protection du climat ») et n'affectent pas de manière significative un objectif de la taxonomie de l'UE - voir explication dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)


- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Activités habilitantes : 0 %

Activités transitoires : 0 %

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période sous revue	Période du 01.01.2025 au 31.12.2025	Période du 01.01.2024 au 31.12.2024	Période du 01.01.2023 au 31.12.2023
Alignés sur la taxonomie	0,00 %	0,00 %	0,00 %

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables. À la date de référence du rapport, cette part s'élève à : 0 %.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables. À la date de référence du rapport, cette part s'élève à : 0 %.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Il s'agit des investissements pour lesquels aucune donnée n'est disponible et des liquidités. Les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la satisfaction de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales dans le cas du « #1 Investissements alignés sur les caractéristiques E/S » ne s'appliquent pas systématiquement au « #2 Autres investissements ».

Une protection sociale et environnementale minimale existe pour les investissements pour lesquels un contrôle est possible de la part du Pacte mondial des Nations unies. Il s'agit par exemple des Actions, mais pas des liquidités ni des produits dérivés.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le processus d'engagement repose sur les trois piliers suivants :

- Dialogue direct ;
- Processus d'engagement-formel;
- Engagement de l'entreprise.

MainFirst s'efforce d'entretenir un dialogue continu - direct ou indirect - avec la direction, jusqu'au conseil d'administration de chaque entreprise. Il s'agit d'un échange constructif et critique sur des questions stratégiques et liées au développement durable. Notre objectif est d'améliorer le profil ESG à l'échelle de l'entreprise grâce à cet engagement. Pour nous, cela inclut l'exercice actif du droit de vote. Nous nous efforçons d'exercer tous les droits de vote qui nous sont confiés à titre fiduciaire. Nos engagements se concentrent sur les questions de gouvernance. Nous entrons en contact avec les entreprises pour les inciter, par exemple, à augmenter leur taux de recyclage, à réduire leurs émissions de CO2 ou à diminuer leur consommation de ressources (gaz, électricité, etc.). MainFirst applique une politique qui traite des principes et des stratégies d'exercice des droits de vote. Cette politique inclut également la prise en compte des aspects ESG, qui sont déterminants dans l'exercice des droits de vote de MainFirst. Les aspects ESG ont une influence sur la valeur et la réputation d'une entreprise, ainsi que sur sa capacité à générer des revenus à long terme.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

- C'est pourquoi nous tenons à ce que nos entreprises soient attentives aux facteurs de risque sociaux et environnementaux pertinents, c'est-à-dire qu'elles les intègrent dans leurs stratégies à moyen et long terme.
- Nous soutenons les propositions à l'Assemblée générale visant à améliorer l'empreinte environnementale et à réduire les risques ESG.
- Notre droit de vote doit être utilisé pour faire progresser la prévention des risques ESG et améliorer la transparence des entreprises (par exemple sur le changement climatique, la consommation d'eau, la diversité, les violations des droits humains et la gouvernance d'entreprise, l'éthique des affaires, le code de conduite, les pratiques environnementales et sociales).

Nous pouvons nous opposer à la réélection ou à la décharge du conseil d'administration ou de surveillance, par exemple suite à une prévention insuffisante des risques ESG.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si le Compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit : **MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced**

Identifiant d'entité juridique : **529900KM42R21P69DG60**

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

#### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●● <input checked="" type="checkbox"/> Non
<p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : %</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : %</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0,00 % d'investissements durables</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</p>



#### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales suivantes :

- Limitation des dommages causés à l'environnement
- Ralentissement du changement climatique
- Protection des droits humains
- Protection du droit du travail
- Protection de la santé
- Réduction de la violence armée
- Réduction de la corruption

MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

- Lutte contre les pratiques commerciales contraires à l'éthique
- Promotion de la bonne gouvernance d'entreprise
- Limitation du travail des enfants et du travail forcé

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les critères d'exclusion ont été respectés. Toutes les entreprises ne respectant pas les critères relatifs aux droits humains, au droit du travail, à l'environnement ou à la lutte contre la corruption, tels que définis dans les Principes du Pacte mondial des Nations unies ont été exclues. Parallèlement, les entreprises tirant leurs revenus de l'extraction de charbon pour les centrales électriques et de la production de tabac, ainsi que de la production d'armes ou d'équipements militaires controversés, ont également été exclues.

Les pays impliqués dans divers actes de répression étatique, conflits transnationaux, guerres civiles, accusations de discrimination, etc. ont également été retirés de l'univers d'investissement. En outre, l'équipe a veillé à ce que la notation ESG moyenne du fonds soit inférieure à celle de l'indice de référence en prenant des mesures le cas échéant (par exemple en réduisant ou en vendant les positions ayant une notation ESG élevée). Les notations ESG moyennes sont calculées à partir des scores de Sustainalytics. Au 30.12.2024, la note ESG moyenne du fonds était de 26,06 contre 26,54 pour l'indice de référence. Enfin, le fonds tient compte des PIN suivantes :

- N° 1 : « Émission de gaz à effet de serre » (Émissions de gaz à effet de serre de Scope 1, Scope 2, Scope 3, émissions totales)
- N° 2 : « Empreinte carbone »
- N° 3 : « Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements »
- N° 4 : « Exposition à des sociétés opérant dans le secteur des combustibles fossiles »
- N° 10 : « Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales »
- N° 14 : « Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions) »

L'évolution des indicateurs de durabilité a été calculée et fournie par la gestion externalisée du fonds ou par le conseiller en investissement sollicité.

PIN	Nom de la PIN	Métrique (Unité)	Valeur du portefeuille au 31.12.2025
1	Emissions GES	Scope 1 (tCO2eq)	3.483,38
		Scope 2 (tCO2eq)	1.925,01
		Scope 3 (tCO2eq)	16.194,80
2	Empreinte carbone	Total Scope 1 + 2 (tCO2eq/EURm)	136,73
		Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq/EURm)	536,99
3	Intensité GES des entreprises bénéficiaires	Total Scope 1 + 2 (tCO2eq/EURm)	196,55
		Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq/EURm)	682,39
4	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	(% impliqués)	14,88
10	Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).	(% impliqués)	0,00
14	Exposition à des armes controversées	(% impliqués)	0,00

### ● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Les critères d'exclusion ont également été respectés en 2025. Cependant, la règle selon laquelle la note ESG moyenne du fonds doit être supérieure à celle de l'indice de référence n'était pas d'application en 2025. –

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

PIN	Nom de la PIN	Métrique (Unité)	Valeur du portefeuille au 31.12.2024	Valeur du portefeuille au 31.12.2023
			5.940,36	3.211,43
1	Emissions GES	Scope 1 (tCO2eq)	2.246,58	1.842,54
		Scope 2 (tCO2eq)	23.515,4	6.011,63
		Scope 3 (tCO2eq)		
2	Empreinte carbone	Total Scope 1 + 2 (tCO2eq/EURm)	145,04	90,10
		Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq/EURm)	561,49	179,62
3	Intensité GES des entreprises bénéficiaires	Total Scope 1 + 2 (tCO2eq/EURm)	266,75	158,98
		Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq/EURm)	875,42	364,44
4	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	(% impliqués)	21,52	16,93
10	Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).	(% impliqués)	0,00	0,0
14	Exposition à des armes controversées	(% impliqués)	0,00	0,0

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption passive et active.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

*La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Dans le cadre de l'article 7 du règlement (UE) 2019/2088, le compartiment tient compte des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité figurant à l'Annexe 1 et au Tableau 1 de cette annexe du règlement (UE) 2022/1288 du Parlement européen et du Conseil du 6 avril 2022. Les incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité sont prises en compte dans le processus d'investissement :

- N° 1 : « Émissions de GES » (Émissions de gaz à effet de serre Scope 1, Scope 2, Scope 3 und Total)
- N° 2 : « Empreinte carbone »
- N° 3 : « Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements »
- N° 4 : « Exposition à des sociétés opérant dans le secteur des combustibles fossiles »
- N° 5 : « Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable »
- N° 9 : « Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs »
- N° 10 : « Violations des principes du PMNU et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales »
- N° 14 : « Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) ».

Indicateurs climatiques, et autres indicateurs liés à l'environnement, supplémentaires (Annexe 1, tableau 2)

- N° 2 : « Émissions de polluants atmosphériques »
- N° 4 : « Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone »
- N° 15 : « Déforestation »

Pour identifier, mesurer et évaluer les incidences négatives en matière de durabilité, les gestionnaires de portefeuille ont recours aux analyses externes de Sustainalytics, ainsi que, si nécessaire, aux documents publics des entreprises et aux notes prises lors de dialogues directs avec les dirigeants des entreprises. Cela permet d'analyser en détail les incidences négatives sur la durabilité et d'en tenir compte dans les décisions d'investissement.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)



La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01.01.2025 - 31.12.2025

### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Prise en considération en moyenne de quatre jours de référence (31.03.2025, 30.06.2025, 30.09.2025 et 31.12.2025) :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
États-Unis d'Amérique v.22(2052)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE ; ASSURANCE SOCIALE	5,02	États-Unis d'Amérique
Burgan Bank K.P.S.C. Reg.S. Fix-to-Float v.20(2031)	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	2,84	Koweït
MC Brazil Downstream Trading S.à.r.l. Reg.S. v.21(2031)	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	2,72	Luxembourg
GreenSaif Pipelines Bidco S.à.r.l. Reg.S. v.23(2042)	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	2,71	Luxembourg
El Puerto de Liverpool S.A.B. de C.V. Reg.S. v.25(2037)	SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	2,67	Mexique
Movida Europe S.A. Reg.S. v.24(2029)	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	2,63	Luxembourg
Industrias Peñoles S.A.B. de C.V. Reg.S. v.19(2049)	COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	2,58	Mexique
Stillwater Mining Co./Sibanye Stillwater Ltd. Reg.S. CV v.23(2028)	EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	2,45	États-Unis d'Amérique
Frontera Energy Corporation Reg.S. v.21(2028)	EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	2,42	Canada
Bank Gospodarstwa Krajowego Reg.S. v.23(2033)	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	2,38	Pologne
JSC National Company KazMunayGas Reg.S. v.18(2048)	EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	2,29	Kazakhstan
Empresa de los Ferrocarriles del Estado Reg.S. v.21(2061)	TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	2,18	Chili
Prosus NV Reg.S. v.20(2051)	SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	2,16	Pays-Bas
ACI Airport SudAmerica S.A. Reg.S. v.21(2034)	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	2,03	Espagne
États-Unis d'Amérique v.25(2025)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE ; ASSURANCE SOCIALE	2,00	États-Unis d'Amérique

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

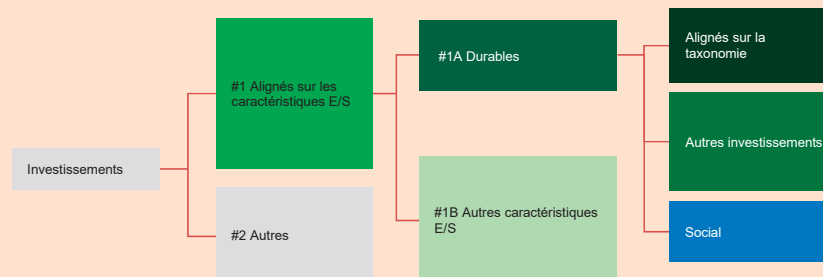


### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés à la durabilité est représentée dans le graphique suivant :

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier. La part de ces investissements s'élève à 63,07 % à la date de référence.

La catégorie #2 Autres investissements inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables. La part de ces investissements s'élève à 36,93 % à la date de référence.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux – la part de ces investissements s'élève à 0,00 % à la date de référence ;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables. La part de ces investissements s'élève à 63,07 % à la date de référence.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

En outre, au cours de la période sous revue, 11,615 % des investissements ont été réalisés dans le secteur des combustibles fossiles. Cette part englobe les entreprises réalisant un chiffre d'affaires dans le domaine des combustibles fossiles, y compris l'extraction, la transformation, le stockage et le transport de produits du pétrole, de gaz naturel ainsi que de charbon thermique et métallurgique.

Prise en considération en moyenne de quatre jours de référence (31.03.2025, 30.06.2025, 30.09.2025 et 31.12.2025) :

Secteur	Sous-secteur	% d'actifs
BÂTIMENT / CONSTRUCTION	Développement de terrains ; promotion immobilière	0,79
EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	Activités de services annexes aux industries extractives	2,11
EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	Services liés à l'extraction de pétrole et de gaz naturel	0,95
EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	Extraction de gaz naturel	0,58
EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	Extraction de pétrole	2,29
EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	Extraction de pétrole et de gaz naturel	4,85
EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	Extraction de pierres et de terre, autres industries extractives	2,45
EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	Extraction minière de métaux non ferreux	3,03
EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	Autre extraction de minerais de métaux non ferreux	0,31
APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE	Commerce de l'électricité	0,93
APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE	Transport d'électricité	1,25
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Sociétés de participation	4,63

# MAINFIRST

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Établissements de crédit (hors établissements de crédit spécialisés)	10,34
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Autres services financiers	24,71
SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Conseil en relations publiques et aux entreprises	0,15
SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Administration et gestion d'entreprises et de sociétés	13,57
FOURNITURE D'AUTRES SERVICES	Fourniture d'autres services	0,14
PRESTATION D'AUTRES SERVICES ÉCONOMIQUES	Autres services économiques aux entreprises et aux particuliers	0,53
PRESTATION D'AUTRES SERVICES ÉCONOMIQUES	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	0,51
IMMOBILIER ET LOGEMENT	Achat et vente de terrains, d'immeubles et d'appartements détenus en propre	0,00
IMMOBILIER ET LOGEMENT	Mise à disposition de terrains, d'immeubles et d'appartements pour des tiers	0,06
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Commerce de gros de minerais, métaux et produits semi-finis métalliques	2,58
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Commerce de gros de viande et de produits carnés	0,23
INFORMATION ET COMMUNICATION	Communications sans fil	0,12
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de matières plastiques de base	0,48
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de ciment, de chaux et de plâtre	0,11
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base et de produits chimiques	0,58
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Traitement des huiles minérales	0,84
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	Services auxiliaires des transports non cités ailleurs	2,18
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	Transports maritime	0,62
ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE ; ASSURANCE SOCIALE	Administration publique générale	0,49
ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE ; ASSURANCE SOCIALE	Administration publique	12,52

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

Dans l'optique de la conformité à la taxonomie de l'UE, les critères concernant le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage aux énergies entièrement renouvelables ou aux carburants à faible émission de CO2 d'ici fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

La part des investissements conformes à la taxonomie a été calculée sur la base du portefeuille total ou du portefeuille total à l'exclusion des émetteurs souverains. La valorisation des investissements au regard de l'allocation d'actifs précédemment citée en « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S », « #2 Autres investissements » et « #1A Investissements durables » n'a pas été prise en compte.

#### ● Le produit financier a-t-il investi dans des activités conformes à la taxonomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire<sup>1</sup> ?

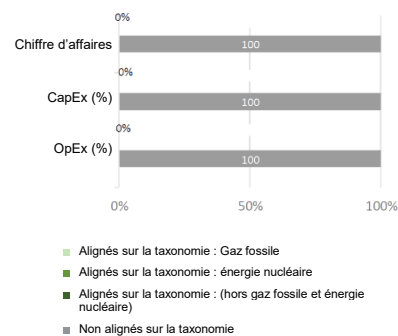
- Oui
- Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

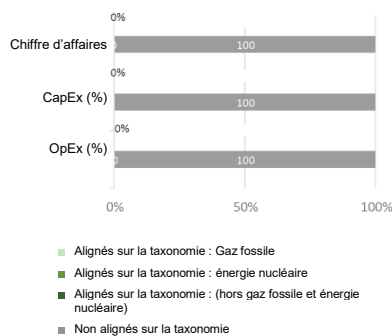
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

Les graphiques ci-dessous indiquent en vert le pourcentage minimum d'investissements conformes à la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport aux investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

#### 1. Alignement des investissements sur la taxonomie, obligations souveraines incluses\*



#### 2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines\*



Ce graphique représente 100,00 % du total des investissements.

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » excluent les positions à risque sur les États.

<sup>1</sup> Les activités dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à atténuer le changement climatique (« protection du climat ») et n'affectent pas de manière significative un objectif de la taxonomie de l'UE - voir explication dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)


- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Activités habilitantes : 0 %

Activités transitoires : 0 %

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période sous revue	Période du 01.01.2025 au 31.12.2025	Période du 01.01.2024 au 31.12.2024	Période du 01.01.2023 au 31.12.2023
Alignés sur la taxonomie	0,00 %	0,00 %	0,00 %

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables. À la date de référence du rapport, cette part s'élève à : 0 %.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables. À la date de référence du rapport, cette part s'élève à : 0 %.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Il s'agit des instruments de couverture, des investissements à des fins de diversification, des investissements pour lesquels aucune donnée n'est disponible et des liquidités. Les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la satisfaction de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales dans le cas du « #1 Investissements alignés sur les caractéristiques E/S » ne s'appliquent pas systématiquement au « #2 Autres investissements ».

Une protection sociale et environnementale minimale existe pour les investissements pour lesquels un contrôle est possible de la part du Pacte mondial des Nations unies. Il s'agit par exemple des obligations, mais pas des liquidités ni des produits dérivés.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

La première étape a consisté à s'assurer que tous les critères d'exclusion étaient remplis. Toutes les entreprises ne respectant pas les critères relatifs aux droits humains, au droit du travail, à l'environnement ou à la lutte contre la corruption, tels que définis dans les « Principes du Pacte mondial des Nations unies » ont été exclues. Parallèlement, les entreprises tirant leurs revenus de l'extraction de charbon pour les centrales électriques et de la production de tabac, ainsi que de la production d'armes ou d'équipements militaires controversés, ont également été exclues.

Les pays impliqués dans divers actes de répression étatique, conflits transnationaux, guerres civiles, accusations de discrimination, etc. ont également été retirés de l'univers d'investissement. L'équipe a également veillé à ce que la notation ESG moyenne du fonds soit inférieure à celle de l'indice de référence en prenant des mesures le cas échéant (par exemple en réduisant ou en vendant les positions ayant une notation ESG élevée après discussion). Les notations ESG moyennes sont calculées à partir des scores de Sustainalytics. Enfin, nous avons également discuté de manière préventive de la manière dont les événements d'entreprise pourraient affecter les évaluations ESG des entreprises et avons évité les entreprises dont nous pensions que l'évaluation/le profil ESG pourrait se détériorer avant que celle-ci ne se produise réellement.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si le Compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit : [MainFirst – Global Equities Fund](#)

Identifiant d'entité juridique : [529900IF1NEH8Z5TVR58](#)

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

#### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●● <input checked="" type="checkbox"/> Non
<p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif <b>environnemental</b> : %</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif <b>social</b> : %</p>	<p><input type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0,00 % d'investissements durables</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</b></p>



#### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales suivantes :

- Limitation des dommages causés à l'environnement
- Ralentissement du changement climatique
- Protection des droits humains
- Protection du droit du travail
- Protection de la santé
- Réduction de la violence armée
- Réduction de la corruption
- Lutte contre les pratiques commerciales contraires à l'éthique

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

- Promotion de la bonne gouvernance d'entreprise
- Limitation du travail des enfants et du travail forcé

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

### ● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

31.12.2025

PIN	Nom de la PIN	Métrique (unité)	Valeur du portefeuille
1	Emissions GES	Scope 1 (tCO2eq)	1.089,75
		Scope 2 (tCO2eq)	1.622,36
		Scope 3 (tCO2eq)	109.176,28
		Total Scope 1 + 2 (tCO2eq)	2.712,11
		Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq)	111.888,39
2	Empreinte carbone	Total Scope 1 + 2 (tCO2eq/EURm)	8,48
		Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq/EURm)	349,48
3	Intensité GES des entreprises bénéficiaires	Total Scope 1 + 2 (tCO2eq/EURm)	145,06
		Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq/EURm)	1.592,75
4	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	(% impliqués)	0,00
10	Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).	(% impliqués)	0,00
14	Exposition à des armes controversées	(% impliqués)	0,00

### ● ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Tous les investissements en actions ont été examinés conformément aux critères d'exclusion et le score ESG du fonds a été à tout moment inférieur à celui de l'indice de référence.

31.12.2024

PIN	Nom de la PIN	Métrique (unité)	Valeur du portefeuille
1	Emissions GES	Scope 1 (tCO2eq)	1.160,51
		Scope 2 (tCO2eq)	2.024,57
		Scope 3 (tCO2eq)	10.523,63
		Total Scope 1 + 2 (tCO2eq)	3.185,08
		Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq)	13.708,72
2	Empreinte carbone	Total Scope 1 + 2 (tCO2eq/EURm)	10,32
		Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq/EURm)	42,47
3	Intensité GES des entreprises bénéficiaires	Total Scope 1 + 2 (tCO2eq/EURm)	39,98
		Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq/EURm)	220,47
4	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	(% impliqués)	0,00
10	Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).	(% impliqués)	0,00
14	Exposition à des armes controversées	(% impliqués)	0,00

### ● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption passive et active.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Dans le cadre de l'article 7 du règlement (UE) 2019/2088, le compartiment tient compte des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité figurant à l'Annexe 1 et au Tableau I de cette annexe du règlement (UE) 2022/1288 du Parlement européen et du Conseil du 6 avril 2022.

Les incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité sont prises en compte dans le processus d'investissement :

- N° 1 : « Émission de gaz à effet de serre » (Scope 1, Scope 2, Scope 3, émissions totales)
- N° 2 : « Empreinte carbone »
- N° 3 : « Intensité de gaz à effet de serre »
- N° 4 : « Exposition à des sociétés opérant dans le secteur des combustibles fossiles »
- N° 10 : « Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales »
- N° 14 : « Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) »

Pour identifier, mesurer et évaluer les incidences négatives en matière de durabilité, les gestionnaires de portefeuille ont recours aux analyses externes de Sustainalytics, ainsi que, si nécessaire, aux documents publics des entreprises et aux notes prises lors de dialogues directs avec les dirigeants des entreprises. Cela permet d'analyser en détail les incidences négatives sur la durabilité et d'en tenir compte dans les décisions d'investissement.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)



La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :  
01.01.2025 - 31.12.2025

### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Prise en considération en moyenne de quatre jours de référence (31.03.2025, 30.06.2025, 30.09.2025 et 31.12.2025) :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NVIDIA Corporation	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	5,66	États-Unis d'Amérique
Dte. Börse Commodities GmbH/Gold Unze 999 Zert. v.07(2199)	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	4,67	Allemagne
Amundi Physical Metals PLC/Gold Unze 999 Zert. v.19(2118)	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	4,67	Irlande
Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli AG	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	4,58	Suisse
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	4,30	Taiwan
Amazon.com Inc.	COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	4,18	États-Unis d'Amérique
Stryker Corporation	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	3,98	États-Unis d'Amérique
Trip.com Group Ltd.	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	3,62	Iles Caïman
Compagnie Financière Richemont SA	SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	3,55	Suisse
SK Hynix Inc.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	3,51	Corée du Sud
Tesla Inc.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	3,42	États-Unis d'Amérique
Axon Enterprise Inc.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	3,16	États-Unis d'Amérique
Microsoft Corporation	INFORMATION ET COMMUNICATION	3,02	États-Unis d'Amérique
Meta Platforms Inc.	INFORMATION ET COMMUNICATION	2,99	États-Unis d'Amérique
Compass Group Plc.	HÔTELLERIE ET RESTAURATION	2,95	Grande-Bretagne

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

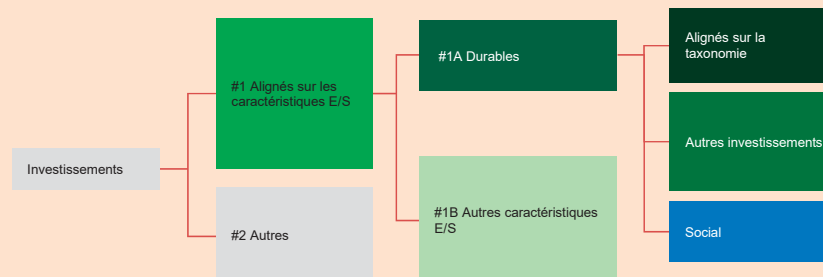


### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés à la durabilité est représentée dans le graphique suivant :

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier. La part de ces investissements s'élève à 88,66 % à la date de référence.

La catégorie #2 Autres investissements inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables. La part de ces investissements s'élève à 11,34 % à la date de référence.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux – la part de ces investissements s'élève à 0,00 % à la date de référence ;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables. La part de ces investissements s'élève à 88,66 % à la date de référence.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

En outre, au cours de la période sous revue, 0,0 % des investissements ont été réalisés dans le secteur des combustibles fossiles. Cette part englobe les entreprises réalisant un chiffre d'affaires dans le domaine des combustibles fossiles, y compris l'extraction, la transformation, le stockage et le transport de produits du pétrole, de gaz naturel ainsi que de charbon thermique et métallurgique.

Prise en considération en moyenne de quatre jours de référence (31.03.2025, 30.06.2025, 30.09.2025 et 31.12.2025) :

Secteur	Sous-secteur	% d'actifs
EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	Autres industries extractives ; Extraction de pierres et de terre	2,19
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Sociétés de participation	5,55
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Bourses de valeurs et de marchandises	1,35
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Évaluation des risques et des dommages	0,71
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Autres services financiers	9,34
SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Administration et gestion d'entreprises et de sociétés	5,56
PRESTATION D'AUTRES SERVICES ÉCONOMIQUES	Agences de voyage	1,28
PRESTATION D'AUTRES SERVICES ÉCONOMIQUES	Location et location-bail de machines et équipements pour la construction	0,71
HÔTELLERIE ET RESTAURATION	Débits de boissons	2,95
HÔTELLERIE ET RESTAURATION	Restaurants, bars, snack-bars, cafés, glaciers, etc.	0,76
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Commerce de gros de montres et de bijoux	0,89
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Intermédiaires du commerce en produits non spécialisés	1,26

# MAINFIRST

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Vente au détail à distance et par Internet	4,18
INFORMATION ET COMMUNICATION	Gestion d'installations informatiques pour le compte de tiers	1,74
INFORMATION ET COMMUNICATION	Traitement des données, hébergement et activités connexes	4,82
INFORMATION ET COMMUNICATION	Organisme de radiodiffusion télévisuelle	0,95
INFORMATION ET COMMUNICATION	Activités de programmation	4,79
INFORMATION ET COMMUNICATION	Édition de logiciels	1,18
INFORMATION ET COMMUNICATION	Édition d'autres logiciels	4,56
INFORMATION ET COMMUNICATION	Portails web	1,64
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de batteries et d'accumulateurs	2,48
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	0,26
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'équipements et d'installations de télécommunication	2,46
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de véhicules automobiles et de moteurs de véhicules automobiles	3,42
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres machines à usage spécifique	2,08
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'instruments et dispositifs de mesure, de contrôle, de navigation, etc.	0,40
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Production de savons, de détergents, de produits de nettoyage et de polissage	2,06
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de produits de confiserie (à l'exclusion des produits de biscuiterie et de biscuiterie)	4,58
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'armes et de munitions	3,16
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de composants électroniques	9,27
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de composants électroniques et de cartes de circuits imprimés	5,66
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'appareils et de matériaux médicaux et dentaires	3,98
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres fils et câbles électroniques et électriques	0,26
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	1,05
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	0,42

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

Dans l'optique de la conformité à la taxonomie de l'UE, les critères concernant le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage aux énergies entièrement renouvelables ou aux carburants à faible émission de CO2 d'ici fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

La part des investissements conformes à la taxonomie a été calculée sur la base du portefeuille total ou du portefeuille total à l'exclusion des émetteurs souverains. La valorisation des investissements au regard de l'allocation d'actifs précédemment citée en « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S », « #2 Autres investissements » et « #1A Investissements durables » n'a pas été prise en compte.

#### ● Le produit financier a-t-il investi dans des activités conformes à la taxonomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire<sup>1</sup> ?

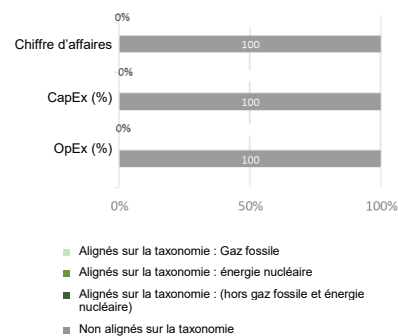
- Oui
- Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

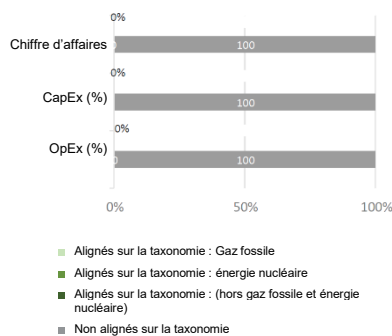
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

Les graphiques ci-dessous indiquent en vert le pourcentage minimum d'investissements conformes à la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport aux investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

#### 1. Alignement des investissements sur la taxonomie, obligations souveraines incluses\*



#### 2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines\*



Ce graphique représente 100,00 % du total des investissements.

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » excluent les positions à risque sur les États.

<sup>1</sup> Les activités dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à atténuer le changement climatique (« protection du climat ») et n'affectent pas de manière significative un objectif de la taxonomie de l'UE - voir explication dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**


Activités habilitantes : 0 %

Activités transitoires : 0 %

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Tous les investissements en actions ont été examinés conformément aux critères d'exclusion et le score ESG du fonds a été à tout moment inférieur à celui de l'indice de référence.

Période sous revue	Période du 01.01.2025 au 31.12.2025	Période du 01.01.2024 au 31.12.2024	Période du 01.01.2023 au 31.12.2023
Alignés sur la taxonomie	0,00 %	0,00 %	0,00 %

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables. À la date de référence du rapport, cette part s'élève à : 0 %.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables. À la date de référence du rapport, cette part s'élève à : 0 %.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Il s'agit des instruments de couverture, des investissements à des fins de diversification, des investissements pour lesquels aucune donnée n'est disponible et des liquidités. Les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la satisfaction de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales dans le cas du « #1 Investissements alignés sur les caractéristiques E/S » ne s'appliquent pas systématiquement au « #2 Autres investissements ».

Une protection sociale et environnementale minimale existe pour les investissements pour lesquels un contrôle est possible de la part du Pacte mondial des Nations unies. Il s'agit par exemple des Actions, mais pas des liquidités ni des produits dérivés.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour atteindre les caractéristiques de durabilité suivants : protection des droits humains, protection du droit du travail, protection de la santé, réduction de la violence armée, réduction de la corruption, lutte contre les pratiques commerciales contraires à l'éthique, promotion de la bonne gouvernance d'entreprise, limitation du travail des enfants et du travail forcé, des critères d'exclusion sont appliqués avant la sélection des titres.

L'investissement porte essentiellement sur des grandes, moyennes et petites capitalisations. La sélection des titres s'effectue sur la base d'analyses approfondies des entreprises (de type « bottom-up »). À cet égard, des entreprises à petite et moyenne capitalisation sont intégrées structurellement (stratégie Barbell).

Le modèle de notation mis à disposition par Sustainalytics sert à contrôler la réponse à l'exigence de durabilité et à la confirmer de manière indépendante. Les PAI définies sont également prises en compte dans le cadre de ce processus.

L'engagement fait partie intégrante de la réalisation des objectifs environnementaux et sociaux de la stratégie d'investissement. Une bonne gouvernance d'entreprise est une composante essentielle de l'augmentation de la valeur d'une entreprise. En tant qu'Actionnaire, nous considérons qu'il est nécessaire de participer activement au développement d'une entreprise. L'équipe de gestion du portefeuille considère indispensable le dialogue actif avec les entreprises du portefeuille ainsi que l'exercice du droit de vote lors des assemblées générales.

Le contact étroit avec les entreprises du portefeuille est le garant d'une attention continue aux facteurs fondamentaux et aux facteurs de durabilité. L'objectif de l'activité d'engagement est d'exercer une influence active sur le profil ESG

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

des entreprises et par là sur la réduction des incidences négatives sur les facteurs de durabilité, et ce de manière continue sur la période d'investissement.

Notre objectif est, en tenant compte de différents aspects tels que la stratégie de durabilité ou d'entreprise, d'exercer activement, pleinement et au mieux nos droits de vote dans l'intérêt des investisseurs et pour la mise en œuvre de nos principes.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si le Compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit : [MainFirst – Global Dividend Stars](#)

Identifiant d'entité juridique : [529900HIYBCVIQ5QKG34](#)

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> <b>Oui</b>	<input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : %  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  <input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : %	<input type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0,00 % d'investissements durables  <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  <input type="checkbox"/> ayant un objectif social  <input checked="" type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</b>



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales suivantes :

- Limitation des dommages causés à l'environnement
- Ralentissement du changement climatique
- Protection des droits humains
- Protection du droit du travail
- Protection de la santé
- Réduction de la violence armée
- Réduction de la corruption
- Lutte contre les pratiques commerciales contraires à l'éthique

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

- Promotion de la bonne gouvernance d'entreprise
- Limitation du travail des enfants et du travail forcé

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

2025

Le fonds MainFirst – Global Dividend Stars n'utilise pas de stratégie Best In Class dans son processus ESG.

Tous les critères d'exclusion obligatoires ont été respectés. Le système ne permet pas de violer les critères d'exclusion.

Le fonds MainFirst – Global Dividend Stars tient compte des PIN suivantes (1, 2, 4, 10, 14)

PIN n° 1 Emissions de GES

Scope 1 (tCO<sub>2</sub>eq) : 205,7

Scope 2 (tCO<sub>2</sub>eq) : 51,3

Scope 3 (tCO<sub>2</sub>eq) : 5.194,9

PIN N° 2 : « Intensité carbone »

Total scope 1+2 (tCO<sub>2</sub>eq/EURm) : 23,4

Total scope 1+2+3 (tCO<sub>2</sub>eq/EURm) : 496,7

La PIN n° 4 « Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles » s'établit à 2,2 %.

PIN N° 10 : « Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales » – Néant

PIN N° 14 : « Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) » – Néant

L'évolution des indicateurs de durabilité a été calculée et fournie par la gestion externalisée du fonds ou par le conseiller en investissement sollicité.

### ● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

2024

Le fonds MainFirst – Global Dividend Stars n'utilise pas de stratégie Best In Class dans son processus ESG. Tous les critères d'exclusion obligatoires ont été respectés. Du côté du système, il n'est pas possible de violer les critères d'exclusion.

Le fonds MainFirst – Global Dividend Stars tient compte des PIN suivantes (1, 2, 4, 10, 14)

PIN n° 1 Emissions de GES

Scope 1 (tCO<sub>2</sub>eq) : 1.407,4

Scope 2 (tCO<sub>2</sub>eq) : 175,2

Scope 3 (tCO<sub>2</sub>eq) : 24.638,0

PIN N° 2 : « Intensité carbone »

Total scope 1+2 (tCO<sub>2</sub>eq/EURm) : 61,6

Total scope 1+2+3 (tCO<sub>2</sub>eq/EURm) : 1.021,3

La PIN n° 4 « Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles » s'établit à 5,4 %.

PIN N° 10 : « Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales » – Néant  
PIN N° 14 : « Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) » – Néant

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption passive et active.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Dans le cadre de l'article 7 du règlement (UE) 2019/2088, le compartiment tient compte des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité figurant à l'Annexe 1 et au Tableau I de cette annexe du règlement (UE) 2022/1288 du Parlement européen et du Conseil du 6 avril 2022.

Les incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité sont prises en compte dans le processus d'investissement :

- N° 1 : « Émission de gaz à effet de serre » (Scope 1, Scope 2, Scope 3, émissions totales)
- N° 2 : « Empreinte carbone »
- N° 4 : « Exposition à des sociétés opérant dans le secteur des combustibles fossiles »
- N° 10 : « Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales »
- N° 14 : « Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) »

Pour identifier, mesurer et évaluer les incidences négatives en matière de durabilité, les gestionnaires de portefeuille ont recours aux analyses externes de Sustainability, ainsi que, si nécessaire, aux documents publics des entreprises et aux notes prises lors de dialogues directs avec les dirigeants des entreprises. Cela permet d'analyser en détail les incidences négatives sur la durabilité et d'en tenir compte dans les décisions d'investissement.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)



La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01.01.2025 - 31.12.2025

### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Prise en considération en moyenne de quatre jours de référence (31.03.2025, 30.06.2025, 30.09.2025 et 31.12.2025) :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Dte. Post AG	TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	4,24	Allemagne
AstraZeneca Plc.	SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	4,10	Grande-Bretagne
Sixt SE -VZ-	SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	3,78	Allemagne
Carel Industries S.p.A.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	3,65	Italie
Anheuser-Busch InBev S.A./NV	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	3,44	Belgique
Galenica AG	COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	3,18	Suisse
The Procter & Gamble Co.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	3,01	États-Unis d'Amérique
JPMorgan Chase & Co.	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	2,96	États-Unis d'Amérique
AXA S.A.	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	2,90	France
Chevron Corporation	EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	2,75	États-Unis d'Amérique
Nestlé S.A.	SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	2,69	Suisse
Roche Holding AG Droits de jouissance	SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	2,61	Suisse
Federated Hermes Inc.	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	2,58	États-Unis d'Amérique
Johnson & Johnson	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	2,57	États-Unis d'Amérique
The Coca-Cola Co.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	2,37	États-Unis d'Amérique

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

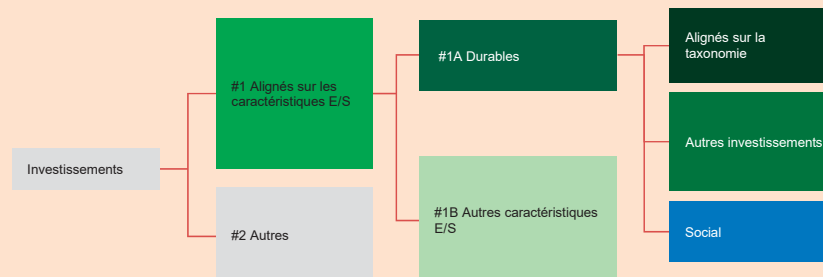


### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés à la durabilité est représentée dans le graphique suivant :

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier. La part de ces investissements s'élève à 93,22 % à la date de référence.

La catégorie #2 Autres investissements inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables. La part de ces investissements s'élève à 6,78 % à la date de référence.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux – la part de ces investissements s'élève à 0,00 % à la date de référence ;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables. La part de ces investissements s'élève à 93,22 % à la date de référence.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

En outre, au cours de la période sous revue, 6,055 % des investissements ont été réalisés dans le secteur des combustibles fossiles. Cette part englobe les entreprises réalisant un chiffre d'affaires dans le domaine des combustibles fossiles, y compris l'extraction, la transformation, le stockage et le transport de produits du pétrole, de gaz naturel ainsi que de charbon thermique et métallurgique.

Prise en considération en moyenne de quatre jours de référence (31.03.2025, 30.06.2025, 30.09.2025 et 31.12.2025) :

Secteur	Sous-secteur	% d'actifs
EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	Activités de services annexes aux industries extractives	1,87
EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	Services liés à l'extraction de pétrole et de gaz naturel	1,43
EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	Extraction de pétrole et de gaz naturel	2,75
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Sociétés de participation	8,96
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Autres prestations aux services financiers	2,58
SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Bureaux d'ingénierie	1,82
SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Administration et gestion d'entreprises et de sociétés	17,43
HÔTELLERIE ET RESTAURATION	Restaurants, bars, snack-bars, cafés, glaciers, etc.	5,30
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Commerce de détail de quincaillerie, peintures, matériaux de construction et de bricolage	1,46
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Commerce de gros de vêtements et de chaussures	0,18
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Commerce de gros de produits pharmaceutiques, médicaux et orthopédiques	3,18

# MAINFIRST

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

ART, DIVERTISSEMENT ET LOISIRS	Autres activités récréatives et de loisirs	1,00
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'armatures	0,22
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Activité brassicole	3,44
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	0,63
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de véhicules automobiles et de moteurs de véhicules automobiles	0,37
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de produits de soins personnels et de parfums	4,07
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres machines à usage spécifique	0,36
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'instruments et dispositifs de mesure, de contrôle, de navigation, etc.	4,40
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres pompes et compresseurs	1,77
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de chaussures	1,33
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Production de savons, de détergents, de produits de nettoyage et de polissage	1,92
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'équipements sportifs	4,11
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux	2,19
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de condiments et assaisonnements	2,24
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de produits pharmaceutiques	5,96
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de spécialités pharmaceutiques et d'autres produits pharmaceutiques	2,88
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres produits	2,24
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres produits alimentaires	2,37
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres produits chimiques	0,33
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres équipements électriques	0,39
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de machines diverses d'usage général non citées ailleurs	0,86
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	Autres services postaux, de messagerie et de courrier express	4,24
DISTRIBUTION D'EAU ; GESTION DES EAUX USÉES ET DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	Collecte des déchets non dangereux	2,06

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

Dans l'optique de la conformité à la taxonomie de l'UE, les critères concernant le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage aux énergies entièrement renouvelables ou aux carburants à faible émission de CO2 d'ici fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

La part des investissements conformes à la taxonomie a été calculée sur la base du portefeuille total ou du portefeuille total à l'exclusion des émetteurs souverains. La valorisation des investissements au regard de l'allocation d'actifs précédemment citée en « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S », « #2 Autres investissements » et « #1A Investissements durables » n'a pas été prise en compte.

#### ● Le produit financier a-t-il investi dans des activités conformes à la taxonomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire<sup>1</sup> ?

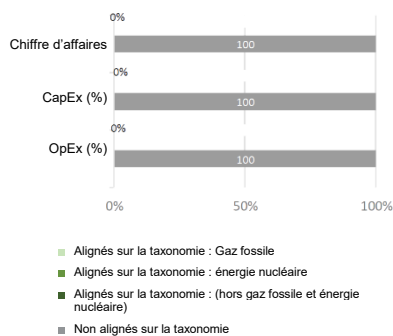
- Oui
- Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

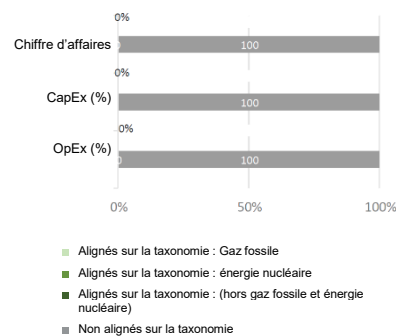
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

Les graphiques ci-dessous indiquent en vert le pourcentage minimum d'investissements conformes à la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport aux investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

#### 1. Alignement des investissements sur la taxonomie, obligations souveraines incluses\*



#### 2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines\*



Ce graphique représente 100,00 % du total des investissements.

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » excluent les positions à risque sur les États.

<sup>1</sup> Les activités dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à atténuer le changement climatique (« protection du climat ») et n'affectent pas de manière significative un objectif de la taxonomie de l'UE - voir explication dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)


- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Activités habilitantes : 0 %

Activités transitoires : 0 %

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période sous revue	Période du 01.01.2025 au 31.12.2025	Période du 01.01.2024 au 31.12.2024	Période du 01.01.2023 au 31.12.2023
Alignés sur la taxonomie	0,00 %	0,00 %	0,00 %

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables. À la date de référence du rapport, cette part s'élève à : 0 %.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables. À la date de référence du rapport, cette part s'élève à : 0 %.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Il s'agit des investissements pour lesquels aucune donnée n'est disponible et des liquidités. Les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la satisfaction de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales dans le cas du « #1 Investissements alignés sur les caractéristiques E/S » ne s'appliquent pas systématiquement au « #2 Autres investissements ».

Une protection sociale et environnementale minimale existe pour les investissements pour lesquels un contrôle est possible de la part du Pacte mondial des Nations unies. Il s'agit par exemple des Actions, mais pas des liquidités ni des produits dérivés.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la période 2025, l'équipe de gestion du portefeuille Global Dividend Stars a pris diverses mesures basées sur les trois piliers suivants :

- Dialogue direct
- Processus d'engagement formel
- Engagement de l'entreprise

Dans notre processus d'engagement, nous nous concentrons tout particulièrement sur la

gouvernance d'entreprise. Une bonne gouvernance d'entreprise est une composante essentielle de l'augmentation de la valeur d'une entreprise. En tant qu'Actionnaire, nous considérons qu'il est nécessaire

de participer activement au développement d'une entreprise. L'équipe de gestion du MainFirst – Global Dividend Stars considère indispensable le dialogue actif avec les entreprises du portefeuille ainsi que l'exercice du droit de vote lors des assemblées générales. Les aspects liés au développement durable que nous abordons dans le cadre du dialogue ne se limitent pas à la gouvernance d'entreprise. Le contact étroit avec les entreprises du portefeuille est le garant d'une attention continue aux facteurs fondamentaux et aux facteurs de durabilité. L'objectif de l'activité d'engagement est d'exercer une influence active sur le profil ESG des entreprises et par là sur la réduction des incidences négatives sur les facteurs de durabilité, et ce de manière continue sur la période d'investissement.

Les dialogues avec les entreprises ont notamment permis d'aborder les quotas de femmes/la diversité ou de fournir une aide pour les rapports et les notations de durabilité. Ces engagements se sont traduits par une amélioration des

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

notations externes de durabilité. En ce qui concerne l'exercice des droits de vote, nous avons voté auprès de toutes les entreprises pour lesquelles cela nous semblait possible et techniquement réalisable.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si le Compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit : [MainFirst – Global Equities Unconstrained Fund](#)

Identifiant d'entité juridique : [529900NPNVZSJ9R9X814](#)

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> <b>Oui</b>	<input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : %	<input type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0,00 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : %	<input type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input checked="" type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</b>



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales suivantes :

- Limitation des dommages causés à l'environnement
- Ralentissement du changement climatique
- Protection des droits humains
- Protection du droit du travail
- Protection de la santé
- Réduction de la violence armée
- Réduction de la corruption
- Lutte contre les pratiques commerciales contraires à l'éthique

MainFirst – Global Equities Unconstrained Fund

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

- Promotion de la bonne gouvernance d'entreprise
- Limitation du travail des enfants et du travail forcé

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Tous les investissements en actions ont été examinés conformément aux critères d'exclusion et le score ESG du fonds a été à tout moment inférieur à celui de l'indice de référence.

31.12.2025

PIN	Nom de la PIN	Métrique (unité)	Valeur du portefeuille
1	Emissions GES	Scope 1 (tCO <sub>2</sub> eq)	7.124,24
		Scope 2 (tCO <sub>2</sub> eq)	5.150,81
		Scope 3 (tCO <sub>2</sub> eq)	409.122,53
		Total Scope 1 + 2 (tCO <sub>2</sub> eq)	12.275,05
		Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO <sub>2</sub> eq)	421.397,58
2	Empreinte carbone	Total Scope 1 + 2 (tCO <sub>2</sub> eq/EURm)	19,11
		Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO <sub>2</sub> eq/EURm)	651,28
3	Intensité GES des entreprises bénéficiaires	Total Scope 1 + 2 (tCO <sub>2</sub> eq/EURm)	256,21
		Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO <sub>2</sub> eq/EURm)	2.947,08
4	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	(% impliqués)	0,00
10	Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).	(% impliqués)	0,00
14	Exposition à des armes controversées	(% impliqués)	0,00

### ● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Tous les investissements en actions ont été examinés conformément aux critères d'exclusion et le score ESG du fonds a été à tout moment inférieur à celui de l'indice de référence.

31.12.2024

Nom de la PIN	Métrique (unité)	Valeur du portefeuille
Emissions GES	Scope 1 (tCO <sub>2</sub> eq)	3.728,66
	Scope 2 (tCO <sub>2</sub> eq)	4.868,95
	Scope 3 (tCO <sub>2</sub> eq)	21.572,22
	Total Scope 1 + 2 (tCO <sub>2</sub> eq)	8.597,61
	Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO <sub>2</sub> eq)	30.169,83
Empreinte carbone	Total Scope 1 + 2 (tCO <sub>2</sub> eq/EURm)	17,22
	Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO <sub>2</sub> eq/EURm)	58,46
Intensité GES des entreprises bénéficiaires	Total Scope 1 + 2 (tCO <sub>2</sub> eq/EURm)	63,33
	Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO <sub>2</sub> eq/EURm)	273,84
Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	(% impliqués)	0,00
Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).	(% impliqués)	0,00
Exposition à des armes controversées	(% impliqués)	0,00

### ● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption passive et active.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Dans le cadre de l'article 7 du règlement (UE) 2019/2088, le compartiment tient compte des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité figurant à l'Annexe 1 et au Tableau I de cette annexe du règlement (UE) 2022/1288 du Parlement européen et du Conseil du 6 avril 2022. Les incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité sont prises en compte dans le processus d'investissement :

- N° 1 : « Émission de gaz à effet de serre » (Scope 1, Scope 2, Scope 3, émissions totales)
- N° 2 : « Empreinte carbone »
- N° 3 : « Intensité de gaz à effet de serre »
- N° 4 : « Exposition à des sociétés opérant dans le secteur des combustibles fossiles »
- N° 10 : « Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales »
- N° 14 : « Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) »

Pour identifier, mesurer et évaluer les incidences négatives en matière de durabilité, les gestionnaires de portefeuille ont recours aux analyses externes de Sustainalytics, ainsi que, si nécessaire, aux documents publics des entreprises et aux notes prises lors de dialogues directs avec les dirigeants des entreprises. Cela permet d'analyser en détail les incidences négatives sur la durabilité et d'en tenir compte dans les décisions d'investissement.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)



La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01.01.2025 - 31.12.2025

### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Prise en considération en moyenne de quatre jours de référence (31.03.2025, 30.06.2025, 30.09.2025 et 31.12.2025) :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SK Hynix Inc.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	5,57	Corée du Sud
NVIDIA Corporation	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	5,49	États-Unis d'Amérique
Pan American Silver Corporation	EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	5,49	Canada
Agnico Eagle Mines Ltd.	EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	5,01	Canada
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	4,86	Taiwan
Trip.com Group Ltd.	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	4,32	Iles Caïman
Axon Enterprise Inc.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	4,21	États-Unis d'Amérique
Amazon.com Inc.	COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	4,19	États-Unis d'Amérique
Tesla Inc.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	3,98	États-Unis d'Amérique
Ivanhoe Mines Ltd.	EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	3,88	Canada
Compagnie Financière Richemont SA	SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	3,21	Suisse
Xiaomi Corporation	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	2,71	Iles Caïman
Newmont Corporation	EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	2,49	États-Unis d'Amérique
Disco Corporation	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	2,43	Japon
E.L.F. Beauty Inc.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	2,40	États-Unis d'Amérique

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

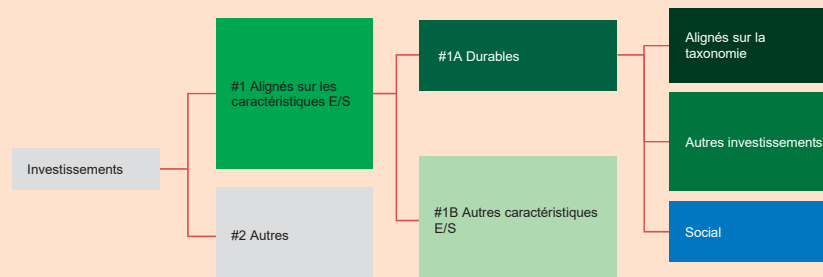


### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés à la durabilité est représentée dans le graphique suivant :

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier. La part de ces investissements s'élève à 98,31 % à la date de référence.

La catégorie #2 Autres investissements inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables. La part de ces investissements s'élève à 1,69 % à la date de référence.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux – la part de ces investissements s'élève à 0,00 % à la date de référence ;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables. La part de ces investissements s'élève à 98,31 % à la date de référence.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

En outre, au cours de la période sous revue, 0,8275 % des investissements ont été réalisés dans le secteur des combustibles fossiles. Cette part englobe les entreprises réalisant un chiffre d'affaires dans le domaine des combustibles fossiles, y compris l'extraction, la transformation, le stockage et le transport de produits du pétrole, de gaz naturel ainsi que de charbon thermique et métallurgique.

Prise en considération en moyenne de quatre jours de référence (31.03.2025, 30.06.2025, 30.09.2025 et 31.12.2025) :

Secteur	Sous-secteur	% d'actifs
EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	Activités de services annexes aux industries extractives	0,83
EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	Extraction minière de métaux non ferreux	10,50
EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	Autres industries extractives ; Extraction de pierres et de terre	3,88
EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	Autre extraction de minerais de métaux non ferreux	3,69
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Sociétés de participation	6,16
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Bourses de valeurs et de marchandises	1,39
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Évaluation des risques et des dommages	1,30
SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Administration et gestion d'entreprises et de sociétés	5,17
PRESTATION D'AUTRES SERVICES ÉCONOMIQUES	Agences de voyage	1,20
PRESTATION D'AUTRES SERVICES ÉCONOMIQUES	Location et location-bail de machines et équipements pour la construction	0,90
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Commerce de gros de montres et de bijoux	0,84

# MAINFIRST

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Intermédiaires du commerce en produits non spécialisés	1,09
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Vente au détail à distance et par Internet	4,19
INFORMATION ET COMMUNICATION	Gestion d'installations informatiques pour le compte de tiers	0,44
INFORMATION ET COMMUNICATION	Traitement des données, hébergement et activités connexes	2,50
INFORMATION ET COMMUNICATION	Organisme de radiodiffusion télévisuelle	1,55
INFORMATION ET COMMUNICATION	Activités de programmation	5,55
INFORMATION ET COMMUNICATION	Édition de logiciels	1,04
INFORMATION ET COMMUNICATION	Édition d'autres logiciels	3,64
INFORMATION ET COMMUNICATION	Portails web	1,98
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de batteries et d'accumulateurs	2,99
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	0,51
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'équipements et d'installations de télécommunication	2,71
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de véhicules automobiles et de moteurs de véhicules automobiles	3,98
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres machines à usage spécifique	3,17
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'instruments et dispositifs de mesure, de contrôle, de navigation, etc.	0,28
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie (hors bijoux fantaisie)	0,43
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Production de savons, de détergents, de produits de nettoyage et de polissage	2,77
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'armes et de munitions	4,21
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de composants électroniques	12,68
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de composants électroniques et de cartes de circuits imprimés	5,49
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres fils et câbles électroniques et électriques	0,51
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	0,87
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	0,38

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

Dans l'optique de la conformité à la taxonomie de l'UE, les critères concernant le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage aux énergies entièrement renouvelables ou aux carburants à faible émission de CO2 d'ici fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

La part des investissements conformes à la taxonomie a été calculée sur la base du portefeuille total ou du portefeuille total à l'exclusion des émetteurs souverains. La valorisation des investissements au regard de l'allocation d'actifs précédemment citée en « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S », « #2 Autres investissements » et « #1A Investissements durables » n'a pas été prise en compte.

#### ● Le produit financier a-t-il investi dans des activités conformes à la taxonomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire<sup>1</sup> ?

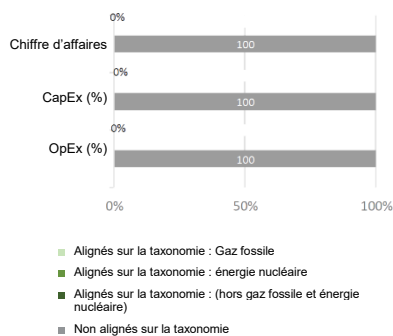
- Oui
- Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

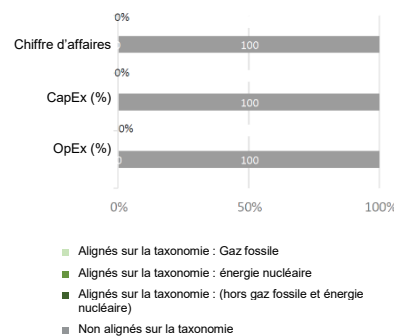
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

Les graphiques ci-dessous indiquent en vert le pourcentage minimum d'investissements conformes à la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport aux investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

#### 1. Alignement des investissements sur la taxonomie, obligations souveraines incluses\*



#### 2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines\*



Ce graphique représente 100,00 % du total des investissements.

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » excluent les positions à risque sur les États.

<sup>1</sup> Les activités dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à atténuer le changement climatique (« protection du climat ») et n'affectent pas de manière significative un objectif de la taxonomie de l'UE - voir explication dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**


Activités habilitantes : 0 %

Activités transitoires : 0 %

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Tous les investissements en actions ont été examinés conformément aux critères d'exclusion et le score ESG du fonds a été à tout moment inférieur à celui de l'indice de référence.

Période sous revue	Période du 01.01.2025 au 31.12.2025	Période du 01.01.2024 au 31.12.2024	Période du 01.01.2023 au 31.12.2023
Alignés sur la taxonomie	0,00 %	0,00 %	0,00 %

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables. À la date de référence du rapport, cette part s'élève à : 0 %.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables. À la date de référence du rapport, cette part s'élève à : 0 %.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Il s'agit des instruments de couverture, des investissements à des fins de diversification, des investissements pour lesquels aucune donnée n'est disponible et des liquidités. Les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la satisfaction de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales dans le cas du « #1 Investissements alignés sur les caractéristiques E/S » ne s'appliquent pas systématiquement au « #2 Autres investissements ».

Une protection sociale et environnementale minimale existe pour les investissements pour lesquels un contrôle est possible de la part du Pacte mondial des Nations unies. Il s'agit par exemple des Actions, mais pas des liquidités ni des produits dérivés.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour atteindre les caractéristiques de durabilité suivants : protection des droits humains, protection du droit du travail, protection de la santé, réduction de la violence armée, réduction de la corruption, lutte contre les pratiques commerciales contraires à l'éthique, promotion de la bonne gouvernance d'entreprise, limitation du travail des enfants et du travail forcé, des critères d'exclusion sont appliqués avant la sélection des titres.

L'investissement porte essentiellement sur des grandes, moyennes et petites capitalisations. La sélection des titres s'effectue sur la base d'analyses approfondies des entreprises (de type « bottom-up »). À cet égard, des entreprises à petite et moyenne capitalisation sont intégrées structurellement (stratégie Barbell).

Le modèle de notation mis à disposition par Sustainalytics sert à contrôler la réponse à l'exigence de durabilité et à la confirmer de manière indépendante. Les PAI définies sont également prises en compte dans le cadre de ce processus.

L'engagement fait partie intégrante de la réalisation des objectifs environnementaux et sociaux de la stratégie d'investissement. Une bonne gouvernance d'entreprise est une composante essentielle de l'augmentation de la valeur d'une entreprise. En tant qu'Actionnaire, nous considérons qu'il est nécessaire de participer activement au développement d'une entreprise. L'équipe de gestion du portefeuille considère indispensable le dialogue actif avec les entreprises du portefeuille ainsi que l'exercice du droit de vote lors des assemblées générales.

Le contact étroit avec les entreprises du portefeuille est le garant d'une attention continue aux facteurs fondamentaux et aux facteurs de durabilité. L'objectif de l'activité d'engagement est d'exercer une influence active sur le profil ESG

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

des entreprises et par là sur la réduction des incidences négatives sur les facteurs de durabilité, et ce de manière continue sur la période d'investissement.

Notre objectif est, en tenant compte de différents aspects tels que la stratégie de durabilité ou d'entreprise, d'exercer activement, pleinement et au mieux nos droits de vote dans l'intérêt des investisseurs et pour la mise en œuvre de nos principes.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si le Compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit : [MainFirst – Megatrends Asia](#)

Identifiant d'entité juridique : [529900K3DH1KATAFQY47](#)

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> <b>Oui</b>	<input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : %  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  <input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : %	<input type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0,00 % d'investissements durables  <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  <input type="checkbox"/> ayant un objectif social  <input checked="" type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</b>



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales suivantes :

- Limitation des dommages causés à l'environnement
- Ralentissement du changement climatique
- Protection des droits humains
- Protection du droit du travail
- Protection de la santé
- Réduction de la violence armée
- Réduction de la corruption
- Lutte contre les pratiques commerciales contraires à l'éthique

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

- Promotion de la bonne gouvernance d'entreprise
- Limitation du travail des enfants et du travail forcé

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

### ● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Tous les investissements en actions ont été examinés conformément aux critères d'exclusion et le score ESG du fonds a été à tout moment inférieur à celui de l'indice de référence.

			31.12.2025
PIN	Nom de la PIN	Métrique (unité)	Valeur du portefeuille
1	Emissions GES	Scope 1 (tCO2eq)	2.145,72
		Scope 2 (tCO2eq)	1.147,04
		Scope 3 (tCO2eq)	98.379,06
		Total Scope 1 + 2 (tCO2eq)	3.292,76
		Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq)	101.671,82
2	Empreinte carbone	Total Scope 1 + 2 (tCO2eq/EURm)	39,69
		Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq/EURm)	1.224,62
3	Intensité GES des entreprises bénéficiaires	Total Scope 1 + 2 (tCO2eq/EURm)	77,96
		Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq/EURm)	5.042,17
4	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	(% impliqués)	3,97
10	Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).	(% impliqués)	0,00
14	Exposition à des armes controversées	(% impliqués)	0,00

### ● ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Tous les investissements en actions ont été examinés conformément aux critères d'exclusion et le score ESG du fonds a été à tout moment inférieur à celui de l'indice de référence.

			31.12.2024
PIN	Nom de la PIN	Métrique (unité)	Valeur du portefeuille
1	Emissions GES	Scope 1 (tCO2eq)	956,47
		Scope 2 (tCO2eq)	1.071,27
		Scope 3 (tCO2eq)	4.061,57
		Total Scope 1 + 2 (tCO2eq)	2.027,74
		Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq)	6.089,31
2	Empreinte carbone	Total Scope 1 + 2 (tCO2eq/EURm)	29,31
		Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq/EURm)	83,00
3	Intensité GES des entreprises bénéficiaires	Total Scope 1 + 2 (tCO2eq/EURm)	72,05
		Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq/EURm)	269,32
4	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	(% impliqués)	1,87
10	Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).	(% impliqués)	0,00
14	Exposition à des armes controversées	(% impliqués)	0,00

### ● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption passive et active.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Dans le cadre de l'article 7 du règlement (UE) 2019/2088, le compartiment tient compte des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité figurant à l'Annexe 1 et au Tableau I de cette annexe du règlement (UE) 2022/1288 du Parlement européen et du Conseil du 6 avril 2022. Les incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité sont prises en compte dans le processus d'investissement :

- N° 1 : « Émission de gaz à effet de serre » (Scope 1, Scope 2, Scope 3, émissions totales)
- N° 2 : « Empreinte carbone »
- N° 3 : « Intensité de gaz à effet de serre »
- N° 4 : « Exposition à des sociétés opérant dans le secteur des combustibles fossiles »
- N° 10 : « Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales »
- N° 14 : « Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) »

Pour identifier, mesurer et évaluer les incidences négatives en matière de durabilité, les gestionnaires de portefeuille ont recours aux analyses externes de Sustainability, ainsi que, si nécessaire, aux documents publics des entreprises et aux notes prises lors de dialogues directs avec les dirigeants des entreprises.

Cela permet d'analyser en détail les incidences négatives sur la durabilité et d'en tenir compte dans les décisions d'investissement.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)



La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01.01.2025 - 31.12.2025

### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Prise en considération en moyenne de quatre jours de référence (31.03.2025, 30.06.2025, 30.09.2025 et 31.12.2025) :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SK Hynix Inc.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	8,42	Corée du Sud
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	8,16	Taiwan
Trip.com Group Ltd.	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	6,79	Iles Caïman
Xiaomi Corporation	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	5,91	Iles Caïman
Disco Corporation	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	4,41	Japon
MakeMyTrip Ltd.	PRESTATION D'AUTRES SERVICES ÉCONOMIQUES	4,22	Île Maurice
Sea Ltd. ADR	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	4,11	Iles Caïman
MediaTek Inc.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	3,87	Taiwan
Contemporary Amperex Technology Co. Ltd.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	3,86	Chine
Titan Co. Ltd.	COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	3,79	Inde
Samsung Electronics Co. Ltd.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	3,61	Corée du Sud
PT Aneka Tambang [Persero] Tbk	EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	3,40	Indonésie
Hoya Corporation	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	3,35	Japon
Advantest Corporation	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	3,20	Japon
ASICS Corporation	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	3,10	Japon

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

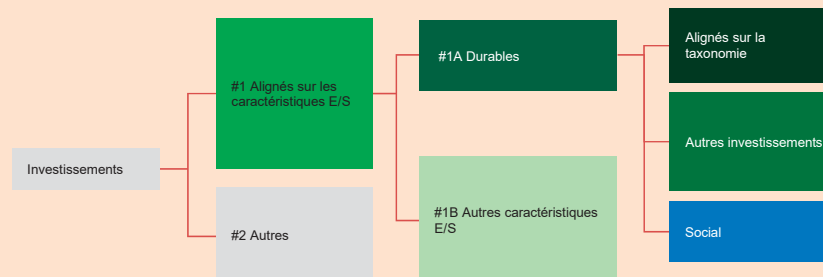


### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés à la durabilité est représentée dans le graphique suivant :

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier. La part de ces investissements s'élève à 95,90 % à la date de référence.

La catégorie #2 Autres investissements inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables. La part de ces investissements s'élève à 4,10 % à la date de référence.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux – la part de ces investissements s'élève à 0,00 % à la date de référence ;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables. La part de ces investissements s'élève à 95,90 % à la date de référence.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

En outre, au cours de la période sous revue, 0,0 % des investissements ont été réalisés dans le secteur des combustibles fossiles. Cette part englobe les entreprises réalisant un chiffre d'affaires dans le domaine des combustibles fossiles, y compris l'extraction, la transformation, le stockage et le transport de produits du pétrole, de gaz naturel ainsi que de charbon thermique et métallurgique.

Prise en considération en moyenne de quatre jours de référence (31.03.2025, 30.06.2025, 30.09.2025 et 31.12.2025) :

Secteur	Sous-secteur	% d'actifs
EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	Autre extraction de minerais de métaux non ferreux	3,40
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Sociétés de participation	6,79
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Bourses de valeurs et de marchandises	2,98
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Établissements de crédit (hors établissements de crédit spécialisés)	0,59
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Évaluation des risques et des dommages	4,11
PRESTATION D'AUTRES SERVICES ÉCONOMIQUES	Agences de voyage	4,22
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Commerce de détail de vêtements	2,91
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Commerce de gros de montres et de bijoux	3,79
INFORMATION ET COMMUNICATION	Traitement des données, hébergement et activités connexes	4,17
INFORMATION ET COMMUNICATION	Activités de programmation	3,02
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de batteries et d'accumulateurs	5,95

# MAINFIRST

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de matériel de distribution et de commutation électrique	0,77
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	2,51
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'équipements et d'installations de télécommunication	5,91
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres machines à usage spécifique	9,93
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'instruments et dispositifs de mesure, de contrôle, de navigation, etc.	2,09
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie (hors bijoux fantaisie)	1,65
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Production de savons, de détergents, de produits de nettoyage et de polissage	1,63
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de composants électroniques	24,05
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'instruments et d'appareils optiques et photographiques	3,35
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres fils et câbles électroniques et électriques	0,75
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	3,10

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

Dans l'optique de la conformité à la taxonomie de l'UE, les critères concernant le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage aux énergies entièrement renouvelables ou aux carburants à faible émission de CO2 d'ici fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

La part des investissements conformes à la taxonomie a été calculée sur la base du portefeuille total ou du portefeuille total à l'exclusion des émetteurs souverains. La valorisation des investissements au regard de l'allocation d'actifs précédemment citée en « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S », « #2 Autres investissements » et « #1A Investissements durables » n'a pas été prise en compte.

#### ● Le produit financier a-t-il investi dans des activités conformes à la taxonomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire<sup>1</sup> ?

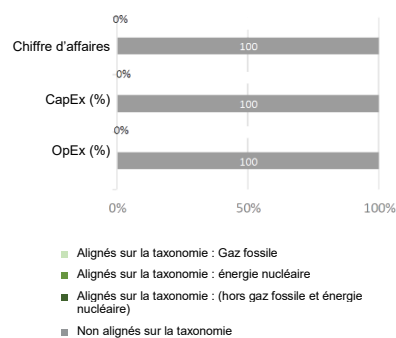
- Oui
- Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

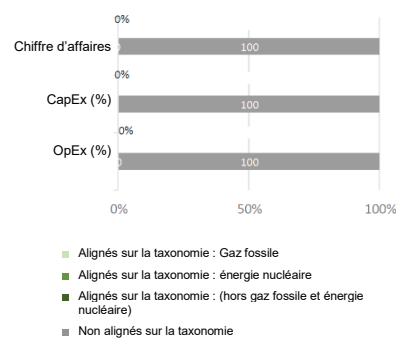
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

Les graphiques ci-dessous indiquent en vert le pourcentage minimum d'investissements conformes à la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport aux investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, obligations souveraines incluses\*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines\*



Ce graphique représente 100,00 % du total des investissements.

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » excluent les positions à risque sur les États.

<sup>1</sup> Les activités dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à atténuer le changement climatique (« protection du climat ») et n'affectent pas de manière significative un objectif de la taxonomie de l'UE - voir explication dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**


Activités habilitantes : 0 %

Activités transitoires : 0 %

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Tous les investissements en actions ont été examinés conformément aux critères d'exclusion et le score ESG du fonds a été à tout moment inférieur à celui de l'indice de référence.

Période sous revue	Période du 01.01.2025 au 31.12.2025	Période du 01.01.2024 au 31.12.2024	Période du 01.01.2023 au 31.12.2023
Alignés sur la taxonomie	0,00 %	0,00 %	0,00 %

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables. À la date de référence du rapport, cette part s'élève à : 0 %.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables. À la date de référence du rapport, cette part s'élève à : 0 %.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Il s'agit des instruments de couverture, des investissements à des fins de diversification, des investissements pour lesquels aucune donnée n'est disponible et des liquidités. Les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la satisfaction de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales dans le cas du « #1 Investissements alignés sur les caractéristiques E/S » ne s'appliquent pas systématiquement au « #2 Autres investissements ».

Une protection sociale et environnementale minimale existe pour les investissements pour lesquels un contrôle est possible de la part du Pacte mondial des Nations unies. Il s'agit par exemple des Actions, mais pas des liquidités ni des produits dérivés.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour atteindre les caractéristiques de durabilité suivants : protection des droits humains, protection du droit du travail, protection de la santé, réduction de la violence armée, réduction de la corruption, lutte contre les pratiques commerciales contraires à l'éthique, promotion de la bonne gouvernance d'entreprise, limitation du travail des enfants et du travail forcé, des critères d'exclusion sont appliqués avant la sélection des titres.

L'investissement porte essentiellement sur des grandes, moyennes et petites capitalisations. La sélection des titres s'effectue sur la base d'analyses approfondies des entreprises (de type « bottom-up »). À cet égard, des entreprises à petite et moyenne capitalisation sont intégrées structurellement (stratégie Barbell).

Le modèle de notation mis à disposition par Sustainalytics sert à contrôler la réponse à l'exigence de durabilité et à la confirmer de manière indépendante. Les PAI définies sont également prises en compte dans le cadre de ce processus.

L'engagement fait partie intégrante de la réalisation des objectifs environnementaux et sociaux de la stratégie d'investissement. Une bonne gouvernance d'entreprise est une composante essentielle de l'augmentation de la valeur d'une entreprise. En tant qu'Actionnaire, nous considérons qu'il est nécessaire de participer activement au développement d'une entreprise. L'équipe de gestion du portefeuille considère indispensable le dialogue actif avec les entreprises du portefeuille ainsi que l'exercice du droit de vote lors des assemblées générales.

Le contact étroit avec les entreprises du portefeuille est le garant d'une attention continue aux facteurs fondamentaux et aux facteurs de durabilité. L'objectif de l'activité d'engagement est d'exercer une influence active sur le profil ESG

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

des entreprises et par là sur la réduction des incidences négatives sur les facteurs de durabilité, et ce de manière continue sur la période d'investissement.

Notre objectif est, en tenant compte de différents aspects tels que la stratégie de durabilité ou d'entreprise, d'exercer activement, pleinement et au mieux nos droits de vote dans l'intérêt des investisseurs et pour la mise en œuvre de nos principes.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si le Compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit : [MainFirst – Absolute Return Multi Asset](#)

Identifiant d'entité juridique : [529900IMFJDJKHORVL53](#)

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> <b>Oui</b>	<input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : %  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  <input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : %	<input type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0,00 % d'investissements durables  <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  <input type="checkbox"/> ayant un objectif social  <input checked="" type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</b>



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales suivantes :

- Limitation des dommages causés à l'environnement
- Ralentissement du changement climatique
- Protection des droits humains
- Protection du droit du travail
- Protection de la santé
- Réduction de la violence armée
- Réduction de la corruption
- Lutte contre les pratiques commerciales contraires à l'éthique

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

- Promotion de la bonne gouvernance d'entreprise
- Limitation du travail des enfants et du travail forcé

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

### ● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Tous les investissements en actions ont été examinés conformément aux critères d'exclusion et le score ESG du fonds a été à tout moment inférieur à celui de l'indice de référence.

L'évolution des indicateurs de durabilité a été calculée et fournie par la gestion externalisée du fonds ou par le conseiller en investissement sollicité.

PIN	Nom de la PIN	Métrique (unité)	Valeur du portefeuille au 31.12.2025
1	Emissions GES	Scope 1 (tCO2eq)	541,98
		Scope 2 (tCO2eq)	343,02
		Scope 3 (tCO2eq)	7.618,02
2	Empreinte carbone	Total Scope 1 + 2 (tCO2eq/EURm)	11,96
		Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq/EURm)	111,28
3	Intensité GES des entreprises bénéficiaires	Total Scope 1 + 2 (tCO2eq/EURm)	140,35
		Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq/EURm)	480,48
4	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	(% impliqués)	0,00
10	Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).	(% impliqués)	0,00
14	Exposition à des armes controversées	(% impliqués)	0,00

### ● ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Tous les investissements en actions ont été examinés conformément aux critères d'exclusion et le score ESG du fonds a été à tout moment inférieur à celui de l'indice de référence.

PIN	Nom de la PIN	Métrique (unité)	Valeur du portefeuille au 31.12.2024	Valeur du portefeuille au 31.12.2023	Valeur du portefeuille au 31.12.2022
1	Emissions GES	Scope 1 (tCO2eq)	5.940,36	3.211,4	2.183,40
		Scope 2 (tCO2eq)	2.246,58	1.842,5	561,2
		Scope 3 (tCO2eq)	23.515,4	6.011,6	5.329,60
2	Empreinte carbone	Total Scope 1 + 2 (tCO2eq/EURm)	145,04	90,1	217,2
		Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq/EURm)	561,49	179,6	638,9
3	Intensité GES des entreprises bénéficiaires	Total Scope 1 + 2 (tCO2eq/EURm)	266,75	159,0	501,6
		Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq/EURm)	875,42	364,4	1.318,00
4	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	(% impliqués)	21,52	16,9	30
10	Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).	(% impliqués)	0,00	0,0	0,0
14	Exposition à des armes controversées	(% impliqués)	0,00	0,0	0,0

### ● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption passive et active.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Dans le cadre de l'article 7 du règlement (UE) 2019/2088, le compartiment tient compte des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité figurant à l'Annexe 1 et au Tableau I de cette annexe du règlement (UE) 2022/1288 du Parlement européen et du Conseil du 6 avril 2022.

Les incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité sont prises en compte dans le processus d'investissement :

- N° 1 : « Émission de gaz à effet de serre » (Scope 1, Scope 2, Scope 3, émissions totales)
- N° 2 : « Empreinte carbone »
- N° 3 : « Intensité de gaz à effet de serre »
- N° 10 : « Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales »
- N° 14 : « Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) »

Pour identifier, mesurer et évaluer les incidences négatives en matière de durabilité, les gestionnaires de portefeuille ont recours aux analyses externes de Sustainability, ainsi que, si nécessaire, aux documents publics des entreprises et aux notes prises lors de dialogues directs avec les dirigeants des entreprises.

Cela permet d'analyser en détail les incidences négatives sur la durabilité et d'en tenir compte dans les décisions d'investissement.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)



La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :  
01.01.2025 - 31.12.2025

### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Prise en considération en moyenne de quatre jours de référence (31.03.2025, 30.06.2025, 30.09.2025 et 31.12.2025) :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
XTrackers ETC PLC/Silber Feinunze Zert. v.20(2080)	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	6,44	Irlande
Dte. Börse Commodities GmbH/Gold Unze 999 Zert. v.07(2199)	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	5,54	Allemagne
Wisdom Tree Metal Securities Ltd./Silber Feinunze Zert. v.07(2199)	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	2,70	Jersey
Amazon.com Inc.	COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	2,08	États-Unis d'Amérique
Ivanhoe Mines Ltd.	EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	1,95	Canada
Alberta v.20(2030)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE ; ASSURANCE SOCIALE	1,93	Canada
SK Hynix Inc.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	1,91	Corée du Sud
Agnico Eagle Mines Ltd.	EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	1,81	Canada
Axon Enterprise Inc.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	1,77	États-Unis d'Amérique
Microsoft Corporation	INFORMATION ET COMMUNICATION	1,72	États-Unis d'Amérique
Compagnie Financière Richemont SA	SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	1,68	Suisse
Trip.com Group Ltd.	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	1,66	Iles Caïman
Amundi Physical Metals PLC/Gold Unze 999 Zert. v.19(2118)	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	1,63	Irlande
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	1,53	Taiwan
Hoya Corporation	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	1,52	Japon

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

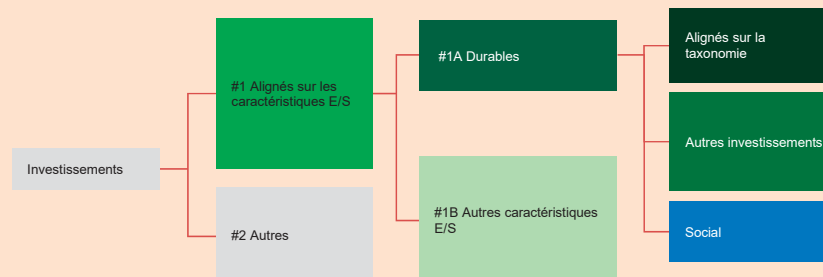


### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés à la durabilité est représentée dans le graphique suivant :

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier. La part de ces investissements s'élève à 73,35 % à la date de référence.

La catégorie #2 Autres investissements inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables. La part de ces investissements s'élève à 26,65 % à la date de référence.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux – la part de ces investissements s'élève à 0,00 % à la date de référence ;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables. La part de ces investissements s'élève à 73,35 % à la date de référence.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

En outre, au cours de la période sous revue, 0,00 % des investissements ont été réalisés dans le secteur des combustibles fossiles. Cette part englobe les entreprises réalisant un chiffre d'affaires dans le domaine des combustibles fossiles, y compris l'extraction, la transformation, le stockage et le transport de produits du pétrole, de gaz naturel ainsi que de charbon thermique et métallurgique.

Prise en considération en moyenne de quatre jours de référence (31.03.2025, 30.06.2025, 30.09.2025 et 31.12.2025) :

Secteur	Sous-secteur	% d'actifs
EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel et de gypse, de craie et d'ardoise	0,56
EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	Extraction minière de métaux non ferreux	3,02
EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	Autres industries extractives ; Extraction de pierres et de terre	1,95
EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	Autre extraction de minerais de métaux non ferreux	0,72
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Sociétés de participation	3,18
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Bourses de valeurs et de marchandises	0,96
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Établissements de crédit (hors établissements de crédit spécialisés)	6,04
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Autres services financiers	22,81
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Autres prestations aux services financiers	0,64
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Établissements de crédit spécialisés	0,38

# MAINFIRST

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Administration et gestion d'entreprises et de sociétés	6,01
PRESTATION D'AUTRES SERVICES ÉCONOMIQUES	Autres services économiques aux entreprises et aux particuliers	0,17
PRESTATION D'AUTRES SERVICES ÉCONOMIQUES	Agences de voyage	0,69
PRESTATION D'AUTRES SERVICES ÉCONOMIQUES	Location et location-bail de machines et équipements pour la construction	0,88
PRESTATION D'AUTRES SERVICES ÉCONOMIQUES	Location d'autres machines, équipements et biens matériels	0,44
HÔTELLERIE ET RESTAURATION	Débits de boissons	0,83
HÔTELLERIE ET RESTAURATION	Restaurants, bars, snack-bars, cafés, glaciers, etc.	0,45
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Commerce de détail de vêtements	0,32
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Commerce de gros de minerais, métaux et produits semi-finis métalliques	1,23
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Intermédiaires du commerce en produits non spécialisés	0,56
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Autre commerce de détail en magasin non spécialisé	1,12
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Vente au détail à distance et par Internet	2,08
INFORMATION ET COMMUNICATION	Gestion d'installations informatiques pour le compte de tiers	0,75
INFORMATION ET COMMUNICATION	Traitement des données, hébergement et activités connexes	0,34
INFORMATION ET COMMUNICATION	Édition et diffusion de programmes radio	0,98
INFORMATION ET COMMUNICATION	Activités de programmation	1,97
INFORMATION ET COMMUNICATION	Édition de logiciels	1,85
INFORMATION ET COMMUNICATION	Édition d'autres logiciels	2,18
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de batteries et d'accumulateurs	1,44
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'équipements et d'installations de télécommunication	0,91
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de véhicules automobiles et de moteurs de véhicules automobiles	0,57
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de produits de soins personnels et de parfums	1,05
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres machines à usage spécifique	1,34
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'instruments et dispositifs de mesure, de contrôle, de navigation, etc.	0,22
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie (hors bijoux fantaisie)	0,25
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Production de savons, de détergents, de produits de nettoyage et de polissage	1,30
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de produits de confiserie (à l'exclusion des produits de biscuiterie et de biscotterie)	0,94
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'armes et de munitions	1,77
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de composants électroniques	3,91
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de composants électroniques et de cartes de circuits imprimés	1,09
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'appareils et de matériaux médicaux et dentaires	1,34

# MAINFIRST

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'instruments et d'appareils optiques et photographiques	1,52
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres produits alimentaires	0,41
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	0,24
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	0,81
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	Prestation de services auxiliaires des transports terrestres	1,18
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	Prestation d'autres services pour le transport aérien	0,98
DISTRIBUTION D'EAU ; GESTION DES EAUX USÉES ET DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	Collecte des déchets non dangereux	2,69
ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE ; ASSURANCE SOCIALE	Administration publique générale	2,55
ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE ; ASSURANCE SOCIALE	Administration publique	5,29

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

Dans l'optique de la conformité à la taxonomie de l'UE, les critères concernant le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage aux énergies entièrement renouvelables ou aux carburants à faible émission de CO2 d'ici fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

La part des investissements conformes à la taxonomie a été calculée sur la base du portefeuille total ou du portefeuille total à l'exclusion des émetteurs souverains. La valorisation des investissements au regard de l'allocation d'actifs précédemment citée en « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S », « #2 Autres investissements » et « #1A Investissements durables » n'a pas été prise en compte.

#### ● Le produit financier a-t-il investi dans des activités conformes à la taxonomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire<sup>1</sup> ?

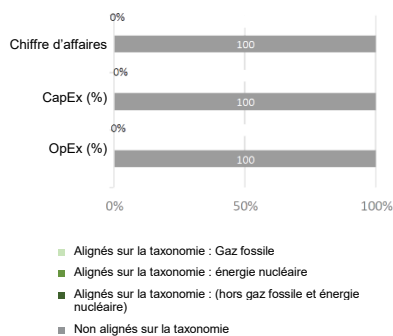
- Oui
- Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

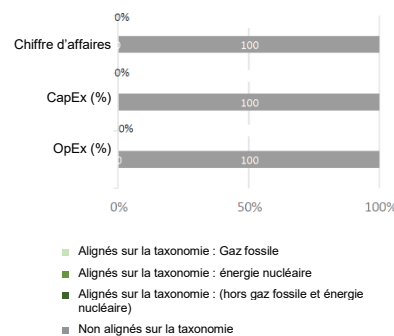
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

Les graphiques ci-dessous indiquent en vert le pourcentage minimum d'investissements conformes à la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport aux investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

#### 1. Alignement des investissements sur la taxonomie, obligations souveraines incluses\*



#### 2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines\*



Ce graphique représente 100,00 % du total des investissements.

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » excluent les positions à risque sur les États.

<sup>1</sup> Les activités dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à atténuer le changement climatique (« protection du climat ») et n'affectent pas de manière significative un objectif de la taxonomie de l'UE - voir explication dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**


Activités habilitantes : 0 %

Activités transitoires : 0 %

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Tous les investissements en actions ont été examinés conformément aux critères d'exclusion et le score ESG du fonds a été à tout moment inférieur à celui de l'indice de référence.

Période sous revue	Période du 01.01.2025 au 31.12.2025	Période du 01.01.2024 au 31.12.2024	Période du 01.01.2023 au 31.12.2023
Alignés sur la taxonomie	0,00 %	0,00 %	0,00 %

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables. À la date de référence du rapport, cette part s'élève à : 0 %.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables. À la date de référence du rapport, cette part s'élève à : 0 %.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Il s'agit des instruments de couverture, des investissements à des fins de diversification, des investissements pour lesquels aucune donnée n'est disponible et des liquidités. Les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la satisfaction de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales dans le cas du « #1 Investissements alignés sur les caractéristiques E/S » ne s'appliquent pas systématiquement au « #2 Autres investissements ».

Une protection sociale et environnementale minimale existe pour les investissements pour lesquels un contrôle est possible de la part du Pacte mondial des Nations unies. Il s'agit par exemple des Actions, mais pas des liquidités ni des produits dérivés.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour atteindre les caractéristiques de durabilité suivants : protection des droits humains, protection du droit du travail, protection de la santé, réduction de la violence armée, réduction de la corruption, lutte contre les pratiques commerciales contraires à l'éthique, promotion de la bonne gouvernance d'entreprise, limitation du travail des enfants et du travail forcé, des critères d'exclusion sont appliqués avant la sélection des titres.

L'investissement porte essentiellement sur des grandes, moyennes et petites capitalisations. La sélection des titres s'effectue sur la base d'analyses approfondies des entreprises (de type « bottom-up »). À cet égard, des entreprises à petite et moyenne capitalisation sont intégrées structurellement (stratégie Barbell).

Le modèle de notation mis à disposition par Sustainalytics sert à contrôler la réponse à l'exigence de durabilité et à la confirmer de manière indépendante. Les PAI définies sont également prises en compte dans le cadre de ce processus.

L'engagement fait partie intégrante de la réalisation des objectifs environnementaux et sociaux de la stratégie d'investissement. Une bonne gouvernance d'entreprise est une composante essentielle de l'augmentation de la valeur d'une entreprise. En tant qu'Actionnaire, nous considérons qu'il est nécessaire de participer activement au développement d'une entreprise. L'équipe de gestion du portefeuille considère indispensable le dialogue actif avec les entreprises du portefeuille ainsi que l'exercice du droit de vote lors des assemblées générales.

Le contact étroit avec les entreprises du portefeuille est le garant d'une attention continue aux facteurs fondamentaux et aux facteurs de durabilité. L'objectif de l'activité d'engagement est d'exercer une influence active sur le profil ESG

## ANNEXE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS ET AU RÈGLEMENT TAXONOMIE (NON RÉVISÉ)

des entreprises et par là sur la réduction des incidences négatives sur les facteurs de durabilité, et ce de manière continue sur la période d'investissement.

Notre objectif est, en tenant compte de différents aspects tels que la stratégie de durabilité ou d'entreprise, d'exercer activement, pleinement et au mieux nos droits de vote dans l'intérêt des investisseurs et pour la mise en œuvre de nos principes.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si le Compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

# MAINFIRST

## ADMINISTRATION, DISTRIBUTION ET CONSEIL

### Société d'investissement

**MainFirst, SICAV**  
4, rue Thomas Edison  
L-1445 Strassen, Luxembourg

### Conseil d'administration de la société d'investissement (organe de direction)

Président du conseil d'administration

Thomas Bernard  
ETHENEA Independent Investors S.A.

Membre du Conseil d'administration

Marc-Antoine Bree  
Eidgenössische Steuerverwaltung, Schweiz-Bern

Frank Thomas Gut  
GUFAM AG

Alexander Body  
Haron Services S.à r.l.

### Société de gestion

**ETHENEA Independent Investors S.A.**  
16, rue Gabriel Lippmann  
L-5365 Munsbach

### Gérants de la Société de gestion

Thomas Bernard  
Luca Pesarini  
Josiane Jennes  
Frank Hauprich

### Conseil d'administration de la Société de gestion

Président du conseil d'administration :

Luca Pesarini  
ETHENEA Independent Investors S.A.

Vice-président du conseil d'administration :

Thomas Bernard  
ETHENEA Independent Investors S.A.

Administrateurs :

Julien Zimmer  
JULZIM S.à r.l.-S

Jörg Hügel (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025)  
IPConcept (Luxemburg) S.A.

### Dépositaire

**DZ PRIVATBANK AG \***  
Succursale Luxembourg  
4, rue Thomas Edison  
L-1445 Strassen, Luxembourg

**Fonctions d'agent de registre et de transfert, de calcul  
de la valeur des parts, de comptabilité et de  
communication avec les clients  
(collectivement « Gestionnaire d'OPC »)**

**DZ PRIVATBANK AG \***  
Succursale Luxembourg  
4, rue Thomas Edison  
L-1445 Strassen, Luxembourg

### Agent chargé des prêts de titres

**J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch**  
6, route de Trèves  
L-2633 Senningerberg

\* Changement de raison sociale et changement de forme de « DZ PRIVATBANK S.A. » en « DZ PRIVATBANK AG, Succursale Luxembourg », avec effet au 2 janvier 2026.

# MAINFIRST

## ADMINISTRATION, DISTRIBUTION ET CONSEIL

### Gestionnaire du fonds

MainFirst – Top European Ideas Fund  
MainFirst – Germany Fund  
MainFirst – Global Dividend Stars

jusqu'au 31 décembre 2025 :  
**MainFirst Affiliated Fund Managers**  
(Deutschland) GmbH  
Kennedyallee 76  
D-60596 Francfort-sur-le-Main

MainFirst – Absolute Return Multi Asset  
MainFirst – Global Equities Fund  
MainFirst – Global Equities Unconstrained Fund  
MainFirst – Megatrends Asia

jusqu'au 7 août 2025  
**MainFirst Affiliated Fund Managers**  
(Deutschland) GmbH  
Kennedyallee 76  
D-60596 Francfort-sur-le-Main

### MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced

jusqu'au 31 décembre 2025  
**MainFirst Affiliated Fund Managers (Switzerland) AG**  
Freigutstraße 26  
CH-8002 Zurich

MainFirst – Top European Ideas Fund  
MainFirst – Germany Fund  
MainFirst – Global Dividend Stars  
MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced

depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026  
**ETHENA Independent Investors S.A.**  
16, rue Gabriel Lippmann  
L-5365 Munsbach

MainFirst – Global Equities Fund  
MainFirst – Global Equities Unconstrained Fund  
MainFirst – Absolute Return Multi Asset  
MainFirst – Megatrends Asia

depuis le 8 août 2025 :  
**SPSW Capital GmbH**  
An der Alster 42  
D-20099 Hambourg

### Conseiller en investissement

MainFirst – Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced

depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026  
**Fairway Asset Management AG**  
Aktiengesellschaft  
Claridenstrasse 34  
CH-8002 Zurich

### Réviser d'entreprises de la société d'investissement et de la société de gestion

**Ernst & Young S.A.**  
35E, Avenue John F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg

### Point d'information en Allemagne

**MainFirst Affiliated Fund Managers (Deutschland) GmbH**  
Kennedyallee 76  
D-60596 Francfort-sur-le-Main

### Informations à l'attention des investisseurs en Suisse : Représentant en Suisse :

**IPConcept (Schweiz) AG**  
Bellerivestrasse 36  
CH-8008 Zurich

### Agent payeur en Suisse :

**DZ PRIVATBANK (Schweiz) AG**  
Bellerivestrasse 36  
CH-8022 Zurich

# MAINFIRST

## ADMINISTRATION, DISTRIBUTION ET CONSEIL

Informations à l'attention des investisseurs en Autriche :  
Agent des facilités conformément aux dispositions de l'art. 92  
de la directive européenne 2019/1160, responsable pour  
l'Autriche

**DZ PRIVATBANK AG \***  
Succursale Luxembourg  
4, rue Thomas Edison  
L-1445 Strassen, Luxembourg

Représentant fiscal national au sens de l'article 186,  
paragraphe 2, ligne 2 de l'InvFG 2011 :

**ERSTE BANK der oesterreichischen Sparkassen AG**  
Am Belvedere 1  
A-1100 Wien

Informations complémentaires à l'attention  
des investisseurs au Liechtenstein  
Agent payeur :

**DZ PRIVATBANK AG \***  
Succursale Luxembourg  
4, rue Thomas Edison  
L-1445 Strassen, Luxembourg

Agent des facilités conformément aux  
dispositions de l'art. 92 de la directive  
européenne 2019/1160, responsable pour  
le Luxembourg, l'Allemagne et la Belgique :

**DZ PRIVATBANK AG \***  
Succursale Luxembourg  
4, rue Thomas Edison  
L-1445 Strassen, Luxembourg

Agent des facilités conformément aux dispositions  
de l'art. 92 de la directive européenne  
2019/1160, responsable pour l'Espagne :

**Société Générale, Sucursal En Espana,**  
Calle Cardenal Marcelo Spinola 8  
ES-2816 Madrid

Agent des facilités conformément aux dispositions  
de l'art. 92 de la directive européenne 2019/1160,  
responsable pour l'Italie :

**Société Générale Securities Services**  
Via Benigno Crespi, 19/A – MAC 2  
IT-20159 Milan

**Allfunds Bank S.A.U.-**  
Succursale di Milano  
Via Bocchetto 6  
IT-20123 Milan

Agent des facilités conformément aux dispositions  
de l'art. 92 de la directive européenne  
2019/1160, responsable pour la France :

**Société Générale**  
29, Boulevard Haussmann  
F-75009 Paris

\* Changement de raison sociale et changement de forme de « DZ PRIVATBANK S.A. » en « DZ PRIVATBANK AG, Succursale Luxembourg », avec effet au 2 janvier 2026.

**MAINFIRST**

